TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 177

46 PAGES

— MERCREDI 19 OCTOBRE 1977

Le Vatican se félicite de l'évolution du P. C. italien

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 40

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Andreas Baader et deux membres de son groupe se donnent la mort en prison peu après la libération des otages du Boeing allemand

• La fermeté du chancelier Schmidt a fait l'unanimité de l'opinion

• Le gouvernement somalien a contribué au succès du commando venu de Bonn

Après l'annonce du succès de l'opération déclenchée par les autorités de la République fédérale allemande, avec l'accord des autorités somaliennes, contre le commando terroriste qui s'était emparé du Boeing de la Lufthansa, quatre des principaux fondateurs du groupe Baader-Meinhof, détenus à la prison de Stuttgart-Stammheim, ont tenté de mettre fin à leurs jours. Trois y sont effectivement parvenus. Il s'agit d'Andreas Baader lui-même, de Gudrun Ensslin et de Jan-Carl Raspe. Une quatrième terroriste, Irmgard Möller, est dans un état désespéré.

On précise qu'Andreas Baader et Jan-Carl Raspe se sont tués par balle. Aucune explication n'a été donnée sur la façon dont les détenus ont pu se procurer des armes à feu. Leurs corps seront autopsiés par une commission internationale de médecins, ont décidé les autorités fédérales.

● A Bonn, c'est avec un immense soulagement que l'opinion a appris, dans la nuit de lundi à mardi, la libération des otages du Boeing par une unité spéciale anti-commando venue de République fédérale à Mogadiscio. Cette libération a eu lieu quelques minutes après 0 heure, ce mardi matin (heure de Paris). Trois des pirates de l'air ont été tués au cours de l'opération. Celle-ci n'a duré que quelques secondes grâce à l'usage de grenades à l'effet paralysant : une quatrième terroriste, dont l'identité n'a pas encore été révélée, serait grièvement blessée. Les otages libérés devaient regagner la République fédérale ce mardi en début d'après-midi.

● De très nombreux messages de félicitations et de solidarité ont été adressés de l'étranger à M. Helmut Schmidt. M. Valéry Giscard d'Estaing écrit pour sa part au chancelier de R.F.A. : « La France partage avec moi la joie des familles dont le cauchemar vient de prendre fin. Votre victoire n'est pas seulement une victoire sur le terrorisme et ses méthodes inhumaines. Elle est, pour tous les hommes libres, une victoire de la démocratie. »

● On est toujours sans nouvelles, d'autre part, de M. Hanns-Martin Schleyer, président de la fédération du patronat ouest-allemand, enlevé le 5 septembre dernier, au cours du sanglant attentat de Cologne. Son sort provoque de vives inquiétudes en R.F.A.

Les moyens de la démocratie

Le suicide d'Andreas Baader, de Gudrun Ensslin et de leurs compagnons, s'il est dans la logique de la stratégie du pire qu'ils avaient pratiquée depuis *dix ans, ne saurait masquer la* signification politique de la conduite du gouvernement allemand devant le chantage exercé par les terroristes de la Fraction armée rouge. Les excès de la répression ne sauraient faire oublier le bilan des massacres provoqués par les « desperados » d'une République fédérale trop inquiète pour être tolérante. L'antigermanisme le plus passionnel ne peut faire méconnaître que le *chancelier* Schmidt a, *en fin* de compte, défendu les valeurs de liberté de la démocratie libérale.

Une affaire allemande d'abord. Au fil des années, et pendant les dernières semaines, depuis l'enlèvement de M. Hanns-Martin Schleyer, les *citoyens* de la République fédérale se posaient des questions fondamentales quant à l'esprit des lois et à la vocation de « leur » Allemagne. Qu'ils se le soient ou non avoué, ils attendaient de l'Etat qu'en toutes circonstances il garde le dernier mot. Et la longue tradition historique qui conférait la toute-puissance au détenteur de l'autorité reprenait corps et actualité devant la terreur semée par des francs-tireurs prophètes du néant.

Devant leur tentative pour « déstabiliser » la société par la pure violence, chaque citoyen allemand était contraint de se demander comment on en était arrivé là, et de rechercher en tâtonnant des explications rationnelles là où elles n'existaient pas. A la passion pathologique des terroristes répondait une émotion générale qui hésitait encore, aussi longtemps que le drame n'était pas résolu, à déboucher sur des procès d'intentions politiques.

Les Allemands se voyaient seuls et réagissaient vivement aux critiques de l'étranger. C'est tout juste si on n'accusait pas leur ordre social d'avoir acculé ses dissidents au terrorisme et créé les conditions de la « résistance armée » destinée à le détruire. En quelques heures, les faits ont brisé ce sentiment d'isolement. Les otages innocents du Boeing-737 fascinaient le monde, et la barbarie dont ils étaient victimes interdisait de mettre sur le même plan la République fédérale, avec ses déficiences, ses lacunes, mais aussi ses vertus, et ceux qui voulaient, sans reculer devant aucune atrocité, lui imposer leur démence.

Ainsi les témoignages de solidarité internationale qui ont afflué à Bonn ont-ils pris, pour le gouvernement comme pour la population allemande, le sens d'une reconnaissance du bien-fondé d'une ligne politique que le chancelier Schmidt a su tenir en s'appuyant sur l'unanimité de toutes les formations. Il est notable qu'en l'occurrence les pays arabes, jusqu'alors portés à confondre la cause des Palestiniens et celle des terroristes allemands, aient compris à quel point cet amalgame desservait la première.

L'atmosphère ne sera plus la même à Bonn, puisque c'est par la concertation et le défi que le chancelier est venu à bout de la plus grande épreuve que la République fédérale ait connue depuis sa fondation. La preuve a été faite que les nouvelles mesures d'exception proposées par l'opposition démocrate-chrétienne étaient tout à fait superflues et que la défense d'un ordre démocratique peut s'opérer efficacement par les moyens de la démocratie.

Les pouvoirs publics ne devraient-ils pas en profiter pour dissiper le climat de « chasse aux sorcières » qui se développe depuis des mois ? La nervosité des forces de police n'est plus justifiable dès lors qu'il est démontré que le sang-froid a payé. Traquer les intellectuels parce qu'ils remplissent leur vocation de Cassandre, c'est étouffer les libertés à leur racine même.

Terrorisme et liberté

par ROBERT BADINTER

La tentation est grande et constante : « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté ». Mais Saint Just le dit précisément pour justifier la Terreur. Tel est le piège que tend le terrorisme aux hommes de liberté. Il faut bien en prendre la mesure, car il n'en est point en ce temps de plus dangereux.

S'agissant du terrorisme *noir*, celui des fascistes, des nazis, les choses sont simples et leur projet est sans détour. Abattre les libertés où elles existent, interdire leur renouveau où elles ont disparu. Dans le cas des terroristes d'extrême droite, actions et intentions coïncident : ils haïssent la liberté. Et leurs moyens sont liberticides. Au long des temps et en tous lieux, leur cri demeure le même dans son absurdité « Viva la muerte, vive la mort ».

Plus complexe — et de ce fait plus périlleuse — est la démarche du terrorisme qui déclare agir au nom de la liberté. Historiquement, le terrorisme a représenté, dans bien des combats pour la liberté, le seul *moyen d'action des opprimés*. Face à la toute-puissance apparente des oppresseurs, le terrorisme est alors le signe que la liberté n'est pas morte, que la flamme couve sous les cendres, et que des hommes, au péril de leur vie et par des sacrifices symboliques, l'assument encore. Ainsi les premiers attentats de la Résistance dans les pays occupés relèvent bien du terrorisme : soldats abattus dans le métro, édifices symboliques détruits par une bombe etc. Et, de même, pendant les combats de la décolonisation, les fronts de libération ont eu recours au terrorisme, parce qu'il exprimait à la fois la volonté de combattre et le refus d'accepter qui sont les deux composantes de tout mouvement de Résistance. Sans doute, les timorés, les défaitistes et les indifférents, qui sont légion, déplorent toujours ce qu'ils appellent les excès du terrorisme, car ils en craignent pour eux-mêmes les conséquences. Mais il demeure que le terrorisme pratiqué contre l'occupant ou le colonisateur apparaît à la masse des *occupés* ou des colonisés comme l'expression d'un combat *qui* est mené *pour eux*, et non *contre eux*.

(Lire la suite page 5.)

L'ultime échec

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Lorsque, dans la nuit du 3 avril 1968, des jeunes gens tentent de mettre le feu, au moyen d'engins rudimentaires, à deux magasins de Francfort, il peut encore s'agir, dans la grande fureur impuissante qui secoue les plus généreux des jeunes Allemands de la révolte étudiante, d'un acte symbolique. Arrêtés trois jours plus tard, Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Thorwald Proll et Horst Söhnlein assurent avoir voulu « *attirer l'attention sur le génocide au Vietnam* » et s'expliquent avec une sorte d'ingénuité : « *Nous pensions que notre action frapperait le capitalisme monopolistique, ou encore les sociétés d'assurances lésées dans leurs profits...* » Trois ans de prison : la peine pourrait s'inscrire dans le passé d'un militant appelé à se convertir à l'action légale et aux distributions de tracts. En fait, c'est le début d'une guerre civile.

Elle vient, peut-être, de s'achever. Lorsque, en juin 1972, les « *membres fondateurs* », ceux du « *noyau dur* », furent enfin arrêtés les armes à la main, Andreas Baader, Holger Meins, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin, Jan Karl Raspe avaient mené une sanglante « *guérilla urbaine* », mobilisé des milliers de policiers.

(Lire la suite page 4.)

Deux suicides avec des armes à feu

De notre correspondant

Bonn. — quelques heures après le dénouement de la prise d'otages sur l'aérodrome de Mogadiscio, plusieurs membres du groupe Baader, incarcérés à la prison de Stammhein, à Stuggart, se sont donné la mort ou ont tenté de se suicider. Mardi matin, le ministre de la justice de l'Etat de Bade-Wurtemberg a annoncé qu'Andreas Baader et sa compagne, Gudrum Ensslin, étaient morts.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 4.)

Concorde en service régulier sur New-York à partir du 22 novembre

Après la décision favorable de la Cour suprême, Air France et British Airways commencent, le mercredi 19 octobre, leurs premiers vols de reconnaissance vers New-York. Les deux compagnies européennes envisagent de commencer leur exploitation commerciale à dater du 22 novembre prochain.

De son côté, le port de New-York étudie de nouvelles normes de bruit, dont on ne sait pas encore si elles seront ou non discriminatoires à l'égard de l'appareil supersonique.

● Lire, page 38, l'article de J. de Barrin.

AU JOUR LE JOUR

Enfermements

Etrange univers clos que celui de ces pirates du ciel qui avaient si peu les pieds sur terre qu'ils étaient partis pour enfermer le monde entier dans la carlingue d'un Boeing au fuselage infini.

Etrange désert que celui d'Andreas Baader et de Gudrun Esslin, qui combattaient une société où n'existe pas la peine de mort et qui se sont eux-mêmes condamnés à la sanction capitale parce qu'ils ne supportaient plus la peine de vie.

Etranges prisons de l'âme que celles où s'enferment ces naufragés entre chien et loup, qui auraient pu être jeunes s'ils avaient eu un âge, mais qui se sont exclus du temps et des hommes en croyant jusqu'au bout qu'on pouvait s'échapper de soi-même les armes à la main.

BERNARD CHAPUIS.

UN ENTRETIEN AVEC M. PARK CHUNG HEE

« Nous refusons absolument une réunification par la violence »

déclare au « Monde » le président de la Corée du Sud

Séoul. — Ce n'est pas seulement sur le plan politique que M. Park Chung Hee, le président de la Corée du Sud, est l'antithèse de son adversaire de Pyongyang, M. Kim Il Sung, que nous avions pu interviewer il y a quatre mois (« Le Monde » daté 26-27 juin 1977). Le « Grand Leader » de la Corée du Nord, est une force de la nature. Il adore paraître en public et tout respire chez lui la satisfaction. Le chef de l'Etat sudiste est un petit homme tout sec, tout triste, dont le visage austère ne s'éclaire qu'exceptionnellement d'un mince sourire. Mais, sous ses dehors timides, on le sent aussi autoritaire et résolu que ce rival qu'il n'a jamais rencontré.

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

● *Monsieur le président, je pense que le principal de vos soucis est la réunification de la Corée. Croyez-vous qu'elle puisse être réalisée par des voies pacifiques ?*

— Même s'il faut attendre longtemps la réunification, nous refusons absolument qu'elle se fasse par la violence. Mais le régime de Corée du Nord s'obstine à vouloir employer la force armée pour mener le pays entier au communisme et il semble peu probable qu'il change un jour d'orientation. C'est pourquoi une réunification pacifique ne nous paraît pratiquement pas réalisable dans un avenir proche. Nous sommes cependant persuadés qu'à long terme elle deviendra possible. Il nous est impossible de dire quand, mais nous n'y renoncerons jamais.

» Plusieurs facteurs nous y encouragent. Avec la croissance de la puissance de la République de Corée, les communistes nord-coréens, qu'ils le veuillent ou non, se trouveront dans l'impossibilité de tenter une réunification basée sur l'emploi de la force armée. Il leur faudra inévitablement réviser leur politique de base.

● *Ne croyez-vous pas que la visite à New-York du ministre nord-coréen des affaires étrangères et l'invitation adressée aux Etats-Unis par Kim Il Sung, par l'intermédiaire des présidents Bongo et Tito, d'ouvrir des entretiens directs, signifient qu'une telle révision est déjà en cours ?*

— Ces initiatives ne modifient en rien les facteurs qui poussent les Nord-Coréens à rechercher la réunification par la force. Nous leur avons constamment proposé de reprendre le dialogue ouvert en 1972 et ils ont constamment refusé.

(Lire la suite page 7.)

UN NOUVEAU VENU AU LOUVRE

Chagall, le peintre

Après avoir visité pendant une demi-heure l'exposition Chagall en compagnie du peintre, le président de la République, accompagné de Mme Valéry Giscard d'Estaing, a quitté le Louvre, mais non sans avoir fait un détour rapide du côté des sculptures de Carpeaux.

Pendant ce temps, une foule dense et impatiente attendait qu'on lui ouvre les portes des salles du pavillon de Flore, dont Chagall est l'invité. Dès son inauguration, l'exposition se révèle un succès. Le peintre a retrouvé la faveur du public. On l'aime à nouveau. Il semble qu'aujourd'hui on éprouve le besoin de voir et revoir des tableaux concertés et vécus. Ainsi à New-York, l'exposition des dernières œuvres de Cézanne au Musée d'art moderne a attiré, dès son inauguration, des visiteurs par milliers.

Comme Cézanne, Chagall peint dans la fièvre. Mais aussi dans le plaisir, comme Matisse. C'est de sa vie qu'il parle dans ses tableaux. Il est temps d'en finir avec l'imagerie folklorique dont on affuble son œuvre. Ce qui fait sa grandeur, ce sont moins des images que la peinture même, sa force intérieure et sa charge psychique. Les soixante-deux toiles du Louvre, réparties en trois salles donnant d'un côté sur les jardins des Tuileries, de l'autre sur la Seine, montrent la place de Chagall et disent tout sur la nature de son art.

Extraordinaire élan ! Certains peintres, le grand âge venu, connaissent une jeunesse toute fraîche, qui les porte non à des créations nouvelles mais à l'approfondissement et à la méditation. Rembrandt passe du portrait mondain au songe philosophique sur le visage humain. Le Titien centenaire enrichit sa matière picturale. Matisse prend un envol séraphique avec ses papiers découpés. Même Picasso renouvelle sa peinture tout en répétant à satiété ses variations sur « le peintre et son modèle ».

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 27.)

idées

Les grilles du temps

Entretien avec Marshall McLuhan

II. — Il faudrait changer son fusil d'épaule abandonner carrément les villes par exemple...

Le monde vit, au vingtième siècle, la révolution de l'électricité et de l'électronique, de l'information et des mass media, qui fait régresser l'Occident de l'âge de l'écriture à celui de la transmission orale. Les structures de la société s'en trouvent modifiées, ainsi que les rapports de puissance entre les nations. Les concepts de l'âge précédent, appliqués par notre « establishment » et nos technocrates, n'ont plus prise sur la réalité nouvelle (« le Monde » du 18 octobre).

● *Est-ce qu'une bonne partie des observations que vous faites au cours de vos travaux ne sont pas particulières au continent américain ?*

— Non. Je fais aussi des observations sur les Européens. D'ailleurs, je n'utilise pas de concepts, je n'utilise que des perceptions. Et j'étudie les effets des phénomènes, non les phénomènes eux-mêmes. Par exemple, l'effet du tube de télévision sur la personne humaine est de démobiliser les muscles de ses yeux. C'est pourquoi l'enfant de la télévision ne peut pas lire. Il a perdu l'usage et l'entraînement des muscles nécessaires par excès de télévision. Ce n'est pas une théorie. C'est une constatation, que nous avons pu vérifier et démontrer.

» J'ai constaté aussi qu'alors que Gutenberg et l'imprimerie ont transformé tout le monde en lecteur, la photocopie a transformé chacun en éditeur. Et la photocopie a provoqué toutes sortes d'effets décentralisés, en particulier la civilisation des « meetings ». Les preneurs de décisions travaillent maintenant en groupes sur des données fournies par l'électronique. Les cadres ne prennent plus de décisions, ils formulent tout au plus des recommandations en plusieurs exemplaires.

» Notre monde de pollution est basé totalement sur le phénomène : trop de tout. L'environnement ressort de la partie droite du cerveau. Le chasseur primitif était très concerné par la nature. C'est en protégeant la vie qu'il la retrouvait l'année suivante. Le capitalisme ne s'intéresse qu'à la production de ses produits, au point qu'il est capable d'aller jusqu'à détruire son propre environnement. De même, le manque d'emplois est provoqué par le fait que les emplois existants appartiennent presque tous à la culture occidentale du quantitatif. Mais la nature du travail est sur le point de changer. La plupart des gens vont désormais à leur bureau principalement pour lire. L'information est devenue leur ouvrage. L'apprentissage et le recyclage sont devenus l'objet principal de leur travail. La nécessité de rester à jour dans sa discipline, d'enregistrer et de classer les informations qui arrivent de partout, font que le travail est devenu une activité d'éducation permanente.

● *Et qu'est-ce qui, là-dedans, provoque le chômage ?*

— Les petits emplois parcellaires simples sont en train de disparaître. Les neuf dixièmes des travaux, auparavant, reposaient sur des structures fixes et consistaient dans un phénomène de répétition.

● *Que pensez-vous de l'idée avancée par le président Nixon, et qui est maintenant reprise par le président Carter, de donner à chacun un salaire minimum de base, qu'il travaille ou qu'il ne travaille pas ?*

— C'est ce que nous avons, en fait, plus ou moins, avec toutes les formes d'assistance, d'assurances, d'allocations.

● *Et qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir ?*

— Cela signifie qu'il y a une horrible confusion, parce qu'on essaye de maintenir à flots le monde traditionnel du logique et du quantitatif par des moyens artificiels. C'est une opération très intellectuelle. On abandonne les officiers de navigation (les dirigeants d'entreprises) pour sauver le bateau... Je pense que cela ne peut être que temporaire. L'information électrique a rendu ce monde obsolescent, et l'on ne reviendra pas en arrière. Le travail à base de *hardware*, manuel et physique, est progressivement supplanté par l'information, qui est un nouveau type d'activité.

Une vraie révolution mondiale

● *Ne pensez-vous pas que les gens vont s'y habituer et que ces difficultés sont passagères ?*

— Cette technologie n'a jamais existé dans le monde auparavant. Le *software*, ce nouveau type de travail, va devoir se mettre au point.

● *Mais va-t-il fournir suffisamment d'emplois pour tout le monde ?*

— Oui. Parce que dans l'immédiat ce que les gens vont devoir faire, c'est apprendre, apprendre, et encore apprendre. Il faut apprendre plusieurs langues, différentes disciplines, et travailler beaucoup.

● *Mais à partir du moment où les jeunes ne désirent plus tellement apprendre et travailler, et s'ils affirment s'accommoder d'une relative pauvreté ?...*

— L'abus des *mass media* électriques et électroniques, télévision, cinéma, radio, juke-boxes, etc., les a rendus très lymphatiques. L'un des effets de l'engourdissement des muscles des yeux est que la faculté de concentration se raccourcit. Le jeune moderne a assez peu d'objectifs personnels à terme. Il veut ce dont il a envie tout de suite. C'est pourquoi l'usage de la drogue s'est répandu dans la jeunesse. La drogue est un moyen d'obtenir des avantages ressortissants de l'hémisphère gauche du cerveau, celui de la quantité et de la logique, par des moyens relevant de la partie droite, irrationnelle. C'est un moyen de croire qu'on obtient ce qu'on veut et que les difficultés vont s'aplanir toutes seules. C'est désolant parce que c'est une illusion complète. En fait, les jeunes n'arrivent pas à s'arracher au monde occidental passé, mais en même temps le leur est différent, et leur permet difficilement d'accéder à la solution des problèmes qui se posent à eux.

● *Tout cela est peu engageant...*

— C'est très grave. C'est une vraie révolution mondiale.

● *Les évolutions que vous décrivez sont le produit du progrès technique, mais ce sont aussi les effets de ce que J. K. Galbraith a appelé la société d'abondance. Pensez-vous que notre société puisse se maintenir dans l'abondance à l'heure de la crise économique et sociale et du chômage ?*

— D'abord Galbraith est à cent pour cent un homme qui raisonne avec l'hémisphère gauche de son cerveau. Il ne comprend rien de tout cela, qui est plus fin. C'est un économiste à l'ancienne mode, newtonien, toujours à la recherche d'équilibres quantitatifs. Pour lui, si vous mettez assez d'argent ici et assez de produits là, vous obtenez l'équilibre de la balance commerciale. Vous contrôlez les prix et vous supprimez l'inflation, etc.

● *Il est tout de même nécessaire de savoir si l'on a assez pour se nourrir, se vêtir, se loger... C'est un luxe de pouvoir ne pas compter...*

— Les années 1920 sont passées et ne reviendront pas. La misère d'aujourd'hui n'est pas l'affaire d'une simple crise de conjoncture. Elle subsistera tant que le problème n'aura pas été attaqué dans son ensemble de la bonne manière. Toutes les tentatives pour contrôler l'inflation et le chômage sont actuellement des tentatives quantitatives dépassées qui ressortissent du cerveau gauche des dirigeants alors que ce sont les cerveaux droits, acoustiques et irrationnels qui orientent au fond la société.

» Pour bien faire, il faudrait être net, changer son fusil d'épaule. Sortir des villes, par exemple, les abandonner carrément, les laisser là. Ce serait la vraie forme de décentralisation. Il ne faut pas croire qu'il est encore possible de faire fonctionner toute cette infrastructure centralisée avec des techniques de fragmentation et de répétition, et avec chaque personne travaillant un nombre déterminé d'heures par jour. C'est tout à fait une illusion du cerveau de nos technocrates. Leurs techniques ne sont bonnes qu'autant qu'ils fonctionnent dans un univers qui leur correspond. Malheureusement l'univers occidental a changé, avec l'électronique et l'information...

● *Peut-on encore créer des richesses dans un monde de cette sorte ? Il faut bien produire...*

— L'impératif du monde qui s'éveille est la qualité. Donc, le bon pain, le bon vin, pas trop, mais bon. C'est le rêve d'un côté. De l'autre, on recherche encore la quantité, quelle que soit la qualité. C'est l'univers des supermarchés. Complètement dépassé dans le futur. Les supermarchés sont même en train de toucher la France, alors que personne n'aurait jamais pu supposer que ce pays de la bonne chère puisse l'accepter. C'est un fait.

● *Y aura-t-il une réaction ? Même aux Etats-Unis ?*

— Non, pas une réaction. Ils meurent tout simplement...

● *Les supermarchés ou les consommateurs ?*

— Les supermarchés, bien sûr. Parce que ce qui arrive finalement, à l'horreur des dirigeants de ces compagnies, c'est que les gens, au lieu d'acheter leurs provisions pour cuisiner chez eux, commencent à sortir couramment de chez eux pour prendre leurs repas. Cela n'est jamais arrivé auparavant dans l'histoire des Etats-Unis. La télévision a apporté le monde extérieur à l'intérieur de la maison, alors, pour se retrouver seuls, ou entre amis, les Américains sortent de chez eux. C'est ainsi qu'ils deviennent de bonne compagnie à l'extérieur de chez eux pour la première fois de leur histoire. Jusqu'à présent, ils invitaient toujours chez eux pour être civils. L'hospitalité à la maison leur est naturelle. C'est une manifestation tribale de la société américaine. Il faut passer la limite de la porte pour être un ami. Le jour où la guerre du Vietnam est entrée dans les foyers, elle a été perdue. L'Américain n'accepte pas la violence à l'intérieur : tout doit y être calme et paisible, et ils se battent comme des lions à l'extérieur...

● *Les Américains vont donc se calmer maintenant à l'extérieur ?...*

— Oui. C'est l'irrationnel et la qualité de la vie qui prennent le dessus. Ainsi, nous perdons nos idéaux et nos motivations traditionnelles. On perd le goût de courir après des jobs plus importants et des salaires plus élevés. On perd le pouvoir. L'Orient et l'Asie vont dans l'autre sens...

En Europe, l'idéologie est un art martial

● *Ne pensez-vous pas que les jeunes réagissent, face à cette évolution ? On a publié récemment des statistiques d'enquêtes prouvant que les adolescents lisent à nouveau plus et des classiques.*

— Où donc ? En Amérique du Nord ?

● *Non, plutôt en Europe.*

— C'est possible, mais en tout cas sûrement pas aux Etats-Unis ou au Canada. Et j'ai bien l'impression qu'en Europe, c'est une manifestation de nostalgie, comme les blue-jeans sont simplement les costumes de travail de leurs grands-pères.

● *Qu'est-ce qui change actuellement chez la jeunesse, parmi vos étudiants ?*

— Eh bien ! justement, ils ne lisent plus aucun livre. Même les étudiants des années universitaires supérieures considèrent que deux livres par an, c'est un maximum pour passer un diplôme dans une discipline.

● *Alors comment apprennent-ils ?*

— Simplement par les notes qu'ils prennent en cours.

● *Ils y vont ?*

— Oh oui. Très passivement d'ailleurs.

● *Le rôle du professeur en sort restauré ?*

— Je ne pense pas que ce rôle ait jamais décliné en Amérique. En Europe certainement.

● *N'y a-t-il pas maintenant aux Etats-Unis un mouvement « anti-idéologie » parmi les jeunes ?*

— D'abord l'idéologie n'a jamais existé aux Etats-Unis. A part l'*american way of life*, qui n'est pas une idéologie, mais une sensibilité...

● *Mais l'idéologie gagnait l'Amérique ces dernières années...*

— En fait, ce que vous appelez l'idéologie, c'est le marxisme. En Europe, l'idéologie est un art martial. C'est un jeu. J'ai rencontré récemment, au cours d'un colloque à Venise, un éminent professeur marxiste de Bologne qui me disait « *l'idéologie, c'est tout notre espoir* ». Il sait très bien que le monde est ainsi fait, que rien ne peut changer. La culture de l'hémisphère gauche du cerveau, quantitative, rationnelle et intellectuelle, domine. L'idéologie apparaît de l'autre côté, pour permettre de se distraire et de jouer ensemble. Les Européens, tout particulièrement les Français, aiment jouer avec les idéologies. Les Américains les prennent au sérieux. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils n'en ont pas. Avoir une idéologie serait aller à l'encontre de l'*american way of life*.

» En Amérique l'idéologie, c'est bon pour les oisifs. On sait très bien que rien ne changera en Europe si les partis communistes accèdent au pouvoir, sauf bien entendu si les Russes arrivent. Mais alors ce serait une question différente. Ce ne serait pas le communisme, mais l'invasion et la prise du pouvoir extérieures. Alors qu'en France et en Italie, l'idéologie est un jeu et une esthétique, en Union soviétique il n'y a pas d'idéologie, il y a une religion d'Etat avec laquelle on ne badine pas. De ce point de vue, le culte de l'idéologie est une erreur. C'est seulement une façon de dépenser de l'énergie, une manière de se maintenir occupé. Les gens émotionnellement oisifs se rabattent là-dessus. Le sexe et l'idéologie, c'est la même chose : surtout utile pour ceux qui n'ont rien d'autre à faire.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

FIN

Le point de vue de...

JACQUES BASSOT

Le droit à la maitrise du travail

M. Jacques Bassot est vice-président du Comité Hyacinthe-Dubreuil (Equipes autonomes d'entreprise).

L'ENTREPRISE est et demeure avant tout un lieu de travail. Elle a pour but de produire des articles ou des services utiles à ses clients. Alors primauté de l'économique ? En un sens, oui certes. Mais l'économie libérale est vite parvenue à une impasse : l'exploitation du travailleur pour produire au plus bas prix. Au début de ce siècle deux courants ont redressé la situation, le syndicalisme et l' « esprit social ».

Qu'était, il y a cinquante ans, un « *patron social* » ? Celui qui, sans négliger la compétition économique, s'efforçait de mettre en œuvre avec cœur les dispositifs légaux de protection des hommes salariés de son entreprise. Et l'on doit reconnaître que ces deux forces conjuguées, lutte syndicale et prise de conscience patronale, ont fait, à ce jour, pour le travailleur un état de vie radicalement meilleur que ce qu'il était au dix-neuvième siècle.

Pendant le même temps, et sans grand écho, les encycliques de 1891 et de 1931 avaient mis en œuvre le principe même du salariat et demandé que soit « *tempéré le contrat de louage par des éléments empruntés au contrat de société* ».

Nous approchons du vingt et unième siècle et qu'est-il advenu de cette recommandation et qu'est-ce qu'aujourd'hui que la primauté de l'humain ? Un petit nombre de patrons ont retiré de la leçon des encycliques, et de ce qu'on avait continué d'appeler la doctrine sociale de l'Eglise, qu'il fallait associer les travailleurs aux bénéfices de l'entreprise. Quelques-uns ont même pensé qu'il fallait rendre progressivement les travailleurs copropriétaires des entreprises en partageant équitablement la part de la plus-value réinvestie par autofinancement grâce à la création d'actions nouvelles réparties collectivement, puis individuellement à tous les membres de l'entreprise. La notion de l'entreprise communauté d'associés, les uns apportant le capital, d'autres les capacités de direction et le grand nombre leurs bras ou leurs cerveaux, s'est répandue, en théorie tout au moins.

Par ailleurs un ouvrier, syndicaliste, sociologue, écrivain, Hyacinthe Dubreuil, disait, il y a trente ans, que le salariat était une séquelle de l'esclavage et y situait la racine de cette aliénation dénoncée par les marxistes. De nos jours on lit couramment des propos tels que les suivants : « *La civilisation a augmenté le niveau de vie matériel en diminuant le bonheur par manque de nutrition psychique* (1). » Ou bien : « *Ce qui est revendiqué, c'est le droit à la différence, c'est-à-dire d'être soi-même, d'affirmer son identité et sa singularité..., c'est l'épanouissement individuel de tous les membres de la société.* » Ou encore : « *L'égalité des citoyens est un équilibre instable nécessitant une correction à tous les moments de l'histoire* (2). »

Primauté de l'humain ? L'entreprise au service de l'homme, du consommateur, bien sûr, fonction économique. Mais aussi du producteur, fonction sociale. La participation, mot qui eut son heure de célébrité, répond partiellement à cette orientation heureuse. Etre citoyen à part entière, à l'usine et au bureau comme dans la cité, conditionne la foi en une démocratie vivante.

Le droit au travail a été une conquête de la lutte syndicale et de l'esprit social. Il s'agit maintenant d'un nouveau droit à plus d'égalité et plus de bonheur, celui de la maîtrise du travail. On pourrait aussi l'intituler droit à l'autonomie. Qu'est-ce à dire, droit à l'indépendance ? Non, ce terme n'a pas de sens. Il s'agit du droit à la liberté, liberté circonscrite à son domaine, mais totale. Liberté de la personne dans le groupe, liberté du groupe dans l'ensemble plus vaste, atelier, usine, etc. Ce droit a comme ressort une responsabilité consciente et une ouverture à la confiance.

∴

Tout homme arrivant à l'entreprise y entre « en entier » avec sa capacité physique, sa capacité intellectuelle et la capacité de son cœur. Il attend de l'entreprise qu'elle mette en œuvre toutes les réserves qu'il lui apporte, faute de quoi il subira une mutilation douloureuse, génératrice de réactions hostiles. L'entreprise moderne ne réussira plus qu'en lui donnant l'autonomie nécessaire à l'ouverture de sa personnalité.

Comment, donc, assurer la permanence indispensable de la fonction patronale ? Il paraît primordial de percevoir cette exigence légitime du contemporain (ouvert à tous les problèmes mondiaux par les médias) qui refuse cette mutilation de robot salarié. Comment le patron de demain peut-il espérer satisfaire une semblable exigence ?

Plusieurs chefs d'entreprise semblent y être parvenus en modelant différemment l'articulation de leur établissement par des « *contrats de pouvoirs* » entre équipes et directions. Les résultats acquis témoignent d'un engagement libre et volontaire de prendre en charge des responsabilités. Un climat de confiance réciproque s'instaure progressivement.

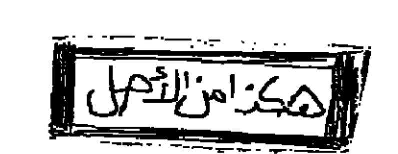
La cellule homogène de production, le groupe de base, est dorénavant à même de se placer sur un plan contractuel avec la direction du fait de la révolution comptable électronique. L'ordinateur peut, comme toutes les inventions techniques, servir au bien ou au mal. En l'occurrence il permet de tenir sans peine un budget permanent prévisionnel et réel pour chaque groupe.

La pratique déjà acquise dans quelques usines, de grande et de petite dimension, implique le libre accord du groupe sur la tâche acceptée, son programme et son coût. L'information et la formation économiques se multiplient et s'enrichissent sans cesse.

Ainsi se trace, peu à peu, sous nos yeux, un nouveau dessin de l'organisation industrielle où l'entreprise apparaît moins comme une pyramide que comme un réseau de « *décideurs* ». La meilleure organisation sera celle qui affectera à chaque type de décision le décideur le plus compétent. On entre dans ce modèle par la délégation, la décentralisation et la concertation. Cette voie débouche sur l'équipe autonome d'entreprise (3).

Des tensions et des oppositions entre le présent et le futur, entre la consommation et l'investissement n'en subsisteront pas moins toujours aussi vivaces et utiles. La vie syndicale n'en sera que plus nécessaire et plus féconde. Mais au sein de l'entreprise organiquement articulée en mini-sociétés mutuellement associées et fédérées se développeront en chacun de ses membres une connaissance et une maîtrise des données mouvantes de la vie économique. Une prise de conscience des éléments multiples de la destinée de l'entreprise naîtra en chacun, et l'autorité arbitrale indispensable du chef en sera d'autant plus considérée et consolidée, et la prospérité croissante.

(1) Raymond Ruyer, *les Cent Prochains Siècles*, Fayard, page 246.
(2) Déclarations récentes de MM. Soisson et Chirac.
(3) L'association Equipes autonomes d'entreprise, Comité Hyacinthe-Dubreuil, 82, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris, dispose d'une documentation.



Le Monde

étranger

L'ÉPILOGUE DU DÉTOURNEMENT DU BOEING DE LA LUFTHANSA

Une réprobation générale des prises d'otages, la solidarité des Occidentaux avec l'Allemagne fédérale, des appels à la fermeté et à une action internationale : telles sont les réactions qu'ont suscitées dans le monde le détournement du Boeing de la Lufthansa et son épilogue.

● EN FRANCE, le porte-parole de l'Elysée, citant une conversation téléphonique de M. Giscard d'Estaing avec M. Schmidt, dimanche, a indiqué que « la France demeurait aux côtés du gouvernement fédéral allemand dans cette épreuve ».

Parlant lundi à Lyon, M. Barre, après avoir exprimé sa sympathie au gouvernement de Bonn et au peuple allemand, a déclaré : « C'est la démocratie qui est menacée (...). Je crois que, lorsqu'il s'agit de défendre la démocratie, il faut la plus grande fermeté. On se ressent toujours de certaines complaisances ou de certaines faiblesses, le passé l'a montré. » Sans porter « aucun jugement » sur l'attitude du gouvernement de la R.F.A., le premier ministre avait alors déclaré que « ce qu'il décidera sera compris » et aura « le soutien du gouvernement français ».

MM. F. Mitterrand et R. Pontillon (chargé des relations internationales au parti socialiste), ont adressé à M. Brandt, président du S.P.D., un télégramme le priant de transmettre *au chancelier l'expression de leur « compréhension » et de leur « solidarité ».*

● EN GRANDE-BRETAGNE, le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, a déclaré que la fin du terrorisme « exige une détermination *absolue de la communauté* internationale ». Le « Daily Express » (conservateur) écrit : « Ce sont les faiblesses du passé devant ce genre de chantage qui ont conduit à la crise actuelle. »

● A LUXEMBOURG, M. Simonet (Belgique), qui présidait lundi 17 octobre le Conseil de la Communauté, a assuré au nom des Neuf M. Schmidt de la « solidarité » de ses collègues « devant le défi de *criminels* internationaux ». Les Neuf, a-t-il dit, sont « unanimes pour condamner toute forme de terrorisme et de prise d'otages » et pour manifester leur « consternation devant de tels actes de violence qui portent atteinte au respect élémentaire dû à la vie humaine ». M. Jenkins, président de la Commission, a envoyé à M. Schmidt un télégramme exprimant les mêmes idées.

● AUX ETATS-UNIS, le président Carter a été, semble-t-il, le premier à féliciter M. Schmidt par téléphone, dans la nuit de lundi à mardi, pour le « courage de sa décision ». Il a félicité aussi les membres du commando, et *le gouvernement somalien pour sa coopération.* « Le président estime que l'Allemagne de l'Ouest a frappé un grand coup en faveur de tous ceux qui, comme nous, sont vulnérables à ce genre de terrorisme. »

● AU JAPON, tout en félicitant le gouvernement de Bonn, le premier ministre, M. Fukuda, a déclaré que son pays n'était pas en mesure de lancer une opération du type de celle réussie à Mogadiscio. L'envoi de forces de défense japonaise à l'étranger étant interdit par la Constitution.

● EN ISRAEL, la satisfaction est très vive. Le sentiment général est qu'après plusieurs amères expériences les gouvernements d'Occident se rendent compte que céder au terrorisme ne fait que l'encourager et met en danger l'ordre international.

● EN EGYPTE, le ministre de l'information a violemment condamné les prises d'otages et proclamé le soutien de son gouvernement à M. Schmidt.

● EN U.R.S.S., l'agence Tass, dans une dépêche datée de Bonn décrivant l'« angoisse » en Allemagne fédérale, désignait lundi les preneurs d'otages comme « une bande de terroristes ».

● A L'ONU, M. Waldheim, a annoncé un porte-parole du secrétaire général, recommande que la « plus haute priorité » soit donnée à l'examen par l'assemblée générale du projet de traité contre la prise d'otages. La question est inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée *sur l'initiative de la R.F.A.*

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

Le dénouement

LUNDI 17 OCTOBRE

7 h. 53 : un nouvel ultimatum est fixé par le commando pour 14 heures (G.M.T.).

9 h. 25 : les autorités somaliennes donnent l'ordre à l'équipage du Boeing de décoller immédiatement, après avoir refait le plein de carburant.

11 h. 28 : les émirats du golfe Persique décident d'interdire désormais leur territoire et leurs aérodromes à tout avion détourné.

11 h. 50 : l'agence Reuter annonce qu'Israël lance un appel à la coopération internationale contre *le terrorisme politique.*

11 h. 53 : l'arrivée de M. Wischnewski est annoncée à Mogadiscio.

12 h. 14 : convocation d'un conseil des ministres extraordinaire à Bonn.

13 h. 30 : la Lufthansa indique que le copilote pourrait diriger l'avion seul « dans des conditions normales ».

13 h. 33 : M. Wischnewski s'installe à la tour de contrôle de l'aéroport de Mogadiscio.

15 heures : le deuxième ultimatum fixé par les terroristes arrive à échéance sans qu'ils mettent leur menace à exécution. Un nouveau délai d'une demi-heure est accordé.

15 h. 5 : des parents des otages manifestent devant la chancellerie à Bonn ; ils y sont aussitôt reçus.

15 h. 30 : le troisième ultimatum expire sans qu'un fait nouveau se soit produit.

15 h. 45 : un porte-parole de la C.D.U. (chrétiens-démocrates) exprime la solidarité de son parti avec l'action du gouvernement de M. Schmidt.

16 h. 11 : le chef de l'Etat somalien, M. Siaad Barre, s'entretient avec M. Wischnewski.

17 h. 6 : l'association des pilotes ouest-allemands lance un appel au gouvernement somalien pour qu'il s'oppose au départ de l'avion avec un seul pilote à bord.

17 h. 22 : il est confirmé que l'ultimatum du commando est repoussé à *1 h. 30 mardi (heure de Paris).*

18 h. 39 : la famille de M. Schleyer s'adresse aux ravisseurs de l'industriel en indiquant qu'elle souhaite négocier directement avec eux et satisfaire leurs exigences « dans la mesure de ses moyens ».

19 h. 55 : le pape Paul VI offre aux pirates de l'air de prendre la place des otages.

20 h. 10 : la télévision israélienne déclare que le dénouement approche à Mogadiscio et qu'un commando anti-terroriste ouest-allemand vient de prendre place sur l'aérodrome.

20 h. 50 : un évêque vénézuélien demande que le synode tout entier se propose pour remplacer les *otages du Boeing.*

23 h. 20 : on confirme officiellement à Bonn la mort du pilote.

MARDI 18 OCTOBRE

0 heure : début du compte à rebours pour les soixante membres du commando anti-terroriste, qui sont arrivés de R.F.A. à Mogadiscio à la tombée de la nuit, comme l'avait indiqué la télévision israélienne.

0 h. 5 : une porte de l'appareil est arrachée par l'explosion d'un pain de plastic.

0 h. 6 : plusieurs coups de feu sont tirés.

0 h. 7 : les premiers passagers débarquent.

0 h. 8 : Nouveaux coups de feu isolés. Trois des pirates sont tués ; le quatrième — une jeune femme — est fait prisonnier.

0 h. 11 : tous les passagers sont sortis indemnes de l'avion.

0 h. 17 : M. Wischnewski appelle le chancelier Schmidt pour lui indiquer que l'opération est terminée et réussie.

Le chancelier Schmidt s'est appuyé sur l'unanimité des Allemands de l'Ouest

De notre correspondant

Bonn. — Il était minuit douze lorsque le chancelier Schmidt se vit appeler au téléphone. A l'autre bout du fil se trouvait son homme de *confiance,* M. Wischnewski, ministre d'Etat. Le dialogue fut bref : « J'écoute », dit le chancelier. « Le travail est terminé », répondit son interlocuteur. La ligne était *très mauvaise et la* conversation en resta là.

Ainsi prit fin le principal chapitre du drame que la République fédérale était en train de vivre. En *même temps, il est devenu* parfaitement clair que, depuis le début de toute cette affaire, les autorités de Bonn ont constamment compté sur un recours à la force pour libérer les otages. Comme l'a souligné cette nuit M. Klaus Bölling, secrétaire d'Etat, en expliquant l'attitude du gouvernement, celui-ci n'avait qu'« *un choix apparent* ». Selon lui, la libération des onze membres de la bande à Baader ne pouvait absolument pas être envisagée, car elle aurait conduit à un renforcement du terrorisme. L'exemple de Berlin en fournissait *la preuve : aussitôt relâchés, les* cinq membres de la bande qui avaient enlevé le député Peter Lorenz, le 27 février 1975, ont repris leur activité criminelle.

Aujourd'hui, on ne cache plus *que le représentant du chancelier.* M. Wischnewski, qui en principe devait négocier avec les ravisseurs de l'avion, était déjà accompagné par de tout autres spécialistes.

Dans le Boeing-707 qui a suivi les terroristes sur leur route à travers le Proche-Orient jusqu'à Mogadiscio se trouvait le chef de la section anti-terroristes du B.K.A. (bureau criminel fédéral), M. Gerd Böden, accompagné par plusieurs membres de ses services. Aux côtés de M. Wischnewski, se trouvait également M. Ulrich Wegener, qui commande le « groupe G 9 », c'est-à-dire l'unité anti-terroristes du service de protection des frontières.

Il souligne que chaque démarche a été décidée *« en commun »* par les membres du grand état-*major de crise. En* dépit des controverses partisanes qui se sont développées durant ces dernières semaines, il reste donc que *« l'union sacrée »* a prévalu au sommet de la vie politique ouest-allemande.

Cette solidarité dans l'épreuve s'est manifestée aussi sur le plan international. Jamais jusqu'ici les gouvernements les plus divers n'avaient coopéré d'une telle façon pour rendre la tâche des pirates aériens plus difficile.

En fait, la Somalie était bien l'un des derniers pays dont on attendait qu'il fasse preuve de tant de compréhension. D'autres, *depuis la Grèce* jusqu'à l'Arabie Saoudite, ont dû autoriser le survol de leur territoire par l'appareil qui transportait les commandos ouest-allemands. Enfin, les contacts pris à ce propos avec le président Carter, M. Giscard d'Estaing et plusieurs autres gouvernements n'étaient pas aussi dépourvus de signification qu'on *aurait pu le croire. Il* s'agissait pour Bonn d'obtenir, somme toute, une *« bénédiction internationale »* pour une opération de force dont personne ne pouvait être certain qu'elle réussirait.

Aussi exprime-t-on dès maintenant l'espoir que, après cette heureuse expérience de coopération, l'ONU s'attaquera enfin avec plus de détermination à la mise hors la loi du terrorisme. Si la distinction entre « patriotes » et « terroristes » n'a guère de chances d'être éliminée, on croit néanmoins, ici, que la proposition allemande condamnant de façon spécifique la prise d'otages pourrait être acceptée maintenant par l'Organisation internationale.

JEAN WETZ.

Un regain de confiance

Un facteur important dans cette opération est que le gouvernement somalien a donné son consentement à l'action des commandos ouest-allemands. Il s'agit là d'un succès diplomatique pour M. Wischnewski. Celui auquel on donne le sobriquet de « *Ben Wisch* » est non seulement un spécialiste des missions délicates, il dispose aussi des meilleures relations personnelles dans les pays arabes et au sein du tiers-monde.

A Bonn, on ne ménage pas les remerciements aux autorités de *Mogadiscio. Dans son télégramme* au président somalien, le chancelier Schmidt assuré que les Allemands « *n'oublieront jamais* » cette coopération qui a été indispensable au succès de toute l'entreprise de sauvetage. Ce mardi matin, le cabinet fédéral devait se réunir, tandis que des réceptions étaient déjà préparées à l'aéroport de Bonn-Cologne, comme à celui de Francfort. Sur le premier, on attendait, vers 14 heures, l'appareil transportant M. Wischnewski et les chefs de commando.

Après avoir été accueillis par le ministre de l'intérieur, ils devaient se rendre directement à la chancellerie pour y recevoir les remerciements de M. Schmidt. Quant aux quatre-vingt-six passagers de la Lufthansa qui viennent d'être libérés, ils sont attendus en principe vers 15 ou 16 heures à Francfort. C'était là leur destination lorsqu'ils ont été enlevés par les terroristes.

L'opération de Mogadiscio comporte quelques conséquences politiques. Tout d'abord, le succès remporté par les commandos contribue à dissiper, pour une très large part, le sentiment que l'Etat serait absolument désarmé en face des terroristes. Certes, si les quatre-vingt-six otages de l'avion retrouvent leur liberté, on n'a toujours aucune nouvelle de M. Schleyer. Le porte-parole du gouvernement de Bonn a d'ailleurs lancé un appel aux ravisseurs du patron des patrons. « *Comprenez maintenant,* dit-il, *que la voie du terrorisme est celle de l'autodestruction...* » Cela n'empêche que, dès maintenant, la rage froide qui s'emparait, ces jours-ci de bien des gens est remplacée par un sentiment de satisfaction et un regain de confiance dans les dirigeants du pays. Le chancelier Schmidt ne sera pas le dernier à en tirer bénéfice.

Par l'intermédiaire du porte-parole gouvernemental, le grand état-major de crise a, dès la fin de l'opération, défini son attitude dans cette affaire.

Solidarité dans l'épreuve

Cet état-major réunit le gouvernement, les chefs des quatre partis et les premiers ministres des Länder où sont emprisonnés les terroristes dont la libération est exigée par les ravisseurs de M. Schleyer. Les membres de l'état-major ont fait écho aux juges du tribunal constitutionnel de Karlsruhe. Ceux-ci avaient rejeté, *samedi dernier,* une requête d'un fils de M. Schleyer qui voulait contraindre le gouvernement à accepter les conditions posées par les ravisseurs. Le grand état-major a estimé à son tour *que le meilleur moyen de protéger* un seul homme consistait à protéger l'ensemble des citoyens.

Dans les milieux officiels, on

PORTRAIT

Au cœur de l'opération

M. Hans-Jurgen Wischnewski

Même s'il a fait de son mieux pour rester dans l'ombre, M. Hans Jürgen Wischnewski a joué un rôle essentiel dans la mise au point de l'opération de Mogadiscio. Depuis l'enlèvement de M. Schleyer, le ministre d'Etat à la chancellerie s'est d'ailleurs trouvé au centre de tous les préparatifs en vue de combattre les terroristes.

Agé de cinquante-six ans, M. Wischnewski, corpulent de taille, est en réalité un personnage extrêmement vif et mobile. Cette agilité, il l'a manifestée aussi dans le domaine intellectuel. Membre depuis longtemps du parti social-démocrate, il n'appartient pas au groupe des théoriciens. La politique a toujours été pour lui une question de pragmatisme, ce qui lui vaut bien entendu d'être classé à droite au sein du S.P.D.

Elu député en 1957, ce fils d'un mineur originaire de la Prusse orientale était, dix ans plus tard, ministre de la coopération. C'est alors qu'il a tissé des liens nombreux et cordiaux avec les dirigeants du tiers-monde. Le nombre des amis personnels qu'il compte dans les pays arabes, notamment, lui a valu le sobriquet de « Ben Wisch ».

Après un passage de plusieurs années à la direction du S.P.D., il préféra « reprendre sa liberté ».

Alors qu'il aurait pu briguer un portefeuille important au sein du cabinet, il accepta, par fidélité personnelle à son vieil ami Helmut Schmidt, de prendre le poste beaucoup moins prestigieux de ministre d'Etat à la chancellerie.

Depuis lors, M. Wischnewski est apparu de plus en plus comme l'homme de confiance du chancelier, celui auquel M. Schmidt confie les tâches les plus périlleuses. C'est lui qui, d'un bout à l'autre, a coordonné les délibérations du petit et du grand état-major de crise. C'est lui qui a sondé les gouvernements étrangers en voyageant d'Alger à Hanoï. C'est lui, enfin, qui, sous le couvert de son activité diplomatique, et sans faire de bruit, a préparé le terrain au commando du groupe G 9, dont le succès réconforte aujourd'hui les citoyens de la République fédérale. — J. W.

LE RÉCIT DES OTAGES

« On a entendu quelqu'un crier « Couchez-vous ! » cinq minutes plus tard nous sortions de l'appareil »

Mogadiscio (*A.F.P.*). — « *Pour moi, cela a été comme une deuxième naissance.* » Cette déclaration de l'un des otages du Boeing de la Lufthansa, quelques minutes après sa libération, résume le sentiment de la plupart des passagers de l'appareil.

Depuis bientôt vingt heures l'avion est immobilisé sur l'aéroport de la capitale somalienne. Soudain plusieurs claquements sourds retentissent. Ils sont suivis d'une trentaine de coups de feu et d'éclairs lumineux.

Cinq minutes plus tard, une dizaine d'ambulances démarrent en trombe et se dirigent vers le Landshut situé à environ *500 mètres de distance, de l'autre* côté de la piste d'envol. Cent dix heures d'angoisse et d'attente viennent de prendre fin pour les otages des quatre pirates de l'air.

Dix minutes plus tard, les premiers blessés, une dizaine au total, arrivent dans l'une des salles de la petite aérogare, transformée en hôpital de secours. Des couvertures ont été étendues sur le sol, des perfusions, des caisses de médicaments et du matériel de premier secours mis à la disposition des médecins et du personnel médical italien et somalien. Dès son arrivée, chaque blessé, souvent plus commotionné que véritablement touché, est pris en charge par une équipe.

Les retrouvailles

Soudain, la salle retentit de gémissements aigus. Grièvement blessée, une jeune *femme* est transportée sur un bracard. C'est l'une des pirates. Cheveux longs châtain foncé, elle est vêtue d'un pantalon noir et d'un « T. shirt » à l'effigie de Che Guevara, rouge et vert. Ses vêtements sont maculés de sang. Jusqu'à son évacuation de la salle pour l'hôpital, et malgré ses blessures, elle a la force de faire avec les deux doigts de la main droite le « V » de la victoire.

Un peu plus loin, sur un autre brancard, gît, perdant abondamment son sang, gesticulant, livide, les yeux révulsés, le chef des pirates, blessé à mort. Il mourra quelques heures plus tard à l'hôpital. Le reste des passagers arrive alors à bord de deux cars bleus. Ce sont des scènes de retrouvailles. Un père, les yeux rougis par la fatigue et tenant son petit garçon de quatre ans, *étreint sa jeune femme.* Deux vieilles dames s'embrassent, tandis que, épuisé, un septuagénaire s'affaisse sur une banquette, à proximité d'une jeune fille blonde, sur l'épaule de laquelle un enfant appuie sa tête. L'une des hôtesses, blessée à la jambe, retrouve son fiancé, copilote à la compagnie. Il était volontaire et a fait le voyage à bord de l'appareil de M. Wischnewski.

Nombre d'otages ont la mine défaite, les cheveux en broussaille ; certains, pieds nus, ont perdu leurs chaussures, d'autres leur chemise, mais tous s'efforcent d'esquisser un sourire.

Après une distribution de rafraîchissements et de nourriture, les langues se sont peu à peu déliées. Un jeune Allemand travaillant en Algérie, et qui se rendait à Francfort, a raconté que le chef des pirates a abattu à bout portant, d'une balle dans la tête, le commandant de bord, après l'avoir fait agenouiller dans le couloir central.

Selon lui, le chef des pirates était cruel et pervers. Il insultait les passagers et les accusait d'être des juifs, a-t-il dit. Les trois autres étaient plus aimables. Tous étaient armés de pistolets et portaient des grenade autour de la ceinture. Le moment le plus éprouvant a été, selon ce passager, celui qui a précédé l'expiration de l'ultimatum du lundi 17 octobre, à 15 heures (heure de Paris). Les pirates ont ordonné aux hommes de mettre les mains dans leur dos, et aux femmes de se baisser. Ils ont ensuite disposé sur le sol une dizaine de pains de plastic, et ont arrosé le tapis du couloir central avec de l'alcool pris dans les bouteilles achetées par les passagers dans les boutiques hors taxes des aéroports.

Nombre de passagers affirment ne s'être rendu compte de rien au moment de leur libération. « *On a entendu quelqu'un crier en allemand : « Couchez-vous ! », et cinq minutes plus tard on nous a dit de sortir de l'avion* », raconte un jeune homme.

L'OCCIDENT ?

« Une victoire de l'Occident », écrit l'éditorialiste d'un quotidien parisien, à propos du dénouement heureux de l'affaire du Boeing-737. Ce journaliste entend parler d'une victoire des chefs de gouvernement occidentaux, obtenue grâce à leur solidarité. Mais toute affirmation d'une solidarité implique une exclusion. Et nous comprenons bien que cette victoire de l'Occident n'est pas une victoire de l'humanité.

Mais, au fait, d'où venaient-ils, ces terroristes ? D'où vient-elle, cette « bande à Baader » ? De quelque planète inconnue, de quelque mystérieux désert des Tartares ? Ne sont-ils pas plutôt des produits de notre histoire, de notre civilisation ? Alors ? Victoire de l'Occident, ou défaite de l'Occident ?

CHRISTIAN ZIMMER.

L'ÉPILOGUE DU DÉTOURNEMENT DU

Spectacle du terrorisme terrorisme du spectacle

Plus encore que des avions ou des autobus, les terroristes détournent-ils désormais les *mass media* et prennent-ils pour otages, outre les passagers à portée de mitraillette, ces centaines de millions de personnes qui, les satellites aidant, suivent, de chez eux, le déroulement du drame ? En spectateurs, car le terrorisme moderne devient spectacle, grand guignol où le sang versé est, hélas ! bien réel, mais dont les metteurs en scène et les acteurs sont à la fois insaisissables et omniprésents.

Ce phénomène de l'horreur en direct n'est pas nouveau : certains épisodes de la seconde guerre du Vietnam furent simultanément vécus par les soldats et reçus par l'opinion mondiale. Lors du prochain conflit, la femme verra-t-elle, sur son écran, mourir son mari ?

La retransmission de l'action terroriste est différente par nature. Sur le champ de bataille, le soldat n'impose pas sa démarche à l'opérateur. Dans la rue de Nagasaki, sur la piste de l'aéroport, le « révolutionnaire » piège l'informateur et, en faisant de l'instant une tragédie (moins découpée en actes qu'en minutes, voire en secondes), en accaparant la scène, il concentre sur lui l'attention du monde entier. Une attention crispée, haletante, annulant *a priori* toute réflexion politique, fascinant jusqu'à la déraison. Tirera ? Tirera pas ?

« Reportage » ou « message »

Par ce spectacle, le terrorisme s'expose en gros plans (avec ou sans cagoule), surtout si, comme ce fut le cas à Dubaï, aucun autre élément n'entre dans le champ de vision : l'avion est seul, sur fond de désert, et, en haut de l'échelle, le « révolutionnaire » a, seul, la possibilité de paraître. Lorsque la caméra ne peut accéder à la scène, la scène vient à elle. Les réseaux défient la police, mais qu'à cela ne tienne ! Un enregistrement sera fourni, par exemple de M. Schleyer. Au journaliste de jouer ensuite, c'est-à-dire de choisir : entre le silence et la divulgation du « reportage ».

« Reportage » ? Ou message ? La réponse n'est pas aisée. Transmettre la bande enregistrée à la police sans la publier n'est pas du métier de la presse. La diffuser peut en être, mais s'agit-il bien d'un message destiné à prévenir l'irréparable ? Ou d'un nouveau détournement des médias par les terroristes ? Sous couvert de message, on accapare l'attention à nouveau. N'est-elle pas fascinante cette vision du captif, surgie de l'ombre ?

Les moyens modernes de communication pèsent d'un poids parfois insupportable sur le métier d'informateur. Qui sait les manipuler risque de gagner à tous coups. Avec quelle maestria le maréchal Idi Amin Dada avait, pendant une journée, éclipsé les fêtes du jubilé de la reine lorsqu'il fit croire que son avion venu de Kampala se dirigeait vers Londres, à moins que ce ne fût vers Bruxelles, Dublin ou Paris. Aucun avion n'avait pris l'air, mais le tour était joué : ce n'était même plus d'un acte concret qu'il s'agissait, comme pour les terroristes, mais d'une abstraction totale, d'un théâtral geste de propagande. Et, à Dubaï, un groupe de journalistes avait, dimanche, songé à louer un avion pour prendre en chasse l'appareil de la Lufthansa : on suivrait le Boeing. N'importe où. Les grands de ce monde sont accompagnés d'avions de presse. Les terroristes risquent de l'être bientôt... Faudra-t-il alors « couvrir » aussi ce spectacle dans le spectacle, filmer ces caméras-otages ?

Lorque ce degré-là est atteint, le danger est certain de glissement dans le délire. A force de filmer le spectacle du terrorisme, le risque existe d'imposer le terrorisme du spectacle. Non pas de rendre sympathiques ces déboussolés de notre temps ni de convertir les foules à leurs thèses, mais de faire oublier à la fois l'horreur du terrorisme et le terreau où il a germé.

Quand tout cela est dit, comment agir ? Se taire, laisser caméras, micros et machines à écrire au vestiaire, est impensable. Se laisser piéger par les terroristes en reviendrait d'autre part à accorder le primat à la déraison, à privilégier l'épisode fabuleusement rapporté au détriment de tout le reste. Une poignée d'hommes pourraient-ils empêcher la Terre de tourner, fût-ce pendant quelques heures ?

Comment agir ? La réponse se situe entre les deux extrêmes, banale de cette banalité que l'on finirait par ne plus voir si l'on n'y prenait garde. Elle exclut toute censure par les pouvoirs, et toute espèce de fascination pour les commandos du désespoir. Une réponse qui tient sur un fil de rasoir. Vient-on à basculer dans un sens ou dans l'autre, et la démocratie, cet équilibre fragile, sort atteinte de l'épreuve.

JACQUES DECORNOY.

Trois des pirates ont été tués

Le détournement du Boeing de la Lufthansa s'est achevé, dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 octobre, par le succès de l'opération lancée contre les terroristes par une unité spécialisée de la police ouest-allemande. Trois des pirates de l'air qui retenaient les quatre-vingt-deux passagers en otages sont été tués ; la quatrième une jeune femme dont la nationalité n'est pas encore connue, a pu être capturée vivante, mais elle serait grièvement blessée. Aucun passager n'a été tué, ni même, semble-t-il, sérieusement blessé. La seule victime du détournement est donc, comme il a été confirmé officiellement lundi soir à Bonn, le pilote de l'appareil, M. Jürgen Schumann, âgé de trente-sept ans, que les terroristes ont tué à Aden. *(Lire d'autre part.)*

Dès le début de l'après-midi de lundi, il semblait se confirmer que le gouvernement fédéral allemand n'envisageait nullement de céder aux exigences des terroristes. Cette attitude de fermeté, à laquelle devait s'associer à Bonn l'opposition chrétienne-démocrate, avait commencé à porter ses fruits, puisqu'elle avait notamment abouti à un nouveau report de l'échéance fixée par le commando pour son ultimatum. Primitivement prévu pour 15 heures, celui-ci devait d'abord être repoussé d'une demi-heure, puis être reporté à 0 h. 30 G.M.T. (1 h. 30 à Paris) mardi matin.

Les négociations entamées avec les terroristes par M. Hans-Jürgen Wischnewski, ministre chargé de missions spéciales auprès de la chancellerie de la R.F.A., n'étaient sans doute pas étrangères à ces reports successifs. Le nouveau délai ainsi accordé aux autorités fédérales allemandes a été mis à profit par celles-ci pour acheminer à Mogadiscio une brigade spéciale d'intervention antiterroristes. Composée d'une trentaine de policiers subissant régulièrement un entraînement spécial, cette unité avait été créée au lendemain du sanglant attentat des Jeux olympiques de Munich, en 1972.

C'est quelques minutes après minuit que les policiers ouest-allemands, qui avaient pris position en silence autour du Boeing immobilisé sur la piste de Mogadiscio, ont fait sauter au plastic la porte de l'appareil. Ces préliminaires n'ont pas pris plus de quelques secondes. Les membres du commando antiterroristes ont ensuite jeté dans l'appareil des grenades d'un nouveau type, qui explosent sans produire d'éclat mais en provoquant un « effet de choc », à la fois sonore et visuel, qui paralyse pendant six secondes. Les pirates de l'air n'ont pas, ainsi, eu le temps de tirer sur les otages. Les passagers ont aussitôt évacué l'appareil par les toboggans de secours.

AVANT D'ÊTRE ABATTU A ADEN

Le pilote avait transmis en code des informations sur les pirates

Le Boeing 737 de la Lufthansa, *Landshut*, avait embarqué, jeudi 13 octobre, à Palma de Majorque quatre-vingt-deux passagers et cinq membres d'équipage. Détourné près des côtes italiennes, il s'est posé successivement à Rome, Chypre, Dubaï, Aden et enfin à Mogadiscio, en Somalie.

A Dubaï, un long dialogue s'était engagé, par la tour de contrôle, entre les pirates, le négociateur allemand M. Hans Wischnewski, et le ministre de la défense de Dubaï, le cheikh Mohammed ben Rashid al Makhtoum. Ce dernier avait alors déclaré que le pilote du Boeing, le capitaine Jurgen Schumann, avait réussi à faire passer en code un certain nombre d'indications sur le commando, en particulier le nombre de ses membres et les arme : dont ils disposaient. Selon certaines informations, la mort du pilote, abattu par les pirates à l'escale d'Aden, serait liée à la transmission de ces informations.

Les passagers et l'équipage du Boeing étaient attendus à Francfort mardi en début d'après-midi. Six passagers sont restés en traitement à Mogadiscio : quatre malades et deux personnes les accompagnant. Deux personnes ont été blessées lors de l'intervention de la police allemande, dont une hôtesse qui a été légèrement atteinte au pied.

Le commando d'intervention, qui comptait une trentaine d'hommes, fait partie d'une unité spéciale de cent quatre-vingts policiers affectés à la surveillance de la frontière interallemande. Créée après les Jeux Olympiques de Munich en 1971, au cours desquels des athlètes israéliens avaient été tués par un commando palestinien, cette unité spéciale dépend du ministère de l'intérieur. Envoyée à Nicosie lorsque les intentions des terroristes se sont précisées, elle y avait manqué de peu le *Landshut*, qu'elle a suivi dès lors, d'escale en escale, dans un avion spécial, le commandant de l'unité voyageant toutefois dans l'appareil de M. Wichnewski.

Deux suicides avec des armes à feu

(Suite de la première page.)

On apprenait que deux autres membres du groupe, Jan Carl Raspe et Irmgard Moeller avaient tenté de mettre fin à leurs jours ; le premier est décédé des suites de ses blessures, la seconde serait dans un état grave. On indique, de source judiciaire, que deux des trois membres du groupe qui sont morts se sont suicidés avec des armes à feu (Andreas Baader, Jan Carl Raspe), tandis que Gudrum Ensslin s'est pendue. Irmgard Moeller se serait entaillé la gorge. La libération de ces quatre détenus avait été exigée par les ravisseurs de M. Scheyer et les pirates du Boeing de la Lufthansa.

Cette série de suicides, considérée comme la conséquence de l'opération victorieuse des commandos de la R.F.A. en Somalie, pose évidemment quelques problèmes.

Tout d'abord, on se demande comment les principaux chefs des terroristes sont parvenus à se donner la mort alors que, depuis le début de septembre, ils étaient isolés dans leur cellule et soumis à une surveillance particulièrement sévère. Déjà, la semaine dernière, le public était étonné d'apprendre que les prisonniers de Stammheim avaient poussé des cris de victoire. Comment avaient-ils eu connaissance de l'enlèvement de l'avion de la Lufthansa alors que tout contact avec l'extérieur leur était désormais interdit ? Une fois de plus, on s'aperçoit donc que les détenus ont, en dépit de toutes les précautions prises par les autorités, réussi à mettre au point un système de communication qui suppose sans doute des complicités au sein même de la prison. La série de suicides donne à penser, d'autre part, que les condamnés avaient mis au point une stratégie.

Une question essentielle est posée par ce dernier acte fatal : Baader, Ensslin et leurs amis ont-ils compris qu'ils étaient au bout de leur route ? Que l'Etat ouest-allemand est résolu, désormais, à ne plus se laisser manipuler par le chantage des terroristes ? Les détenus de Stammheim ont-ils préféré « une fin avec effroi » à « l'effroi sans fin » dans des prisons où l'espoir d'une reconquête de leur liberté leur paraissait désormais interdit ? Se sont-ils rendu compte que la solidarité toute nouvelle qui se manifeste sur le plan international ne leur laisse même plus un coin de terre où ils trouveraient un refuge ?

C'est ce que voudraient croire les dirigeants comme les citoyens de la République fédérale. Une autre interprétation n'est cependant pas exclue : les terroristes détenus ne se seraient-ils pas sacrifiés dans l'espoir que ce geste encouragerait leurs complices encore libres à les venger avec de nouveaux assassinats ? Tel avait déjà été le cas lors du suicide d'Ulrike Meinhof, qui fut la première amie et complice d'Andreas Baader.

Dans l'immédiat, c'est le sort de M. Schleyer qui devient plus préoccupant que jamais. La réaction de ses geôliers ne sera-t-elle pas de mettre leur menace à exécution avant de prendre la fuite ? Durant la nuit, le porte-parole du gouvernement, M. Bölling, avait lancé un appel pour la libération du chef du patronat. Il demandait aux ravisseurs de comprendre que le terrorisme les conduirait à leur propre destruction. Rien n'indique encore que cet appel ait été entendu.

JEAN WETZ.

ANDREAS BAADER
L'ORGANISATEUR DE LA « FRACTION ARMÉE ROUGE »

Andreas Baader, âgé de trente-quatre ans, avait quitté le lycée sans avoir pu décrocher le baccalauréat, mais on le rencontrait surtout dans les milieux universitaires extrémistes. Joyeux compagnon de beuveries à ses débuts et grand séducteur, grâce à son physique de jeune premier, il s'essaya comme journaliste mais ne put s'imposer, avant de se joindre aux extrémistes du mouvement de l'opposition extra-parlementaire.

Rapidement lassé par la lutte purement verbale, il prôna la mise en pratique du « concept de guérilla urbaine » d'Ulrike Meinhof qui avait recommandé la lutte d'une « avant-garde armée » contre le « système impérialiste » de la République fédérale.

Elevé par sa grand-mère, sa mère et une tante — son père, archiviste national, était tombé pendant la guerre — Baader semble avoir souffert du besoin maladif de s'imposer. De ses années d'écolier, il s'évertua à braver la « loi bourgeoise » et fut ainsi condamné plusieurs fois pour conduite sans permis et falsification de permis. L'écrivain de gauche Guenter Wallraff, a dit de Baader qu'il était un « fétichiste des grosses cylindrées, doublé d'un mégalomane ».

Ses condamnations pour infractions au code de la route lui permirent de se présenter comme une « victime de la juridiction bourgeoise » et de s'arroger un rôle de chef ne souffrant aucune réplique. Sa liaison avec Gudrun Ensslin fut sans doute l'élément déterminant de sa carrière. La jeune fille de Pasteur semble avoir dominé intellectuellement son compagnon.

Selon certains témoignages, Baader fut l' « ordinateur » de la « fraction Armée rouge » grâce à ses dons d'organisation. — (A.F.P.)

L'ultime échec

(Suite de la première page.)

Les rebelles avaient aussi déchaîné — les manchettes vociférantes de certains journaux aidant — la fureur et la haine de millions d'Allemands. On leur fit un procès d'une ampleur sans précédent depuis Nuremberg, dans un bâtiment de 12 millions de marks, où tous les gadgets de l'électronique devaient exorciser le cauchemar collectif de l'attentat et de l'enlèvement. La prison à vie qui leur fut infligée — faute de disposer de la peine de mort dans l'arsenal répressif — ne suffit pas à rassurer une opinion devenue folle.

Bien plus, l'Allemagne, harcelée par ceux qui croyaient lire dans son refus de l'extrémisme armé l'annonce de futures intolérances et d'un reniement de la démocratie, commençait à ressembler à cette caricature. Quelle sera sa réaction aujourd'hui ? Tirera-t-elle enfin avec sérénité la leçon de cette apothéose de l'ultra-violence ? Peut-être, au lieu de tracasser et d'insulter ses libéraux coupables de ne pas crier au meurtre, essaiera-t-elle de comprendre les raisons de ces suicides atrocement résolus qui firent naguère expirer Holger Meins au terme de deux mois de jeûne, dans le corps momifié du concentrationnaire.

Dira-t-on qu'ils étaient fous et qu'ils l'ont bien montré en jetant leur mort au visage de cette société qu'ils n'ont pas pu changer ? Andreas Baader « *mégalomane* », Gudrun Ensslin « *fille de pasteur* », brouillée avec Luther ? Ulrike Meinhof avait mal lu Marx ? Mais leur aventure collective est d'une tout autre portée. Même les conditions inutilement cruelles de leur détention ne suffisent pas à expliquer leur désespoir.

Le grand reproche silencieux

Sans doute, les héros de ce drame ne sont pas de grands esprits ou des figures de proue. Ils n'habiteront pas, sur les posters, la chambre et les rêves des collégiens comme « Che » Guevara. Andreas Baader transforme en ultime échec de rebelle une pauvre vie de journaliste raté, de play-boy épris de voitures compensant tant bien que mal l'anxiété d'une enfance sans père. Gudrun Ensslin, sa compagne, n'a jamais soutenu sa réputation de « théoricienne » de la guerre civile. Des syllogismes simplets et des pétitions de principes leur ont tenu lieu de doctrine : « *S'il est vrai que l'impérialisme américain est un tigre de papier, s'il est vrai qu'on peut le vaincre en le combattant aux quatre coins de la Terre, alors si n'y a aucune raison d'exclure un pays de ce combat du fait que les forces révolutionnaires y sont faibles et que la réaction y est particulièrement puissante.* »

La même indigente logique a pu faire croire à la « bande » qu'un jour, exaspérée par le durcissement de la répression, le retour du nazisme, les lois d'exception, la classe ouvrière « basculerait » et verrait enfin qui sont ses défenseurs. Pour secouer l'immense indifférence, dissiper l'affreux malentendu, démontrer l'indémontrable, pour être enfin aimés et compris, il ne restait plus à Andreas Baader et à ses compagnons de défi et de souffrance que le grand reproche silencieux infligé aux sociétés comme aux familles par le suicide des enfants.

P.-J. FRANCESCHINI.

LE RAID D'ENTEBBE EN JUILLET 1976

L'opération ponctuelle, menée à Mogadiscio, rappelle celle que les Israéliens ont lancée avec succès à Entebbe (Ouganda), dans la nuit du 3 au 4 juillet 1976. Le raid israélien avait permis de libérer les otages de l'Airbus d'Air France détourné le 27 juin, après l'escale d'Athènes, sur le trajet Tel-Aviv - Paris. Les terroristes exigeaient que leur soient remis, à Entebbe, cinquante-deux militants palestiniens ou pro-palestiniens détenus en Israël, en Allemagne fédérale et en Suisse.

Le gouvernement Rabin s'était trouvé dans une situation diplomatique difficile car, selon la version officielle, il n'avait pas consulté les autres pays concernés avant d'ordonner le raid. A la différence de la Somalie, l'Ouganda n'avait pas donné son accord pour l'intervention du commando chargé de libérer les otages, le maréchal Amin était même, selon toute vraisemblance, de mèche avec les terroristes. Des pays africains avaient porté plainte devant le Conseil de sécurité pour que soit condamnée l' « agression israélienne », mais, finalement, aucun texte n'avait été adopté. Le représentant de la France avait fait une déclaration assez alambiquée, soulignant qu'il y avait eu violation de l'intégrité territoriale de l'Ouganda, dans une « situation extrêmement particulière ».

Folie wagnérienne

Les images « de bruit et de fureur » ont déferlé à une cadence infernale. L'assaut de Mogadiscio, la délivrance des otages, le soulagement du monde, comme libéré brusquement de ces griffes que les terroristes resserraient sur leurs proies, ainsi que dans un film d'épouvante. Et puis, l'épilogue de folie wagnérienne : le suicide d'Andreas Baader et de certains de ses complices, point d'orgue, dénouement logique de la tragédie du tout ou rien.

On songe à la fin de Goebbels et de Hitler. Qui a perdu doit payer. Il faut montrer aussi à ce public qui n'a cessé d'être présent que l'on a voulu rester jusqu'au bout maître de son destin. Prisonniers de leur théâtre, autant que des murs de leurs geôles, ils ont voulu écrire eux-mêmes la dernière scène. Ils ont entendu l'appel du Walhalla où séjournent les Allemands morts dans les combats. Comme ils auraient voulu sans doute engloutir avec eux la société qu'ils vomissent ! — P. D.

EN 1974

M. JEAN-PAUL SARTRE AVAIT RENCONTRÉ ANDREAS BAADER

Le 4 décembre 1974 Jean-Paul Sartre avait été autorisé à rencontrer Andreas Baader, incarcéré à la prison de Stuttgart. Il avait déclaré à son retour :

« *J'ai trouvé Baader le visage amaigri et vidé, comme torturé par plus de deux mois et demi de grève de la faim. Dans la prison, les conditions de vie sont intolérables. Selon la Convention des droits de l'homme, un prisonnier reste un homme qui a les mêmes qualités qu'un homme libre. Mais le gouvernement et les autorités pénitentiaires ouest-allemands ont une singulière manière de considérer les prisonniers politiques.* » M. Sartre avait décrit ainsi les conditions de détention de Baader : « *Il se trouve dans une cellule isolée, entièrement blanche, où aucun son n'est perceptible si ce n'est, trois fois par jour, les pas des gardiens. La lumière du jour est filtrée par un grillage, la lumière électrique reste allumée toute la journée (dans la cellule de Baader on éteint à 23 heures, dans d'autres la lumière demeure vingt-quatre heures sur vingt-quatre).* »

[La presse allemande avait, de son côté, fait, au contraire, état de conditions de détention presque « confortables ».]

M. Jean-Paul Sartre n'avait pas caché alors qu'il n'approuvait pas les méthodes politiques de la Fraction armée rouge. Le terrorisme, qui peut se justifier en Amérique latine, par exemple, n'est pas valable politiquement, selon lui, dans les pays d'Europe occidentale.

M. Jean-Paul Sartre avait, d'autre part, rapporté comment Baader concevait l'action de son groupe. Son but était une longue éducation des enfants d'ouvriers, mais les actions spectaculaires et violentes avaient paru nécessaires à Andreas Baader et Ulrike Meinhof pour réveiller « *un prolétariat allemand en retard d'une dizaine d'années sur le prolétariat étranger à cause du nazisme* ».

[Ulrike Meinhof est morte [le] 9 mai 1976. La thèse des autorités selon laquelle elle s'était suicidée a été vivement contestée par [ses] amis.]

Gudrun Ensslin et « son combat ».

Gudrun Ensslin, née le 15 août 1940, fille de pasteur, mena jusqu'à l'âge de vingt-deux ans la vie presque exemplaire d'une jeune fille pratiquante et studieuse.

A la fin des années 60, elle est totalement prise par l'agitation universitaire et commence son apprentissage de la révolution à Berlin en milieu étudiant. En 1968 elle rencontre Andreas Baader avec qui elle participera le 2 avril 1968 à l'incendie d'un grand magasin de Francfort qui devait marquer le début de la « guerre populaire ».

Tous deux sont arrêtés en juin 1969. Après quatorze mois d'instruction, ils sont libérés et passent dans la clandestinité. Après un moment passé à l'étranger, le groupe Baader-Meinhof enflamme l'Allemagne par une série d'attentats à la bombe. Le 7 juin 1972, six jours après l'arrestation de Baader, Gudrun Ensslin se laisse arrêter à Hambourg.

Commence alors le procès le plus mouvementé et le plus cher de l'histoire de R.F.A. Le 28 avril 1977, Gudrun Ensslin est condamnée avec ses compagnons du noyau dur de la fraction armée rouge à la réclusion à vie.

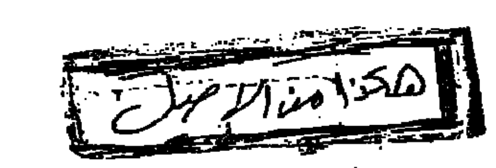
En prison, elle a toujours refusé de mettre fin à « son combat » qu'elle a poursuivi par d'hallucinantes grèves de la faim. — *(A.F.P.)*

Jan-Carl Raspe, le « faussaire » de l'organisation.

Jan-Carl Raspe est né en 1945 dans le Tyrol autrichien. Comme Baader, il n'a jamais connu son père et a vécu avec sa mère et ses sœurs à Berlin-Est avant de gagner Berlin-Ouest, où il a fait de brillantes études de sociologie.

Sa première expérience politique, il la fera à l'université de Berlin-Ouest, en vivant en collectivité. L'expérience échoue au moment des troubles de mai 1968. Raspe rencontre alors les grands leaders de l'opposition extra-parlementaire (APO). Lassé des discussions théoriques, il rencontre Andreas Baader et Ulrike Meinhof. Rapidement, il devient le « faussaire » de l'organisation, se chargeant de préparer les hold-up qui serviront à alimenter la caisse du terrorisme ouest-allemand, et excellant dans l'art de « maquiller » les voitures qu'il se chargeait de voler en même temps que des pièces d'identité.

En juin 1972, il est arrêté à Francfort après un échange de coups de feu avec la police. Jugé à Stuttgart-Stammheim, il répondra en même temps que les autres membres du « noyau dur » de la Fraction Armée rouge de cinq meurtres et de nombreux attentats. — *(A.F.P.)*



BOEING DE LA LUFTHANSA

Terrorisme et liberté

(Suite de la première page.)

Et à ce titre, ils s'identifient secrètement avec les terroristes qui mènent, au péril de leur vie, la lutte pour la liberté.

La situation devient radicalement différente quand il s'agit d'un terrorisme pratiqué au nom d'un idéal que la collectivité ne reconnaît pas *comme sien, et qu'on entend lui* imposer par des moyens extrêmes. Parce que la cause dont les terroristes se réclament n'est pas alors la cause du peuple, puisque les masses ne se reconnaissent pas dans ce combat, parce que le terroriste n'est pas dans la nation comme le poisson dans l'eau, selon l'aphorisme célèbre, mais comme un corps redouté et détesté, parce que son action, loin de susciter espérance ou admiration, ne fait se lever qu'horreur et peur, ce terrorisme-là, même s'il se déclare révolutionnaire et libérateur, rejoint irrésistiblement le terrorisme noir, celui qui ne tend qu'à l'oppression, mais a la lucidité ou le cynisme de le déclarer. Et, comme ce terrorisme noir, le terrorisme rouge va d'abord ruiner les libertés.

Aucune collectivité ne peut, en effet, supporter que soit dépassé un certain seuil de violence sans réagir brutalement. Et ce seuil, qui peut être quantitatif s'agissant de violence criminelle, est qualitatif quand il s'agit de violence terroriste. La marque, en effet, de celle-ci est qu'elle s'en prend moins à ses ennemis directs qu'aux symboles de l'ordre qu'elle veut abattre.

On ne se contentera pas de traquer le ministre ou le policier qui s'est signalé par une action répressive personnelle. On enlèvera un patron ou l'on abattra un juge, parce qu'ils sont par leur seul état, indépendamment de toute considération personnelle — condamnables — comme le Noir ou le juif sont pour le raciste *haïssables en eux-mêmes*, quel que soit l'homme noir ou juif en question. Et celui que le terrorisme abat tombe ainsi frappé par un véritable racisme social, aussi détestable que tous les autres racismes. A la limite extrême de l'action terroriste, même ce rapport symbolique entre le crime et la victime disparaît. C'est n'importe quel homme, femme ou enfant que l'on prend comme otage, que l'on menace d'abattre et que parfois l'on tue.

Face à ces crimes qu'aucune idéologie ne saurait justifier, une réaction instinctive faite de peur et de haine se lève dans la collectivité menacée. Puisque l'acte terroriste peut atteindre *indistinctement chacun d'entre nous*, en lui-même ou en la personne de ses proches, que chacun ressent qu'il peut être ce passager d'avion que l'on détourne, ou ce client dans le café qui explose, chacun se sent menacé directement. La sympathie pour les victimes devient identification aux victimes. Et l'angoisse se mêlant à la passion de vengeance, les défenses de la raison sont bientôt battues en brèche. La protection de la loi, avec ses garanties procédurales, son respect des droits de l'accusé paraît dérisoire au regard de ces attentats qui nient la légitimité même de la loi, qui sont non seulement violation, mais négation même de la loi. Le vieux cri du talion s'élève : hors la loi ceux qui refusent la loi de la cité et paraissent braver les lois de l'humanité.

Hors la loi, cela veut dire concrètement les procédures sommaires, les juridictions d'exception, les droits de la défense abolis, la peine de mort rétablie ou largement pratiquée. Hors la loi, cela veut dire en clair le règne de l'arbitraire, la violence de l'État s'exerçant à force ouverte, en un mot le fascisme triomphant. Ainsi par un mouvement familier de l'histoire, une société qui n'est pas fasciste est-elle amenée à adopter une démarche fascisante. Le terroriste, qui a utilisé la terreur comme moyen d'action la rencontre à son tour. Il a beau jeu alors de dénoncer cette violence et *proclamer que son action n'a fait que la mettre à nu*. Comme le stalinien, c'est lui qui a amené son adversaire à prendre les traits de l'ennemi qu'il dénonce. Et inévitablement cette répression sans merci engendre à son tour de nouvelles vocations terroristes entraînant de nouvelles dispositions répressives, dans une spirale où la liberté s'engloutit à coup sûr.

Tel est le défi que le terrorisme jette à la liberté. La tentation est naturelle et presque irrésistible de répondre à la violence terroriste par la terreur étatique. Mais aucune démocratie ne peut y céder sans se perdre. C'est à ce niveau précisément que se situe le piège tendu aux libertés par le terrorisme. Que ses adversaires s'abandonnent comme lui à la tentation de la violence pure, et le terrorisme est vainqueur. Son action est justifiée *a posteriori* par la réaction qu'elle engendre. Et cette société qu'il haïssait est détruite en ce qu'elle avait de plus précieux, et de plus fragile : le respect de la liberté d'autrui, cette valeur essentielle que précisément le terrorisme refuse.

ROBERT BADINTER.

AU CŒUR DE L'ÉVANGILE

En offrant sa vie en échange de celle des quatre-vingt-six otages du Boeing de la Lufthansa, Paul VI s'est-il souvenu de la suggestion qu'on lui avait faite il y a quelques années ? Des chrétiens, outrés par le silence du Saint-Siège devant les bombardements du Vietnam par les États-Unis, avaient rêvé de voir le pape se rendre à Hanoï. De voir s'offrir volontairement à la pluie meurtrière des bombes, les mains nues, l'homme considéré comme une des plus hautes autorités morales, symbole de l'unité et de la paix.

Paul VI paraît hanté par sa propre mort — le 16 octobre encore, lors de son quatre-vingtième anniversaire, il a évoqué sa « mort inévitable » et son « âge peu enviable », — et on sent, derrière sa frêle personne, le désir passionné de servir l'Église jusqu'au bout de ses forces.

En offrant sa vie pour ses frères, Paul VI se place au cœur de l'Évangile. « Il n'y a pas de plus grand amour, a dit le Christ, que de donner sa vie pour ceux qu'on aime », et il a donné la sienne « en rançon pour la multitude ». Combien de saints, depuis lors, ne se sont-ils pas sacrifiés pour sauver leur prochain — tel le franciscain allemand Maximilien Kolbe qui, à Auschwitz, a donné sa vie en échange de celle d'un père de famille.

ALAIN WOODROW.

Les pilotes réclament des mesures préventives et auraient envisagé une « grève de solidarité »

Avant que soit connue l'issue du détournement de l'avion de la Lufthansa, le président de la Fédération internationale des *associations de pilotes de ligne* (IFALPA) avait sévèrement condamné, le 17 octobre dans l'après-midi, les gouvernements et exigé une action préventive positive pour protéger l'aviation civile contre les actes de violence.

Pour M. Pearce, le public, qu'il voyage ou non, ne peut continuer à courir de tels risques. « *L'IFALPA*, avait-il déclaré, *va envisager des mesures exceptionnelles et, si nécessaire, unilatérales pour s'assurer que les gouvernements feront face à leurs responsabilités avec diligence, détermination et promptitude* », a conclu M. Pearce. Selon des informations qui n'avaient pu être confirmées, ce mardi en fin de matinée, la Fédération aurait l'intention de lancer un ordre de grève mondiale de deux jours, à partir du 25 octobre, à la mémoire du pilote de la Lufthansa.

M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a, au cours d'une déclaration, *le 18 octobre*, à Europe 1, estimé que, dans les cas de détournement, ce n'est ni aux compagnies ni aux syndicats de pilotes de se substituer aux gouvernements. C'est une guerre de terrorisme contre notre société, a-t-il ajouté.

D'autre part, répondant aux « attaques » du Syndicat national des pilotes de ligne (*le Monde* du 15 octobre), M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter, a évoqué, le 17 octobre, le détournement, le 30 septembre dernier à Orly-Ouest, *d'une Caravelle de la* compagnie intérieure, détournement qui avait coûté la vie à un passager. Il a affirmé qu'il lui paraissait inconcevable de laisser au seul commandant de bord la décision de faire intervenir les forces de police.

Pour ce qui concerne les mesures préventives, M. Vergnaud a exprimé son scepticisme quant à l'efficacité des fouilles systématiques des passagers avant l'embarquement.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● M. FRANÇOIS MITTERRAND est arrivé lundi 17 octobre à Sofia, accompagné de quatre autres dirigeants du P.S. Au cours de sa visite de quatre jours, la délégation française aura des conversations avec des dirigeants du parti communiste bulgare, dont elle est l'invitée, et se rendra dans les départements de Varna, de Tolboukhine et de Plovdiv. — *(A.F.P.)*

● LE MARECHAL VICTOR KOULIKOV, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie, est arrivé lundi 17 octobre à Sofia, pour assister à une réunion du conseil militaire du pacte de Varsovie. La précédente réunion avait eu lieu au mois de mai à Prague. — *(A.F.P.)*

Colombie

● UN NOUVEL ATTENTAT A ENDOMMAGE lundi 17 octobre l'oléoduc de l'entreprise d'État Ecopetrol, dans le port colombien de Barrancabermeja, apprend-on de source bien informée. C'est le quinzième *attentat depuis le mois de* mars contre les installations d'Ecopetrol, dont les ouvriers sont en grève depuis deux mois. Le couvre-feu a été décrété, à la suite de l'attentat qui a fait un mort et douze blessés, samedi soir. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. NICOLAS REDONDO, dirigeant de l'Union générale des travailleurs (U.G.T., socialiste) a confirmé le lundi 17 octobre à Madrid l'hostilité de son syndicat au plan de redressement économique du gouvernement. L'U.G.T. refuse d'approuver un plan qui « *n'a pas été négocié avec les organisations syndicales* ». — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER fera une escale de plusieurs heures le 26 novembre en Arabie Saoudite entre deux visites au Nigéria et en Inde, dans le cadre de son voyage d'un continent à l'autre, du 22 novembre au 2 décembre, a annoncé *lundi 17 octobre* le porte-parole de la Maison Blanche. Le président américain s'entretiendra avec le roi Khaled. — *(A.F.P.)*

Iran

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS entre étudiants et forces de l'ordre se sont produits en Iran au début de ce mois, affirme le Mouvement de libération de l'Iran (section étrangère), dans un communiqué diffusé lundi 17 octobre, à Paris. Selon le MLI, la garde spéciale de l'université de Téhéran est intervenue le 3 octobre contre les étudiants, qui s'étaient mis en grève deux jours auparavant pour exiger le retour d'exil du chef religieux musulman Ayatollah Khomeiny, et « *plusieurs d'entre eux ont été blessés au cours de ces affrontements et plusieurs autres arrêtés* ». Le 7 octobre, poursuit le MLI, alors qu'une manifestation se déroulait à Shabdulazim, ville sainte proche de Téhéran, « *la police est intervenue et a chargé, blessant plusieurs manifestants et procédant à trois cents interpellations* ». Des heurts se sont également produits le 9 octobre à Ghom, autre ville sainte, entre des policiers et des étudiants en théologie. « *Plusieurs d'entre eux ont été blessés*, affirme le MLI, *et une centaine emprisonnés* ». Le M.L.I. dénonce enfin de nombreux cas de torture en indiquant les noms des prisonniers, et exprime l'espoir que la mission de la Croix-Rouge internationale, qui se trouve actuellement en Iran, sera en mesure d'y faire une enquête approfondie.

EUROPE

LE PROCÈS DE QUATRE INTELLECTUELS EN TCHÉCOSLOVAQUIE

A la conférence de Belgrade

LE DÉLÉGUÉ FRANÇAIS ÉVOQUE LE PROCÈS DE PRAGUE

(De notre correspondant)

Belgrade. — La France a réagi à l'appel des écrivains Pavel Kohout et Ludvik Vaculik, qui avaient demandé aux présidents Tito et Giscard d'Estaing d'intervenir en faveur des quatre intellectuels jugés à Prague. Lors de la première réunion du groupe de travail sur la « troisième corbeille » (échanges humanitaires et culturels), ce procès a été évoqué par le délégué français, M. Alain Pierret, dans l'après-midi du lundi 17 octobre.

Sans nommer la Tchécoslovaquie, il n'a cependant laissé plané aucun doute sur son propos. Après avoir rappelé une déclaration de M. de Guiringaud selon laquelle la détente internationale ne saurait reposer sur *« le silence des hommes »*, M. Pierret a dit : *« La France rappelle et déplore que des obstacles à la libre circulation des idées existent encore dans certains pays. Qui plus est, nous voyons des personnes être arrêtées et traduites en jugement pour avoir fait connaître à l'étranger des écrits qu'on leur interdit de publier dans leur propre pays. En témoigne, par exemple, le procès qui s'est ouvert aujourd'hui dans la capitale d'un des pays signataires de l'acte final d'Helsinki. Nous constatons que de telles pratiques sont en contradiction avec le document. »*

Les délégués américain, britannique et néerlandais ont appuyé la position du délégué français. Si le délégué tchécoslovaque n'a pas réagi, celui de la Pologne, en revanche, a laissé entendre, en des termes très généraux, que la détente posait certes encore nombre de problèmes, mais que les interventions semblables à celles de M. Pierret pouvaient menacer une évolution *« positive »*. Le délégué yougoslave, lui, n'est pas intervenu à ce sujet. La Yougoslavie considère que ce genre de polémique est le produit de surenchères entre les blocs et, en tant que pays non aligné, ne veut pas être entraînée dans de telles campagnes. — P. Y.

● *Le maire de Berlin-Ouest*, M. Dietrich Stobbe, sera reçu le jeudi 20 octobre à Paris. Il rencontrera M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qui offrira un dîner en son honneur, et sera reçu vendredi par le président Giscard d'Estaing et par M. Chirac, maire de Paris.

Le metteur en scène Otta Ornest plaide coupable et charge le journaliste Jiri Lederer

Le procès intenté à quatre intellectuels qui s'est ouvert lundi 17 octobre à Prague a été évoqué le même jour à Belgrade par le délégué français au groupe de travail sur la « troisième corbeille ». (Voir l'article ci-contre).

D'autre part, l'Union nationale des syndicats de journalistes français a annoncé qu'un de ses représentants qualifiés s'était vu refuser, « sans explication », par les autorités tchécoslovaques, le visa demandé pour pouvoir assister au procès du journaliste Jiri Lederer. Elle déclare qu' « elle reste prête à intervenir pour soutenir son confrère tchèque », jugé pour délit d'opinion.

Prague *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Le procès de quatre intellectuels tchécoslovaques de renom, dont trois signataires de la Charte 77, accusés à des degrés divers de *« subversion contre la République »*, se poursuit ce mardi 18 octobre, dans l'une des plus petites salles du tribunal municipal de Prague. Les autorités ont tout fait pour limiter au maximum la publicité des débats, qui sont, en principe, publics. Seules les femmes de MM. Ornest, Lederer, Pavlicek et Havel, ont pu pénétrer lundi dans la salle numéro 83, de même qu'une dizaine d'inconnus, vraisemblablement des policiers en civil. Aucun des quelque soixante amis des accusés ni aucun des six journalistes occidentaux accrédités présents n'a pu y pénétrer, pas plus que deux observateurs de mouvements pour les droits de l'homme, venus de l'étranger : un avocat viennois d'Amnesty International, Mᵉ Wolfgang Eigner, et Mme Régine Orfinger-Karlin, vice-présidente de la Ligue belge pour les droits de l'homme. Toute personne entrant au tribunal ou en sortant est filmée ou photographiée.

M. Ales Lederer, le fils du journaliste, n'a pu pénétrer d'emblée dans le prétoire. Le jeune homme, avait adressé en vain deux lettres à M. Husak, président de la République, pour demander la libération de son père. Après l'envoi de la première, il fut convoqué pour interrogatoire, et on lui expliqua qu'il lui serait difficile de trouver un emploi dans l'enseignement, carrière à laquelle il se destine, *« s'il persistait dans sa manie épistolaire »*.

Il put entrer un peu plus tard dans la salle pour occuper la place de Mme Ornest. Le mari de celle-ci, craignant que le procès ne lui soit trop pénible, lui avait demandé de quitter le prétoire. En fait, le metteur en scène, âgé de soixante-quatre ans, diabétique et cardiaque, semble avoir craqué en prison. Après la lecture des actes d'accusation, il a fait son *mea culpa*.

Devant le tribunal, composé de cinq juges, M. Ornest, le seul des inculpés à ne pas avoir signé la charte, s'est reconnu coupable de « subversion *contre l'Etat* », apprend-on de source informée. Il a dit qu'il regrettait ses activités et a admis avoir fait de la contrebande de littérature antiétatique par le truchement de diplomates occidentaux à Prague, afin que ces textes soient publiés dans des périodiques édités par des émigrés. Il a dit qu'il s'était adressé à M. Lederer pour obtenir du matériel littéraire, après avoir été contacté par M. Pavel Tigrid, un émigré tchécoslovaque qui désirait publier de tels articles dans son journal *Svedectvi*, édité à Paris et, selon l'acte d'accusation, financé par la C.I.A.

M. Lederer, répondant à M. Ornest, a déclaré qu'à sa connaissance, le magazine était de caractère purement littéraire et non pas politique, et a dit ne rien savoir de son éventuel financement par la C.I.A.

M. Ornest a aussi affirmé qu'il avait envoyé, en 1972, des chocolats à la fille de M. Lederer, alors que le journaliste était en prison. Il a affirmé que ce présent, remis par Mme Ursula Moeller, femme de l'ambassadeur danois en poste à Prague à l'époque, avait été envoyé par M. Tigrid.

M. Hajek convoqué par la police

M. Lederer a énergiquement repoussé cette allégation, disant qu'il n'avait reçu ni cadeau ni argent de la part de M. Ornest ou de M. Tigrid pour les articles transmis à l'étranger. Il a aussi repoussé l'affirmation selon laquelle ces écrits étaient contraires aux intérêts de l'Etat. Avant qu'il ne puisse poursuivre, M. Lederer fut alors interrompu par le président du tribunal, qui affirma que la cour ne voulait entendre que des « faits ».

Le tribunal a procédé, dans l'après-midi, à l'interrogatoire du metteur en scène Frantisek Pavlicek et du dramaturge Vaclav Havel. On reproche à ce dernier d'avoir tenté de faire passer à l'étranger les mémoires de M. Prokop Drtina, qui fut ministre de la justice jusqu'en 1948.

Au moment de l'ouverture du procès, M. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères du temps de M. Dubcek, et porte-parole de la Charte 77, était convoqué pour interrogatoire par la police, de même que M. Milan Huebl, ancien recteur de l'école supérieure du parti, libéré il y a peu de temps, après avoir purgé la condamnation prononcée contre lui en 1972, lors de la première vague des procès depuis l'invasion. En tout, une vingtaine de personnes ont été interpellées ; ainsi, le dramaturge Pavel Kohout, dont une pièce est actuellement jouée à Paris, et le philosophe Jaroslav Pacovsky ont été emmenés par des policiers en civil, alors qu'ils se trouvaient avec des amis dans les couloirs du tribunal. Dans la nuit de dimanche à lundi, des perquisitions avaient eu lieu au domicile de nombreux signataires de la Charte 77 à partir de 4 heures du matin. Les personnes interrogées ont été relâchées dans la soirée, mais reconvoquées pour ce mardi matin.

Deux poids, deux mesures

La Fédération internationale des droits de l'homme et le Mouvement international des juristes catholiques Pax Romana, organisations non gouvernementales, accréditées la première auprès des Nations unies et du Conseil de l'Europe, et la seconde auprès de l'UNESCO avaient mandaté, à titre d'observateur judiciaire international au procès de Prague, Mᵉ Daniel Jacoby, avocat à la cour d'appel de Paris. Dans un premier temps, Mᵉ Jacoby avait reçu au mois de mai un visa valable pour trois mois. Mais le procès ne s'ouvrit en fin de compte que deux mois après l'expiration du visa. Et les autorités consulaires tchécoslovaques à Paris attendent encore l'autorisation de Prague pour en proroger la validité.

« Une telle mesure prive à l'avance de toute crédibilité le contenu et la conduite de la procédure et place le gouvernement tchécoslovaque en dehors de la loi et des conventions internationales et de l'esprit d'Helsinki », *affirment dans un communiqué les deux organisations mandataires.*

Mᵉ Jacoby a tenu lundi 17 octobre à Paris une conférence de presse pour expliquer pourquoi lui et ses mandants « récusaient à l'avance le verdict fabriqué de ce procès secret, clandestin ».

Il a observé que la pratique des observateurs judiciaires internationaux était devenue courante : l'U.R.S.S. s'en est servie pour assister au procès d'Angela Davies aux Etats-Unis et a demandé leur présence en U.R.S.S. au procès du pilote de l'U-2, Garry Power, jugé à Moscou au début des années 60. La Fédération internationale a pu déléguer des observateurs en Roumanie, en Bulgarie, en Hongrie, sans parler de l'Uruguay, du Chili et d'autres pays.

« Le procès de Prague est à l'évidence un procès politique, *a dit Mᵉ Jacoby.* Il ne se déroule pas à la seule initiative des autorités tchécoslovaques. Les pays de l'Est veulent ainsi voir jusqu'où ils peuvent aller : si la réaction de l'opinion publique occidentale est violente, ils en tiendront sûrement compte. Les Soviétiques sont coutumiers du fait. Or, qui sont les signataires de la Charte 77 sinon les fondateurs d'une Ligue tchèque des droits de l'homme ? Les sages mesures d'apaisement en Pologne étaient le résultat des réactions violentes en Occident, dont le gouvernement polonais avait su tenir compte. »

Les autorités tchécoslovaques ont officiellement accordé un visa d'entrée dans le pays comme observateur au procès de Prague à un avocat viennois mandaté par Amnesty International après l'avoir refusé à un avocat londonien. Mais, comme lors du précédent procès à Usti-nad-Labem (où MM. Machacek et Lastuvka avaient été condamnés chacun à trois ans et demi de prison pour avoir diffusé le texte de la Charte), cet observateur n'a pu assister au procès. — A. M. B.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Compromis historique en version espagnole

Pour beaucoup de commentateurs, la signature d'un protocole d'accord pour un *« plan d'assainissement et de réformes économiques »* entre le gouvernement et les principaux partis politiques constitue la version espagnole du *« compromis historique »* italien.

C'est ce qu'explique Armando Puente dans *LE POINT* : *« A l'inverse de la France, mais à l'image de l'Italie, l'Espagne découvre les vertus du « compromis historique ». Ce qui, aux deux bords de l'éventail politique, satisfait à la fois le gouvernement « monocolore » (Centre démocratique homogène) d'Adolfo Suarez et le parti communiste (réellement eurocommuniste) d'Espagne. »*

HEBDO TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN note que c'est du côté du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) que vient *« l'hostilité la plus ferme vis-à-vis du gouvernement actuel »*. *« Néanmoins, les socialistes,* ajoute l'hebdomadaire, *ne peuvent pas, à l'heure actuelle, refuser tout compromis à Suarez, sous peine de déstabiliser le régime et d'ouvrir la porte à l'aventure. »*

Contestant que *« l'acceptation d'un plan économique minimal »* soit *« historique »* et préférant y voir *« le résultat d'une situation très particulière et temporaire »*, Julio Antonio Fec assure dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste : *« Le gouvernement Suarez s'efforce d'utiliser les différences qui se manifestent au sein de la gauche et l'impossibilité dans laquelle celle-ci se trouve actuellement d'offrir une alternative politique concrète (...). Santiago Carrillo paraît décidé à mettre en œuvre une politique de « compromis historique » à l'espagnole, sans tenir compte du parti socialiste et des autres forces de l'opposition.*

Pour Martine Royo, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, si M. Suarez *« a réussi en politique — il a remis de l'ordre dans son propre parti »*, *« l'économie lui résiste »*. Elle ajoute : *« C'est pourquoi il a proposé ce pacte aux autres formations. Il en espère un double avantage : 1) il sera plus fort pour faire accepter à la droite certains points de la réforme fiscale comme la levée du secret bancaire, qui a provoqué un tollé parmi les banquiers et leurs gros clients ; 2) il peut compter sur un minimum de paix sociale pendant la durée du plan d'assainissement. Car ce plan donne des satisfactions aux socialistes et aux communistes »*, en contrebalançant la priorité de la lutte contre l'inflation par *« la nécessité de réduire le chômage »*.

André Pautard juge que l'entente est « ambiguë ». Dans *L'EXPRESS*, il relève : *« Cependant elle fait naître des espérances pour l'issue de la seconde partie de la négociation : il s'agit, cette fois, de s'accorder sur les mesures à prendre pour protéger la démocratie. C'est-à-dire pour lutter contre la guérilla. »*

Après avoir affirmé que si les dirigeants des principaux partis politiques ont accepté de s'asseoir à la table du chef du gouvernement c'est par *« peur du coup d'Etat militaire »*, mais surtout par *« peur de la ruine économique »*, René Backmann estime, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, que les *« réserves »* apparues lors de l'élaboration de ce plan économique et après, *« ne sont rien auprès de celles qui ont précédé la réunion »*, dont l'ordre du jour était consacré à l'examen d'un « projet de loi de défense de la démocratie contre le terrorisme ». René Backmann explique que *« sans nier la nécessité de lutter contre le terrorisme, réellement inquiétant mais parfois lié à des personnalités proches du pouvoir, le P.C.E., le P.S.O.E. et [le P.S.P.] ont précisé qu'ils souhaitaient inclure les mesures de défense de la démocratie dans la législation normale et renoncer définitivement au principe de toute loi ou brigade d'exception.*

Faisant état du *« malaise, fait à la fois d'angoisse et de désenchantement, d'irritation et d'agressivité »* que connaît l'Espagne face à des mesures qui, *« provisoires »*, sont *« précaires »*, Anne Valier relève, dans *POLITIQUE-HEBDO*, que les socialistes espagnols ont moins à gagner de cet accord que les communistes, qui, dit-elle, voient dans ce *« programme commun »*, un *« premier pas »* vers un gouvernement d'union nationale. Elle conclut : *« Après ce « coup bas du parti communiste, la gauche — et en particulier le P.S.O.E. — ne peut pas être bénéficiaire du « compromis historique », même si encore une fois, les hommes de Suarez n'ont pas manqué de dire que c'était le seul moyen de faire échec au « plan de déstabilisation » des franquistes. »*

L'HUMANITE-DIMANCHE, de son côté, assure que *« les communistes espagnols entendent, sans cautionner une quelconque politique d'austérité, conjuguer lutte de masse et convergence de toutes les forces intéressées pour aller de l'avant »*.

Tel n'est pas l'avis de F. D. dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, qui voit dans ce plan d'assainissement *« un marché de dupes »* pour les travailleurs.

Jacques Duquesne songe également dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, à comparer les situations française et espagnole : *« Grâce au ciel, on ne se bat pas dans nos rues. Mais les mots et les idées sont souvent ceux de la guerre civile. Alors, il convient de méditer la leçon qui nous vient d'Espagne. Voilà un pays qui a connu la guerre civile, la vraie, la plus inexpiable. Voilà un pays dont tout le monde annonçait qu'après la disparition de Franco il entrerait dans une longue et difficile période de troubles. Et nous, Français, nous considérions nos voisins d'outre-Pyrénées avec une sorte d'indulgence condescendante : s'ils voulaient apprendre la démocratie — qui est en somme une façon de vivre ensemble même quand on n'est pas d'accord — nous étions tout prêts à leur donner des leçons, au nom de notre vieille expérience. »*

« Les politiciens espagnols auraient-ils été subitement touchés par la grâce ? », s'interroge Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, avant d'ajouter :

« Ne nous empressons pas de célébrer la fin de leurs disputes pour ce qui touche à l'essentiel de la vie du pays. Les socialistes et les communistes ont vu dans la main que leur tendait le premier ministre l'occasion de renforcer leur influence dans le pays. Le virus de la démocratie ne saurait être neutralisé par un accord de circonstance comme celui qui vient d'être conclu entre les partis. Il n'en reste pas moins que ceux-ci acceptent, durant un temps, de faire taire leurs querelles pour ne considérer que le salut public. »

Italie

Le Vatican se félicite que le P.C.I. «dépasse le marxisme-léninisme»

De notre correspondant

Rome. — La conférence épiscopale italienne répondra officiellement à la « lettre ouverte » que M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste, a envoyée à Mgr Luigi Bettazzi, évêque d'Ivrée (*le Monde* du 14 octobre). En l'annonçant dans son numéro daté du 18 octobre, *l'Osservatore Romano*, quotidien du Vatican, publie un premier commentaire non signé, donc officiel.

Cette prise de position du Saint-Siège, à la fois prudente et ouverte, se distingue des réactions « dures » des cardinaux Luciani, patriarche de Venise, et Benelli, archevêque de Florence, qui, l'un et l'autre, avaient cru devoir répondre à M. Berlinguer.

Un dialogue à distance s'est ainsi engagé entre la hiérarchie catholiques et les communistes, puisque, à son tour, le parti communiste italien se réserve de donner *« une réponse méditée »* au texte de *l'Osservatore Romano*, et qu'il livre d'ores et déjà *« une première impression »* dans *l'Unita* de ce mardi 18 octobre.

La discussion soulevée par l'évêque d'Ivrée porte sur deux points : le marxisme-léninisme du P.C.I. et le sort réservé aux institutions catholiques dans les régions « rouges ». D'une part, en effet, le parti communiste italien affirme ne plus faire *« une lecture dogmatique »* du marxisme-léninisme, et il s'interroge sur la nécessité de réviser un article de ses statuts engageant ses membres à appliquer cette théorie. D'autre part, le Parlement italien a voté une loi qui délègue aux régions les services d'assistance sociale et de bienfaisance, mais sans bien préciser dans quelle mesure les œuvres confessionnelles faisaient exception.

Pour le cardinal Benelli, ancien substitut de la secrétairerie d'Etat au Vatican, marxisme et christianisme ne sont pas conciliables sur le plan théorique ; et dans la pratique ils ne semblent pas l'être non plus, puisqu'on essaie d' *« étouffer »* toute initiative privée, et d'ouvrir la voie à *« un Etat collectiviste, totalitaire, marxiste »*. Qu'on ne compte pas pour cela sur la collaboration des chrétiens.

Sans être d'un avis opposé, *l'Osservatore Romano* aborde les choses différemment. Il commence par souligner l'importance de la lettre de M. Berlinguer, compte tenu de l'*« autorité de son auteur »* et de l'accord que les instances dirigeantes du parti lui ont certainement donné. Puis il souligne la contradiction entre deux articles des statuts du P.C.I. en rappelant l'incompatibilité entre la foi chrétienne et une conception matérialiste et athée du monde.

Des expériences négatives

Cela dit, le quotidien du Vatican prend acte du souhait des communistes italiens de sortir de leur dogmatisme. *« Nul ne pourrait mieux que nous se féliciter sincèrement qu'un grand parti de masse aussi riche de forces et de ferments que le P.C.I. réussisse réellement à dépasser dans la théorie et dans la pratique l'a priori idéologique marxiste-léniniste, matérialiste et athée, et à se débarrasser de ses caractéristiques totalisantes et hégémoniques, qui ne permettent pas de l'assimiler aux partis démocratiques habituels »*. *L'Osservatore Romano* souligne, d'autre part, les *« expériences négatives et préoccupantes »* qui ont lieu en Italie même, ou dans certaines de ses régions.

Bref, *« une longue et difficile œuvre de clarification au niveau doctrinal, et d'assurances sur le plan de la pratique reste en tout cas à faire »*. Le Saint-Siège ne veut *« décourager aucune volonté sincère »* d'œuvrer en ce sens, convaincu lui aussi que l'*« avenir de la société et de l'Italie »* en dépend. Il réaffirme, en attendant, l'*« impossibilité »* pour un catholique de s'inscrire au parti communiste.

Malgré tous ces « mais », le P.C.I. n'est pas mécontent de la réaction du Saint-Siège. Il la juge *« posée et sérieuse »*, y voyant le signe que l'Eglise est disposée à engager le dialogue avec lui.

ROBERT SOLÉ.

La Commission européenne « déplore profondément » l'attaque contre « le Monde » publiée dans un bulletin des Communautés

Le porte-parole de la Commission des Communautés européennes a fait ce lundi 17 octobre à Bruxelles la mise au point suivante au sujet de l'attaque contre *le Monde* publiée dans l'édition en langue allemande du bulletin des Communautés *E.G. Magazin* sous la signature du journaliste allemand Alfred Frisch :

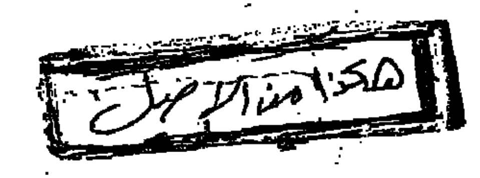
« Le mensuel E.G. Magazin, *réalisé par le bureau de presse et d'information de Bonn de la Commission des Communautés européennes, a publié, dans son édition d'octobre, un article concernant le quotidien français* le Monde.

» Même s'il est précisé dans la publication en question que « les » articles signés ne reflètent pas » nécessairement l'opinion de » l'éditeur responsable », la Commission tient à confirmer qu'elle ne partage absolument pas le point de vue exprimé par le journaliste auquel le rédacteur de E.G. Magazin *a fait appel.*

» La Commission rappelle que les magazines mensuels publiés par les bureaux de presse et d'information ont pour objectif de diffuser une information régulière sur les activités et les politiques de la Commission et des institutions de la Communauté, ainsi que de promouvoir une meilleure compréhension entre les citoyens de la Communauté. La politique de la Commission dans ce domaine a consisté depuis toujours à ajouter à l'information relevant de la responsabilité directe de ses services des contributions de journalistes venant d'horizons divers, afin de favoriser un large débat, voire d'ouvrir de véritables « tribunes libres ».

» Dans ces conditions, et compte tenu de la nature particulière des magazines mensuels des bureaux de presse et d'information, formellement et substantiellement différents d'organes de la presse proprement dite, la Commission regrette et déplore profondément une telle publication, qui n'est conforme ni à la nature des publications de la Commission ni aux objectifs définis ci-dessus. La Commission prendra toutes les dispositions nécessaires pour que, dans le respect des objectifs d'information et des règles en vigueur, de telles erreurs ne puissent se reproduire. »

● *Un monument en l'honneur de l'Europe.* — La Flamme européenne est le nom du monument (une flèche d'acier orné d'étoiles lumineuses), inauguré dimanche 16 octobre dans la propriété de Robert Schuman par M. Poher, président du Sénat, à Scy-Chazelles (Moselle).



LES DECLARAT

PARIS-ST
SANS PEAG
ET SANS

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT SUD-CORÉEN

(Suite de la première page.)

Le peuple coréen étant homogène, je ne vois pas pourquoi les Nord-Coréens auraient un dialogue direct avec les Américains plutôt qu'avec nous. S'ils veulent réellement une réunification pacifique, ils ne devraient pas chercher de conversations directes avec les Etats-Unis sans notre participation. De toute façon les Américains ont déjà clairement fait savoir qu'ils n'accepteraient pas de discuter dans de telles conditions. Rien donc ne permet de penser que les démarches de Pyongyang soient inspirées par la bonne foi.

● *Comment les expliquez-vous ?*

— Je vois au moins deux raisons. D'une part, les Nord-Coréens peuvent rechercher une solution à la vietnamienne du problème coréen. Les Nord-Vietnamiens ont réussi à communiser tout le Vietnam au moyen de pourparlers avec les Américains derrière le dos des gouvernants de Saigon. Les Nord-Coréens peuvent espérer en faire autant. D'autre part, nous avons à plusieurs reprises proposé de reprendre le dialogue avec eux et ils sont soumis à une certaine pression de l'opinion internationale dans ce sens. Afin de détourner cette pression, ils essayent d'avoir des discussions avec les Américains tout en sachant très bien que ceux-ci ne les accepteront pas. Cela leur permettra de dire que ce sont les Etats-Unis qui n'ont pas voulu donner suite à leur geste de bonne volonté.

● *Mais ne pensez-vous pas que, lorsque les relations entre deux gouvernements sont aussi mauvaises qu'elles le sont actuellement entre Séoul et Pyongyang, le recours à des intermédiaires pourrait constituer la seule solution ? Après tout, c'est la méthode qui est employée pour tenter de résoudre le conflit israélo-arabe. Et ne croyez-vous pas que plus de gens rencontrent les dirigeants nord-coréens, plus de chances vous avez de les influencer ?*

— Comme vous le savez sans doute, les Etats-Unis ont proposé des conversations à quatre, auxquelles ils participeraient avec la Chine et les deux Corées. Pyongyang a refusé et insisté pour avoir des discussions bilatérales avec Washington.

● *Vous avez mentionné tout à l'heure d'autres facteurs de nature à étayer vos espoirs de réunification à long terme...*

— Oui, ce que je voulais dire, c'est que je suis convaincu que les grandes puissances voisines de la péninsule, coréenne ne désirent pas une réunification par la violence. Il nous reste donc, soutenus par l'espoir de la réunification pacifique de la nation, à mettre toutes nos forces au service du développement de la puissance du pays.

» Tant que les conditions de la réunification pacifique ne seront pas réunies, notre ligne de conduite fondamentale demeure que, même si cela doit demander beaucoup de temps, le Nord et le Sud doivent coexister pacifiquement jusqu'au jour où ces conditions favorables se présenteront.

» Je suis persuadé que la coexistence des deux parties de la péninsule reste la voie la plus rapide pour arriver à la réunification pacifique.

» Je profite de cette occasion pour réaffirmer les trois principes fondamentaux :

» 1. La paix doit être solidement établie dans la péninsule. Dans ce but, le Sud et le Nord du pays devront conclure un pacte de non-agression ;

» 2. Les deux parties du pays devront s'ouvrir mutuellement leurs portes et rétablir un climat de confiance réciproque. Dans cette perspective, le dialogue Nord-Sud devra être poursuivi dans la sincérité. Il faudra procéder à des échanges et établir une coopération dans de multiples domaines ;

» 3. De telles bases une fois posées, la réunification devra être réalisée au moyen d'élections libres au Nord et au Sud, en tenant compte des proportions de la population. Les élections devront se dérouler dans le cadre d'une administration impartiale, sous une supervision impartiale.

● *Croyez-vous qu'il existe la moindre chance de voir les Nord-Coréens accepter une telle formule ? Si l'on tient compte des proportions respectives des deux populations ; cela signifierait la fin de leur régime...*

— Cela pourrait être l'une des raisons de leur refus...

● *Vous ne pouvez leur demander de capituler...*

— On ne peut pas parler de capitulation : la formule que nous proposons est la plus démocratique et la plus pacifique. Mais les gouvernements communistes nous ont habitués à refuser toute proposition qui contrarie leurs intérêts.

● *Il n'y a pas que les gouvernements communistes...*

— La vérité c'est qu'ils veulent toujours réunifier le pays par la force parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen d'y parvenir. Puisqu'ils ont refusé nos propositions raisonnables, nous leur offrons de coexister avec nous jusqu'à ce que l'on ait établi une base favorable pour la réunification. Mais cela aussi ils l'ont refusé. Des relations du genre de celles qui existent entre les deux Allemagnes nous conviendraient tout à fait.

» Nous devons absolument nous abstenir d'essayer d'imposer nos solutions aux Nord-Coréens. Mais nous ne pouvons accepter qu'ils essayent de nous imposer les leurs. Il ne reste donc que deux voies : ou la guerre, ou la coexistence pacifique en attendant le moment propice pour la réunification. Il nous faut à tout prix éviter une guerre fratricide. Dans ces conditions, nous devons coexister sur la base d'un *statu quo* consolidé par l'admission simultanée des deux gouvernements aux Nations unies. Mais Pyongyang a refusé.

● *La Corée du Sud est deux fois plus peuplée que celle du Nord. Elle dispose d'une des plus fortes armées d'Asie. Des forces américaines importantes y sont stationnées. Pourquoi craignez-vous, dans ces conditions, une agression du Nord qui, de surcroît, exposerait ainsi à la destruction les villes qu'il a reconstruites ?*

— Il est vrai que la République de Corée dispose d'une population plus importante que celle du Nord et d'une puissante armée. Cependant, durant les vingt dernières années, la Corée du Nord n'a cessé de faire des préparatifs de guerre. Ces préparatifs sont maintenant terminés ; et je suis persuadé qu'elle est en mesure d'entreprendre une guerre.

» En cas de nouveau conflit dans la péninsule, il est bien évident qu'il y aurait aussi de nombreuses destructions en Corée du Nord et j'avoue que je ne comprends pas l'obstination de Pyongyang à suivre une ligne de conduite dépassée à notre époque. Mais les communistes nord-coréens ne cessent de se livrer à des actes de provocation. Ils sont à l'affût de la première occasion d'envahir de nouveau le sud de la péninsule. Leur comportement nous oblige à une vigilance de tous les instants. Le moindre bon sens se révolte, mais les communistes nord-coréens sont capables des actes les plus insensés et c'est pour nous un motif d'inquiétude perpétuelle.

● *La décision des Etats-Unis de retirer progressivement leurs troupes terrestres de Corée du Sud vous paraît-elle de nature à faciliter ou, au contraire, à compromettre une solution pacifique ? D'une manière générale, que pensez-vous de la politique de M. Carter ?*

— Si l'on tient compte de la situation actuelle, je ne pense pas que le retrait des forces terrestres américaines constitue une politique sage. Le stationnement des forces armées des Etats-Unis dans la péninsule coréenne n'a pas seulement pour but de protéger la Corée ; en permettant le maintien de la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est, il contribue à la sauvegarde des intérêts des Etats-Unis. Chacun le sait : jusqu'à présent ces forces stationnées en Corée ont joué un rôle important dans le maintien de la stabilité et de la paix en Asie du Nord-Est.

» Si nous sommes préoccupés, c'est parce que nous nous demandons si le départ de ces troupes ne risque pas de créer un déséquilibre en Asie du Nord-Est. Ce qui risquerait ensuite de menacer la stabilité et la paix dans cette région du monde.

« Les arrestations en Corée du Sud ne mettent pas en cause les droits de l'homme »

● *De nombreux opposants sont toujours détenus dans les prisons de Corée du Sud, y compris le chef de l'opposition lui-même. La presse occidentale, notamment américaine, vous reproche souvent les atteintes aux droits de l'homme commises chez vous. Comment justifiez-vous ce comportement, alors que vous affirmez défendre la liberté face à la menace communiste ?*

— Il est exact qu'un certain nombre de personnalités opposées à la politique du gouvernement actuel sont détenues.

» Si ces personnalités sont actuellement en prison, elles le sont en vertu de verdicts prononcés par un tribunal et selon le processus défini par la loi coréenne ; la raison en est que ces personnalités s'étaient livrées à des activités illégales et avaient commis des infractions à la législation en vigueur dans le pays. Parler des droits de l'homme à ce sujet constitue donc une façon peu objective de voir les choses.

» Quand l'existence de l'Etat ou la vie de la nation se trouvent menacées, tous les pays, quels qu'ils soient, peuvent un jour ou l'autre se trouver dans l'obligation de restreindre dans une certaine mesure les droits du peuple.

» Notre pays, lui aussi, en se basant sur la Constitution, prend certaines mesures restrictives qui limitent jusqu'à un certain point les droits du peuple, afin de préserver l'existence de l'Etat et la vie de la nation.

» De telles mesures n'ont pour but que de préserver la vie de tout le peuple coréen et de punir, comme le prévoit la loi, les actes qui la mettraient en danger. Il est donc impossible de présenter ces mesures comme contraires aux droits de l'homme.

» On trouve des cas identiques dans d'autres pays. Au moment des événements d'Algérie, le président de Gaulle n'a-t-il pas proclamé, en vertu de la Constitution, des mesures d'urgence qui avaient pour effet de restreindre les droits des citoyens ? Si mes souvenirs sont exacts, personne, dans d'autres pays étrangers, n'a parlé, à l'époque, d'atteinte aux droits de l'homme.

● *Que pensez-vous des accusations de corruption de personnalités américaines formulées contre votre gouvernement à Washington ?*

— Il s'agit d'une affaire regrettable et qui ne fait pas honneur à la Corée, d'autant plus qu'une personnalité coréenne s'y trouve impliquée. D'après ce que je sais, M. Pak Ton Son est un résident coréen des Etats-Unis, où il s'occuperait de commerce de riz. Il aurait eu certaines relations avec des personnalités politiques des Etats-Unis, ce qui aurait fini par lui attirer des ennuis. J'avoue que je ne suis pas au courant des détails de l'affaire.

» Certains racontent que M. Pak Tong Son aurait été employé par le gouvernement de la République de Corée ; de telles affirmations n'ont absolument aucun fondement. Il n'a jamais été employé par notre gouvernement. Mon désir est de voir les autorités américaines chargées de l'enquête et le Congrès des Etats-Unis faire rapidement la lumière sur cette affaire ; cela permettra de distinguer le vrai du faux.

« La réunification ne devrait pas poser de grands problèmes d'assimilation »

● *L'économie et la société sud-coréennes reposent sur des bases totalement différentes de celles de la Corée du Nord. Au cas où la réunification deviendrait possible, comment imaginez-vous sa réalisation ? Croyez-vous que les structures socialistes de la Corée populaire puissent être remises en question ?*

— Les différences sont en effet considérables entre les deux parties de la péninsule coréenne, qu'il s'agisse du régime ou du système social. Plus se fera attendre le jour de la réunification, plus ces différences risquent de s'approfondir. C'est l'un de mes grands soucis.

» Malgré cela, le jour où la réunification pacifique aurait pu se réaliser, je pense que l'assimilation au sein d'une nation unique et unie ne poserait pas de grands problèmes, du fait de l'unité ethnique et culturelle profonde du peuple coréen. Jadis la Corée était divisée en trois royaumes. Il fallut sept cents ans pour les unifier. Mais alors il fut possible de réunir tous les Coréens en un seul peuple, en une seule nation.

» Nos institutions et notre régime sont supérieurs à ceux du Nord ; ils respectent l'esprit créateur, la liberté des individus et favorisent à la fois l'efficacité et l'esprit de coopération.

» Je suis persuadé que ce régime et ces institutions sont en accord avec la tradition culturelle du peuple coréen et c'est pourquoi je suis plutôt optimiste quant à l'assimilation après la réunification.

● *Souhaitez-vous un développement des relations politiques, économiques et culturelles avec les pays d'Europe occidentale en général et la France en particulier ? En quoi consistent actuellement ces relations ? Qu'est-ce que représente la France pour vous ?*

— Nous désirons entretenir des relations politiques, économiques, culturelles, etc., plus étroites avec les pays de l'Europe occidentale, particulièrement avec la France.

» C'est de grand cœur que le gouvernement et le peuple coréens reçoivent tout ce qui est profitable pour la Corée dans la civilisation occidentale, tout ce qui peut contribuer au développement de notre culture et au progrès du pays.

» La France est fière d'une longue histoire et de sa tradition culturelle. La Corée possède, elle aussi, une histoire plusieurs fois millénaire et une tradition qui a permis à son peuple de faire fleurir une culture propre à son peuple.

» Il y a entre la France et la Corée des aspects différents ; mais, si les deux pays savent choisir et implanter leurs valeurs traditionnelles réciproques, je suis certain que de tels échanges seront la source d'un nouveau développement culturel pour l'un et l'autre. Nous désirons très sincèrement profiter des valeurs de la tradition culturelle créée par le peuple français.

● *Quelle serait votre réaction si la France décidait de reconnaître le gouvernement de Pyongyang ?*

— Nous sommes convaincus que la France, qui nous a envoyé des troupes pendant la guerre pour nous aider à repousser l'agression communiste, ne commettra pas un tel acte, qui serait inamical à notre égard. Bien sûr, c'est là une affaire qui regarde le gouvernement français, mais je voudrais rappeler qu'à la suite de notre déclaration du 23 juin 1973, par laquelle nous ouvrions nos portes à tous les pays communistes, plusieurs pays amis ont établi des relations avec la Corée du Nord, sans que pour autant un seul pays communiste en établisse avec nous : ce qui est contraire à toute équité et n'a finalement avantagé que Pyongyang. Aussi espérons-nous honnêtement que l'un de nos principaux alliés de la guerre n'ouvrira pas ses portes aux Nord-Coréens aussi longtemps que les pays communistes ne nous ouvriront pas les leurs.

● *Ne craignez-vous pas que le développement de vos exportations de produits industriels à bas prix ne conduise quelque jour à une guerre commerciale avec l'Occident ?*

— Du fait qu'il est encore en voie de développement, notre pays exporte beaucoup de produits de l'industrie légère, à des prix relativement bas. Nous mettons cependant l'accent actuellement sur l'industrie lourde, l'industrie chimique lourde, l'industrie mécanique. Les exportations de produits provenant de ces nouvelles industries deviennent de plus en plus importantes. Le résultat en est une diminution des exportations dans les domaines de l'industrie légère et des produits à bas prix.

» Par conséquent, je ne pense pas qu'on en arrive un jour à une guerre commerciale qui nous opposerait aux pays hautement industrialisés d'Europe occidentale.

● *Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ? Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez, et comment comptez-vous les surmonter ?*

— Parmi les travaux que j'ai réalisés, je dois avouer qu'il n'existe aucune réalisation dont je pourrais tirer gloire. Je vous dirai que j'ai tout simplement toujours essayé de m'acquitter de mon mieux des responsabilités et des charges qui me sont confiées. La question la plus difficile à laquelle il me faut faire face demeure le problème de la prévention d'un nouveau conflit et de l'établissement d'une paix durable dans la péninsule afin de hâter la marche du peuple coréen vers la réunification.

» Je suis persuadé que la voie qui nous permettra de résoudre ce difficile problème est celle de la patience, de l'effort continu pour le développement de la puissance nationale.

● *Comment voyez-vous l'avenir de l'Asie en général et de la Corée en particulier ?*

— Il m'est difficile de prédire l'avenir de l'Asie ; mais, en ce qui concerne la Corée, je pense pouvoir dire que l'avenir devrait lui apporter la prospérité.

» Nous avons encore de nombreuses difficultés à surmonter. Cependant, le peuple coréen travaille dur, il a un esprit très indépendant et veut absolument faire de son territoire un pays prospère. Le peuple coréen désire avec ardeur voir se réaliser l'œuvre de la réunification ; et c'est pour cette raison que je suis optimiste sur son avenir. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

L'ÉVÉNEMENT

PROCHE-ORIENT : une cinquième guerre est-elle possible ?

QUATRE ans après la guerre d'octobre, une nouvelle conflagration au Proche-Orient n'est pas à exclure. Des chroniqueurs israéliens — *souvent inspirés en haut lieu* — écrivent qu'elle est « inéluctable ». Des dirigeants arabes soutiennent publiquement que l' « explosion » n'est pas lointaine. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S., qui s'inquiètent sérieusement des conséquences qu'aurait une impasse prolongée, insistent pour que la conférence de Genève se réunisse avant la fin de cette année, même si son échec paraît probable.

S'il est vrai que les risques d'une nouvelle épreuve de force se sont accrus ces derniers mois, les chances d'une réconciliation israélo-arabe, pourtant, n'ont jamais été aussi réelles depuis 1917, date à laquelle la déclaration Balfour promit aux juifs un « foyer national » en Palestine. Le « refus arabe » — qui fut durant un demi-siècle le principal obstacle à la paix — s'est estompé progressivement depuis la *guerre de six jours en 1967. Les belligérants* arabes ont depuis reconnu le droit d'Israël à l'existence dans des « frontières sûres et reconnues », selon les termes de la résolution 242 du Conseil de sécurité.

Pour la première fois dans l'histoire du conflit, Israéliens et Arabes se sont réunis à Genève en décembre 1973, non pour discuter d'un armistice ou d'un quelconque accord intérimaire, comme ce fut exclusivement le cas dans le passé, mais pour négocier les termes d'un règlement définitif. Mieux, les Etats limitrophes d'Israël ont récemment accepté — sur l'insistance du président Carter — d'envisager une « paix totale » comportant des échanges commerciaux, économiques, culturels et diplomatiques avec Israël.

Les Palestiniens ont eux aussi modifié leurs positions, dans la pratique. C'est l'O.L.P. qui insiste — mais pour combien de temps encore ? — pour que le mot de « réfugiés » dans la résolution 242 soit remplacé par une formule qui se référerait aux « droits nationaux du peuple palestinien ». Mais elle ne rejette plus explicitement la partie essentielle de la résolution ayant trait à la reconnaissance de l'Etat d'Israël.

Le gouvernement de M. Menahem Begin s'oppose fermement à tout dialogue avec l'O.L.P. — même si celle-ci devait renoncer formellement à son lointain « objectif stratégique » de démanteler l'Etat d'Israël au profit d'une Palestine « réunifiée et démocratique » — moins en raison de la nature « terroriste » de la centrale des fedayin que parce qu'une négociation avec ses représentants impliquerait nécessairement la restitution à un « pouvoir étranger » « de la Judée et de la Samarie (la Cisjordanie) », d'où l'impasse actuelle qui, tôt ou tard, pourrait déboucher sur la cinquième guerre israélo-arabe.

Cependant, on voit mal à l'heure actuelle qui aurait intérêt à déclencher les hostilités. *Les Arabes sont loin de pouvoir se mesurer à* Israël. Privées d'armements et de pièces de rechange d'origine soviétique, les forces égyptiennes, dont le rôle est capital dans toute confrontation, sont moins préparées aujourd'hui qu'en 1973. *L'armée syrienne*, dont une partie est éparpillée au Liban, devrait se battre sur un front qui s'est allongé, de ce fait, de plusieurs centaines de kilomètres.

Certes, l'U.R.S.S. a intensifié les livraisons d'armements à la Syrie ; l'Arabie Saoudite finance massivement l'achat de matériel militaire destiné à l'Egypte et à la Jordanie, tout en construisant sur son territoire des bases aériennes situées à proximité du royaume hachémite ; l'Irak, ayant réussi à « pacifier » le Kurdistan, se consacre au renforcement de son armée et constitue des stocks d'armes près de la frontière jordanienne. Malgré tout, divers experts militaires occidentaux estiment que les armées arabes ne seraient pas opérationnelles avant deux ans.

Or le gouvernement de *Jérusalem ne déclencherait* une guerre préventive, estime-t-on généralement, que s'il juge que les préparatifs adverses ont atteint une cote d'alerte ou si des considérations d'ordre politique l'incitaient à « déstabiliser » les régimes arabes.

Plusieurs hypothèses de travail sont retenues dans certaines chancelleries occidentales. La conquête par l'armée israélienne du sud du Liban jusqu'au fleuve *Litani*, par exemple, porterait un double coup, l'un aux fedayin, qui perdraient ainsi leur unique « sanctuaire » d'intérêt militaire, l'autre au régime syrien. Un autre scénario comporterait l'occupation par Israël de la Transjordanie. Cela aurait comme effet de modifier du tout au tout les termes d'un futur règlement.

ERIC ROULEAU.

ISRAËL

Une armée sûre d'elle-même

« L'armée israélienne de 1977 est très différente de ce qu'elle était en 1973, à la veille du Kippour. » Voilà ce que disent aujourd'hui les officiers supérieurs et le chef de l'état-major général en personne. Tsahal s'est complètement remise de l' « accident » d'octobre. Les arsenaux sont pleins, les armes et les munitions qu'ils abritent sont suffisants pour une guerre intensive de plusieurs semaines. *« Nos arsenaux sont en excellent état. Jamais ils n'ont été aussi prêts. Nous disposons d'un équipement dont nous n'avions pas rêvé dans le passé »*, a déclaré le chef de l'intendance.

Depuis la guerre du Kippour, Tsahal s'est considérablement renforcée dans ses effectifs et dans son équipement. L'infanterie et les forces blindées se sont accrues de 60 %. Les effectifs en général ont augmenté de plus de 40 %. Parmi les cent quarante mille personnes qui avaient été réformées dans le passé, des dizaines de milliers ont été réintégrées dans l'armée après un nouvel examen médical. Les femmes ne sont plus écartées maintenant des branches « viriles » comme l'électronique ou la mécanique, libérant ainsi des hommes pour les premières lignes. D'après une étude américaine, Israël occupe la première place dans le monde pour la proportion de personnes *effectuant leur service dans* les forces armées (quarante-huit sur mille habitants) et la deuxième place après les Etats-Unis en ce qui concerne les dépenses annuelles par soldat (31 748 dollars).

Des effectifs modestes

Les effectifs de l'armée régulière demeurent cependant modestes. Depuis 1973, certains avantages (salaires, logement) ont été accordés pour inciter les civils à s'engager dans l'active. Toutefois l'effort principal porte sur l'amélioration du délai de mobilisation des réserves. L'objectif reste, comme l'avait déclaré l'ancien ministre de la défense, M. Pérès, de réduire le délai de trente-six heures encore nécessaire. Les réservistes sont soumis à un entraînement très sérieux, l'accent étant mis sur des opérations inter-armes. La guerre du Kippour a permis de conclure que seule la combinaison d'une infanterie très mobile, des blindés et de l'artillerie, peut assurer la victoire.

La thèse sur le déclin des chars face aux missiles sol-sol utilisés en grand nombre a été rapidement abandonnée. Malgré les missiles redoutables les chars restent l'élément essentiel de toute bataille victorieuse. C'est pourquoi le renforcement de Tsahal en blindés est impressionnant. Les effectifs ont augmenté de 50 %, et le nouveau char israélien Merkava, ultra-moderne, a été mis en service. La croissance de l'aviation est, elle aussi, de 50 %, et les redoutables F 15, qui ont commencé à arriver en Israël en décembre 1976, sont les meilleurs appareils en service au Proche-Orient (les plus chers aussi, 125 millions de francs pièce). L'équipement de la marine a augmenté de 55 % et celui de l'artillerie a doublé. La guerre du Kippour a souligné l'importance capitale de l'artillerie, l'aviation et l'infanterie n'ayant pu contenir seules l'assaut de l'ennemi avant l'arrivée des forces de réserve.

Le génie, quant à lui, est devenu une *force blindée d'assaut*. Ses soldats participeront dans l'avenir aux offensives en faisant partie intégrante des divisions. Parmi les techniques nouvelles du génie on peut citer les fortifications toutes prêtes, remorquées jusqu'au front par des chars. Quant aux véhicules blindés de transport de troupes, leur nombre a été multiplié par dix, ce qui améliore la mobilité de l'infanterie.

Israël s'efforce de garder une proportion de un à trois dans le domaine de l'armement face aux pays arabes et compte sur la *qualité de ses soldats pour compenser* cet écart défavorable. Ce handicap pourrait néanmoins s'aggraver en 1979-1980 si l'effort gigantesque du monde arabe en matière d'armement s'accélère encore.

Cependant, Tsahal devient un corps démesuré par rapport à la société israélienne. « *Avec notre potentiel humain* — a dit le général Dayan, — *nous ne pourrons pas, physiquement et économiquement, acheter de plus en plus de chars et d'avions, car bientôt toute la population devra entretenir et graisser des chars...* »

Le mépris de l'ennemi

Pour réduire autant que possible la dépendance de Tsahal à l'égard des fournisseurs étrangers, l'industrie militaire israélienne s'est développée dans des proportions *qui ne sont plus en rapport* avec la taille du pays. Selon l'ancien ministre de la défense, Israël pourrait désormais fournir à la France plus d'armes que celle-ci n'est capable de lui en fournir. D'après lui, dans le domaine de l'industrie militaire, il n'y a presque pas de produit qu'Israël ne soit capable de fabriquer.

Israël produit des armes diverses, qui vont des mitraillettes aux canons, chars, vedettes, missiles et roquettes, équipement électronique sophistiqué, avions et d'immenses quantités de munitions. Un tiers des besoins en armement est fabriqué sur place. Les exportations militaires israéliennes ont atteint, en 1976, la somme de 320 millions de dollars (15 % du total des exportations industrielles).

L'entretien des arsenaux d'urgence qui abritent les armes et les munitions avait été vivement critiqué par la *commission Agranat*, qui a enquêté sur les négligences de la guerre d'octobre. Des changements profonds y ont été introduits.

L'un des points faibles mis au jour par la guerre du Kippour a été le mépris de l'ennemi, l'attachement aveugle à un type d'analyse qui a déformé toutes les données pourtant alarmantes recueillies par les renseignements militaires. *« La probabilité que les Egyptiens aient l'intention de reprendre les hostilités est faible »*, avait écrit dans son rapport le chef du bureau des renseignements militaires pour les questions égyptiennes vingt-quatre heures seulement avant le déclenchement des hostilités. Aujourd'hui, les services des *renseignements ont été entièrement* réformés. Auparavant, selon les propos du chef de l'état-major général, les services des renseignements détenaient, seuls, la formule magique devant annoncer le déclenchement d'une guerre par les Arabes. Maintenant, ils doivent fournir systéma*tiquement des informations sur ce* qui se passe sur le terrain, avertir en cas d'accumulation particulière d'informations et analyser toutes les *hypothèses* possibles. C'est à l'état-major général de se faire ensuite une opinion. En outre, une grande importance est accordée aux services des renseignements opérationnels. On privilégie désormais les informations militaires concrètes sur les appréciations politiques globales.

Malgré des carences révélées de temps en temps et les critiques formulées par le contrôleur aux comptes de l'Etat sur l'écart qua*litatif entre Tsahal et les armées* arabes, les militaires israéliens sont trop sûrs d'eux-mêmes. Trop peut-être. Ils font parfois des déclarations triomphalistes qui ne sont pas sans rappeler celles de 1973.

Le chef de l'armée de l'air a dit, par exemple, que la puissance aérienne d'Israël couvrait aujourd'hui « *l'espace qui s'étend du golfe Persique, en passant par l'Ouganda jusqu'à la Libye, en Afrique du Nord, et l'Euphrate, en Asie mineure* ». Le général Sharon, pour sa part, affirme que « *la prochaine guerre sera rapide comme la foudre et tellement destructive que les Arabes auront besoin de dix ans pour s'en remettre. Ils seront si abasourdis qu'ils n'auront plus envie de se servir de l'embargo sur le pétrole. Alors nous résoudrons le problème des Palestiniens non pas en Cisjordanie, qui sera annexée à Israël, mais en Transjordanie, lorsque le royaume hachémite aura disparu, et que les Palestiniens en hériteront* ».

Le jour du quatrième anniversaire de la guerre, le chef de l'état-major a déclaré : « *Compte tenu de la puissance de Tsahal aujourd'hui, Israël jouira l'année prochaine d'une liberté d'action politique presque illimitée.* » Le problème, pourtant, c'est que tout l'effort national porte sur les affaires militaires. Si une partie infime de cet effort d'imagination était utilisée dans le domaine politique peut-être n'en serait-on pas à spéculer sur la date de la prochaine guerre.

AMNON KAPELIOUK.



LES FORCES EN PRÉSENCE

	ISRAEL	EGYPTE	SYRIE	JORDANIE
Total des effectifs ..	164 000 (1)	342 500	228 000	68 000
Avions de combat ..	550	490	400	80
Chars	2 700	1 150	2 600	520
Véhicules blindés div.	6 900	2 800	1 600	860

(1) Portés à 400 000 à la mobilisation.



PAYS ARABES

Les leçons stratégiques de 1973

Un arsenal qui dépasse l'entende*ment ou, tout au moins, qui sur*passe les besoins militaires des pays détenteurs de ces stocks de guerre. Des matériels de tous calibres en quantités telles que certains pourrissent sur place, faute du personnel qualifié pour les entretenir. Une poudrière dans laquelle les deux grandes puissances et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne et la France ont leur part de responsabilité après avoir fourni, parfois sans discernement, à leurs clients arabes tant et tant d'armements modernes.

C'est l'impression que de nombreux spécialistes tirent de leurs observations de l'effort de guerre auquel se sont livrés la plupart des pays arabes du Proche-Orient depuis les combats d'octobre 1973 avec Israël. Un effort qui a beaucoup varié selon les Etats. Les comman*des d'armements ont connu une* expansion telle que les arsenaux, détruits pendant la guerre de 1973, ont été rapidement reconstitués au-delà de leur niveau précédent, mais elles ont également enregistré — surtout en 1975 et en 1976 — une baisse liée au ralentissement des achats de pétrole par les puissances industrielles et à la relative diminution du pouvoir d'achat des clients, aggravée par l'inflation.

Bien plus que l'importance financière des commandes passées, ce sont la nature des matériels achetés par les pays arabes du Proche-Orient et le rôle particulier de l'Arabie Saoudite qui retiennent, d'abord, l'attention. Bailleur de fonds et commanditaire principal de certaines opérations, le gouvernement saoudien a consacré la majeure partie de ses efforts à détacher l'Egypte, la Syrie et l'Irak — à des titres divers — de l'influence soviétique.

Le cas précis de l'Egypte est, sans *doute, le plus patent. La rupture par* Le Caire de ses liens privilégiés — et quasi exclusifs, — d'approvisionnements militaires avec Moscou a conduit l'Egypte à compléter son arsenal de guerre par l'adjonction de matériels occidentaux acquis, directement ou indirectement, avec l'assistance financière de l'Arabie Saoudite.

Provisoirement, peut-être, l'Egypte a reçu plus de matériels qu'elle n'a, en permanence, d'effectifs instruits pour les servir. A la différence d'au*tres pays arabes qui doivent faire* appel à des spécialistes étrangers — pakistanais, égyptiens, voire britanniques, — pour mettre en œuvre leurs *nouveaux armements disponibles. Cet aspect de la formation des* personnels revêt, aujourd'hui, une importance particulière, dès lors que ces pays ont dû progressivement modifier leur doctrine militaire à la lumière des enseignements de la guerre de 1973 et avec la réception de nouvelles armes parmi les plus complexes.

Ainsi, le mystère qui entoure la capacité nucléaire — réelle ou supposée — d'Israël et le renforcement de certaines des installations israéliennes dans les territoires arabes conquis en 1973 incitent les pays arabes à accroître leur coopération militaire, par exemple dans les domaines des transmissions et de l'organisation du commandement, dans l'espoir de réduire encore les temps de réaction lors d'éventuelles opérations militaires.

Réviser la formation des équipages

De même, l'introduction en 1977 du Mig-23 à flèche variable, de conception soviétique, dans des escadres égyptiennes oblige à réviser la *formation des équipages, puisqu'il* paraît acquis qu'un pilote égyptien, même confirmé, de Mig-21 doit subir une année d'entraînement supplémentaire pour pouvoir prendre les commandes d'un Mig-23.

Tous ces aménagements sont intervenus après que les experts eurent tiré les enseignements des hostilités israélo-arabes d'octobre 1973. On peut, à ce propos, relever plusieurs exemples dans les pays arabes :

Le rôle de la reconnaissance aérienne est fondamental. — Israéliens et Egyptiens l'admettent pour le contrôle du champ de bataille en profondeur. Les premiers ont décidé d'acquérir des avions américains surmontés d'un radar de détection. Les autres ont demandé aux Etats-Unis de leur livrer des engins automatiques d'observation — analogues à des avions sans pilotes capables de recueillir des informations tactiques — et à la France de leur fournir des Mirage-III de reconnaissance *photographique*.

La guerre électronique devient réalité. — Des dispositifs électroniques de contre-mesures tendent à se répandre dans la panoplie des pays arabes pour neutraliser les radars adverses, dérouter la tête chercheuse des missiles, brouiller les transmissions d'autrui et coder les siennes, ou faciliter la distinction entre avions alliés et appareils ennemis dans un espace aérien encombré ou saturé de missiles.

L'influence des missiles sol-air ou sol-sol est déterminante. — A l'abri d'un rideau de défense anti-aérienne dense, qui interdit toute intrusion aérienne, ou protégée par des missiles antichars qui rendent difficile toute attaque frontale des blindés, l'infanterie redevient offensive grâce à son armement propre en missiles sol-air ou sol-sol. *Les hélicoptères* antichars appuient les troupes au sol. C'est la raison des achats massifs de missiles anti-aériens Hawk et antichars par la Jordanie, de missiles sol-sol Frog ou Scud par la Syrie, et de missiles anti-aériens Crotale, de conception française, par l'Arabie Saoudite, la Libye et l'Egypte à raison de dix-sept batteries.

Des troupes d'élite sont constituées. — En particulier, l'Egypte a entrepris de développer, à partir de l'expérience anglo-saxonne, des unités de commandos très mobiles. C'est, à n'en pas douter, le premier indice d'une nouvelle tactique de l'état-major égyptien qui donne la préférence à l'initiative *sur le terrain* et qui tourne le dos à la constitution d'unités classiques lourdes sur le modèle soviétique.

La priorité est donnée aux avions d'attaque et d'appui au sol. — La guerre d'octobre 1973 a radicalement changé l'aspect de la bataille aérienne. Les états-majors des pays arabes choisissent désormais des avions capables d'emporter des armements très diversifiés en quantités importantes, que les experts comparent à des « camions à bombes ». *L'Irak n'a pas échappé à la règle.* En juillet dernier, le gouvernement irakien a commandé à la France trente-six Mirage F1, à la condition de les équiper d'un radar de « suivi » de sol qui transforme cet intercepteur de défense aérienne en un avion de pénétration à basse altitude. De tels appareils pour l'attaque au sol ont *besoin d'être protégés*, en altitude, par d'autres modèles d'avion. Cela explique la décision de l'Arabie Saoudite — comme celle d'Israël — *d'acquérir aux Etats-Unis des exemplaires* de l'avion F-15 de supériorité aérienne.

Cette évolution de la politique mili*taire depuis 1973 va de pair avec* le souci des dirigeants arabes d'accroître leur indépendance technologique et industrielle en matière d'armements. L'Union soviétique cesse d'être le fournisseur exclusif de l'Egypte, de l'Irak et, dans une moindre mesure, de la Syrie. Principale cliente des industries occidentales, l'Arabie Saoudite a encouragé la prospection des marchés arabes par les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni.

Mais cette diversification des sources d'approvisionnements militaires n'est pas suffisante. L'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats unis et le Qatar se sont donc associés pour fonder une organisation commune destinée à favoriser la fabrication, sur le territoire égyptien, de plusieurs catégories d'armements aériens (avions, missiles, électroniques et hélicoptères) avec l'assistance technique de coopérants occidentaux. La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont été pressés d'apporter leur concours à ce projet. C'est à l'Arabie Saoudite que revient la responsabilité de *concevoir* le schéma *financier* de l'opération.

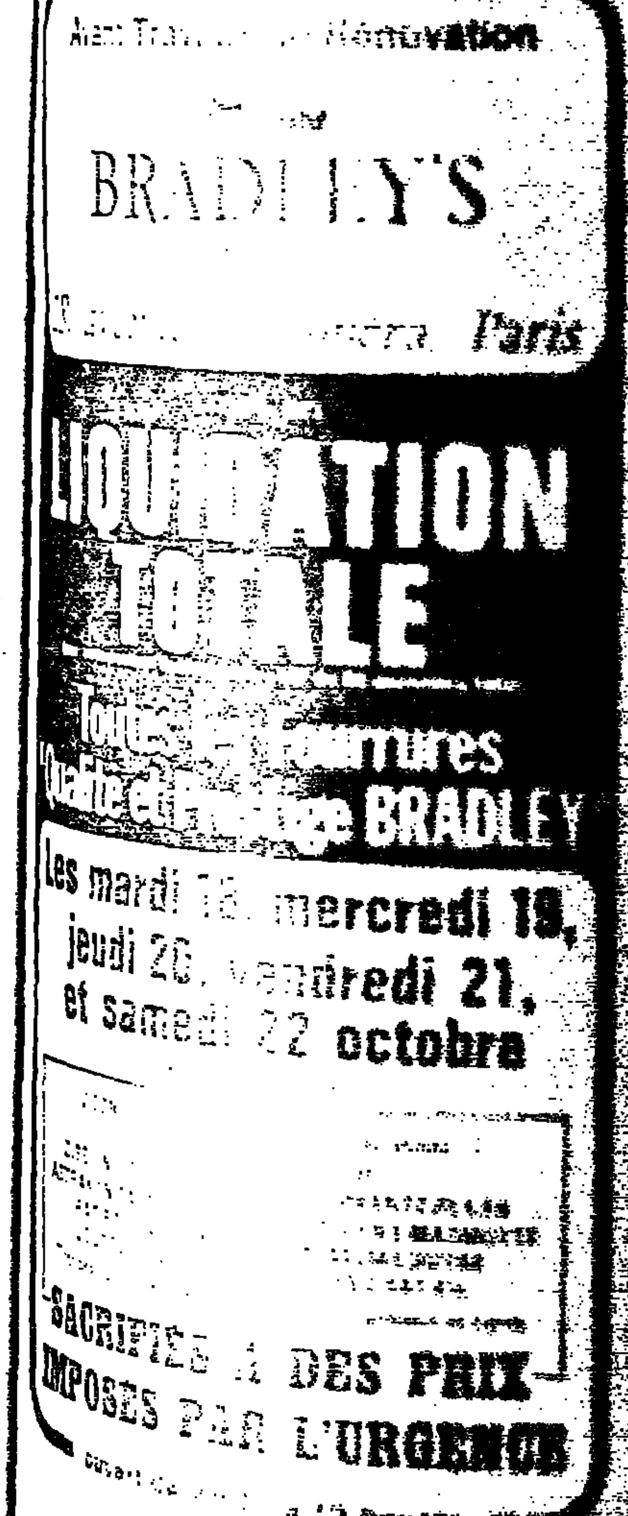
Avec cette industrie militaire locale, les Etats arabes devraient pouvoir, *à terme*, produire une part de leurs propres armements, au risque de concurrencer, un jour la technologie occidentale comme le fait actuellement Israël après avoir bénéficié, dans le passé, du « savoir-faire » américain ou français.

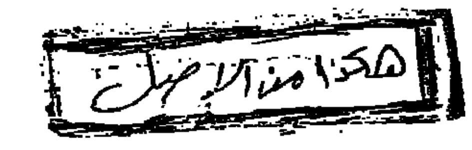
JACQUES ISNARD.



La répression se

la réprobation de la





AMÉRIQUES

Argentine

La répression se poursuit sans susciter la réprobation de la communauté internationale

Une pétition portant vingt-quatre mille signatures et demandant une enquête sur les disparitions et la libération des détenus sans inculpation a été remise, le 14 octobre, à la junte militaire argentine.

La pétition fait mention de cinq cent soixante et onze disparus — dont plus de la moitié le sont depuis plus d'un an — et de soixante et un détenus.

Plusieurs centaines de personnes s'étaient réunies dans l'après-midi du 14 octobre, face au Congrès, pour manifester, en silence, leur appui à cette démarche. La police a lancé des gaz lacrymogènes et tiré des coups de feu en l'air. Près de six cents manifestants ont été arrêtés. Plusieurs journalistes, correspondants de publications étrangères, ont été interpellés.

Cinq associations s'étaient regroupées pour organiser cette pétition : la Ligue argentine des droits de l'homme, l'Assemblée permanente des droits de l'homme, le Mouvement œcuménique et deux groupements de parents de disparus. C'est la première fois qu'un mouvement d'une telle ampleur se manifeste en Argentine depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

En moins d'un an, les deux fils et la fille de Mme Mathilde Herrera, réfugiée aujourd'hui à Paris, ont disparu, ainsi que leurs conjoints. Les trois couples — et deux enfants en bas âge restitués par la suite à la famille — ont été arrêtés par les forces de l'ordre. Ce furent d'abord, le 26 juillet 1976, Martin Bealaustegui, âgé de vingt ans, et son épouse, Maria-Cristina ; puis, le 13 mai 1977, Valeria Belaustegui, âgée de vingt-quatre ans, et son mari, Ricardo Waisberg ; enfin, le 30 mai 1977, José Belaustegui, âgé de vingt-trois ans, et sa femme Electra.

« *S'ils sont vivants, je demande à ceux qui les détiennent qu'ils m'en informent* », écrit Mme Herrera dans une lettre qu'elle distribue à tous ceux qui pourraient lui venir en aide. « *S'ils sont morts, j'espère avoir la force de poursuivre mon chemin et d'enseigner à mes petits-enfants l'amour pour les hommes et pour la vie...* »

Qu'ils soient morts déjà ou encore vivants, cette mère désespérée n'aura sans doute, sur le sort de ses enfants, aucune information. Les militaires au pouvoir à Buenos-Aires depuis le 24 mars 1976 estiment qu'ils n'ont de compte à rendre ni aux familles des milliers de disparus, ni aux tribuanux et à la Cour suprême, qui a commencé à s'en inquiéter cette année, ni à l'Eglise catholique, ni aux organisations humanitaires argentines et internationales, ni aux gouvernements étrangers préoccupés par le sort de leurs ressortissants, ni aux Nations unies.

Certes, le gouvernement argentin n'ignore pas toutes les pressions qui s'exercent sur lui. Ainsi, le sénateur Hipolito Solari Yrigoyen, de l'Union civique radicale (U.C.R.), arrêté le 14 août 1976, par des hommes placés sous le commandement du général Acdel Vilas, alors commandant en second de la Ve région militaire, a-t-il été reconnu comme prisonnier le 31 août, puis libéré et banni au mois de mai, à la suite de l'intervention personnelle du président Carlos Andres Perez du Venezuela. L'épouse et les enfants du sénateur, retenus à Buenos-Aires, ont finalement obtenu des passeports au mois d'août et ont pu le rejoindre à Paris.

La libération, le 3 août, du fils de M. Nehemias Resnizky, président de la délégation des associations israélites argentines (DAIA) tient, sans l'ombre d'un doute, à l'influence de la communauté juive à l'intérieur, et surtout à l'extérieur, du pays.

M. Alfredo Bravo, secrétaire général du syndicat des enseignants et vice-président de l'Assemblée permanente pour la défense des droits de l'homme, arrêté le 9 septembre, n'a pas eu cette chance. Sans doute l'a-t-on « retrouvé » douze jours plus tard — et l'intérêt porté à son sort, aux Etats-Unis et en Europe occidentale n'y est pas étranger. Mais il est resté sous les verrous.

« Les folles de la place de Mai »

« *Si une personne au sort de laquelle on s'intéresse dans le monde entier peut ainsi disparaître de la circulation pendant douze jours*, écrit l'éditorialiste du courageux *Buenos Aires Herald, combien de temps une personne moins connue peut-elle être détenue avant que le gouvernement ne découvre qu'il l'a en son pouvoir ?* »

Que quelqu'un pose publiquement la question marque un progrès dans un pays dont la passivité a frappé tous les visiteurs — au contraire du Chili, où, sans parler de l'émigration, l'Eglise, au moins, avait rapidement fait front à la junte militaire.

Le voile est maintenant levé en Argentine sur la réalité d'une répression délibérément clandestine. « *L'Etat terroriste* » (1) fait moins peur, du moins à ceux et à celles, comme les mères et les femmes de disparus, qui estiment n'avoir plus grand-chose à perdre. On a pu voir, à plusieurs reprises, quelques centaines d'entre elles manifester Plaza de Mayo, devant la Casa Rosada, sous les fenêtres mêmes du président Videla (2). La presse les appelle « les folles de la place de Mayo » ! Cette appellation en dit long sur la décomposition morale du pays. Il faut, en effet, être fou — fou de douleur — pour défier des militaires qui n'ont pas hésité, dans le passé, à arrêter et parfois faire disparaître les parents de disparus ou de détenus ; pour demander raison à un gouvernement qui poursuit sans relâche et même, semble-t-il, avec une ardeur accrue tous ceux qu'il soupçonne d'être « subversifs » et même tous ceux qui pourraient, un jour, constituer la relève civile des forces armées.

La guerre est finie affirment les chefs militaires. Les survivants de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.), réduite à merci, ont reconnu qu'ils s'étaient trompés ; de même que les dirigeants des Montoneros péronistes qui se sont repliés en Europe. Si l'extrême gauche n'a pas formellement déposé les armes, elle ne revendique plus aucun assassinat, aucun séquestre, aucun hold-up. Les cadres étrangers des compagnies multinationales, qui, par centaines, avaient abandonné l'Argentine, commencent d'ailleurs à y retourner.

Et pourtant la guerre continue, selon un plan de toute évidence préétabli. Il vise — le général Videla lui-même l'a dit il y a longtemps — à détruire le « virus » de la subversion partout où il s'est niché : dans les syndicats, à l'Université, dans la presse.

L'aggravation de la répression n'est d'ailleurs pas surprenante si l'on tient compte du « modèle de développement » choisi par les militaires. Il repose sur une amélioration des prix payés aux agriculteurs et sur la réduction des salaires. Ceux-ci, qui ont diminué de moitié depuis 1975, ont continué de baisser ces derniers mois. Il faut donc, pour prévenir toute revendication qui mettrait cette politique en danger, poursuivre la répression.

Pire que le Chili

Le général Videla, qui s'est fabriqué une image de colombe », plaide non coupable. « *Il ne saurait y avoir pire gouvernement* », dit le sénateur Solari Yrigoyen, en réponse aux défenseurs du président de la République et de son entourage. Des radicaux, des communistes et d'autres continuent de voir en lui un rempart contre le « *pinochetisme* ». Les forces de l'ordre pillent les maisons de leurs victimes; elles rançonnent les familles comme ce fut le cas, récemment encore, des Perrota, sans que pour autant M. Rafael Perrota, ancien directeur du quotidien *El Cronista comercial* et son fils, arrêtés en juillet, réapparaissent. Des officiers se livrent systématiquement à des tortures.

Le chef de l'Etat, soutiennent ses défenseurs, s'efforce de neutraliser ou de limoger les éléments les plus fascisants dans l'armée à la faveur des promotions de fin d'année. Sans doute quelques généraux parmi les plus turbulents ont-ils été admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Mais le général Benjamin Menendez, commandant de la troisième région militaire à Cordoba et chef de file des « faucons », reste à son poste. Le général Suarez Mason, à la tête de la première région à Buenos-Aires.

Les militaires argentins semblent, en fait, s'être distribué les rôles : les uns tuent, les autres *distraient l'attention du public* avec de vagues promesses sur le rétablissement des libertés et de la démocratie.

La neutralité de Moscou

Il reste à expliquer pourquoi le gouvernement argentin a échappé, jusqu'ici, à la réprobation de la communauté internationale.

Peut-être, d'abord, est-ce parce que Buenos-Aires, qui est devenu le premier partenaire commercial de l'Union soviétique en Amérique latine, et qui vient de renouveler l'accord bilatéral signé en 1973, s'est habilement gagné la neutralité de Moscou — et celle de La Havane. Les Soviétiques se sont opposés, par deux fois, en mars et en août, à la commission des droits de l'homme de l'ONU, à toute condamnation de l'Argentine et à toute enquête sur son territoire.

Après avoir suspendu, au mois de mars, l'aide militaire à l'Argentine — ce qui n'a fait qu'y attiser le nationalisme de Buenos-Aires, — Washington, apparemment déconcerté, s'est cantonné dans de discrètes démarches diplomatiques. Le président Carter, qui a reçu le général Videla venu à Washington à l'occasion de la signature du traité *sur le canal de Panama, semble* s'être convaincu de ses bonnes intentions.

Il est d'autant plus facile au gouvernement de Buenos-Aires de créer le doute sur la véracité des dénonciations faites à l'extérieur que la presse argentine, bâillonnée, fait silence sur la répression, et que les correspondants étrangers ne peuvent s'exprimer librement qu'au risque de leur vie.

PHILIPPE LABREVEUX.

(1) Alain Rouquié, « Argentine 1977 », dans la revue des jésuites français *les Etudes*, octobre 1977.

(2) Une pétition, émanant de « parents de disparus et de détenus politiques », a été remise, le 14 octobre, aux autorités argentines.

Un appel de Marek Halter *

Pour lutter contre la barbarie

Des centaines d'hommes et de femmes, venus de toutes les régions d'Argentine, font jour et nuit la queue devant le ministère de l'intérieur à Buenos-Aires : ils recherchent leurs enfants disparus. Ils veulent savoir s'ils ne sont pas parmi les cinq mille cadavres retrouvés dans les terrains vagues ou les banlieues des grandes villes depuis le 24 mars 1976, date de la prise de pouvoir par la junte. Seul le général Suarez Mason, commandant du 1er corps d'armée, peut leur délivrer une autorisation de visiter les morgues. Il n'en accorde que trois à quatre par jour.

Ma famille n'aura pas eu à attendre très longtemps : les corps de ma cousine Anna-Maria et de son mari Mario Isola viennent d'être déposés devant le domicile de leurs parents. Ils avaient été enlevés il y a six semaines, laissant derrière eux un enfant de onze mois. Fallait-il qu'un des descendants des rares membres de sa famille rescapés du nazisme disparaisse ainsi ?

Que pouvons-nous faire ? Sommes-nous vraiment aussi impuissants devant la nouvelle montée du fascisme que l'étaient nos parents, il y a trente ans ? Devons-nous attendre que le plan du général Iberico Saint-Jean, le gouverneur de la province de Buenos-Aires, se réalise ? Il disait, il y a quelques mois : « *D'abord nous tuerons tous ceux qui font de la subversion, puis nous tuerons leurs collaborateurs, puis leurs sympathisants, puis les tièdes, enfin nous tuerons les indifférents.* »

En Suède se développe une campagne de protestation contre l'organisation de la Coupe du monde de football, l'année prochaine, à Buenos-Aires. En 1936, nos parents n'ont pu empêcher les sportifs de se rendre aux Jeux olympiques de Berlin et de faire le salut nazi devant un Hitler ébahi. Deux ans après, ils assistaient impuissants à la Nuit de cristal. Lançons ensemble un appel à tous les sportifs et à leurs supporters qui doivent se rendre en Argentine : « *Refusez de cautionner par votre présence le régime aussi longtemps qu'il n'aura pas libéré les prisonniers politiques et arrêté les massacres.* » Lançons un appel à la presse mondiale pour qu'elle reproduise cet appel et à tous ceux qui le liront pour qu'ils manifestent leur appui. »

Si nous ne gagnons pas cette bataille, la barbarie l'emportera.

(*) Peintre et écrivain. Auteur de *le Fou et les Rois*.

Membre FDIC.



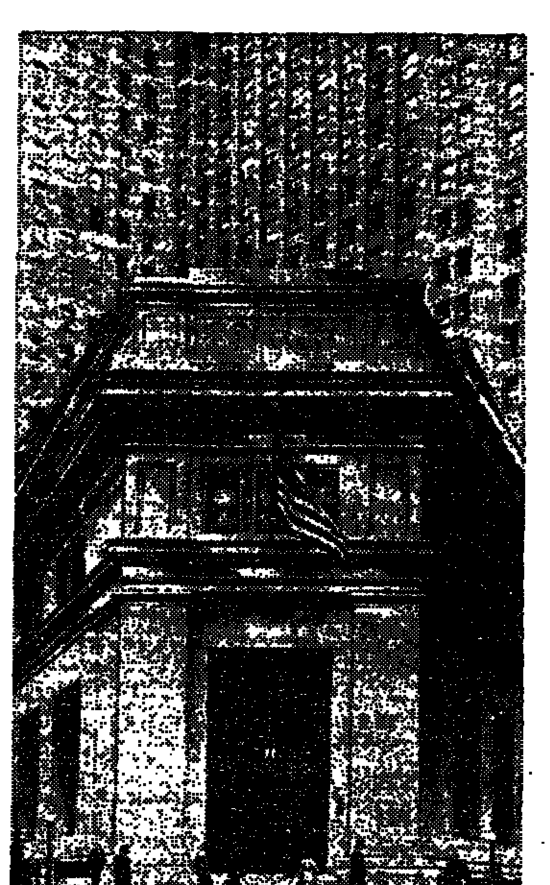
Réunion à New York d'un groupe international de spécialistes du département "Financial Services". De gauche à droite : John Sands, New York, responsable du département ; Lucile de Baudry d'Asson et Guido Cefalu, Paris ; Frank Beelitz et Gianni Ragazzi, Francfort ; Marc Varangot, Sao Paulo. Au premier plan : *Keith Mac Dermott, Londres et Moyen Orient, et Michael Allen, Londres.*

Fusions, acquisitions, désinvestissements: face à ces problèmes, trouvez des conseils efficaces Songez à Morgan Guaranty

Le département "Financial Services" de Morgan Guaranty travaille à l'échelon international. Qu'il s'agisse de fusions, d'acquisitions, de création de filiales communes ou de désinvestissements, tous nos spécialistes travailleront pour vous, quel que soit votre secteur d'activité. Ils peuvent aider votre société, soit à s'étendre, soit à vendre une unité qui ne cadre plus avec vos activités.

Ces changements entraînent des décisions d'ordre financier complexes. Morgan peut vous assister d'un bout à l'autre d'une opération. Nous pouvons vous aider à déterminer et évaluer les incidences que cette transaction aura sur la capitalisation et la fiscalité de votre société. Nous pouvons vous aider à établir les critères de choix de partenaires ou d'acheteurs potentiels et, étant donné nos activités dans ce domaine, il nous est également possible de vous soumettre une liste de candidats. Nous vous conseillerons sur le bien fondé et la valeur d'une transaction, son financement et ses répercussions sur la situation financière de votre société. Si vous avez fait appel à des techniciens et consultants, nous pouvons vous aider à intégrer leurs conclusions dans votre évaluation financière.

Notre département "Financial Services" a une grande expérience dans la restructuration de bilans et d'actifs. Très souvent après une acquisition ou un désinvestissement, nous sommes consultés pour mettre en place un nouveau programme financier.

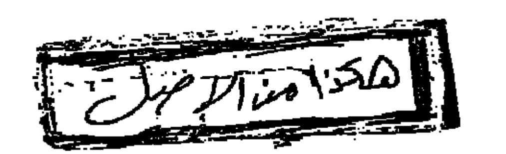


Votre société n'a pas besoin d'être cliente de Morgan pour faire appel à nos services. Notre rémunération, établie essentiellement sous forme d'honoraires ou de commissions, est fixée à l'avance en fonction de la nature et de l'objet de la mission qui nous est confiée.

En dehors du siège de la Banque à New York, des spécialistes du département "Financial Services" sont basés dans nos bureaux de Paris, Londres, Francfort, Sao Paulo, Singapour et Tokyo et travaillent en étroite collaboration avec nos filiales de Madrid, Amsterdam et Djakarta. Contactez Lucile de Baudry d'Asson, au 14 place Vendôme, 75001 PARIS.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • AUTRES SUCCURSALES : Londres, Bruxelles, Anvers, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan, Rome, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Nassau • BUREAUX DE REPRÉSENTATION : Madrid, Beyrouth, Sydney, Manille, Sao Paulo, Caracas • ASSOCIÉS dans 35 pays • FILIALES BANCAIRES INTERNATIONALES : San Francisco, Houston, Miami, Toronto (J.P. Morgan of Canada Limited).

Morgan Guaranty Trust Company



AFRIQUE

Quand le respect des frontières n'est plus « sacro-saint »...

L'Afrique assisterait-elle, impuissante et vaguement lasse, à l'agonie de son dernier dogme ? On pourrait le croire après les récentes déclarations du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), M. William Eteki Mboumoua. Celui-ci vient d'affirmer, dans une interview à Radio-France International, que « *le respect des frontières héritées de la colonisation n'est pas un principe sacro-saint* ». Certes, ajoute-t-il, « *c'est une base de travail irremplaçable* », mais qui « *doit être dépassée ou révisée dans le cadre d'un vaste consensus* », car « *il faut tenir compte, à longt terme, du droit à l'autodétermination* ».

Pareils propos frisent le blasphème. Consacrée par la conférence des chefs d'Etat du Caire, l'intangibilité des frontières coloniales est, *en effet*, l'un des cinq « *grands principes* » de la charte de l'O.U.A. Conscients que sa remise en cause, en légitimant toutes les aventures, introduirait sur le continent noir un redoutable *facteur de déstabilisation*, la plupart des dirigeants africains se sont longtemps cramponnés à ce « *grand principe* », pourtant allégrement bafoué ici et là par certains d'entre eux et peu à peu vidé de son sens. Seul le gouvernement de Mogadiscio contesta vivement, dès l'origine, un postulat qui lui eût interdit de réaliser un jour son rêve d'une « *grande Somalie* ».

Sur ce chapitre comme sur d'autres, l'Afrique est profondément divisée. Rares sont les chefs d'Etat qui, avec M. Senghor, proclament leur attachement inconditionnel aux frontières héritées du passé colonial. D'autres, comme le président Houphouët-Boigny (*le Monde* du 8 octobre), admettent que le principe, si utile soit-il, pourrait désormais souffrir des exceptions, là notamment où le joug colonial a trop longtemps brimé d'authentiques nationalismes, aujourd'hui réveillés. Tel est le cas dans les déserts d'Erythrée et d'Ogaden.

La guerre somalo-éthiopienne embarrasse et inquiète nombre de gouvernants africains qui, invités par les belligérants à prendre position, aimeraient ne pas être acculés à l'impossible choix entre le *statu quo* frontalier et le droit à l'auto-détermination des peuples. Début août, la commission de bons offices de l'O.U.A., réunie à Libreville, « *en invitant les parties en conflit à se conformer aux principes et aux objectifs de la charte* », donnait implicitement raison aux dirigeants d'Addis-Ababa. Cette résolution fut aussitôt rejetée par le gouvernement de Mogadiscio, qui tient depuis toujours l'Ogaden pour un « *territoire somalien illégalement occupé par l'Ethiopie* ». Si elle était saisie d'une nouvelle mission de médiation, l'O.U.A. *trancherait-elle aujourd'hui* aussi nettement en faveur des thèses éthiopiennes ? Rien n'est moins sûr, si l'on s'en tient aux déclarations de son secrétaire général.

Mogadiscio ne manque pas de faire son profit des hésitations de l'O.U.A. Les rebelles de l'Ogaden soulignent, avec insistance, le caractère nationaliste de leur combat. Dans un récent commentaire, le *Danab*, bulletin d'information des « *forces de libération somalies* », usant d'une formule qui évoque Renan, définissait la nation comme « *un peuple habitant dans une région particulière, parlant la même langue, ayant une continuité historique et la volonté de vivre ensemble* », tous éléments caractérisant évidemment, selon *Danab*, l'identité nationale somalie.

L'abandon du dogme de l'intangibilité des frontières ouvre, en Afrique, de dangereuses perspectives. La doctrine étant floue, à partir de quel degré d'unité et de conscience un ensemble ethnique se verra-t-il reconnaître par l'O.U.A. le droit à l'autodétermination ? Où passera la ligne de partage entre une « *menée sécessionniste* », objet de la réprobation universelle, et une « *lutte de libération nationale* » que parent toutes les vertus ? Le conflit en cours dans l'Ogaden, quelle que soit son issue, fera-t-il jurisprudence ? Déjà des responsables africains, qui ont vu la brèche, rappellent l'iniquité de certains découpages coloniaux. Ainsi, à propos du vieux contentieux frontalier du *Togoland* (1), le président togolais, M. Eyadema, invitait, récemment, les « *dirigeants africains à revenir sur une erreur et une démission des pères de l'O.U.A.* ». En tout cas, par une singulière ironie de l'histoire, le gouvernement d'Addis-Abeba, berceau de l'O.U.A., pourrait bien être la première victime des volte-face de l'organisation panafricaine.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Le Togoland, ex-Togo britannique, fut rattaché, en 1956, à la Gold Coast, l'actuel Ghana.

● LE FRONT DEMOCRATIQUE DE LA RESISTANCE CONGOLAISE (FEDERCO), mouvement d'opposition au régime de Brazzaville attire l'attention dans une brochure diffusée récemment à Paris, sur les pénibles conditions de détention des personnalités arrêtées le 18 mars dernier et condamnées à la prison à perpétuité « *pour avoir rendu visite à un ancien président de la République en retraite* » (il s'agit de M. Massamba-Debat, exécuté pour complicité dans l'assassinat de l'ancien président Ngouabi).

Maroc

M. Dey Ould Sidi Baba est élu président du Parlement

M. Dey Ould Sidi Baba, candidat indépendant, a été élu, lundi 17 octobre, président de la Chambre des représentants du Maroc (Parlement) par 146 voix contre 96. Les autres candidats, MM. Hachmi Filali (Istiqlal) et Mohamed Alaoui (Mouvement populaire) ont respectivement obtenu 53 et 45 voix. Le nouveau Parlement avait été inauguré vendredi dernier par le roi Hassan II (*le Monde* du 18 octobre).

D'autre part, M. Maati Bouabid, nouveau ministre de la justice et seul représentant de la gauche au sein du cabinet, a été exclu de son parti, l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), pour avoir accepté un portefeuille sans consulter les dirigeants de sa formation, a-t-on annoncé lundi, à Casablanca, de source proche de l'U.N.F.P. M. Maati Bouabid avait été désavoué par M. Abdallah Ibrahim, secrétaire général de l'U.N.F.P., dès l'annonce de la composition du cabinet. — (*A.F.P., Reuter.*)

[M. Dey Ould Sidi Baba est né en 1921, à Atar (Mauritanie). Ancien représentant du Maroc à l'ONU, il a été ministre au cabinet royal avant d'en être le directeur. En 1973, il a été nommé ministre de l'éducation nationale. Il était, depuis 1974, ministre des *Habous* (biens de mainmorte) et des affaires islamiques, dans le précédent gouvernement Osman.]

CORRESPONDANCE

Une mise au point de l'ambassade d'Afrique du Sud

Après la publication de l'enquête de notre correspondante à Johannesburg sur la situation économique de « L'Afrique du Sud malade de Soweto » (le Monde des 28 et 29 septembre), M. R.H. Goris, attaché de presse auprès de l'ambassade de la République sud-africaine à Paris, nous adresse les précisions suivantes :

Le pouvoir d'achat des Noirs d'Afrique du Sud a doublé en l'espace de cinq ans (de 1970 à 1975). Le revenu annuel moyen des Noirs s'est accru de 92,6 % depuis 1972, contre une augmentation de 43,8 % seulement pour les Blancs. Alors qu'en 1970 le nombre de Noirs travaillant à des postes de direction ou d'encadrement dans des sociétés commerciales ou industrielles était négligeable, en 1974, 35 % de l'ensemble des firmes employaient des *Noirs* à des *postes de ce niveau*.

Il est vrai que la proportion de Noirs recevant un enseignement secondaire est beaucoup plus réduite que celle des Blancs. Mais le faible niveau de fréquentation scolaire ne résulte pas d'une politique d'apartheid : c'est un phénomène caractéristique de toute nation en voie de développement, comme le sont les Noirs d'Afrique du Sud.

Quoi qu'il en soit, l'écart se rétrécit : la fréquentation scolaire des élèves noirs au niveau secondaire s'est accrue de 140 % entre 1974 et 1976. En fait, en raison du taux de natalité élevé de la population noire (28 % de *la population est en âge scolaire* contre une moyenne de 21 % pour les pays développés) le nombre d'élèves noirs augmente d'environ deux cent cinquante mille par an, ce qui signifie qu'il faut construire 2,5 nouvelles écoles par jour !

Les dépenses consacrées à l'enseignement noir (supportées pour une large part par les contribuables blancs) ont augmenté de 300 % de 1971 à 1976, et un projet, lié à la mise en place d'un système d'enseignement gratuit et obligatoire vient d'être lancé. (...)

Nous sommes d'accord pour dire que l'Afrique du Sud connaît à l'heure actuelle des difficultés économiques — ce en quoi elle n'est pas la seule — et que le niveau élevé du chômage parmi la population noire ne laisse pas d'être inquiétant. Dans n'importe quel pays, une économie saine et en développement est à la base d'une meilleure situation de l'emploi, qui conditionne elle-même l'amélioration des perspectives individuelles et l'augmentation du niveau de vie.

C'est un problème tout à fait prioritaire en Afrique du Sud — tant pour les dirigeants du gouvernement que pour les chefs d'entreprise — et ce ne sont ni les sanctions ni les boycottages qui faciliteront les efforts efficaces réalisés dans ce sens, mais un développement économique auquel on n'oppose pas d'obstacle.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le président Sadate multiplie les gestes à l'égard de la communauté chrétienne

De notre correspondant

Le Caire. — En présence de plusieurs milliers de personnes scandant : « *Vive la croix et le croissant* », le président Sadate, entouré des principales personnalités civiles de son régime, a posé récemment la première pierre de l'hôpital Saint-Marc dans l'enceinte du patriarcat copte orthodoxe au Caire.

Le Raïs, qui s'était déjà rendu au patriarcat en 1972, entendait par cette nouvelle visite couronner une série de gestes à l'endroit de la communauté chrétienne. En septembre dernier, celle-ci, par un jeûne de cinq jours, avait manifesté son inquiétude devant certains projets de loi visant à islamiser complètement la législation égyptienne et devant les attentats commis en province au cours de l'été contre des établissements ou des symboles chrétiens. De nombreux coptes, jusque-là acquis au gouvernement, avaient en outre, dans le même temps, ostentatoirement soutenu la tentative de résurrection de l'ancien parti nationaliste et laïque du Wafd.

Le premier ministre, M. Mamdouh Salem, avait alors fait une visite au patriarcat, puis le chef de l'Etat avait reçu durant quatre heures le pape Chenouda III, chef de l'Eglise nationale d'Egypte, il avait octroyé une somme d'argent en faveur de la construction de l'hôpital Saint-Marc, enfin il s'était rendu — pour la première fois dans les annales des chefs d'Etat musulmans égyptiens, selon la presse cairote — dans une église pour assister au mariage du fils d'un député copte, membre du Mejles Mili, le Conseil de la communauté orthodoxe.

Dans l'allocution qu'il a prononcée en présence du Raïs, Chenouda III a déclaré que les Coptes « *ne voulaient pas qu'on leur impose quoi que ce soit, fût-ce au nom du bien* ». Le président a répondu que « *rien ne pourrait ébranler l'unité nationale* », tandis que l'on confirmait dans les milieux officiels que les projets de loi ayant inquiété le plus les chrétiens, notamment celui qui prévoyait d'appliquer la peine capitale aux apostats de l'Islam, ont été abandonnés. Il est significatif que le synode de l'Eglise copte des Etats-Unis et du Canada aient adressé au Raïs un télégramme le félicitant pour son action « *en faveur de l'égalité et du bien-être* » des Coptes.

C'est maintenant au tour de certains cercles musulmans de maugréer contre les récentes attentions du pouvoir à l'égard d'une communauté qui, font-ils valoir, ne regroupe guère plus de 10 % de la population.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE A LYON

La stratégie de M. Barre : informer, expliquer, proposer

De notre envoyé spécial

Lyon. — Bien qu'il ait affirmé qu'il était venu, lundi 17 octobre, à Lyon, « en tant que premier ministre » et non pas « comme candidat » aux élections législatives, M. Raymond Barre a consacré l'essentiel de ses déclarations politiques à expliquer pourquoi il a accepté de se présenter dans la quatrième circonscription du Rhône.

Se défendant d'être un candidat « parachuté » et contestant avec un agacement non dissimulé que la circonscription qu'il a choisie soit une « circonscription facile », ainsi que le soulignait avec insistance la semaine dernière M. Jacques Chirac, le premier ministre s'est efforcé de convaincre qu'il n'avait eu en prenant sa décision aucune velléité d'ambition personnelle, mais qu'il avait simplement cédé aux sollicitations des élus lyonnais de la majorité. Il a indiqué qu'il mènerait à Lyon une campagne « sérieuse » sous l'étiquette du « soutien à l'action du président de la République », sans communiquer toutefois le nom de son suppléant. Il le fera en novembre, lorsqu'il reviendra dans le Rhône « comme candidat ».

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue lundi après-midi au Palais des congrès, M. Raymond Barre a exposé quelle sera sa stratégie électorale jusqu'en mars 1978. Conforté dans son assurance naturelle par la crise de l'union de la gauche, il est convaincu que la majorité l'emportera sur l'opposition si elle fait « un effort d'information, d'explication et de proposition ».

Informer, pour M. Raymond Barre, cela signifie que la majorité doit dire aux Français que « la vraie politique de progrès social » est la sienne et qu'il faut dénoncer sans cesse les « équivoques » et les « illusions » du programme commun de la gauche. Le premier ministre a exhorté les partis de la majorité à n'avoir « aucune mauvaise conscience » face à l'opposition.

L'effort d'explication pour le premier ministre doit consister à démontrer aux électeurs que la division traditionnelle du pays, entre « la droite » et « la gauche », est une « conception artificielle » et périmée.

L'effort de proposition implique, selon lui, de définir les objectifs d'action qui pourront être raisonnablement atteints au cours de la prochaine législature. En résumé, M. Raymond Barre aura pour stratégie la dénonciation du programme commun, l'appel à l'élargissement de la majorité actuelle, la définition d'un programme de législature compatible avec la poursuite d'une politique économique et sociale rigoureuse.

Le premier ministre a réaffirmé que, conformément au rôle qui lui a été confié par le président de la République, il conduirait le combat électoral sans se limiter à sa tâche de gestionnaire, mais qu'il le ferait en se situant en dehors des partis. M. Raymond Barre a indiqué au passage qu'il ne se sentait nullement « lié » par les différents programmes des formations de la majorité.

Les élus lyonnais de la majorité et les chefs d'entreprise de la région Rhône-Alpes que le premier ministre a rencontrés au cours de cette journée ont apprécié ce langage. Les premiers se sont montrés sensibles à ce « souci de l'efficacité sans ostentation et sans démagogie », comme l'a déclaré M. Francisque Collomb, le maire de Lyon. Les seconds ont vivement applaudi M. Raymond Barre lorsqu'il a exhorté les Français à l'« effort collectif », afin d'empêcher que la France ne connaisse une « économie collectiviste ».

ALAIN ROLLAT.

Inaugurant, lundi matin, l'émetteur de la colline de Fourvière, qui permet de diffuser les émissions en couleur de TF 1 dans la région Rhône-Alpes, M. Raymond Barre a annoncé que le gouvernement avait demandé l'accélération du programme de coloration de la première chaîne. Le nouveau programme retenu prévoit que toutes les régions recevront les émissions de TF 1 en couleur au plus tard en juin 1982, c'est-à-dire un an et demi plus tôt que ne le prévoyait le programme initial.

Dans son allocution, le premier ministre a également évoqué le régime du monopole de la télévision. Il a notamment déclaré : « *La France a choisi de développer ses réseaux dans le régime du monopole exercé par le service public. Il s'agit d'un monopole technique qui assure à toutes les catégories de population, à toutes les régions, une égalité de traitement. Mais ce monopole n'est pas celui des idées. La neutralité du support garantit en France le pluralisme des opinions. Personne ne peut sérieusement prétendre que dans ce pays la télévision soit aujourd'hui le monopole de quiconque. J'entends même parfois quelques murmures à l'encontre de la place accordée sur les antennes à ceux qui, un jour au pouvoir, n'auraient de cesse d'y faire régner le monopole d'une idéologie. La France est une démocratie, et le pluralisme des opinions sera respecté.* »

Quelques instants plus tard, M. Barre a été accueilli à l'hôtel de ville par le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), qui a évoqué la candidature de son hôte aux prochaines élections dans la quatrième circonscription et s'est félicité de pouvoir envisager avec lui « *un travail étroit et fructueux dans les semaines à venir* ».

Dans sa réponse à M. Francisque Collomb, M. Raymond Barre a déclaré qu'il avait choisi de se présenter à Lyon parce que cette ville « *incarne les vertus profondes de la France* ».

« Il y a deux sortes de « parachutés »

Le chef du gouvernement est revenu sur les raisons de sa candidature dans l'après-midi au cours d'une conférence de presse. Il a notamment déclaré : « *Quelle que soit la circonscription que j'aurais choisie, on aurait dit que c'était une circonscription facile. Il n'y a pas pour moi de circonscription facile (...). Je suis forcément ce que l'on appelle un* « parachuté ». *Mais il y a deux sortes de* « *parachutés* ».

» *Il y a les* « parachutés » *qui se parachutent d'eux-mêmes et les* « parachutés » *qui acceptent de l'être parce que les personnalités qui comptent sur le terrain de parachutage le leur ont demandé. Dans mon cas, c'est la seconde hypothèse (...) Je mènerai une campagne sérieuse. Je me présenterai sous l'étiquette* « soutien à l'action du président de la République ». *Je souhaite que ce soit dans une atmosphère d'entente de la majorité.* »

Interrogé sur la manière dont sa candidature avait été annoncée par le R.P.R., sur les commentaires de M. Chirac (1), M. Raymond Barre a ajouté : « *Une circonscription ne s'offre pas. Elle appartient aux électeurs devant lesquels on se présente.* »

M. Barre devait affirmer, au micro de TF 1, lundi à 13 heures : « *Je conduirai la campagne comme chef de gouvernement. Une campagne électorale se fait autour du gouvernement. Ce serait un suicide que de croire qu'il pourrait y avoir une campagne indépendante de toute référence au président de la République, qui est la clé de voûte de nos institutions, et au gouvernement, qui a la lourde charge de conduire les affaires du pays. C'est trop facile de dire : d'un côté, le gouvernement qui supporte les difficultés et essaie de régler les problèmes, et, de l'autre côté, la conduite de la campagne électorale pour le bon combat. Le bon combat, c'est celui que le gouvernement mène, et c'est celui que le gouvernement dirige.* »

Le premier ministre a terminé son voyage à Lyon en répondant aux questions de près de cinq cents chefs d'entreprises industrielles de la région Rhône-Alpes, auxquels il a annoncé les mesures de décentralisation suivantes prises par le ministère des finances et la chambre de commerce régionale en faveur de l'agglomération lyonnaise :

— Développement du rôle de l'antenne de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur ;

— Création d'une antenne de l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique ;

— Afin de faciliter l'accès à la Bourse de Lyon d'entreprises moyennes sera créé un compartiment particulier, le « *hors cote spécial* », destiné « *à servir d'antichambre à la cote officielle* » ;

— Création d'un institut régional de participation ;

— Création d'un centre régional d'études et d'informations financières.

Le premier ministre a regagné Paris dans la nuit de lundi à mardi, après un dîner privé à la préfecture.

(1) M. Jacques Chirac avait déclaré, le 12 octobre, à Grenoble : « *C'est nous qui donnons la circonscription, c'est une des meilleures de France.* » (*Le Monde* du 14 octobre.)

LE BLESSÉ DE CREYS-MALVILLE

Alors que M. Barre s'apprêtait à répondre à M. Francisque Collomb, maire de Lyon, qui venait de l'accueillir à l'hôtel de ville, un jeune homme, qui s'appuyait sur des béquilles, s'est glissé entre les conseillers municipaux et les journalistes pour s'approcher de lui.

Ce jeune homme, M. Michel Grandjean, est un des manifestants qui fut blessé, le 31 juillet, au cours du rassemblement écologique de Creys-Malville (1). *Il était venu remettre une lettre au premier ministre et lui demander de déposer un projet de loi visant à interdire l'utilisation de grenades offensives par les forces de l'ordre au cours des manifestations. Après avoir expliqué, en quelques mots, au chef du gouvernement qu'il intervenait de cette façon au nom des victimes des affrontements de Creys-Malville et notamment au nom de la famille de Vital Michalon, qui avait été mortellement blessé ce jour-là, M. Michel Grandjean a été conduit hors de l'hôtel de ville par le service d'ordre.*

(1) Voir la chronique de P. Viansson-Ponté dans *le Monde* daté 16-17 octobre.

COURAGE EFFORTS ET SACRIFICES...

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — La totalité du Journal régional de lundi soir 17 octobre, sur FR 3 — soit vingt minutes. — a été consacrée à M. Barre. A M. Barre, premier ministre, puisque ce n'était pas le candidat de la quatrième circonscription du Rhône qui était en visite à Lyon...

Deux thèmes ont été évoqués : l'industrie textile et l'avenir de Manufrance. Sur le premier, M. Barre a rappelé ses principes : « *Ni protectionnisme ni concurrence anarchique et ruineuse* ».

Sur le second, il a d'abord évoqué son récent entretien avec MM. Pinay et Durafour (ancien maire de Saint-Etienne, ancien ministre). Il a affirmé ensuite : « *J'ai suivi les conclusions des curateurs.* » Mais, de l'action de la nouvelle municipalité de Saint-Etienne — qui a obtenu l'assistance technique des coopératives de consommation (Coop), — de la décision du tribunal de commerce de Lyon prenant acte des engagements des différents partenaires, du début d'exécution du plan de redressement avec la nomination d'un P.-D. G., de tout cela, M. Barre n'a pas parlé. « *La situation de Manufrance est grave et s'aggrave chaque jour. Il faudra donc beaucoup de courage, d'efforts et de sacrifices* », a-t-il dit. Cet appel manquait quelque peu d'à-propos le jour même où les sept cent trente et un ouvriers de l'entreprise stéphanoise commençaient la première de leurs neuf semaines de chômage technique.

Il est vrai que M. Barre n'a pas choisi d'« *aller au charbon* » dans l'ancienne cité minière.

BERNARD ELIE.

CORREZE. — M. Jean Charbonnel, conseiller général, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a indiqué qu'il sera candidat dans la deuxième circonscription (Brive) dont le député sortant est M. Charles Ceyrac (R.P.R.). M. Ceyrac était entré en 1972 à l'Assemblée nationale en sa qualité de suppléant de M. Charbonnel, nommé membre du gouvernement. Il siège de nouveau depuis mai 1973, pour cette même raison, à l'Assemblée.

HAUTES-PYRENEES. — M. Pierre Forgues, premier secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste depuis trois ans, a été désigné après vote des sections comme candidat du P.S. dans la première circonscription (Tarbes-Sud, Lannemezan) en remplacement du député sortant, M. André Guerlin, qui a décidé de ne pas se représenter. — *(Corresp.)*

OISE. — M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du parti socialiste, a été désigné par les sections concernées comme candidat dans la 3[e] circonscription (Clermont, Crépy), dont le député sortant est M. Robert Hersant (réf.). La candidature de ce dernier est envisagée dans la 6[e] circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly, Puteaux).

VAUCLUSE. — M. Dominique Taddei, membre du bureau exécutif du P.S., adjoint au maire d'Avignon, sera candidat dans la première circonscription (Avignon), dont le siège est vacant depuis l'élection au Sénat, le 25 septembre dernier, du député socialiste sortant, M. Henri Duffaut, maire d'Avignon.

VOSGES. — M. Jean Valroff, maire de Saint-Etienne-lès-Remiremont, représentera le parti socialiste dans la 3[e] circonscription (Remiremont - Gérardmer), dont le député sortant est M. Gérard Braun (R.P.R.). A la suite de la désignation de ses candidats par les sections concernées, trois des quatre candidats du P.S. sont membres du courant du CERES : MM. Pierret, Valroff et Beltrame, dans les 2[e], 3[e] et 4[e] circonscriptions. Les suppléants des quatre candidats appartiennent à la majorité. Au dernier congrès fédéral, en juin, le CERES avait obtenu 30,8 % des suffrages. — *(Corresp.)*

Les candidatures dans le Rhône

De notre correspondant

LYON. — Face à M. Raymond Barre, seront candidats dans la 4[e] circonscription du Rhône (Lyon VII, VII et XI), MM. Jean-Paul Magnon, secrétaire général de la fédération départementale du Rhône du P.C., conseiller muncipal de Saint-Priest, Jean-Louis Ginet, président départemental des jeunes du P.S.D. (Parti socialiste démocrate, dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann). De son côté, la fédération départementale de l'U.J.P. (Union des jeunes pour le progrès) a indiqué qu'elle sera également représentée dans cette circonscription.

D'autre part, outre MM. Jean Poperen et André Poutissou, qui solliciteront le renouvellement de leur mandat, respectivement dans la treizième circonscription (Bron, Meyzieux, Vaulx-en-Velin) et la dixième (Villefranche-sur-Saône), le P.S. présentera deux membres de son secrétariat national : M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne dans la sixième circonscription, et Mme Yvette Roudy, dans la deuxième (Lyon II, V et VI). MM. Bernard Gaudillière, conseiller municipal de Lyon, Gérard Lindeperg, premier adjoint au maire de Neuville-sur-Saône, Jean-Marc Dupuis, Louis Gireau, maire de Saint-Priest, et Roland Bernard, premier secrétaire de la fédération départementale seront respectivement candidats dans les première (Lyon I, XII et XIII), septième (Limonest, Neuville, Rillieux), neuvième (Tarare), onzième (Saint-Fons, Saint-Symphorien d'Ozon, Vénissieux) et douzième circonscriptions (Saint-Genis-Laval, Tassin-La Demi-Lune, Francheville).

Les candidats du parti communiste ont également été désignés. Il s'agit de MM. René Chevailler, conseiller municipal de Lyon (1[re] circ.) ; Jacques Rey, conseiller municipal de Lyon (2[e] circ.) ; Mmes Mireille Elmalan (3[e] circ.) ; Josiane Voyant, secrétaire de la fédération départementale du Mouvement de la jeunesse communiste (5[e] circ.) ; M. René Desgrand, conseiller général (6[e] circ.) ; Mme Monique Jacquet (7[e] circ.) ; MM. Camille Vallin, conseiller général, maire de Givors, élu sénateur le 25 septembre dernier (8[e] circ.) ; Henri Papot, maire de Marnand (9[e] circ.) ; Mme Eléonore Dargaud, adjoint au maire de Villefranche-sur-Saône (10[e] circ.) ; MM. Marcel Houel, député sortant, maire de Vénissieux (11[e] circ.) ; Jean-Marie Mick, maire de Pierre-Bénite, et Jean Capievic, conseiller général, maire de Vaulx-en-Velin.

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

AUVERGNE : M. Pourchon (P.S.) est élu président à la place de M. Chauvet (R.P.R.)

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — M. Maurice Pourchon (P.S.), adjoint au maire de Clermont-Ferrand, conseiller général et candidat aux prochaines élections législatives, a été élu, lundi 17 octobre, président du conseil régional d'Auvergne par vingt-cinq voix contre vingt à M. Augustin Chauvet, député R.P.R. du Cantal, maire de Mauriac, qui avait donné sa démission le 19 septembre et qui n'était pas candidat.

Avant les élections municipales de mars dernier, à l'occasion desquelles des listes d'union de la gauche l'avaient emporté à Aurillac (Cantal) et Montluçon (Allier, majorité et opposition disposaient chacune de vingt-trois sièges au conseil régional, ce qui avait valu à M. Chauvet d'être élu le 31 janvier 1977 au bénéfice de l'âge. Depuis le scrutin de mars, l'opposition détient vingt-cinq des quarante-six sièges (sept P.C., dix-sept P.S. et un M.R.G.).

Bien que les socialistes n'aient pas accordé aux communistes la présidence de la commission régionale permanente qu'ils revendiquaient, M. Pourchon a fait le plein des voix de gauche. M. Jean Nicolas, secrétaire de la Fédération du P.C. du Puy-de-Dôme, a été élu premier vice-président. Le P.C. a, en outre, obtenu un poste de secrétaire et un de président de commission. Le P.S., qui dispose désormais de quatre représentants au sein du bureau, a conservé la présidence de la commission régionale en la personne de M. Roger Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand. — J.-P. R.

FRANCHE-COMTÉ : trois socialistes entrent au bureau

De notre correspondant

Besançon. — Le conseil régional de Franche-Comté, que préside M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a complété son bureau, où certains postes étaient vacants en raison des modifications consécutives aux élections municipales de mars dernier. A cette occasion, trois des neuf postes que compte le bureau sont revenus à des élus socialistes : MM. Boulloche, député du Doubs, maire de Montbéliard, Chevènement, député du Territoire de Belfort, comme vice-présidents, et M. Clerc, maire de Delle (Territoire de Belfort), comme secrétaire. Lors du précédent renouvellement des instances du conseil général, en février 1977, M. Boulloche, dont le mandat de vice-président avait été confirmé, avait donné sa démission car la proposition qu'il avait faite d'attribuer à l'opposition deux des quatre sièges de vice-président n'avait pas été suivie par le conseil.

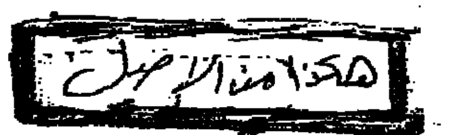
Les « Lip » demandent que l'on se préoccupe de leur reclassement

La session du conseil régional de Franche-Comté a été marquée par une importante manifestation d'ouvriers de Rhône-Poulenc-Textiles et de chômeurs de Lip, auxquels s'étaient joints les handicapés du Centre d'aide par le travail de Besançon fermé depuis huit mois. Contenus par les forces de l'ordre, les manifestants n'ont pu parvenir jusqu'à la préfecture de Besançon et se sont dispersés sans incident après avoir reçu l'assurance qu'une délégation pourrait rencontrer dans la journée des représentants du conseil régional.

Pour ce qui concerne Lip, M. Edgar Faure n'a pas pris d'engagement, car, dit-il, « *je n'ai pas d'interlocuteur* ». Suffirait-il que les chômeurs de Lip (qui sont encore 667 à être inscrits comme demandeurs d'emploi) apportent « *une idée sur la réactivation minimale* » de l'usine de Palente ? M. Charles Piaget, responsable de la C.F.D.T., hausse les épaules : « *Ce ne sont pas les travailleurs qui peuvent avoir une ambition industrielle sans l'appui du patronat et des pouvoirs publics !* »

Dans un premier temps, on pourrait leur trouver des stages de formation. Mais quels stages et pour quelle formation ? « *Comment pourrions-nous connaître les secteurs où il existera des débouchés* » répondent les « Lip » à qui, précisément, l'Agence pour l'emploi, selon la C.G.T., a proposé soixante stages de formation de... bouchers pour cinq postes à pourvoir ? Les demandes de formation présentées par cinq cents anciens salariés de Lip auraient d'ailleurs été refusées sur intervention du ministère du travail qui, dans le même temps, passait une convention avec la Chambre française de l'horlogerie pour un recyclage d'horloger, projet dont les « Lip » sont exclus.

CLAUDE FABERT.



POLITIQUE

Libres opinions

LES MIGRANTS DES DOM

par JEAN-ÉMILE VIÉ (*)

A l'approche des élections législatives, il n'est pas sans intérêt non seulement de prendre conscience du poids que vont peser les départements d'outre-mer dans le résultat électoral, mais également de ne pas oublier qu'il existe en métropole une forte colonie d'originaires de ces départements. Certes, un nombre important d'entre eux retournent voter dans leur département, mais beaucoup sont inscrits sur les listes électorales en métropole. En tout état de cause, c'est en fonction de leur intégration dans notre vie économique et sociale que les uns et les autres se détermineront.

Dans les départements d'outre-mer « traditionnels » : Guadeloupe, Martinique et Réunion — sans tenir compte du « nouveau DOM » de Saint-Pierre-et-Miquelon non plus que de la « collectivité territoriale à statut particulier » de Mayotte, — se pose un problème majeur, celui de la démographie et de l'emploi. En effet, dans les départements d'outre-mer insulaires, ce qui exclut la Guyane, le taux de natalité, *qui est encore bien supérieur à celui de la métropole malgré les efforts du planning familial* et l'amélioration des conditions de vie, entraîne un développement démographique faisant passer en trente ans la Guadeloupe de 278 464 habitants à 324 530 habitants, la Martinique de 229 000 à 325 000 habitants et la Réunion de 257 000 à 476 000 habitants, ce qui rend très difficile, en tout cas fort coûteuse, voire même *impossible, la création d'emplois à la même cadence : cela conduit* sur des territoires étroits et à peu près dépourvus de matières premières industrielles à une demande d'emplois impossible à satisfaire.

Depuis de longues années, Martiniquais et Guadeloupéens ont émigré vers la métropole, se regroupant principalement dans le midi de la France, à Bordeaux, Toulouse, Marseille, ou dans la région parisienne. *Les Réunionnais ne se sont joints en nombre que plus tardivement* en raison de l'éloignement de leur île (12 000 kilomètres) et du prix des voyages.

∴

Le gouvernement s'est senti le devoir d'intervenir pour organiser un mouvement qu'il ne pouvait être question d'interdire ni de limiter. A cette fin, il a, il y a dix ans, créé une société d'Etat : le Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (BUMIDOM), chargée d'ordonner les migrations spontanées en venant de diverses manières en aide aux originaires des DOM décidés à quitter leur terre d'origine pour chercher fortune dans la mère patrie.

Au début, le BUMIDOM fut chargé de la sélection des candidats sur le plan médical et professionnel, la migration devant toujours se traduire par une promotion sociale. Aux candidats retenus, le voyage vers la métropole est payé ; l'accueil et le placement sont assurés par le BUMIDOM, qui aide, financièrement et par ses agents, à se loger, à parfaire la formation professionnelle dans ses établissements ou dans ceux de l'AFPA, au regroupement familial.

Les migrants ne sont jamais abandonnés à eux-mêmes, mais assistés dans les formalités administratives à accomplir, repris en compte *en cas de perte d'emploi, les représentants du BUMIDOM suivant* l'évolution de leur rémunération et de leur promotion ; un service leur permet de retourner en vacances à dates fixes dans leur département d'origine. Une assistance complémentaire est assurée par trois associations subventionnées par l'Etat : le Comité national d'accueil aux Réunionnais (CNARM), l'Amicale des travailleurs antillais et guyanais de métropole (AMITAG) et le Comité d'action sociale en faveur des originaires des départements d'outre-mer (CASODOM).

Depuis deux ans, à la demande des parlementaires concernés, l'Agence nationale pour l'emploi a pris en charge la sélection et le placement, le BUMIDOM se réservant les actions sociales spécifiques (formation, logement, prêts, salaires du premier mois) dont ne bénéficient pas les travailleurs métropolitains.

Cette migration organisée a eu des résultats très importants. Plus de cent mille ressortissants des DOM ont été implantés en métropole, qui constituent une part importante des trois cent mille originaires des DOM vivant sur le sol de l'Hexagone. Les intéressés *ont trouvé des emplois dans toutes les grandes régions : région* parisienne, Normandie, Nord, Alsace, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Aquitaine, Languedoc et Provence, principalement dans les grandes entreprises comme Renault, Peugeot, Simca, et les industries mécaniques. Ils s'assimilent parfaitement à la vie locale, et de nombreux mariages entre Antillais ou Réunionnais et métropolitains en sont le témoignage.

A ces travailleurs s'ajoutent les nombreux fonctionnaires et assimilés recrutés dans les DOM, militaires de carrière, fonctionnaires de police, employés des P.T.T., agents de la S.N.C.F. ou de la R.A.T.P., infirmières, sages-femmes et aides-soignantes dans les hôpitaux parisiens ou des métropoles régionales comme Lyon. Cet élément représente vingt-cinq mille familles.

∴

La façon dont sont accueillis ces migrants, dont ils trouvent *leur place, la vie qui leur est faite, les promotions dont ils bénéficient*, les difficultés auxquelles ils se heurtent, les incompréhensions dont ils sont l'objet, entraînent bien entendu leur jugement sur l'action du gouvernement à l'égard des DOM et sur l'opinion qu'ils se font de l'intérêt de ces départements à demeurer dans l'ensemble français. En raison des liens familiaux très étroits qui subsistent outre-mer, cette appréciation influera non seulement sur leur vote propre, mais aussi sur celui de leurs concitoyens, et l'on sait que dans les DOM, implicitement ou explicitement, tout vote a une signification politique plus importante qu'en métropole : il manifeste une prise de position à l'égard du maintien du statut actuel.

Dans cette perspective, les partis d'opposition, qu'ils se réclament de l'indépendance ou de l'autonomie, en condamnant bruyamment et sans succès la migration organisée, administrent la preuve de son efficacité. Jamais, malgré les écrits virulents, les objurgations verbales, la propagande de bouche à oreille, les promesses ou les menaces, le mouvement de migration ne s'est ralenti. Il ne trouve sa seule limitation que dans l'importance des crédits mis à la disposition de l'ANPE et du BUMIDOM — plus de 30 millions par an versés à ce dernier organisme — et va donc croissant d'une année à l'autre. Il atteint à l'heure actuelle onze mille implantations par an et croîtra vraisemblablement encore, en particulier en provenance de la Réunion, le département le plus surpeuplé et celui qui *a connu jusqu'ici le plus petit nombre de migrants spontanés.*

En dehors de ce témoignage négatif mais décisif, il convient de faire état des résultats du sondage qui a été effectué parmi les cent mille migrants installés par le BUMIDOM. Dans tous les domaines, les réponses ont été en majorité favorables, bien entendu plus ou moins, selon la nature des questions posées.

Sur soixante-six mille personnes qui ont répondu, 63,95 % sont installées depuis plus de trois ans, ce qui démontre leur stabilité, 40,40 % ont eu des enfants après la migration, 81,21 % ont bénéficié d'une formation professionnelle, 85,97 % déclarent avoir reçu un bon accueil, 18,33 % seulement se plaignent du racisme des métropolitains et 20,39 % de mauvaises conditions de logement, 8,03 % *seulement ne perçoivent que le SMIC, 47,06 % recevant* un salaire supérieur à 1 900 francs par mois (en septembre 1976), 73,99 %, 74,48 % et 91,78 % déclarent entretenir de bons rapports respectivement avec leurs voisins, les commerçants et leurs collègues de travail et, définitive, 91,88 % se déclarent satisfaites d'avoir migré, ce qui est péremptoirement corroboré par le fait que, à peu près aucune d'entre elles ne regagne son département d'origine avant l'âge de la retraite.

Cette opinion générale est d'une importance qui ne saurait être sous-estimée. Elle pèsera d'un grand poids sur le choix électoral des intéressés l'année prochaine comme sur la position *des DOM vis-à-vis de la métropole dans les années à venir.*

(*) Ancien secrétaire général des DOM.

LES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La rénovation pédagogique dans une école technique catholique de Quimper

Les audaces du Paraclet

De notre correspondant

Quimper. — « Peut-on changer l'école ? *Faut-il former des jeunes pour qu'ils répondent à ce que le patronat attend d'eux ou bien faut-il les rendre capables de s'exprimer, de prendre des initiatives et, éventuellement, de contester ?* » Sur ces bases, l'école technique du Paraclet, à Quimper (Finistère), tente depuis plusieurs années une importante rénovation pédagogique en « déscolarisant » l'enseignement. Le rectorat d'académie de Rennes a longtemps fermé les yeux. Il accepte mal toutefois que l'expérience rencontre trop d'écho dans la presse et vient de rappeler à l'ordre la direction du Paraclet.

Ecole catholique de la direction diocésaine du Finistère, le Paraclet souhaite l'intégration. A une condition cependant : que tout l'enseignement — public et privé confondus — devienne réellement « évangélique »...

« Ecole poubelle », « Ecole gauchiste », la réputation du Paraclet n'est plus à faire parmi les soixante mille habitants de Quimper. Capitale de la Cornouailles, riche d'argent et de trésors architecturaux, la ville coule des jours tranquilles entre sa préfecture et la cathédrale Saint-Corentin. Loin des centres industriels elle se donne des airs de capitale administrative et culturelle.

Parmi les quatorze écoles privées de la ville, le Paraclet est la seule école exclusivement technique. Appartenant à la congrégation des Filles du Saint-Esprit, le Paraclet accueille six cent cinquante jeunes filles et les prépare à divers certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets et baccalauréats de comptabilité et de secrétariat. La création récente d'une section hôtelière y a fait entrer une cinquantaine de garçons. Là n'est pas la révolution.

« Les élèves nous arrivent en situation d'échec scolaire comme dans tous les établissements techniques, explique Sœur Jeanne Signard. *Notre but est simple : les remettre debout.* » Attentive et pondérée, mais sans timidité, Sœur Jeanne Signard, quarante-deux ans, y consacre toute son énergie. Avec assiduité, elle a suivi à plusieurs reprises les cours de l'université pédagogique d'été (centre de formation permanente de l'enseignement catholique). En septembre 1971, après quinze années d'enseignement et d'animation pédagogique, elle est nommée directrice du Paraclet sans rien cacher de ses aspirations : « *J'ai accepté pour des raisons politiques*, explique-t-elle, *j'étais convaincue qu'il fallait changer quelque chose.* »

L'aventure commence autour de quelques idées simples : susciter chez les élèves un désir d'autonomie, les considérer comme des interlocuteurs valables, leur faire prendre des responsabilités et les rendre capables de réagir devant une situation. Au fil des années, les enseignants sont ainsi devenus des animateurs plus que des professeurs ; les permanences ont été supprimées, les disciples « décloisonnées ». « *Ce décloisonnement permet de faire passer la réalité avant les disciplines enseignées* », explique Sœur Jeanne Signard.

Après quatre années de direction, Sœur Jeanne Signard craint à son tour la routine et demande à être remplacée par un laïc. « *C'était dans la logique de notre évolution* », explique-t-elle. M. Jean Dabo, quarante et un ans, professeur d'histoire et géographie, syndiqué C.F.D.T., lui succède et prolonge sa recherche.

La rentrée de septembre 1976 voit ainsi une innovation de plus. Avant de procéder à la répartition des élèves par classes et d'aborder matières et programme, les enseignants tentent de faire vivre aux soixante-huit élèves qui entrent en seconde cinq semaines de « déscolarisation ». Sans travail scolaire mais avec un programme chargé : mieux se connaître et mieux connaître les autres grâce à la poésie, au « photolangage », aux « graphismes » et à *l'expression culturelle* ; découvrir les aptitudes et les dons de chacune par l'analyse de la vie du groupe. Relativiser l'importance donnée à l'école par la recherche d'autres lieux dans la ville et les environs où l'on peut acquérir des connaissances ; permettre aux élèves et aux professeurs de se connaître vraiment.

Déscolarisation

Pendant cinq semaines, les élèves — étonnés — n'ont pas mis les pieds dans les classes. « *Ce n'est pas nous qui avons décidé de cette expérience*, dit l'une d'elles, *elle nous a semblé longue.* » L'envie d'apprendre un métier, d'aborder le plus rapidement possible les techniques qui les préparaient à une vie professionnelle, explique de nombreuses réactions négatives des élèves. Selon elles, quinze jours de « déscolarisation » auraient suffi après... dix semaines de vacances.

Sœur Jeanne Signard, devenue l'une des responsables de la formation pédagogique à la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Finistère, accepte ce demi-échec : « *On ne change pas facilement les mentalités*, regrette-t-elle. *Quoi qu'on fasse, l'école reste encore dans l'esprit des élèves un lieu où l'on doit travailler.* »

Si certains élèves reconnaissent avoir perdu beaucoup de leur timidité au cours des semaines « déscolarisées », les plus optimistes restent toutefois les enseignants. Selon eux, les élèves qui ont bénéficié de l'expérience ont gardé tout au long de l'année scolaire un esprit d'initiative et un besoin de créer en groupe qu'ils ne trouvaient pas dans les autres classes.

Les parents d'élèves ont peu réagi. Un seul parmi eux a réclamé des explications à la direction du Paraclet pendant la durée de l'expérience. D'autres ont reconnu, au cours d'une journée portes ouvertes, que « *leur fille était plus détendue à la maison* ». Beaucoup étaient satisfaits de pouvoir parler d'autre chose que de résultats scolaires avec les enseignants.

Avant de proposer aux élèves les cinq semaines « déscolarisées », *la direction du Paraclet* avait demandé au rectorat l'autorisation de tenter cette « expérimentation pédagogique ». Demande faite en bonne et due forme et suivant la voie hiérarchique. L'inspection d'académie de Quimper a bien transmis la demande. Le rectorat d'académie de Rennes déclare cependant ne l'avoir jamais reçue.

Informé par la presse que l'expérience avait été tentée, le rectorat demande des explications écrites et menace par téléphone — selon la direction du Paraclet — de ne pas payer les enseignants pendant la durée de l'expérience si elle devait se reproduire. Il était alors trop tard pour que la direction du Paraclet réclame — dès la rentrée de septembre 1977 — une nouvelle autorisation d'expérimentation. Craignant que les enseignants ne soient pas payés, la direction du Paraclet a renoncé — provisoirement — à la reconduire. La rentrée 1977 s'est donc déroulée « normalement ». Les élèves étaient dans les salles de cours dès le jour de la rentrée. « C'était triste », commente une enseignante.

La direction de l'enseignement catholique du Finistère, en revanche, approuve totalement les audaces du Paraclet. « *Je regrette que le rectorat n'ait pas permis de poursuivre l'expérience de déscolarisation*, précise l'abbé Louis Jestin, directeur diocésain. *Les enseignants qui tentent cette expérience ne sont pas des utopistes. Ils ont les pieds sur terre. Ils donnent des responsabilités aux élèves. Si c'est cela être gauchiste, il est bon de l'être.* »

L'abbé Jestin n'ignore pas davantage la situation de l'enseignement religieux dans l'établissement. Depuis de nombreuses années, les séances de catéchèse ne faisaient plus recette. Un été, des élèves de première se sont réunies pour « *examiner l'école* ». Elles ont convoqué les enseignants et demandé que les séances de catéchèse soient remplacées par des heures de « *vie de classe* » pendant lesquelles les élèves « *réviseraient leur vie* » en présence d'un professeur. Le principe en a rapidement été adopté. Petit à petit, cependant, cette vie de classe, devenue à son tour une institution, *a été supprimée.* Il n'est est plus question aujourd'hui, pas plus que de catéchèse.

Sœur Jeanne Signard, M. Jean Dabo, et de nombreux enseignants du Paraclet syndiqués à la C.F.D.T. (parmi lesquels plusieurs religieuses) accepteraient volontiers l'intégration à l'enseignement public. « *Le caractère propre n'existe pas*, commente M. Dabo. *Ecrire « catholique » sur une école ne fait pas que le système d'enseignement devienne évangélique.* »

Et c'est précisément, assurent-ils, la seule « réforme » qui pourrait améliorer le système d'enseignement. « *Actuellement*, remarque Sœur Jeanne Signard, *l'école — qu'elle soit catholique ou publique — est profondément antiévangélique. Du matin au soir, chaque minute de la vie des élèves est orientée. Elles ne font que subir l'autorité de l'enseignant qui monopolise le savoir. L'Evangile, lui, est d'abord un appel à la libération. Que les élèves se lèvent !* »

L'école unifiée et évangélique est-elle possible ? « *Je le vois mal dans la société telle qu'elle est actuellement*, poursuit Sœur Jeanne Signard. *Mais dans une autre...* »

Obstacle politique ? Obstacle aussi des préjugés de chacun. Il y a quelque temps, à Quimper, des enseignants chrétiens de l'enseignement public ont invité leurs collègues de l'enseignement privé à débattre de l'intégration. « *Ils pensent*, explique Sœur Jeanne Signard, *que nous faisons tous nos cours en voulant sans cesse faire passer le message de Jésus-Christ. Le concile a voulu l'autonomie de la culture. Il faut en accepter les conséquences. Pourquoi vouloir mettre Jésus-Christ partout ?* »

ANDRÉ MEURY.

• LE COMITÉ NATIONAL D'ACTION LAIQUE : contre le « dualisme »

Le Comité national d'action laïque (CNAL) a accueilli avec satisfaction le report de la discussion au Sénat *de la proposition de loi de M. Guy* Guermeur, qui prévoit l'accroissement de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé. Le débat, qui devait avoir lieu le 18 octobre, est repoussé au 25 octobre. La conférence des présidents des commissions et des groupes s'est rangée à l'avis des syndicats et des associations. Ceux-ci redoutaient que le débat soit escamoté, comme lors de la première discussion à l'Assemblée nationale qui avait eu lieu fin juin pendant les derniers jours de la session parlementaire. La proposition de loi avait été votée, en *première lecture, à l'Assemblée nationale.*

Ce report permettra aux cinq membres du CNAL, le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), la Fédération de l'éducation nationale, la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), la Ligue de l'enseignement et les délégués départementaux de l'éducation nationale, d'exposer leur position aux sénateurs qu'ils rencontreront avant le débat. « *Il est surprenant de constater*, ont déclaré les animateurs du CNAL, lundi 17 octobre, *qu'on puisse demander aux sénateurs d'entériner une première dépense de 320 millions de francs, alors que le budget de l'enseignement public pour 1978 est misérable.* » Le CNAL entend faire valoir que, avant même que la demande d'aide financière de l'Etat contenue *dans la proposition de loi Guermeur* figure dans le budget, la part des subventions accordées à l'enseignement privé sera en augmentation, en 1978, de 28 % par rapport à l'année précédente. Le budget du ministère de l'éducation, de son côté, n'augmenterait dans l'ensemble que de 16 %.

Le CNAL a aussi décidé d'organiser une campagne d'explication publique « *à la base* » et de réaffirmer son opposition au « *dualisme scolaire* ». Il est impossible, ont expliqué les animateurs du CNAL, de concilier « *deux écoles, l'une qui offrirait un milieu protégé pour l'éducation d'une partie de la jeunesse et jouirait du privilège de déboucher sur un avenir assuré avec la complicité de toutes les forces réactionnaires, celles du patronat notamment, et l'autre destinée à regrouper les enfants les plus défavorisés* ». « *La loi Guermeur, si elle passe, fera de l'unification du système d'éducation une obligation de raison et de bon sens* », a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN. Les membres du CNAL ont également réaffirmé que la nationalisation de l'enseignement privé ne serait jamais « *un monopole* ».

• La C. F. D. T. : pour l'intégration à un service public rénové

« *La campagne électorale est une occasion pour la droite d'utiliser la querelle scolaire à des fins électorales. La C.F.D.T. entend dépasser cette querelle.* » C'est pourquoi, à une semaine du débat au Sénat de la proposition de la loi Guermeur — qui prévoit de nouvelles formes d'aide à l'enseignement privé et à laquelle la C.F.D.T. est hostile, — M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., a rendu publiques les positions récemment adoptées à l'unanimité par son bureau national.

La C.F.D.T. propose notamment « *dans sa plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats, la mise en route d'un processus négocié de nationalisation des établissements d'enseignement privé recevant des fonds publics et d'intégration de tous les personnels comme titulaires à la fonction publique* ».

Certes le secrétaire général de l'enseignement catholique a affirmé à maintes reprises que « *la liberté de l'enseignement ne se négocie pas* ». Mais pour la C.F.D.T., ces « *grands responsables de l'enseignement privé n'ont pas la maîtrise de cet enseignement. Ce n'est pas*, a affirmé M. Michel Rolant, *une institution qui est propriétaire de l'enseignement privé, ce sont de moins en moins les autorités religieuses et les congrégations. Les écoles sont entre les mains d'associations gestionnaires, elles-mêmes aux mains de notables de droite* ». Pour la C.F.D.T., c'est donc *avec les établissements* que l'Etat devra négocier, c'est-à-dire avec les associations gestionnaires et les personnels.

La nationalisation irait de pair avec la définition d'un « *nouveau service public* » permettant « *la participation active des collectivités publiques, des usagers, des personnels et des travailleurs* ». Hostile à « *tout monopole d'Etat de l'éducation* », la C.F.D.T. considère que « *c'est à l'intérieur d'un seul service public d'éducation nationale que la liberté d'enseignement doit être assurée* ». M. Michel Rolant a précisé, à ce propos, que pour la C.F.D.T., la *laïcité* — qui ne veut pas dire *neutralité* — signifie « *le refus de toute philosophie d'Etat et de tout endoctrinement. Elle implique la prise en compte des acquis culturels et des différentes réalités sociales ainsi que le respect des convictions spirituelles, des options intellectuelles ou idéologiques* ». La C.F.D.T. veut « *en finir avec une école* « vase clos » *qui ignore la vie* ».

• *Le SNE-Sup* envisage d'appeler ses adhérents à une « *semaine de mobilisation générale* » du 24 au 29 octobre. Deux journées nationales d'action sont aussi prévues, la première sur le budget de l'enseignement supérieur, lors de sa discussion à l'Assemblée nationale, le 8 novembre, la seconde sur l'emploi. « *La lutte est plus que jamais nécessaire*, a affirmé M. Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, *car, au moment où les perspectives de changement s'assombrissent, l'action revendicative constitue la meilleure réponse syndicale pour faire reculer le gouvernement et contribuer à une évolution de la situation favorable aux travailleurs, quelles que soient les échéances électorales.* »

Une réorganisation générale du sport en Algérie

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie vient de procéder à une refonte totale de l'organisation du sport. « *C'est une question sur laquelle nous travaillions depuis dix ans* », précise M. Djemal Houhou, nouveau ministre de la jeunesse et des sports. « *Toutefois*, ajoute-t-il, *l'impulsion pour la réalisation a été donnée par la Charte nationale, adoptée en 1976, qui fait du sport un droit pour tous les citoyens, au même titre que l'instruction. Cela supposait que l'on définisse de nouvelles structures* (1). »

La réforme repose sur trois textes. Le premier, intitulé *Code de l'E.P.S.*, prévoit que « *l'éducation physique et sportive, partie intégrante de tous les modules d'enseignements, constitue une matière obligatoire à tous les examens* ». Il prévoit aussi la création d'établissements d'enseignement spécialisés et précise que, « *dans le secteur productif public et privé, les administrations et les organismes nationaux, l'éducation physique et sportive est dispensée sous forme de pratique fonctionnelle et corrective* ». Le code définit aussi les modalités de la formation des cadres aux différents échelons et dans les domaines professionnel et paraprofessionnel.

Le titre III du code concerne l'organisation du Mouvement sportif national, qui a une forme pyramidale. La cellule de base est l'association sportive : « *Son organisation et son fonctionnement obéissent aux principes de la gestion socialiste des entreprises dans le domaine socio-éducatif... Elle est créée dans tous les secteurs de la vie nationale et doit être obligatoirement intégrée à l'organisation des établissements scolaires et universitaires, des unités économiques et administratives, de l'Armée nationale populaire, des collectivités locales et des villages socialistes.* » En somme, commente M. Houhou, « *il s'agissait moins d'attirer les gens vers le sport que de faire pratiquer le sport aux gens là où ils se trouvent* ».

Dissolution des clubs de football

Viennent ensuite les ligues et les fédérations omnisports et spécialisées et le Comité olympique algérien. Parallèlement, les conseils communaux, les conseils de wilayas (départements) et le Conseil national des sports élaborent, chacun à son niveau et en collaboration avec les associations sportives, un plan de développement sportif.

Le second texte concerne les « Statuts de l'association sportive de performance ». Obligatoirement omnisports, regroupant des athlètes, des éducateurs et des dirigeants, elle comprend des sections spécialisées. Elles sont financées par les sociétés nationales ou par les A.P.C. (assemblées populaires communales). A *titre d'exemple*, les *clubs de football* qui vivaient de fonds privés ont été dissous. Tous sont devenus des sections d'associations sportives au sein d'entreprises ou de communes. Ainsi le M.C.A. (Mouloudia Club d'Alger) est-il devenu le M.P.A. (Mouloudia Pétroliers d'Alger) parce qu'il est pris en charge par la Sonatrach, comme d'autres clubs le sont par la C.N.A.N. (Compagnie nationale algérienne de navigation), la S.N.S. (Société nationale de sidérurgie), etc.

Le statut de l'athlète de haut niveau

La réforme a provoqué des remous, en particulier parmi les bienfaiteurs. Tenus à l'écart de la politique et des circuits économiques de l'Etat, ces hommes, appartenant généralement au secteur privé, trouvaient là un moyen de jouer un rôle social. Ils ont estimé que le pouvoir socialiste avait voulu les mettre sur la touche, tandis que d'autres ont cru qu'il a cherché à modifier les sigles des clubs de football pour leur enlever toute coloration régionaliste ou particulariste. « *Une réforme d'une telle ampleur ne pouvait avoir des objectifs aussi limités et aussi mesquins* », répond le ministre en haussant les épaules.

Le troisième texte définit les « Statuts de l'athlète de performance ». M. Houhou en dégage les grandes lignes : « *Nous voulons que l'athlète ait tout le temps de se consacrer au sport tout en recevant une formation qui assure son avenir. Dans l'ancien système, les meilleurs touchaient des millions, mais qu'advenait-il des autres ? Et les meilleurs, eux-mêmes, quel sort connaissaient-ils s'ils étaient victimes d'un accident ou si, une fois retirés, ils ne savaient pas gérer leur bien ? Aujourd'hui, nous disons au sportif : « Nous n'avons » pas des millions à vous donner, » mais nous faisons de vous des » hommes et nous vous aidons à » bâtir une carrière qui garan- » tisse vos vieux jours.* »

» *En outre, nous évitons à l'étudiant doué d'être déchiré le jour où il doit choisir entre le sport et les études. Nous lui permettons de faire les deux : grâce à l'aménagement des programmes et des horaires des cours, il peut poursuivre ses études au rythme que lui impose la compétition. Dans tous les cas, il faut adapter la profession à la pratique sportive pendant le temps où l'athlète s'adonne au sport.* »

D'après les statuts, l'athlète de performance « *doit être libre de tout engagement professionnel ou être étudiant ou militaire, n'être lié par aucun contrat vis-à-vis d'un autre organisme* ». En contrepartie, « *l'entreprise s'engage à lui assurer pendant toute la durée de sa carrière sportive une formation générale et professionnelle permanente et à le faire bénéficier d'un système de promotion constante en fonction de ses résultats sportifs et professionnels* ».

Le titre II précise les devoirs de l'athlète et les sanctions qui peuvent lui être appliquées s'il est coupable de manquements (retards, absences, entraînement ou travail insuffisant, etc.). Les titres III et IV portent sur la carrière sportive et les rémunérations. En cas d'accident l'obligeant à interrompre sa carrière, l'athlète est soumis au régime de la convention d'entreprise. Cette dernière complète alors sa formation générale et professionnelle ; elle tient compte de son ancienneté et de ses résultats sportifs pour le calcul du salaire et de l'avancement. Si, en revanche, il est licencié pour des motifs disciplinaires, il est tenu de rembourser les frais engagés pour sa formation.

Pendant sa carrière, il perçoit une indemnité mensuelle, bénéficie de primes de participation aux compétitions, a droit à un congé annuel et à un temps de *récupération* après les *rencontres* particulièrement éprouvantes comme les Jeux olympiques.

Des années pour former des hommes

Cette réforme suppose évidemment des moyens considérables en hommes — professeurs, moniteurs, entraîneurs, médecins spécialisés, etc. — et des équipements dont l'Algérie ne dispose pas pour le moment. Le ministre ne songe nullement à le nier : « *Il faudra des années pour former les hommes et réaliser la réforme, certes. Mais en mettant en marche la révolution sportive nous avons délimité un cadre et fixé des objectifs. En plus de ceux que j'ai déjà définis, nous voulons vulgariser la notion de sport auprès des parents pour qu'ils ne le perçoivent plus comme une chose honteuse parce qu'on y montre son corps. Nous voulons faire sortir le public de la situation de spectateur : il faut que les jeunes ne se contentent plus d'applaudir ou de siffler sur les stades et que les moins jeunes comprennent qu'on peut, sous différentes formes, faire du sport toute sa vie pour se maintenir en forme.* » Aux yeux du ministre, une telle approche fait de cette réforme sportive un élément important de la révolution culturelle.

PAUL BALTA.

(1) Les structures qui existaient en Algérie correspondaient à celles de la France, conformément à la loi de 1901. La base en était les associations privées dirigées par des bénévoles.

La rentrée universitaire

La réforme du d

La rentrée universitaire

PLUS de huit cent mille étudiants — le nombre exact ne sera pas connu avant plusieurs semaines — s'apprêtent à prendre, ou ont pris depuis peu, le chemin des universités. Les effectifs, dans l'ensemble, seront stables, les diminutions du nombre des étudiants français pouvant, dans certains cas, être compensées par l'augmentation du nombre des étrangers, notamment à Paris.

Chaque année universitaire commence par une question : les étudiants « bougeront-ils » ? Celle-ci sera marquée par un anniversaire : il y aura dix ans, au printemps prochain, que la révolte des étudiants a secoué la société française. Les pronostics, en ce domaine, sont toujours hasardeux. On peut seulement observer que la dernière année universitaire a été la plus paisible, la moins « agitée », depuis dix ans. Le président de la République l'avait noté avec surprise et satisfaction. L'incertitude politique générale et l'inquiétude des jeunes pour leur propre avenir professionnel se conjuguent pour créer partout un climat d'attente.

Le calme de l'an dernier est explicable. Les syndicats d'enseignants et d'étudiants n'avaient *pas caché qu'ils mettaient leurs espoirs en une* arrivée de la gauche au pouvoir dans les prochains mois. Ils ont bien continué à s'opposer au secrétariat d'État aux universités ou à critiquer la faiblesse du budget. Mais les actions menées manquaient de conviction et d'ampleur.

Il faut ajouter que Mme Alice Saunier-Seïté a laissé moins de prises à ses critiques : dès la fin du mouvement de 1976, contre la réforme du deuxième cycle, les étudiants ont compris qu'ils avaient perdu la partie et que le ministre finirait par imposer sa réforme. Il s'est ensuivi une mise en sommeil du mouvement étudiant.

On s'attend généralement que l'année qui commence ressemble fort à la précédente. Les partis de gauche se font fort discrets dans l'enseignement supérieur. Ils ont provisoirement abandonné l'élaboration de leurs propres réformes et s'efforcent d'inciter leurs adhérents étudiants à la modération. Toutefois, le climat dans les universités dépendra de l'état de santé de l'union de la gauche. La rentrée universitaire supportera cependant le poids des derniers événements.

Curieusement la période la plus agitée aura été, au moins pour Paris, celle des vacances, avec la course aux inscriptions.

Le retour au calme à la veille de la rentrée permet de faire le bilan de la « désectorisation » décidée par Mme Saunier-Seïté : on enregistre une diminution du nombre des premières inscriptions. Les treize universités de la capitale et de la périphérie comptaient 54 381 nouveaux étudiants en 1976-1977. Ils ne seraient plus que 52 750. Il est encore difficile de dire si ce chiffre est définitif : des étudiants cherchent toujours à s'inscrire.

De son côté, le secrétariat d'Etat aux universités expliquera certainement que cette diminution du nombre des premières inscriptions parisiennes est due, pour une large part, à la plus grande sélection opérée par M. Pierre Merlin, président de Paris-VIII (Vincennes) dans les dossiers d'inscription présentés dans son établissement : on avait accepté, les années précédentes, de nombreux étudiants qui ne remplissaient pas toutes les conditions d'accès. Cette sélection pourrait porter sur deux mille demandes.

La désectorisation des universités parisiennes aura eu une autre conséquence. L'effet de panique provoqué par la clôture rapide des inscriptions de première année, en juillet, s'est répercuté sur les étudiants de deuxième, troisième et quatrième année. Ainsi, à l'université Paris-XIII, on note un accroissement sensible du nombre des réinscriptions à la date du 1er octobre : quatre mille étudiants de plus que l'an dernier. Généralement, les inscriptions ne sont régularisées que plusieurs semaines après *le retour des étudiants sur les campus.*

Cette répercussion de la désectorisation montre que les étudiants parisiens ne sont plus certains de trouver ou de retrouver une place dans une université et que le moment de l'inscription risque de devenir aussi angoissant que celui des examens.

En province, d'après les indications que nous avons pu recueillir, on enregistrerait un accroissement du nombre des bacheliers qui se dirigent vers les disciplines économiques. La psychologie conserverait son attrait auprès des nouveaux étudiants : c'est la seule discipline littéraire où les effectifs, depuis trois ans, se maintiennent ou progressent.

DE LA RÉVOLTE A LA RÉSIGNATION

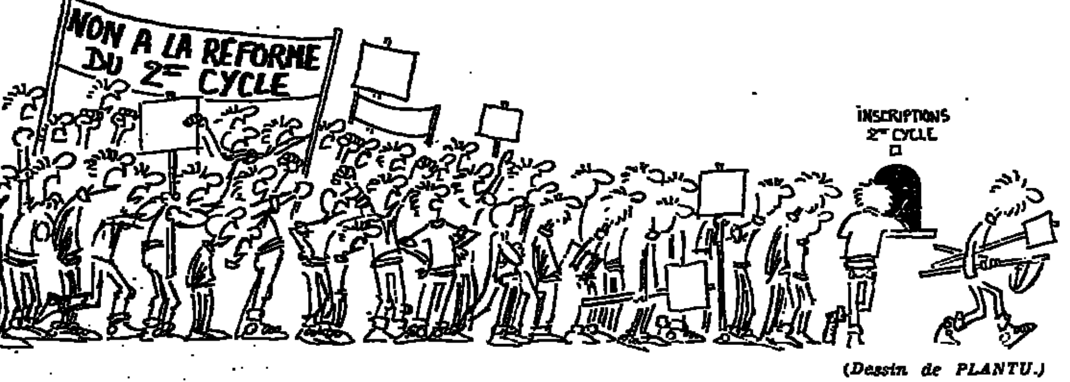
La réforme du deuxième cycle se met en place

LA réforme du deuxième cycle qui a modifié les formations conduisant à la licence et à la maîtrise entre dans les faits. Les étudiants et les enseignants qui les soutenaient ont définitivement renoncé, semble-t-il, à s'opposer à cette réforme si longuement combattue au printemps de 1976. C'est dans la plus grande tranquillité que le secrétariat d'Etat aux universités a délivré, durant l'été, trois cent cinquante-neuf habilitations sur les sept cent cinq demandes que les établissements lui avaient soumises. Plusieurs milliers d'étudiants qui avaient participé aux grèves de 1976 vont inaugurer dans les prochaines semaines les nouvelles filières dont ils avaient combattu la création.

Il est d'usage désormais d'expliquer les prudences des syndicats et des organisations par la proximité des élections législatives. Ne rien faire qui puisse venir troubler le statu quo : telle est, semble-t-il, la préoccupades « groupes de pression » en cette rentrée universitaire. Cet argument vaut pour l'étrange atmosphère qui entoure la mise en place de la réforme : après avoir inauguré ses fonctions de secrétaire d'Etat, en 1976, en se heurtant de front à toutes les catégories d'usagers de l'enseignement supérieur, Mme Alice Saunier-Seïté achève son parcours d'obstacles en terrain plat.

Les étudiants, les premiers, s'étaient élevés contre le projet de réorganisation des enseignements de licence et de maîtrise. Une année de silence avait suivi une année de manifestations et de grèves. Pourtant, plus tenace que d'autres organisations, l'UNEF (ex-Renouveau) avait tenté, à la dernière rentrée, d'expliquer que le mouvement de 1976 n'avait pas été tout à fait un échec. Mais les étudiants ne s'étaient pas de nouveau mobilisés. Les enseignants et les présidents d'université, de leur côté, lassés de lutter contre les aspects qu'ils jugeaient nocifs d'une « professionnalisation » des études supérieures, ont préféré trouver un terrain d'entente avec le secrétariat d'Etat et ont rédigé un grand nombre de demandes d'habilitations pour de nouvelles formations. La réforme présente malgré tout, ont-ils pensé, l'intérêt de donner un label national à des formations qui en étaient jusqu'ici dépourvues.

Toutefois, la victoire de Mme Saunier-Seïté a été acquise aussi par un biais juridique. Alors que le gouvernement pouvait craindre, au printemps dernier, de devoir abandonner son projet à la suite des recours que le SGEN-C.F.D.T. avait déposés auprès du Conseil d'Etat, un vote à l'Assemblée est venu à la rescousse de la persévérance ministérielle. A la veille d'être examinée par le Conseil d'Etat, la réforme a, en effet, été validée par les députés, à l'occasion d'un amendement à un projet de loi... sur l'accès à la profession d'avocat. L'amendement déposé par M. Jean Foyer, député R.P.R. de Maine-et-Loire, avait surpris les députés de l'opposition qui n'en ont pas tout de suite saisi la portée.



(Dessin de PLANTU.)

La pression des étudiants, les efforts des syndicats, n'ont cependant pas été tout à fait vains. Deux circulaires — en mai et en juin 1976 — ont sensiblement modifié l'application de l'arrêté initial du 16 janvier 1976. D'abord, les formations fondamentales, axées sur l'étude d'une ou plusieurs disciplines actuellement enseignées sont renouvelées de plein droit si l'université en fait la demande. Les enseignants avaient d'abord craint qu'elles ne disparaissent ou ne soient réduites à la portion congrue, au seul profit des formations « professionnelles ». Une université pourra conserver les caractéristiques actuelles et les dénominations de ses formations fondamentales jusqu'au 1er octobre 1979. Le gouvernement a ainsi donné aux universités la possibilité de retarder l'application de la réforme.

Le secrétariat d'Etat aux universités a, d'autre part, provoqué une certaine précipitation dans l'application de la réforme. Tout en autorisant les universités à conserver jusqu'en 1979 certaines filières fondamentales dans leur état actuel, il a incité les établissements à présenter rapidement des demandes d'habilitations. Dans la hâte générale, de nombreux projets d'universités ont été ainsi retournés à leurs auteurs, parce qu'ils ne correspondaient pas au cadre fixé par les services de Mme Alice Saunier-Seïté.

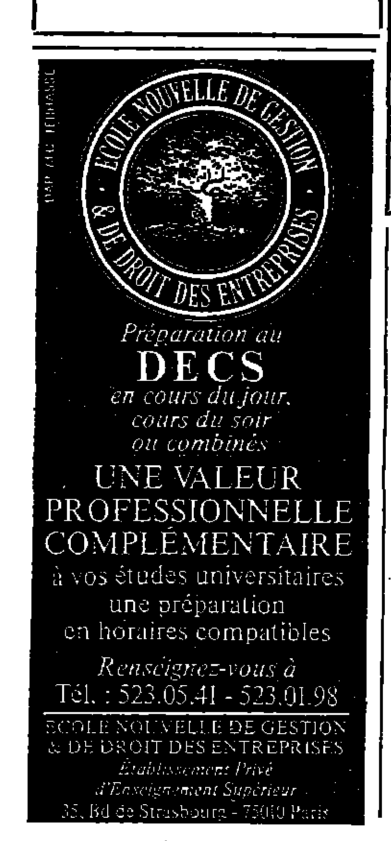
Cette précipitation est-elle également responsable des conditions défavorables du travail des groupes d'études techniques, chargés de mesurer la conformité des dossiers présentés avant de les soumettre — pour avis — au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), le secrétariat d'Etat gardant la décision finale ? Ces groupes n'ont eu, en effet, que quelques semaines pour faire ce premier tri et mettre sur pied, en catastrophe, des « *maquettes nationales* », qui fixent le contenu commun des habilitations dans une même discipline.

Certains participants à ce travail d'élaboration ont regretté le peu de temps dont ils ont disposé pour établir dans leur secteur la grille nationale des matières obligatoires, des horaires minimaux, des conditions d'accès et des modalités du contrôle des connaissances. Certains se sont contentés de chercher les caractéristiques communes dans les dossiers qui leur étaient soumis.

D'autres groupes ont confié l'élaboration d'une « maquette » à une seule personne, sans consulter les enseignants de la même discipline qui auraient pu avoir des avis différents sur le contenu futur d'une licence. Un nombre limité de maquettes a été élaboré « démocratiquement » : malgré l'urgence, le groupe concerné a tenu à associer d'autres spécialistes et les syndicats. C'est le cas, par exemple, pour la musicologie, la linguistique ou l'éducation physique et sportive. D'autres groupes ont préféré reporter leurs avis et se donner le temps d'une réflexion plus approfondie. C'est le cas, notamment, pour la biologie et les sciences économiques, l'écologie et les sciences de l'éducation. Dans ces disciplines, la réforme du deuxième cycle n'est donc, provisoirement, pas appliquée.

Sur les sept cent cinq demandes parvenues au secrétariat d'Etat, trois cent cinquante-neuf ont déjà reçu un avis favorable (cent trente formations professionnelles et deux cent vingt-neuf formations fondamentales). La majorité des refus ont été *justifiés par le manque de débouchés* de certains projets. Les présidents des universités concernées par ces refus peuvent, cependant, présenter une deuxième fois leur projet après y avoir apporté certaines modifications. Dans les disciplines où les habilitations ne peuvent pas encore être délivrées, parce que les groupes de travail n'ont pas fixé les normes nationales, les présidents attendront donc. Ils organisent la rentrée de leur établissement sur les anciens critères, pourtant jugés inacceptables par le secrétariat d'Etat aux universités presque deux ans auparavant.

Ph. Bg.



« Langues O » voudrait voler de ses propres ailes

L'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), plus connu sous le nom de « Langues O », conserve l'image d'une maison vieillotte permettant à quelques futurs diplomates d'étudier les langues rares. Pourtant, de l'hébreu à l'arabe, du mongol aux langues africaines, cet institut a beaucoup innové depuis sa création en 1795. Mais, malgré une taille appréciable — dix mille étudiants étaient inscrits en 1976-1977 — et un succès culturel reconnu à l'étranger — l'Institut enseigne plus de soixante langues — on lui refuse toujours une place de choix dans l'enseignement supérieur parisien.

« LANGUES O » demeure en marge. Alors que toutes les universités voyaient leurs subventions d'heures complémentaires réduites, l'Institut avait conservé, à la rentrée de 1976, l'intégralité de sa dotation. Il ne s'agissait pas d'une faveur du secrétariat d'Etat aux universités : « Langues O » avait simplement été oublié ; l'amputation a donc été retardée d'une année... C'est en vain également que l'Institut réclame un statut autonome. Il est en effet rattaché à l'université Paris-III depuis 1970, dont il est une U.E.R. (unité d'enseignement et de recherche). Il a longtemps été question, après 1968, qu'il constitue les fondations d'une *« université des langues et de la communication »* dont, tour à tour, MM. Edgar Faure et Jean-Pierre Soisson avaient envisagé la création. L'idée, toutefois, n'a jamais débouché. L'INALCO continue à vivre *« sous protectorat »*, selon l'expression de son directeur, M. Henri de la Bastide.

Sans statut, « Langues O » est aussi dépourvu de locaux propres. Le siège de l'école, situé 2, rue de Lille, dans le septième arrondissement, ne comprend que deux salles de cours. Les enseignements sont dispensés dans pas moins de dix endroits de la capitale ou de l'agglomération : l'INALCO loue des salles à Dauphine (Paris-IX), à Asnières (Paris-III), à Clichy (Paris-V), dans les locaux de l'Association des anciens élèves de l'école agronomique, au centre universitaire Censier, à l'Institut d'études turques, au centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, à l'Institut d'études roumaines de la Sorbonne... Les cours d'albanais sont donnés dans le bureau du directeur des Archives de la Ville de Paris, professeur à « Langues O », d'autres se font dans les cafés avoisinants.

Le regroupement géographique a souvent été annoncé, mais jamais réalisé. Ainsi, en même temps que la proposition était faite à Paris-VIII (Vincennes), on avait songé, un temps, à déménager les « orientalistes » à Marne-la-Vallée. L'an dernier, Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, avait proposé un transfert près de Stains (Seine-Saint-Denis) à la place d'un institut universitaire de technologie (I.U.T.). Mais cette possibilité a été repoussée par le conseil de l'établissement, en raison de l'éloignement.

Des Archives au café

Les pouvoirs publics rechignent à accorder un statut autonome à l'Institut des langues orientales, en raison de la situation particulière de celui-ci. « Langues O » propose, en effet, à ses étudiants un double *cursus* de « grandes langues » (russe, arabe, japonais, chinois) et de « petites langues ». Or ces « grandes langues » sont enseignées dans d'autres universités parisiennes. Le secrétariat d'Etat aux universités trouverait certainement plus logique de privilégier les « petites langues ». Toutefois, cette spécialité ne justifierait pas, à elle seule, la création d'un nouvel établissement public. De son côté, Paris-III, dont certains enseignements linguistiques font également double emploi avec ceux de « Langue O », accepterait le détachement éventuel de l'Institut, mais contre une compensation. Les animateurs de « Langue O » font également état de rumeurs qui voudraient que Mme Alice Saunier-Seïté souhaite attribuer l'enseignement des langues d'Europe orientale à Paris-IV, d'Extrême-Orient à Paris-VII. Se sentant lésée par ces découpages, Paris-III, dans cette hypothèse, obtiendrait de garder des langues d'Afrique, du Proche-Orient. Ce serait le démantèlement.

Selon les dirigeants de l'INALCO, l'enseignement des « grandes » et des « petites » langues dans un même établissement est une nécessité pédagogique. Les étudiants s'inscrivent généralement dans une section importante, comme le russe ou l'arabe, et dans une section de « petite langue ». « *Ce double cursus favorise l'efficacité de l'étude des civilisations* », assure M. de La Bastide.

Le secrétariat d'Etat aux universités avance, cependant, un autre argument. Il reproche à l'Institut de ne pas offrir de débouchés à ses étudiants et de n'avoir jamais cultivé l'« *application* » des langues. « *Mme Alice Saunier-Seïté conserve une image fausse de notre institut* », répond le directeur de « Langues O ». Les animateurs et les enseignants de l'Institut admettent que la « professionnalisation » n'est pas suffisante, mais ils expliquent que c'est d'abord à cause du manque de moyens financiers.

Ils affirment aussi que la vocation de leur établissement est plus professionnelle que par le passé. L'enseignement n'est plus uniquement destiné aux étudiants désireux de se présenter au concours des affaires étrangères, filière traditionnelle des langues orientales. Déjà, l'Institut a créé un Centre de préparation aux échanges internationaux (C.P.E.I.), qui doit permettre d'offrir des débouchés aux étudiants qui souhaitent choisir les carrières du commerce extérieur. Pendant deux ans, ils s'initient à l'économie, au droit des pays dont ils ont auparavant étudié la langue à l'Institut dans un cursus normal. Trente étudiants, seulement, bénéficient chaque année, depuis 1971, de cette formation appliquée. « *Mais c'est seulement un problème de moyens financiers* », explique M. Jean Durand-Monti, animateur du Centre. « *Tout le monde, du président de la République au premier ministre, répète qu'un pays moderne ne vit que s'il exporte,* explique encore l'animateur du C.P.E.I. *Il manque, cependant, une volonté politique de former des hommes à ces tâches.* »

STRASBOURG : les étudiants sont de retour

DEPUIS un mois, une nouvelle communauté s'installe discrètement à Strasbourg. Le mouvement est presque imperceptible et ne trouble guère l'engourdissement automnal de la cité alsacienne. A part quelques propriétaires d'appartements, une poignée de fournisseurs d'emplois à mi-temps et l'administration, la population ne prend pas conscience de la présence de ces nouveaux arrivants. Les étudiants, pourtant, sont de retour.

Ils reprennent peu à peu possession de leur territoire : le campus de l'Esplanade, entouré d'immeubles modernes, la place du Vieux-Palais universitaire, le long des berges de l'Ill qui mènent au centre de Strasbourg, les résidences universitaires et quelques cafés bien particuliers. Les habitués, déjà étudiants les années précédentes, retrouvent leur lien intime avec la ville. Ils constatent sans surprise que les choses sont restées à leur place. Un tour rapide à la faculté, le temps de remarquer que l'administration n'a pas pris la peine d'effacer sur les murs les quelques slogans de l'an dernier, et ils retournent à d'autres activités. La rentrée n'est prévue que pour la fin du mois d'octobre dans la plupart des U.E.R.

Les « nouveaux » sont plus occupés : ils doivent découvrir en même temps des lieux inconnus et l'enseignement supérieur. Les bacheliers strasbourgeois ne seront pas dépaysés. Ils n'auront qu'à passer d'une rive à l'autre, à déserter le centre — où se trouvent les « grands » lycées, Kléber et Fustel-de-Coulanges — pour gagner la zone est de la ville, où sont regroupées la plupart des universités et des écoles.

Les autres se divisent en deux groupes. On trouve d'abord les ex-lycéens des villes moyennes d'Alsace : Colmar, Sélestat, Obernai, Saverne, etc. Ils ne coupent pas le cordon ombilical d'un seul coup, mais procèdent par petites étapes, rentrant certains soirs chez leurs parents, échelonnant leur déménagement. Ils ne s'installeront définitivement que plus tard dans le trimestre. Souvent, ils arrivent aussi à plusieurs. Les camarades de lycée ne sont jamais loin, parfois dans la même université. Ils composeront de petites communautés dites « d'origine » à l'intérieur du milieu étudiant, allant même jusqu'à habiter le même appartement ou le même étage de « cité U ».

Les premiers pas de Marie-Edith

D'autres arrivent à Strasbourg sans ces recours. Ils sont plusieurs milliers d'étudiants, venus d'autres académies — ou de pays étrangers — s'inscrire, pour la première fois, dans l'une des universités locales. Pour eux, c'est le saut dans l'inconnu. Ils doivent tout mener de front : trouver une chambre, parfois un emploi, s'inscrire dans une discipline, repérer l'espace universitaire, le restaurant, la bibliothèque. Pour éviter de rester seuls, ils doivent aussi cultiver les rencontres. Dans le hall de la faculté des lettres, pour l'instant, ils n'osent pas s'aborder. « Je sais bien, pourtant, que, ne connaissant personne, c'est à moi de faire les premiers pas, d'aller au-devant des autres », *explique Marie-Edith.*

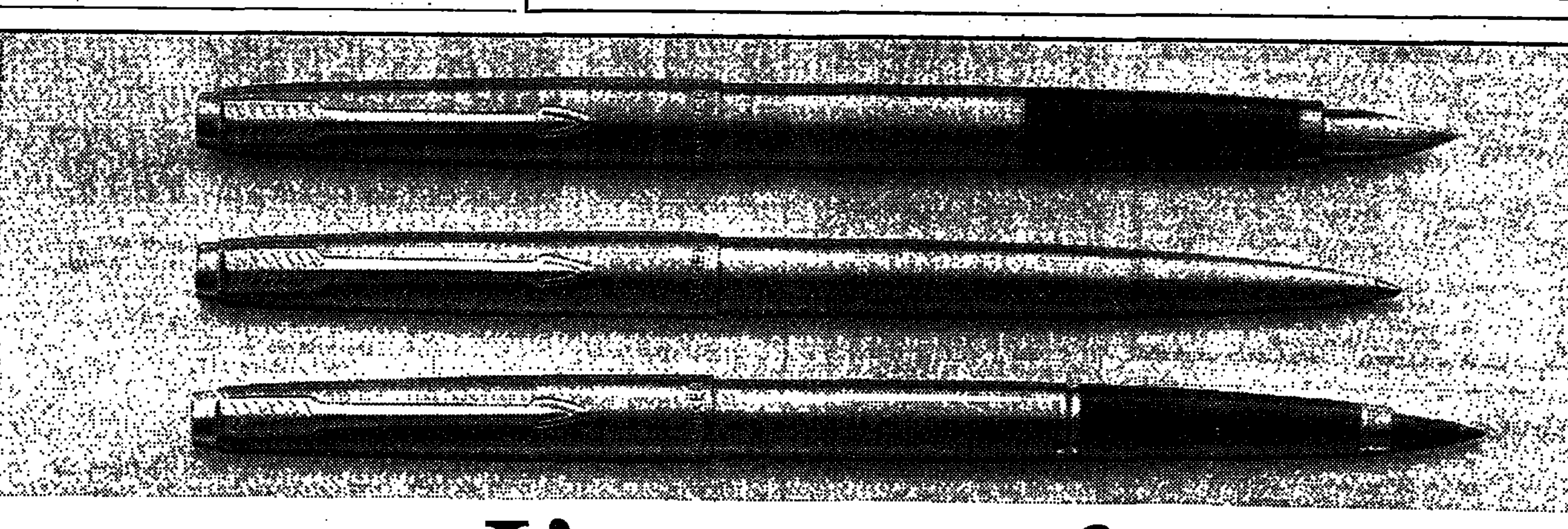
Cette Nantaise de vingt ans a traversé la France pour venir étudier l'allemand dans la plus germaniste des universités. D'autres étudiants débarquent dans de mauvaises conditions et mettent des mois à établir une relation harmonieuse avec leur nouveau cadre de vie. Certains éprouvent toute l'année le mal du pays. En quelques heures, Marie-Edith s'est adaptée à sa nouvelle condition. Arrivée cinq jours plus tôt, elle vit son initiation strasbourgeoise avec un bel optimisme. Des amis de ses parents l'attendaient à la gare. « Mes valises étaient très lourdes : j'ai même emporté ma collection de Lagarde et Michard », *dit-elle dans un éclat de rire.*

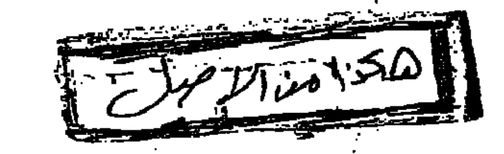
Ces mêmes amis lui avaient trouvé une chambre près de la place de la République, à deux pas de la bibliothèque universitaire et du Théâtre national de Strasbourg — « ma chance ». *L'immeuble est à un quart d'heure à pied du campus. Elle aussi franchira l'Ill plusieurs fois par jour. Mais son « propriétaire », un médecin, refuse l'évolution des mœurs : il interdit aux cinq étudiantes qu'il loge de* « recevoir des garçons ». « Il m'a d'abord tendu un règlement intérieur : il y est écrit qu'il ne faut pas changer les meubles de place, mais qu'il est exigé de payer le loyer le deuxième jour du mois. »

Marie-Edith explique encore que la première soirée passée dans cette chambre banale a été plutôt triste. « Je me suis demandé ce que j'étais venue faire ici. » *Le lendemain, toutefois, le malaise avait disparu, elle passe ses journées à découvrir, à organiser sa vie future.*

Elle se rend le matin à l'université, cherche les horaires des cours de sport, puis se perd dans les rues du centre, repère les cinémas. « Je me sens bien dans cette ville », *confie-t-elle après une promenade du côté de la préfecture. Elle a même déjà trouvé le temps de chercher un « job » et colle des affichettes dans les boulangeries de son nouveau quartier :* « Etudiante donnerait cours d'allemand, d'anglais et de français. »

Sa liberté n'est pourtant pas une réelle découverte. Elle a déjà expérimenté ce sentiment l'an dernier, au cours d'un long séjour linguistique à Fribourg, en Allemagne fédérale. « J'avais choisi de rompre avec mon milieu d'études secondaires *dit-elle*. J'ai passé des années dans une école religieuse avec les mêmes filles. En continuant à Nantes, je les aurais encore suivies, j'aurais dû me comporter d'une certaine manière, me soucier du qu'en-dira-t-on. » *Elle éprouve la sensation, désormais, d'entamer une nouvelle étape de la quête de son indépendance.* « Quelque chose va se passer ici », *affirme-t-elle. La certitude d'étudier librement la discipline qu'elle a choisie. Une nouvelle relation avec elle-même, un apprentissage encore mystérieux.* « Je ne crois pas que le début des cours modifiera mon impression, *ajoute-t-elle*. Dans cette ville encore inconnue je me sens déjà mieux. »





POINT DE VUE

Les I.U.T. de la désillusion

par PIERRE CHRISTIN (*)

J'APPARTIENS à cette génération d'enseignants qui, après avoir pensé que presque rien n'était possible à l'université, ont presque cru que tout y serait possible avant de constater que presque tout y était redevenu impossible. Pourtant, il y a dix ans, lorsque s'est ouvert à Bordeaux le premier département d'Institut universitaire de technologie « tertiaire » chargé de former des étudiants en « relations-information » et que j'y ai été nommé assistant, je revenais, comme beaucoup de ceux qui pénétraient alors dans l'institution universitaire, de loin...

Issu d'une toute petite bourgeoisie banlieusarde, rescapé des anciens « cours complémentaires », admis par raccroc dans un lycée parisien, contraint de travailler durant la presque totalité de mes études, je n'avais jamais osé envisager un seul instant entrer dans le « supérieur », monde clos et opaque pour moi comme pour la plus grande part de cette masse de nouveaux étudiants qui se pressaient dans les locaux vétustes des facultés des années 60, voguant au fil d'études d'un archaïsme parfois sidérant et ignorant tout des procédures cooptatives du recrutement universitaire.

Lorsque, en 1967, un nouveau type d'établissement est mis en place avec les I.U.T., on peut pressentir dès le départ les dangers et les limites d'un enseignement « au rabais » comprimé sur deux ans. Il n'empêche que, pour beaucoup de jeunes universitaires, c'est à travers les I.U.T. que s'incarne, modestement mais réellement, une relative démocratisation de l'enseignement supérieur. Et nombreux sont ceux qui s'engagent dans cette voie parce qu'elle leur permet, certes, d'utiliser leurs compétences particulières (qui sont d'ailleurs le plus souvent extra-universitaires à l'époque), mais aussi, en quelque sorte, par fidélité sociale. Car, dans une large mesure, les étudiants accueillis dans les I.U.T., qui sont d'origine sociale plus modeste, ressemblent à ce qu'ont été leurs professeurs un peu plus tôt.

Des résultats

Avec quelque naïveté sans doute, tandis que les départements se multiplient allègrement (et parfois électoralement), beaucoup d'animateurs d'I.U.T. ne virent guère de contradictions entre la recherche des débouchés, la professionnalisation du corps enseignant et la formation intellectuelle. Et ce n'est pas mai 1968 qui fera fléchir leur enthousiasme, bien au contraire : ne sont-ils pas, eux, au contact du réel ? N'ont-ils pas bien souvent des rapports avec les organisations professionnelles, et pas seulement patronales évidemment ? Bon nombre ont même le sentiment — dans les métiers du tertiaire en tout cas, et qu'il s'agisse de former de jeunes journalistes ou des animateurs socio-culturels — que les possibilités d'action sur certaines branches sont réelles, que c'est par l'université que pourront s'opérer des changements *en profondeur*.

Le placement des étudiants se fait avec une certaine lenteur qu'explique largement leur jeune âge mais, contrairement à ce qui se dit parfois avec une complaisance suspecte, les chiffres sont loin d'être décourageants. Une enquête menée par le département carrières de l'information de Bordeaux en 1976 fait ainsi apparaître qu'en publicité, sur 31 diplômes décernés à cette date, 21 anciens étudiants travaillent dans le secteur de leur choix. En documentation sur 157 diplômes, on compte 90 emplois dans la branche. Les résultats sont comparables en métiers du livre et en relations publiques. En journalisme, l'option la plus ancienne et la plus demandée, pour 150 cas connus (sur 203 D.U.T. délivrés en sept ans), 93 garçons et filles travaillent dans le journalisme ou les métiers de la communication. Peut-on parler d'échec alors qu'il s'agit, tout le monde en convient, de secteurs d'activité fréquemment réputés « bouchés » ?

En dépit de ces résultats honorables, tout va pourtant se détraquer sournoisement au cours des récentes années. Les causes de cette *dégradation* sont certainement nombreuses et probablement de natures différentes.

D'abord, on doit se demander si la structure I.U.T. ne *répondait* pas homologiquement aux mécanismes d'une société de croissance. Les appels angoissés à la formation accélérée de cadres moyens promis à un brillant avenir ne sont plus, c'est le moins qu'on puisse dire, à l'ordre du jour. Des « marchés », comme celui de la documentation, se sont aussi vite refermés qu'ils s'étaient ouverts. Les processus de concentration et de modernisation de nombreux secteurs (dont la presse écrite) compriment l'emploi. Bref, le chômage des jeunes frappe de plein fouet les institutions universitaires les *plus proches du monde du travail*.

Ensuite les I.U.T., il est vrai souvent tenus à l'écart par les instances plus anciennes de l'Université, se sont trop souvent repliés sur eux-mêmes en vieillissant. De vieux clivages entre « professionnels » et universitaires, à peu près correctement résorbés dans la phase de construction, ont tendance à ressurgir.

Divers corporatismes s'affrontent ou, pire encore, s'interpénètrent. Ceux de certaines professions qui se sentent menacées par la crise, et donc par l'arrivée de nouveaux *demandeurs d'emploi à la fois relativement qualifiés et peu exigeants*, que l'on tiendra à l'écart des conventions collectives en cours de négociation, comme c'est le cas pour les journalistes par exemple. Ceux du corps enseignant permanent, replié frileusement sur la défense des « avantages acquis » ou le désir de faire honorablement carrière, négligeant l'apport essentiel de jeunes enseignants vacataires à des activités souvent *très spécialisées ou en pleine mouvance*.

Tout cela mène, ou peut mener aisément, au malthusianisme en matière de recrutement, à la sclérose en matière d'innovation pédagogique, à la « *médiocratisation* » générale d'études effectivement médiocres — si on veut — mais constituant pour des enfants des classes populaires une promotion réelle.

Enfin, et c'est là le plus grave, on peut considérer sans sombrer pour autant dans le délire de persécution que le secrétariat d'Etat a littéralement déclaré la guerre aux I.U.T., et en particulier aux départements du secteur tertiaire. Cela peut relever de l'intoxication pure et simple. Cela *peut aussi passer par les lancers de* ballons d'essais hypocrites : on parle ici et là, à l'occasion de façon contradictoire, de la fermeture de certains départements.

Drôle d'anniversaire

On évoque une « remise en ordre » qui, curieusement, s'opère toujours dans des sens négatifs : augmentation des normes en ce qui concerne les groupes de travaux dirigés, limitations brutales apportées aux programmes, amputations sévères pour les allocations d'heures complémentaires, non-progression des budgets *de fonctionnement* alors que les frais techniques s'enflent considérablement.

Le résultat pour beaucoup de départements ? Au mieux une rentrée catastrophique, au pire l'impossibilité de finir l'année, en tout cas *une* dégradation lamentable de l'enseignement dispensé à des étudiants qui, dans leur grande majorité, n'en connaîtront jamais d'autre.

Que les I.U.T. coûtent (relativement) cher, c'est une affaire entendue, encore qu'il suffise d'en visiter une pour constater la *pauvreté* des locaux et l'usure des matériels. Mais n'est-ce pas chose *normale* dans un pays industriel développé que d'investir dans l'enseignement technologique de qualité ? Et comment expliquer, après la querelle sur la « professionnalisation » de l'Université, cet acharnement à *remettre* en cause le seul secteur où cette professionnalisation soit pour l'instant une réalité ?

Dix ans ont passé, et c'est *là* un drôle d'anniversaire que souhaite Mme Saunier-Seïté à une institution qu'elle a d'ailleurs connue de près. Pour beaucoup, les I.U.T. ont été une aventure, l'une des seules de quelque envergure pratique en *définitive* qu'ait vécue l'Université française contemporaine. Le bon sens, en ces temps difficiles pour l'emploi, voudrait que l'on réanime, quitte à lui apporter des modifications inévitables, un instrument qui, tant bien que mal, a fait la preuve de son utilité sociale.

Mais existe-t-il encore une logique autre que celle du pourrissement *dans* une Université *redevenue* — en apparence du moins — aussi patraque que la vieille mère fatiguée étouffant dans ses Facultés d'un autre âge que nous avons connue ?

★ Maître assistant à l'I.U.T. « B » de Bordeaux (département carrières *de l'information*).

LA FORMATION DES EXPERTS EN CONDITIONS DE TRAVAIL A MONTPELLIER

Des littéraires dans l'entreprise

Réconcilier les entreprises avec une université littéraire : c'est ce que tente depuis deux ans l'université Paul-Valéry (Montpellier-III), où a été créé un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) d'experts en conditions de travail.

Cette initiative résulte de la volonté de l'université de modifier progressivement ses filières traditionnelles et d'offrir aux étudiants des formations plus professionnelles. Depuis plusieurs années, le service universitaire de formation continue de Montpellier-III s'efforce de rapprocher l'enseignement supérieur des milieux économiques régionaux. Pour cette formation, M. Jean Bouillut, l'animateur du service, a choisi l'enseignement en alternance. Le D.E.S.S. d'experts en conditions de travail s'adresse aux titulaires d'une maîtrise. Après sélection — cette année de spécialisation ne peut accueillir, selon les textes, que quinze diplômés, — les étudiants effectuent un « stage ouvrier » de trois mois dans une entreprise. Ils reviennent ensuite à l'université suivre un programme d'économie, d'ergonomie et de « psychosociologie des organisations et de la formation », choisissent un sujet de recherche en accord avec les enseignants et l'entreprise dans laquelle ils ont fait leur stage. Un second séjour d'enquête a lieu ensuite dans l'entreprise, pendant un mois.

L'insertion de « littéraires » dans l'économie régionale peut a priori présenter des difficultés. Une année de spécialisation après *une maîtrise* assure-t-elle des débouchés ? Les débuts de l'enseignement, en 1975, ont été lents, le contexte économique régional du Midi se prêtant mal à une recherche sur les conditions de travail.

Les animateurs du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.E.), qui, avec les syndicats de salariés, apportent leur collaboration à l'expérience, estiment que seuls des groupements professionnels ou des sociétés importantes peuvent utiliser les services d'un « expert ». Certains patrons, en revanche, se déclarent prêts à engager les étudiants comme chefs du personnel, et, dans ce cas, considèrent cette année de recherche comme une base de formation appréciable.

D'autre part, l'expertise en conditions de travail est une spécialité récente, et, tout en ressentant le besoin d'un regard extérieur sur la vie de l'entreprise, certains industriels hésitent encore à confier une tâche d'analyse critique à des jeunes fraîchement sortis de l'Université.

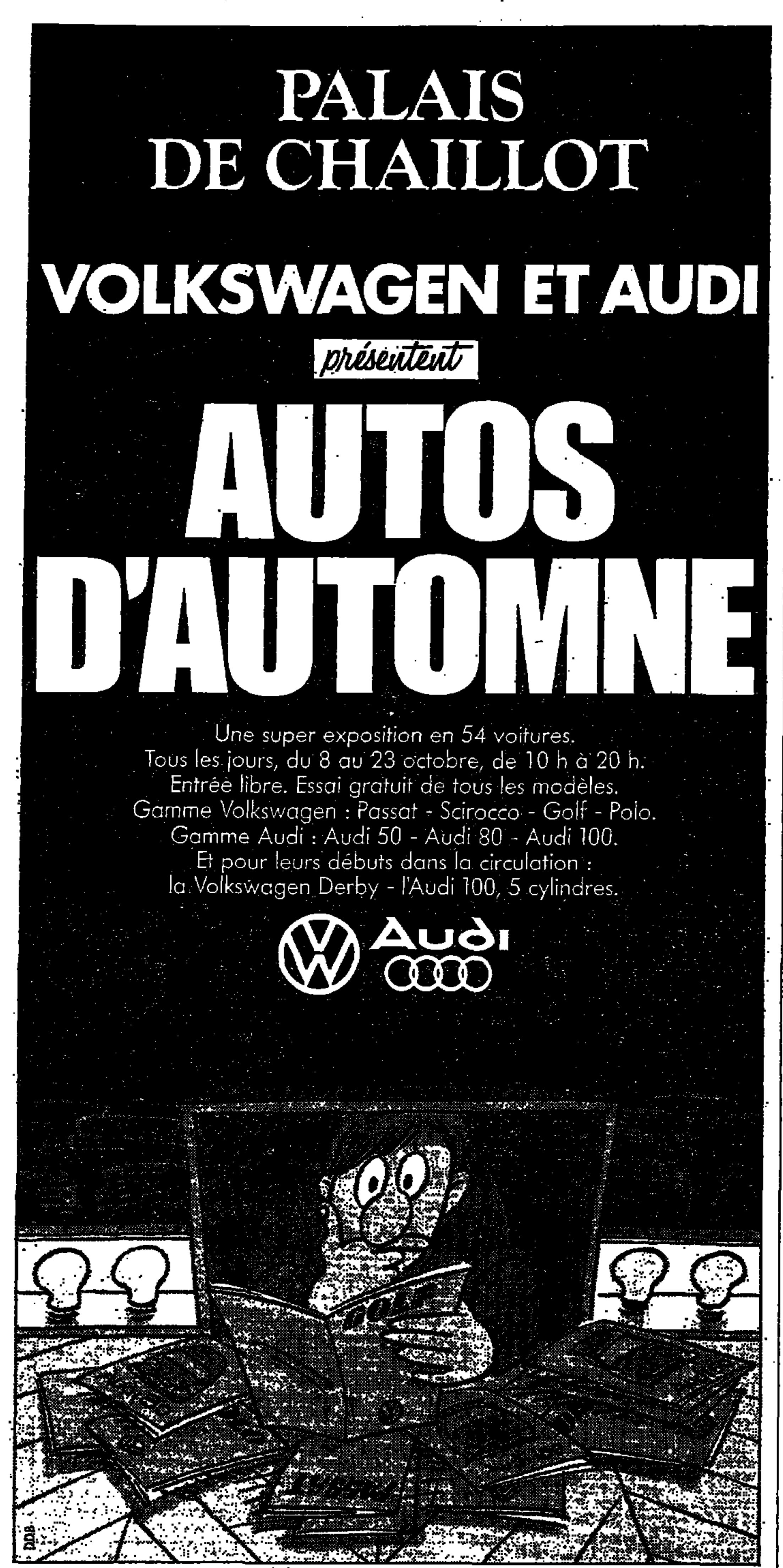
De leur côté, les quinze étudiants qui ont vécu, l'an dernier, la double expérience de l'université et de l'entreprise reconnaissent qu'ils ont éprouvé, parfois, des difficultés à situer le cadre de leurs recherches. Habitués à développer des analyses politiques, certains se sont vite trouvés du côté des employés lors de grèves ou de conflits, et, dans la majorité des cas, ils ont fait des bilans critiques des relations de travail qu'ils ont vécues. Les chefs d'entreprise n'ont pas toujours compris l'attitude de leurs stagiaires. Ce problème a également été posé au moment de la soutenance des thèses, certains étudiants ayant émis le vœu que le rôle de « parrain » de recherche soit confié à un salarié de l'usine et non, comme c'est généralement le cas, au patron lui-même.

Sans doute le fait que les stagiaires soient titulaires de maîtrises de lettres ou de psychologie n'est-il pas étranger non plus aux dernières hésitations des chefs d'entreprise. « *Ils ont le plus mauvais profil* », dit l'un d'eux. M. Frédéric Planché, coordonnateur de l'enseignement, explique à ce propos que certains étudiants de ces disciplines ont choisi de suivre un troisième cycle par crainte de ne pas trouver d'emploi immédiatement. Une telle formation devrait s'adresser d'abord à des économistes ou à des diplômés de la discipline d'administration économique et sociale (A.E.S.). Les animateurs du D.E.S.S. envisagent de modifier sensiblement le recrutement dans ce sens cette année, mais ils entendent toujours donner à n'importe quel titulaire d'une maîtrise « littéraire » la possibilité de suivre cette filière.

Après deux ans d'expérience, cette nouvelle formation spécialisée trouve peu à peu son rythme de croisière. Le nombre de « stages ouvriers » étant restreint dans la région, les animateurs du D.E.S.S. ont réussi une percée nationale : à cette rentrée, les étudiants partiront en stage dans toute la France, le plus souvent dans de grandes entreprises.

En deux ans, les relations entre l'université de Montpellier-III et les milieux économiques se sont améliorées. Seul, le secrétariat d'Etat aux universités est à la traîne : l'université Paul-Valéry ne peut attribuer à cette formation qu'une subvention de 1 500 F par étudiant et par an, amputant son budget d'heures complémentaires.

Ce dossier a été établi par PHILIPPE BOGGIO.



DÉFENSE

Selon une étude de la préfecture maritime

Un salarié sur quatre de la région brestoise travaille pour la marine nationale

De notre correspondant

Brest. — La marine nationale est presque un pactole pour Brest. On s'en doutait déjà. Dans un rapport qu'il a rendu public, le vice-amiral d'escadre Jacques Coulondres, préfet maritime de la IIe région à Brest et commandant en chef pour l'Atlantique, donne des précisions fort intéressantes sur l'impact de la présence de la marine sur l'économie locale.

La défense nationale occupe une place de premier rang dans le grand port du Ponant. Elle se trouve même dans une situation de monoculture, a souligné l'amiral Coulondres. *Que la flotte vienne, en effet, à quitter Brest* — hypothèse à écarter résolument — et l'agglomération serait aussitôt plongée dans un profond marasme économique. Le départ pour Toulon de plusieurs grands bâtiments de guerre, comme les deux porte-avions *Clemenceau* et *Foch*, avait déjà suscité en 1973 maintes protestations de la part des élus et des commerçants.

La marine nationale considère qu'un salarié sur quatre de la région brestoise travaille pour elle. Sur 128 500 actifs, 30 150 sont employés dans ses différents services. Le personnel comprend 18 420 militaires et 9 230 civils. A ces 27 650 salariés des armées, on peut encore ajouter les 2 500 ouvriers et cadres des entreprises privées travaillant pour le compte de la défense nationale au sein de l'arsenal de Brest.

Sur les 18 420 militaires, environ 49 % naviguent, 35 % occupent des emplois à terre, 14 % sont dans l'aéronautique navale, et 12 % fréquentent des écoles. Avec 17 500 salariés (civils et militaires), la direction des constructions et armes navales (arsenal) se place en tête des entreprises locales. Elle devance de loin le centre hopitalier et universitaire (2 060 emplois), l'usine Thomson-C.S.F. (1 590), et la mairie (1 550). L'armée s'adjuge encore la cinquième place avec le commissariat à la marine, qui occupe plus de mille personnes.

2 500 millions de dépenses en 1976

La marine nationale distribue, *dans ces conditions*, des sommes importantes injectées dans l'économie locale. C'est le cas des salaires et soldes, qui se montaient en 1976 à 590 millions de francs. Les retraités ont, pour leur part, perçu environ 700 millions de francs. De leur côté, les différentes directions de la marine ont passé, pour la même année, environ 830 millions de commandes à leurs fournisseurs locaux. A ces sommes il faut ajouter les 6 millions de la taxe professionnelle versée au fisc par la direction des constructions et armes navales. Le même établissement verse 5 millions de francs au titre des transports en commun à la communauté urbaine de Brest, qui a pu ainsi moderniser et agrandir ses réseaux urbains. Au total, la marine nationale a dépensé 2 500 millions de francs à Brest en 1976.

Commentant ces chiffres, l'amiral Coulondres remarque : « *En supposant que la moitié de cette somme ait été utilisée sur place, ce qui est très certainement inférieur à la réalité, c'est tout de même un revenu de plus d'un milliard de francs que la marine a procuré à l'économie régionale. Un tel chiffre ne prend de signification que par comparaison avec le montant du budget primitif de la communauté urbaine de Brest (170 millions de francs) ou avec celui de la ville de Brest (238 millions). Il donne la mesure de l'imporiance de la marine dans la vie locale* », observe le préfet maritime.

Le vice-amiral d'escadre Coulondres ajoute : « *Malgré le redéploiement des forces navales, le poids de la marine dans l'économie brestoise demeure considérable. Il reste que cette situation de monoculture n'est pas très saine, et il est de l'intérêt de tout le monde d'aboutir à un équilibre entre des activités militaires qui trouvent à Brest une localisation privilégiée et les activités industrielles maritimes qui possèdent dans la qualification de la main-d'œuvre locale et dans la position du site des atouts indiscutables qui commencent à être connus favorablement.* »

JEAN DE ROSIERE.

RELIGION

EN RÉPONSE AUX DOCUMENTS DE L'ÉPISCOPAT

La rencontre avec le marxisme peut être « une source de progrès pour la foi »

affirment cent quatre-vingt-douze prêtres-ouvriers

Cent quatre-vingt-douze prêtres-ouvriers viennent de rendre public un texte intitulé « La rencontre du marxisme : un enjeu pour la foi chrétienne », qui est une réaction aux deux documents sur le marxisme publiés par l'épiscopat en juillet dernier (*le Monde* des 8 et 9 juillet).

A l'origine de ce texte se trouve un groupe de quarante-deux prêtres-ouvriers, qui avaient publié une première déclaration en novembre 1976 pour expliquer pourquoi ils voulaient « *sortir de la clandestinité* » (*le Monde* daté 21-22 novembre 1976).

« *Nous vivons la lutte des classes*, déclarent-ils dans ce nouveau texte. *Elle est un fait et non un choix. (...) Prenant notre place dans le combat de la classe ouvrière pour sa libération, tout en adhérant à des organisations diverses, dont les références ne sont pas exclusivement marxistes, nous pratiquons tous plus ou moins le marxisme dans nos analyses et dans notre action, comme un bon nombre de militants avec lesquels nous agissons et dialoguons quotidiennement. (...)*

» *Cependant nous savons, pour l'avoir expérimenté, que certaines positions marxistes peuvent poser des questions sérieuses à une conscience chrétienne. Parmi ces questions revient souvent celle de l'athéisme. On ne peut évidemment en traiter à la légère et déclarer d'emblée le problème résolu. Mais ont doit aussi se demander ce qui est effectivement récusé par les marxistes : quelle image ou quelle utilisation de Dieu ? (...)*

» *Nous pensons que c'est, la plupart du temps, une* confusion, *une* erreur de perspective, *qui conduit à l'affirmation d'une* incompatibilité *a priori entre marxisme et foi chrétienne. Cette confusion peut être commise de part et d'autre. Elle consiste à traiter marxisme et foi chrétienne comme des systèmes clos, des conceptions figées de l'homme, du monde, de la société et de l'histoire, et à situer ces deux systèmes sur un même plan où ils se trouveraient en concurrence.*

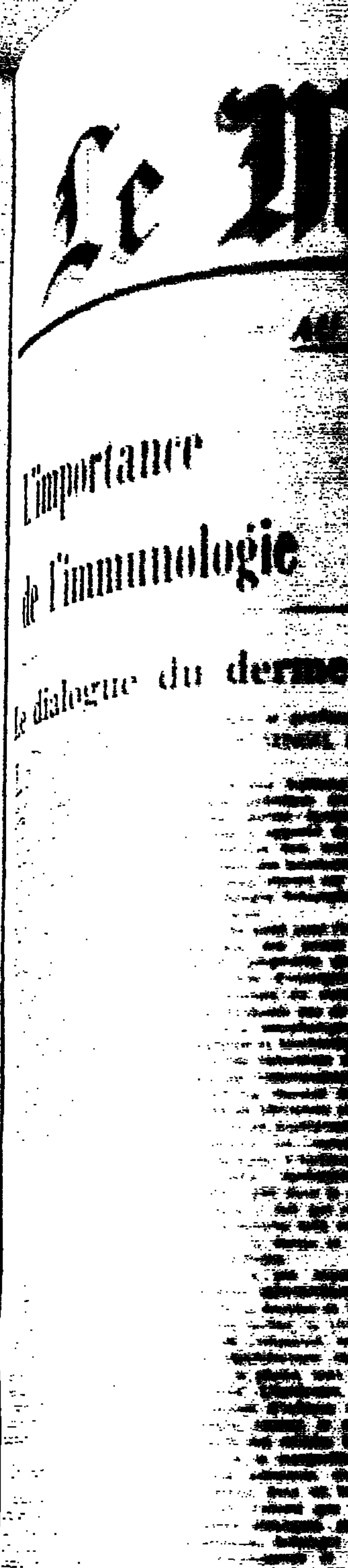
» *Il s'agit, en fait, de* deux réalités essentiellement historiques. *Nul ne connaît, à ce jour, le dernier mot du marxisme et, bien moins encore, de la foi chrétienne. Nous n'avons pas fini d'inventorier et de réaliser la signification et la portée universelle de la démarche inaugurée par Jésus-Christ. (...)* »

Déclarant qu'ils vivent la rencontre avec le marxisme « *sans frayeur et sans fausse sécurité* », les prêtres-ouvriers concluent non seulement « *qu'il y a là pour la foi chrétienne un enjeu considérable* » mais que la rencontre du marxisme « *peut être une source de progrès pour la foi* ».

● *Répondant à une requête du consistoire central israélite* pour que le concours d'entrée à l'Ecole polytechnique ne comporte pas d'épreuves le samedi, le ministre de la défense a donné la réponse suivante au secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail :

« *A partir de l'année 1978, le concours comprendra deux épreuves de moins (français et calcul numérique) et pourra donc se dérouler normalement en quatre jours et demi.*

» *Dans le cas normal il ne devrait donc plus y avoir à l'avenir d'épreuves le samedi. Cependant, on ne peut totalement exclure que, dans le cas où une épreuve serait annulée (par exemple pour erreur dans le sujet, etc.), il soit nécessaire de refaire concourir les candidats le samedi. En effet, le calendrier très serré des concours au cours des mois de mai et juin ne permet pas d'envisager qu'un concours puisse se prolonger au-delà de la semaine qui lui a été attribuée.* »





Le Monde DE LA MÉDECINE

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE DERMATOLOGIE

L'importance de l'immunologie

Le XV[e] congrès international de dermatologie, qui vient de se tenir à Mexico du 12 au 16 octobre, a illustré l'évolution considérable d'une discipline qui est restée longtemps descriptive et limitée à l'étude quasi botanique des maladies de la peau.

Plus encore que la microscopie électronique et la microbiologie moderne,* qui ont toutes deux largement contribué à l'explication de nombreux phénomènes cutanés, c'est l'immunologie qui a provoqué le plus évidemment cette transformation. La peau est en effet l'organe le plus exposé au milieu extérieur, et cela explique qu'elle soit le siège de manifestations de défense très variables dans leur nature et dans leur intensité, et qui s'expriment dans des grands syndromes généraux où les manifestations *cutanées ne sont qu'un élément.

Les possibilités offertes par les greffes de peau restent encore limitées par la connaissance encore incomplète de ces phénomènes de compatibilité tissulaire. Le professeur Sengel, professeur de zoologie et de biologie animale à Grenoble, montre ici comment les deux couches principales de la peau interagissent et coopèrent pour le développement et la différenciation de leurs constituants cellulaires.

Le professeur Thivolet, chef de service *à la clinique dermatologique de l'hôpital* Edouard-Herriot de Lyon, présente l'une des grandes nouveautés thérapeutiques que réalise la combinaison d'un traitement sensibilisant et de la lumière ultraviolette.

Le dialogue du derme et de l'épiderme

par le professeur P. SENGEL (*)

LA peau, organe de revêtement propre aux vertébrés, est *constituée* de deux tissus de structure différente, le derme et l'épiderme. L'épiderme est un tissu éphithélial, constitué de plusieurs assises de cellules superposées, constamment renouvelées par la prolifération indéfinie d'une assise génératrice, *située en profondeur*, et par l'élimination constante de cellules cornées en surface. En effet, dès qu'elles quittent l'assise basale génératrice où elles ont pris naissance, les cellules épidermiques entreprennent, en coordination avec leurs voisines et vers la surface, une lente migration au cours de laquelle elles se différencient (elles deviennent *différentes* des cellules basales) en élaborant les molécules protéiques constitutives de la kératine, substance à la fois souple, élastique *et très résistante, formant la* presque totalité de la couche cornée et des phanères.

Ceux-ci sont des productions cornées de l'épiderme, de formes et de couleurs variées, qui caractérisent principalement les vertébrés supérieurs que sont les amniotes : reptiles couverts d'écailles, oiseaux ornés de plumes et mammifères vêtus de poils. L'épiderme, outre les dérivés durs que sont la couche cornée et les phanères (cheveux, ongles, écailles, plumes, poils), produit des dérivés mous, les glandes cutanées, particulièrement nombreuses et variées chez les mammifères (glandes sébacées, sudoripares, mammaires et odoriférantes).

La fleur à la peau

L'ensemble des productions épidermiques jouent un rôle essentiel dans les relations de l'organisme avec le monde extérieur. Non seulement elles protègent le milieu intérieur des agressions de l'environnement, permettent les échanges respiratoires et thermorégulateurs, mais encore elles constituent l'image visuelle, olfactive et tactile que l'individu présente à ses semblables et aux autres représentants du monde animal.

Le constituant profond de la peau est le derme. C'est un tissu conjonctif, contenant de nombreuses substances intercellulaires fibreuses ou amorphes, dont le collagène, protéine constitutive du cuir, est sans doute le représentant principal. Le derme est richement vascularisé, alors que l'épiderme ne l'est pas. Le derme est ainsi le tissu nourricier et oxygénateur de l'épiderme qui en tire les substances nécessaires à ses fonctions et à son constant renouvellement.

Derme et épiderme sont *séparés* par une membrane fibreuse, non cellulaire, la membrane basale, de nature encore incomplètement connue, mais qui joue vraisemblablement un rôle important dans les échanges dermo-épidermiques. Ceux-ci *ne* sont pas *seulement* nutritifs et respiratoires. C'est un des mérites de la biologie du développement que d'avoir démontré l'existence d'échanges tissulaires d'une autre nature, qui jouent un rôle essentiel non seulement au cours du développement des organes, mais aussi pendant toute la vie de l'organisme.

Serpent à plumes

La peau des embryons d'amniotes est l'un des organes les mieux connus à cet égard. Les embryons de reptiles (lézard), de mammifères (souris) et surtout d'oiseaux (poulet, canard) sont faciles à obtenir et à élever en laboratoire. La peau embryonnaire se prête aisément à l'expérimentation, qui consiste à séparer le derme de l'épiderme et à réaliser des recombinaisons dermo-épidermiques artificielles dont on teste les capacités organogénétiques en les cultivant *in vitro* ou en greffe sur la membrane chorioallantoïdienne du poulet, où elles se développent pendant une huitaine de jours.

Cette technique des recombinaisons dermo-épidermiques a récemment apporté des réponses intéressantes non seulement sur l'existence des interactions inductrices, mais encore sur le contenu des messages échangés entre les deux tissus.

On crée ainsi pour l'étude expérimentale des peaux chimères dont les propriétés morphogènes sont riches d'enseignement.

Les *plumes du canard et du* poulet diffèrent par de nombreux caractères morphologiques, physiologiques et biochimiques. Quels seront les caractères des plumes issues de combinaisons canard-poulet ? La réponse est claire : ce sont de véritables plumes chimères où se superposent harmonieusement les caractères des deux espèces. L'harmonie de ces productions épidermiques qui n'existent pas dans la nature réside dans le fait que certains de leurs caractères sont entièrement régis par *le derme* et les autres par l'épiderme.

Il n'y a pas acquisition de caractères intermédiaires. Ainsi, la taille, le nombre et la disposition des barbes, la vitesse et le mode de croissance, en un mot toute l'architecture macroscopique de la plume, sont régis par le derme. L'épiderme, quant à lui, impose d'infimes détails de structure, comme le nombre et la *forme* des cellules barbulaires ainsi que la composition chimique des kératines. Ce qui est intéressant, dans un tel résultat, est tout d'abord que derme et épiderme étrangers puissent se comprendre, échanger des messages morphogènes et aboutir à la production d'un édifice cohérent. Du point de vue de l'évolu*tion des êtres organisés*, cela *montre* que le même langage intercellulaire s'est maintenu au cours des quelque cent millions d'années et millions de générations d'oiseaux qui nous séparent de l'époque reculée où les ancêtres des poulets ont commencé à diverger de ceux des canards.

Les combinaisons interspécifiques « interclasse » entre souris, poulet et lézard apportent d'importantes notions complémentaires. De façon un peu schématisée, les résultats sont les suivants : le type des phanères édifiés par les fragments de peau chimère est fixé par l'origine de l'épiderme : l'épiderme de lézard fait des écailles, celui de poulet des plumes, celui de souris des poils. Mais la taille, le nombre et la *disposition* de ces phanères sont prescrits par le derme : ainsi, par exemple, dans les associations où l'épiderme de lézard est combiné au derme dorsal de poulet ou de souris, les bourgeons d'écailles qui se forment sont arrangés respectivement comme des plumes ou comme des poils ; *l'association d'épiderme de poulet* et de derme dorsal de souris aboutit à des bourgeons plumaires disposés comme les poils de pelage.

Deux messages distincts

Ces associations entre derme et épiderme provenant d'animaux de classes différentes n'aboutissent pas cependant au développement complet des phanères. Leur différenciation s'arrête avant que la morphogenèse soit achevée. Le derme étranger ne peut apparemment fournir à l'épiderme toute l'information nécessaire. On en déduit que le derme transmet à l'épiderme au moins deux messages distincts. Le premier contient *l'information* nécessaire au déclenchement de la morphogenèse et fixe la taille, l'emplacement et la disposition des phanères à construire. Le second contient l'information spécifique de classe, indispensable à la construction achevée d'une écaille, d'une plume ou d'un poil. Le premier peut être compris et correctement interprété par un épiderme d'une autre classe, le second ne le peut pas, vraisemblablement en raison de la trop grande distance phylogénétique qui sépare reptiles, oiseaux et mammifères.

Il est établi que l'organogenèse repose sur un véritable dialogue tissulaire au cours duquel les cellules échangent les informations nécessaires à leur devenir et à *leur comportement coordonné.* De telles interactions persistent dans la peau de l'organisme adulte. Il est possible et vraisemblable que bon nombre de maladies de la peau résultent d'un dérèglement des échanges dermo-épidermiques. N'a-t-on pas démontré déjà que le derme prélevé sous une tumeur épidermique maligne a des propriétés différentes de celles du *derme* adulte normal ? Mettant à profit les connaissances tirées de l'embryologie expérimentale, il appartient dès lors à la *recherche dermatologique* de déceler et d'analyser les interactions dermo-épidermiques chez l'individu sain et chez le malade. La technique des recombinaisons dermo-épidermiques devrait pouvoir fournir sur les causes de nombreuses dermatoses des indications précieuses.

(*) Laboratoire de zoologie et de biologie animale, université de Grenoble.

Le traitement par la lumière

par le professeur J. THIVOLET (*)

L'ACTION *bénéfique* des bains *de soleil dans certaines maladies* de la peau est restée longtemps une constatation empirique. *Pourtant*, il y a plus de deux mille ans déjà, les médecins de l'Egypte ancienne utilisaient les vertus d'une plante des bords du Nil, dont un dermatologue du Caire, le *docteur El Mofty, put extraire en 1948 les psoralènes. Pris par la bouche ou* appliqués en badigeons, ces psoralènes sont en effet photosensibilisants, c'est-à-dire qu'ils accentuent les effets du soleil et permettent notamment de repigmenter les tâches blanches et inesthétiques des sujets atteints de vitiligo en stimulant la production du pigment brun de la peau : la mélanine. Mais ce traitement empirique associant soleil et mélanine *était* resté incontrôlable, dangereux par les brûlures qu'il provoque trop souvent et inapplicable dans les pays pauvres en soleil.

Les rayons ultraviolets

C'est seulement en 1974 que des recherches menées par les deux Américains Parrish et Fitzpatrick ont abouti à une méthode de photochi*miothérapie efficace et maniable.* La source de rayons est fournie par une cabine équipée de très nombreux tubes émettant des rayons ultraviolets de grande longueur d'onde ou UVA (1), dans laquelle le malade peut recevoir sur toute la surface du corps une très grande quantité d'énergie en quelques minutes. L'effet des UVA est considérablement renforcé par la prise, deux heures avant cette séance, de quelques comprimés de 8 M.O.P. (2). Cette *photo*chimiothérapie à UVA (dite P. UVA) apporte des progrès certains. L'irra*diation n'est plus soumise aux aléas* de l'insolation. L'énergie émise est plus forte que celle du soleil et elle est exactement connue grâce aux cellules photométriques de contrôle.

Cette source lumineuse est donc beaucoup plus facile à manier, et les doses utiles peuvent être atteintes sans danger. Le 8 M.O.P. absorbé par le malade circule dans les petits vaisseaux sanguins de la surface du corps entier et les UVA qui ne pénètrent que très peu en dessous de l'épiderme se combinent au *médicament* et agissent uniquement dans une bande étroite du derme superficiel. Le 8 M.O.P. est éliminé très vite après six à huit heures et ne s'accumule pas dans l'organisme.

Le psoriasis

Mise au point pour reproduire les effets favorables bien connus du soleil, la photochimiothérapie permet de traiter efficacement, quoique temporairement, 80 à 90 % des psoriasis. Au rythme de trois séances par semaine, les lésions s'effacent à plus de 90 % ou en totalité en quatre à cinq semaines. Si le traitement est interrompu, le résultat se maintient pendant des mois chez certains malades, tandis que d'autres rechutent beaucoup plus vite, mais peuvent être traitées à nouveau dans les mêmes conditions.

Quelques échecs ont été enregistrés (2 à 5 % des cas). Ils concernent essentiellement les quelques malades dont le psoriasis ne réagissait pas favorablement en période *d'été aux bains de soleil et aux cures* héliomarines. Dans les pays scandinaves, les quantités d'UVA nécessaires pour « blanchir » les lésions sont nettement *inférieures* à celles que nous utilisons. Ce phénomène est certainement lié à la grande photosensibilité des populations à peau claire. La pigmentation plus accentuée des populations d'origine méditerranéenne oblige à administrer des doses en moyenne beaucoup plus fortes d'UVA car le pigment de la peau brune, la mélanine, est un écran qui gêne la pénétration des *rayons*. Le protocole de traitement doit donc être établi en fonction du type de peau du malade et de tests préalables au UVA.

Les avantages de la photochimiothérapie dans le psoriasis sont évidents : efficacité égale ou supérieure à celle des traitements employés jusqu'ici, simplicité et contraintes très inférieures à celles des pansements salissants, prix de revient modéré. En traitant ainsi les psoriasis les plus extensifs, on peut éviter désormais des hospitalisations de plusieurs semaines.

Les inconvénients ne doivent pas pour autant être sous-estimés. Le traitement ne guérit pas le psoriasis et n'a qu'une action suspensive.

Les dangers et les risques de la photochimiothérapie semblent assez limités et sont comparables à ceux du soleil : vieillissement de la peau et augmentation de cancers cutanés relativement bénins. Les nombreuses études déjà réalisées ont conclu *jusqu'ici à la bonne tolérance* des psoralènes, mais il faut ajouter que le recul manque pour évaluer les risques lointains du traitement.

Le mécanisme d'action de la photochimiothérapie est le suivant : les psoralènes agissent en se combinant sous l'effet des UVA avec l'A.D.N. (acides désoxyribonucléique) des cellules de l'épiderme, d'où une inhibition de la synthèse de l'A.D.N. et de la division des cellules. Or, le psoriasis semble dû à l'accélération du renouvellement de ces cellules, et la photochimiothérapie rétablit ainsi un rythme normal. Mais les modifications de l'A.D.N. sont généralement considérées comme l'un des mécanismes fondamentaux de l'apparition des cancers, et une certaine prudence doit donc être observée *pour affirmer l'innocuité du traitement.*

Une grande voie de recherche

Il est probable par ailleurs que la *photochimiothérapie peut agir sur* d'autres cellules que celles de l'épiderme. Ce traitement commence à être appliqué avec un succès souvent spectaculaire pour des maladies cutanées très différentes du psoriasis et du vitiligo. Citons, en particulier, *le mycosis fongoïde, qui est une af*fection maligne entrainant des tumeurs cutanées multiples évoluant lentement vers la mort, traitée jusqu'alors assez médiocrement par des moyens analogues à ceux utilisés dans les leucémies ou la maladie de Hodgkin, et qui réagit remarquablement à la nouvelle méthode. L'efficacité de la photochimiothérapie dans une telle affection est un progrès évident qui doit stimuler les recherches sur le mode d'action de ce traitement, spécialement sur le plan de l'immunologie.

Au-delà des progrès importants qu'elle apporte déjà dans le traitement de certaines maladies cutanées, la photochimiothérapie ouvre donc une voie de recherche, d'un avenir difficile à évaluer et c'est là peut-être que réside son plus grand intérêt.

(*) Clinique dermatologique, hôpital Edouard-Herriot, Lyon.

(1) Les ultraviolets sont des radiations invisibles du spectre solaire dont il existe trois variétés de longueur d'onde différente : les UVC, les plus courtes, sont arrêtées par l'atmosphère. Les UVB, de longueur *d'onde moyenne, sont* filtrés en partie ; ce sont ceux qui sont responsables du coup de soleil en cas d'exposition excessive. Les UVA sont de grande longueur d'onde ; peu filtrés, ils sont mille fois moins dangereux pour la peau que les précédents.

(2) Les psoralènes sont des composés chimiques (fucocoumarines), qui peuvent être facilement extraits de divers végétaux cultivés en Egypte et en Inde. Le plus actif en est le 8-M.O.P. (8-méthoxypsoralène).

UNE ENQUÊTE DU HAUT COMITÉ SUR L'ALCOOLISME

Les Bretons sont-ils plus sensibles aux méfaits de l'alcool ?

Le Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme s'est réuni pour la première fois depuis le renouvellement de sa composition le 20 juillet dernier. Il avait porté à sa présidence le professeur Bernard Metz en remplacement du professeur Robert Debré (« le Monde » du 22 juillet). Le nouveau bureau a examiné notamment les suites à donner au rapport sur « L'alcoolisme en Bretagne » financé par cet organisme et réalisé par trente chercheurs regroupés autour du docteur Guy Caro, psychiatre, et de M. Yves Bertrand, chargé de recherches au C.N.R.S., au sein du Centre interdisciplinaire de recherche et de réflexion sur les ensembles économiques et sociaux (CIRREES).

LES Bretons ne boivent pas plus que les autres. Ils en meurent davantage. Ainsi pourrait-on résumer schématiquement les résultats d'une enquête que trente chercheurs bretons (médecins, psychologues, économistes, sociologues, informaticiens, mais aussi infirmiers, étudiants, agriculteurs) viennent, après trois ans de travail, de remettre au Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

Les seuls chiffres connus montrent que la Bretagne (1) est, plus que tout autre région française, sensible aux méfaits de l'alcool. En 1974, sur mille décès survenus en Bretagne, 62,8 étaient dus à l'alcoolisme ou à la cirrhose du foie contre 41,2 pour l'ensemble de la France, et 35,1 pour la région parisienne. On ignore, en revanche, quelle quantité globale d'alcool est consommée dans chaque région française, ainsi que la qualité des produits consommés.

Pour essayer d'évaluer la consommation d'alcool en Bretagne, les chercheurs du CIRREES (2) ont mesuré le volume des livraisons d'alcool, en mars 1975, dans une commune morbihannaise de deux mille sept cents habitants, qui appartient au département breton le plus touché par l'alcoolisme.

La consommation annuelle moyenne, par habitant de la commune, peut être évaluée à 104 litres de vin de consommation courante et à 40 litres de bière et de cidre. En 1975, la France consommait, par habitant, 103,7 litres de vin et 45,2 litres de bière.

L'analogie de ces chiffres, étendue à l'ensemble de la région et rapprochée du taux élevé de mortalité par alcoolisme en Bretagne, renforcerait deux hypothèses émises par les chercheurs du CIRREES : les boissons consommées par les Bretons sont plus toxiques ; une partie de la population bretonne est plus sensible à la toxicité de l'alcool.

L'étude tentée par les chercheurs du CIRREES ne permet pas, toutefois, de dire que les vins de consommation courante vendus en Bretagne sont plus toxiques que ceux vendus dans le reste de la France. Les chercheurs du CIRREES soulignent qu'il n'existe pas de laboratoire capable de faire ces analyses en Bretagne et que les responsables d'un restaurant d'entreprise rennais, réclamant l'analyse du vin consommé dans ce restaurant, se seraient heurtés à un refus du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité.

A quantité égale, à qualité égale, les Bretons sont peut-être plus sensibles que d'autres à la toxicité de l'alcool, au moins certains parmi eux.

Ces conclusions ne sont pas, semble-t-il, propres à la Bretagne. Restent les hypothèses qui ne sont pas encore vérifiées. Les causes de l'alcoolisme et de l'étendue des méfaits de l'alcool en Bretagne pourraient être, selon le docteur Philippe Carrer, psychiatre à Quimperlé, *« l'association d'un matriarcat familial et de la dévalorisation de l'homme aculturé »*. Au congrès national des marins C.F.D.T. en octobre 1975, à Mur-de-Bretagne, il était ainsi précisé que, sur trente années de navigation, le marin passe seulement sept ans et demi dans sa famille.

Beaucoup de familles bretonnes sont ou ont été concernées dans le passé par cette absence continue de l'homme, amenant l'épouse à prendre toutes les responsabilités dans la famille. Dépouillé de sa langue, de sa culture, de son histoire, le Breton cherche-t-il dans l'alcool le lien d'identité qui le relie aux autres Bretons ? Un psychanalyste breton interroge ainsi un confrère parisien : *« Vous vous demandez pour quelle raison les Bretons boivent ? Et si c'était pour noyer leur chagrin d'être Français ? »*

ANDRÉ MEURY.

(1) La Bretagne administrative étudiée au cours de cette enquête réunit le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine.

(2) CIRREES, B.P. 275, R.P. 35005 Rennes.

L'infection à l'hôpital reste un problème aigu

même dans les établissements ultra-modernes

Le risque infectieux à l'hôpital est loin d'être un problème neuf. Mais il a pris, de nos jours, compte tenu des dimensions qu'atteignent certains hôpitaux, une acuité nouvelle, ainsi qu'en témoignent deux colloques qui viennent de se réunir à Paris.

AU symposium sur « L'hygiène et la désinfection dans l'hôpital » (1) ont succédé les neuvièmes Journées internationales de perfectionnement en hygiène hospitalière (2). Les participants dans leur ensemble ont souligné à cette occasion que, paradoxalement, les progrès techniques de ces dernières décennies ont donné, parfois indûment, un tel sentiment de sécurité, que les mesures d'hygiène traditionnelles se sont trouvées parfois négligées — quand elles n'ont pas été oubliées — et que le risque d'infection n'a pas nécessairement diminué, au contraire.

En outre, depuis l'utilisation massive des antibiotiques sont apparus des germes pathogènes résistants. Enfin, *les malades qu'héberge aujourd'hui l'hôpital sont plus « fragiles » à certains égards qu'autrefois ; les progrès de l'obstétrique et de la pédiatrie ont accru le nombre des enfants prématurés ; ceux de la médecine en général ont allongé la durée de la vie et augmenté la population âgée des hôpitaux.*

Ce faisceau de causes a rendu le problème de l'infection plus actuel que jamais, d'autant que l'on a progressivement renoncé à la structure architecturale pavillonnaire, destinée, précisément, à limiter le risque infectieux, et que le brassage humain réalisé par l'hôpital n'a jamais été aussi intense (malades, médecins, personnel soignant, étudiants, visiteurs...).

Il n'est pas rare aujourd'hui, a souligné M. Seywert, responsable de programmation hospitalière, que se côtoient, au même moment, sur le « plateau technique » d'un hôpital moderne, mille personnes qui toutes peuvent être vecteurs de microbes. L'air, les objets, les locaux, l'alimentation, présentent tous un risque de contamination... et l'on estime que 3 à 7 % des malades contractent, à l'hôpital, une infection (3). Ils resteront hospitalisés de ce fait, trois jours de plus, en moyenne, ce qui — outre l'aspect sanitaire, négatif, de cette situation — pèse lourd sur les budgets des institutions de couverture sociale.

Des produits sophistiqués

Les participants de ces deux colloques ont cité un certain nombre d'exemples de l'augmentation du risque infectieux dû à un pseudo-sentiment de sécurité. Le professeur J.-C. Darbord, chef de laboratoire à la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, traitant de l'asepsie chirurgicale et notamment de la désinfection des mains du praticien, a noté : *« Il est très net que l'utilisation du savon suivie d'un rinçage à l'alcool donne de bons résultats dans un service habitué à cette pratique, alors que l'utilisation de produits beaucoup plus sophistiqués, mais mal utilisés, peut à l'inverse se montrer très décevante. »* Dans le même sens, a déclaré le professeur Lavillaureix (université Louis-Pasteur, Strasbourg) : *« L'emploi d'un produit à molécule nouvelle ne doit pas réduire le temps de lavage des mains en dessous de cinq minutes. »*

Des précautions d'apparence simple... que le personnel hospitalier, astreint à des tâches de plus en plus diversifiées, a tendance à oublier. C'est que l'hôpital « monobloc » tel que l'a défini M. Seywert par opposition à l'hôpital pavillonnaire, règle certes bien des problèmes médicaux et économiques, mais en pose de nouveaux. *« Dans un hôpital géant de mille cinq cents lits,* a-t-il noté, *les risques de contamination se trouvent multipliés. »*

Que dire encore des hôpitaux du tiers-monde, trop souvent bâtis — encore aujourd'hui — sur le schéma des établissements des anciennes puissances coloniales alors que la pathologie y est bien différente et où, plus qu'ailleurs, comme l'a souligné le professeur Bocquet (Nice) : *« L'hôpital devient un lieu de dissémination des infections dans la collectivité. »* En effet, la pathologie infectieuse et parasitaire, banale, sous ces latitudes, passe souvent inaperçue, et la demande de soins est telle que la durée de séjour est trop courte. Sortis prématurément de l'hôpital où ils ont souvent contracté une surinfection, les malades vont contaminer leur entourage, c'est-à-dire une population générale *« déjà très fréquemment porteuse de germes ou de parasites. »*

D'une manière générale, l'infection à l'hôpital reste un problème trop souvent ignoré, par des responsables hospitaliers qui ont cru trop tôt l'avoir jugulée.

CLAIRE BRISSET.

(1) Organisé par Goldschmidt-France.

(2) Organisées par l'Association internationale pour la recherche en hygiène hospitalière (hôtel-Dieu de Rouen).

(3) Revue hospitalière n° 5 - 1976.

Une nouvelle revue : « Fracture »

QU'IL s'agisse d'une lutte menée pour le développement d'un centre de santé à Cergy-Pontoise, du collectif constitué à l'université Jussieu sur l'amiante ou des actions menées à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pour l'hygiène et la sécurité, nombreux apparaissent les signes de rupture avec le système de soins traditionnel.

Une nouvelle revue, *Fracture* (1), qui s'inscrit sans ambiguïté dans la perspective du socialisme autogestionnaire, a la volonté de donner un écho à tous ces mouvements, qu'ils émanent de professionnels de la santé ou de simples usagers de la médecine. Journal « engagé », *Fracture* ne se veut le porte-parole d'aucune organisation. Journal militant, il reste très accessible grâce au nombre des illustrations et à la variété des modes d'expression retenus : interviews, « tables rondes », témoignages ou autres.

Dans le troisième numéro, celui d'octobre, outre une interview de M. Robert Bono, secrétaire confédéral de la C.F.D.T. à l'action sociale et au cadre de vie, est présenté un dossier fort complet sur la maternité : des éclairages différents d'historiens, de médecins, de sages-femmes, de mères permettent de suivre dans le temps la séparation progressive de la femme de son environnement naturel par l'abord technique de sa grossesse et de son accouchement. Cette médicalisation accrue n'est pas sans susciter certaines interrogations dont cette revue se fait l'écho :

Ne risque-t-on pas par des moyens d'investigation trop poussés de créer une pathologie nouvelle ? Ne voir que des chiffres, des poids, des dosages hormonaux n'empêche-t-il pas de voir aussi des êtres humains ? Ne faut-il pas généraliser avant l'accouchement les entretiens libres par petits groupes, familiariser les futures mères avec les salles et les instruments utilisés, leur apprendre à s'occuper de leur enfant à venir ? Sur ces sujets, les témoignages recueillis auprès de puéricultrices, de sages-femmes, de médecins et de mères traduisent une évolution certaine des mentalités. Jusqu'à quel point ? L'environnement technique est encore vécu dans de nombreux cas comme un élément sécurisant, et de nombreux médecins ne semblent pas conscients de l'importance de ces questions puisque leur formation ne les y prépare pas.

On peut reprocher à cette revue une certaine naïveté économique, largement compensée par l'imagination et la qualité rédactionnelle des enquêtes. Il est vrai que les sujets choisis jusqu'à présent — maternité, avortement, psychiatrie, pollution — sont de ceux qui se prêtent le mieux à une plus grande prise en charge par les usagers de leur santé. Un tel mouvement, qui est à rapprocher de son équivalent américain de « santé communautaire », doit être encouragé sans équivoque.

(1) Revue *Fracture*, boîte postale 64, 75523 Paris Cedex 11.

LIVRES

■ **LE MARCHE DE L'ANGOISSE**, par le Dr Henri Pradal, Le Seuil, 189 pages, 35 F.

Le docteur Pradal est devenu, en trois ouvrages, le grand inquisiteur de la pharmacologie moderne. Il s'en prenait, dans ses deux premiers ouvrages *(Guide des médicaments les plus courants* et *les Grands Médicaments)*, au contenu, pour le moins inégal, de la panoplie médicamenteuse offerte au public et aux praticiens. Cette fois, c'est le « marché de l'angoisse » qui suscite sa hargne et sa verve.

Cette angoisse qui est « *l'éternel moteur de l'action humaine* », mais dont l'exagération des tensions modernes accroît la charge au point de la rendre, pour beaucoup, intolérable. Ce sont ceux-là, les angoissés du progrès, qui, selon le docteur Pradal, font la fortune des « *marchands du temple* » autrement dit des médecins qui les soignent (mal) et des fabricants de produits pharmaceutiques qui leur vendent des tranquillisants. La consommation de ces produits est passée en France de 150 millions de francs à 369 millions en 1976. La vente d'un seul de ces tranquillisants a été multipliée par sept en sept ans... Dans certains cas, il n'est pas douteux qu'ils apportent aux patients confort et apaisement.

Mais le docteur Pradal fustige le recours aux prescriptions systématiques, émanant tant des généralistes que des psychiatres et qui, dit-il, visent à substituer au dialogue compréhensif les facilités de la technologie.

Et ce dialogue lui-même n'est-il pas souvent orienté vers une sorte de « *thérapie de comportement* », d'entreprise de normalisation, de nivellement, de neutralisation qui vise à faire rentrer tous les individus dans l'ordre collectif ?

Les propositions du docteur Pradal sont inexistantes au regard de la vigueur de sa critique, et il n'est guère aisé de percevoir s'il prône un retour au naturisme passéiste, ou s'il s'agit, au contraire, d'un « *meilleur usage de la médecine et de la pharmacie* ».

■ **RACONTEZ, DOCTEUR**, par le Dr Guy Rosanoff. Editions Guy le Prat. 285 pages, 36 F.

Médecin de Graham Greene lorsque celui-ci résidait sur la Côte d'Azur, le docteur Rosanoff a connu en cinquante ans de pratique tout le milieu étrange, pathétique ou pittoresque qu'attirent, été comme hiver, les charmes des villas somptueuses ou les tentations des salles de jeu.

Du roi Séoud à Fernandel, des belles inconnues à Edith Piaf, il raconte son expérience et ses souvenirs, les extravagances de jadis, les pathétiques dégringolades de la vieillesse ou de la ruine.

La chaleur humaine qui se dégage de ce livre sincère fait oublier la naïveté du style, et l'évocation de la Riviera durant les années d'occupation intéressera tous ceux qui ont vécu, de façon sans doute moins directe et moins riche, cette époque.

■ **PRECIS D'EDUCATION SEXUELLE LAIQUE**, par le Dr E.I. Gellé. Maloine éd., 4 tomes illustrés : le garçon, la fille, la femme, l'homme. 420 pages chacun, 50 F chaque tome.

Une impression assez austère, et des longueurs excessives, découragent un peu les lecteurs de l'œuvre considérable entreprise par le docteur Gellé. Oeuvre d'information, d'éducation, les livres du docteur Gellé se distinguent des encyclopédies nombreuses publiées sur le même thème par la volonté délibérée de promouvoir, à la lumière des acquisitions d'aujourd'hui, une véritable morale sexuelle laïque, répertoire des droits et des devoirs de l'un et de l'autre sexe.

Une version abrégée et simplifiée, financièrement plus accessible, de cette œuvre importante faciliterait sans doute sa souhaitable diffusion.

■ **LES GREFFES, SECOND SOUFFLE DE LA VIE**, par Pierre Bourget et le docteur C. Blouin. Robert Laffont, éditeur. 289 pages, 45 F.

Les premières tentatives de greffes de rein datent de vingt-cinq ans. Aujourd'hui, plus de dix mille patients vivent dans le monde grâce à un rein greffé. Trois cent cinquante transplantations cardiaques ont été tentées, et l'essor de ces techniques, fruit d'un rêve millénaire, a stimulé de façon stupéfiante les connaissances et les recherches concernant les systèmes de défense de l'organisme. Sans doute les perspectives ouvertes par les conquêtes de l'immunologie sont-elles pour le bien-être humain plus importantes que celles des transplantations d'organes. Mais l'histoire de ces conquêtes montre que ne peuvent être aucunement dissociés les cheminements parallèles des sciences fondamentales, d'une part, et des exploits techniques permis par ces progrès, de l'autre.

Pierre Bourget et Claude Blouin, tous deux spécialistes de l'information médicale, ont retracé cette histoire, après un important travail de documentation, et leur livre la relate comme une aventure, dont les perspectives futuristes ne sont pas écartées.

■ **L'ALIMENTATION PENDANT LA GROSSESSE**, par les docteurs Dominique et Philippe Baudon. Editions Robert Laffont. 259 pages, 38 F.

Une obésité sur deux chez la femme fait suite à une période de grossesse, qui constitue une période où l'alimentation doit être particulièrement surveillée, comme le souligne la campagne d'éducation sanitaire menée actuellement par le ministère de la santé et de la sécurité sociale.

L'ouvrage des docteurs D. et P. Baudon réunit sur ce sujet des informations claires, précises, concises. Son mérite est sans doute d'apporter des éclairages plus scientifiques sur la physiologie du fœtus ou la constitution des aliments qui expliquent aux femmes enceintes les raisons des conseils qui leur sont donnés.

■ **PETIT GUIDE DE MEDECINE QUOTIDIENNE**, par le Dr Geneviève Barrier. Fayard, éditeur. 312 pages, 39 F.

Spécialiste de l'anesthésie obstétricale et de la médecine du nouveau-né, le docteur Geneviève Barrier a pu, depuis vingt ans, mesurer l'importance des malentendus entre médecins et malades, l'importance aussi des lacunes que présente le public en matière d'information sanitaire. Son livre, qui se veut un traité simple « *du bon usage de la médecine* », passe en revue de façon pratique, mais à la fois complète, la nature des malaises conduisant à consulter le médecin, les modes de cet appel, le contenu des dialogues ainsi instaurés, les modes d'application des traitements suggérés.

Un lexique, bien utile, complète cet ouvrage, afin que les profanes se sentent moins perdus dans le flot sans cesse croissant d'expressions techniques médicales.

■ **CENT UN CONSEILS ANTINERVOSITE**, par le docteur Michel Jossay. Hachette. 192 pages, 29 F.

C'est avec humour, expérience et sympathie que le Dr Jossay fait d'une grande pratique de ceux qui souffrent, a rédigé ces *Cent un conseils* pour ceux que leur nervosité épuise, déprime ou paralyse. Après un tableau et des tests permettant au lecteur de vérifier son degré de nervosité, les maladies qui engendrent la nervosité sont passées en revue avec, pour chacune, les conseils de bon sens permettant de maîtriser ces conséquences.

L'enfant, la femme ménopausée, l'insomniaque, et toutes les autres victimes de leur extrême sensibilité nerveuse bénéficieront des multiples conseils, les uns de simple bon sens, les autres d'expérience clinique ou pharmacologique, qui pourraient changer leur vie et celle de leurs proches.

■ **DICTIONNAIRE PRATIQUE DE MEDECINE CLINIQUE**, par L. Perlemuter et A. Cenot. Masson, éditeur. 1 821 pages, 250 F.

Vingt-quatre spécialistes ont collaboré à ce nouveau dictionnaire, qui, au même titre que ceux de thérapeutique médicale et de pharmacologie clinique publiés par les mêmes auteurs, devrait devenir l'indispensable outil de travail des praticiens.

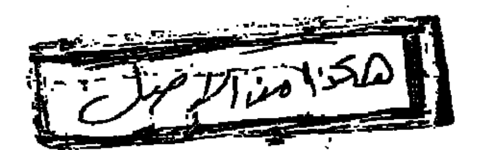
Après un rappel des examens cliniques, organe par organe, l'ouvrage comporte une description des maladies avec des tableaux récapitulatifs particulièrement clairs facilitant les diagnostics différentiels.

Viennent ensuite le dictionnaire des examens complémentaires, sans cesse plus nombreux, sans cesse plus spécialisés, celui de la pharmacologie clinique et pratique et enfin la liste des thérapeutiques dites spécialisées (chirurgicales ou mécaniques) qui, bien que ne relevant pas de l'activité quotidienne du praticien, devront être connues de lui.

En un temps où les connaissances exigées des praticiens dépassent, et de loin, les possibilités d'assimilation et de mise à jour, le *Dictionnaire de médecine clinique* de Perlemuter comble un vide important et contribue de façon inappréciable au recyclage permanent qu'exige l'exercice médical.

Dr E.-L.





SCIENCES

LES PRIX NOBEL

Matière grise et moyens financiers

Une fois encore, l'attribution des prix Nobel scientifiques aura illustré la puissance de la recherche aux Etats-Unis ; cette année, les membres de l'Académie royale des sciences de Suède et de l'institut Karolinska de Stockholm ont décidé de récompenser deux Américains (sur trois lauréats) en physique, et trois en médecine.

Depuis la création du prix Nobel, au début du siècle, et dans les matières scientifiques (1), cent un lauréats sur deux cent quatre-vingt-quinze étaient Américains ; *les* autres étaient Britanniques (55), Allemands de l'Ouest (51), Français (20), Soviétiques (9), ou citoyens d'un autre pays d'Europe (59). La domination des Etats-Unis, éclatante l'année dernière puisque les cinq lauréats *étaient Américains*, est encore plus nette si l'on s'intéresse à la nationalité des candidats choisis depuis la dernière guerre. Avant celle-ci, cent dix Européens et treize Américains avaient reçu un prix Nobel scientifique. Depuis 1943, les prix Nobel scientifiques ont été attribués à soixante-quinze Européens, et quatre-vingt-trois Américains.

Est-il pour autant permis de penser que l'attribution des prix Nobel est un bon « indicateur » de l'effort de recherche des différents pays ? La réponse doit être nuancée, à la lumière de plusieurs constatations :

— De toute évidence, pour le cas des Etats-Unis, la « première place » brillante pour ce qui concerne le nombre de prix va de pair avec une domination non moins éclatante pour ce qui concerne l'effort de recherche ;

— Depuis 1901, les prix Nobel scientifiques ont couronné avant *tout* des travaux *faites, outre* aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en France : ces quatre pays sont bien, en effet, les pays du monde qui dépensent le plus d'argent pour la recherche. On peut d'ailleurs y ajouter *des cas particuliers* : depuis la création des Nobel, la Suisse a vu huit de ses citoyens honorés (quatre en chimie, quatre en médecine), ce qui peut être considéré comme la preuve de la vitalité d'un effort *de recherche particulier, en l'occurrence de la recherche pharmaceutique* ;

— Depuis la dernière guerre, cinq Français seulement ont reçu un prix Nobel scientifique : MM. Jacob, Lwoff et Monod, en 1965 (médecine) ; Kastler, en 1966 (physique) ; Néel, en 1970 (physique) : on peut, certes, critiquer l'insuffisance du niveau de la recherche en France. L'effort n'y est tout de même pas trois fois plus faible qu'en Allemagne fédérale (quinze lauréats depuis 1943), et six fois moindre qu'en Grande-Bretagne (trente-deux lauréats) !

A vrai dire, toutes ces comparaisons sont à prendre avec beaucoup de précautions. Et, d'une certaine manière, on peut penser que cette hiérarchie, ainsi établie par l'attribution du Nobel entre les trois principaux pays européens, n'est pas loin de celle que l'on pourrait définir entre les différents efforts nationaux en matière de recherche fondamentale.

Il reste que, obstacle difficile à surmonter si l'on veut parvenir à une analyse encore plus fine, les prix Nobel récompensent des travaux de nature extrêmement *hétérogène, si l'on met peut-être* à part la médecine, où recherche fondamentalle et appliquée sont extrêmement mêlées. Par exemplel : le prix Nobell de physique a récompensé, en 1976, deux chercheurs américains pour leur découverte d'une particule fondamentale d'une nouvelle espèce. Le choix, dans un domaine fondamental s'ill en est, paraissait s'imposer. Cette année, avec deux heures de retard sur l'horaire prévu — preuve apparente d'une discussion difficile, — l'Académie royale de Suède a récompensé deux Américains et un Britannique, pour leurs travaux sur « *la structure électronique des systèmes magnétiques et amorphes* ». Il s'agit, certes de recherches fondamentales ; elles sont cependant anciennes, et leur importance n'est finalement apparue, *a posteriori*, qu'à la lumière des applications pratiques, nées bien après, de ces découvertes théoriques.

De même, s'il a fallu beaucoup de moyens aux laurétas de physique en 1977 pour mener leurs recherches (accélérateurs de particules), le professeur Prigogine, qui vient de recevoir le prix Nobel de chimie, voit récompenser des travaux où la matière grise a eu beaucoup plus de poids que les *simples moyens financiers*.

X. W.

(1) Chimie, physique et médecine et physiologie. *L'Académie royale des sciences de Suède décerne également un prix Nobel de sciences économiques : ce prix n'a été créé qu'en 1968, à l'initiative de la Banque de Suède.*

Pour protester contre les conditions d'intégration des personnels « hors statut »

Trois chercheurs ont entrepris une grève de la faim

Trois personnes, dont un chercheur « hors statut », ont commencé, lundi 17 octobre, une grève de la faim à la Maison des sciences de l'homme, boulevard Raspail à Paris, pour protester contre la situation des personnels « hors statut » dans la recherche publique. Cette action s'accompagne d'une « occupation continue » du hall de l'établissement.

Les grévistes de la faim, et des représentants des organisations qui soutiennent ces actions — sans toujours en approuver les formes — en ont expliqué les raisons. Il s'agit avant tout de protester contre les conditions dans lesquelles .. lieu l'intégration des personnels de recherche hors statut, dont le principe avait été arrêté par un *conseil* interministériel réuni en novembre 1975. Cette décision a été *suivie* de la rédaction de toute une série de circulaires administratives dont le résultat est, estime le Comité de *défense* des hors-statut, l'impossibilité pour la plupart de ces personnes — douze mille à treize mille sont concernées — de revendiquer leur intégration dans les organismes publics de recherche, et même de continuer à travailler sur contrat.

La situation est particulièrement tendue dans le secteur des sciences sociales et humaines, où le système de contrats, principalement par l'intermédiaire d'associations selon la loi de 1901, est très développé (1). Et ces difficultés ne touchent pas seulement les chercheurs proprement dits, mais également d'autres catégories de personnel : à l'université Paris-Sud (Orsay), trois cent cinquante personnes sont concernées par ces intégrations, qui se traduisent, pour certaines d'entre elles, par des diminutions de salaires pouvant être supérieures à 1 000 francs par mois.

(1) Voir la « Libre opinion » de M. Paul-Henry Chombard de Lauwe, parue dans *le Monde* du 15 octobre.

A CHOISY-AU-BAC (Oise)

Des archéologues découvrent les plus vieux fours à fer d'Europe

Des mâchefers beige rougeâtre entourés par une bordure de pierres blanches dessinent cinq taches sur les graviers et les limons du confluent de l'Oise et de l'Aisne, sur la commune de Choisy-au-Bac. Ces taches ne sont pas bien grandes (30 à 40 centimètres de diamètre pour les quatre plus petites, 1 mètre pour la plus grande) et elles ne dépassent pas le niveau du sol alentour. Rien de spectaculaire donc. Le profane pourrait passer dix fois à côté de ces taches sans rien remarquer. Le site, qui a été découvert à la fin du mois d'août, fait pourtant faire un pas important à la proto-histoire française et même européenne : ces taches sont, en effet, les restes de fours à fer (on pourrait presque parler de bas fourneaux) davant environ de 800 à 700 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire du début de l'âge du fer en Europe. Or, jusqu'à cette récente découverte on ne connaissait, sur notre continent, aucun four à fer antérieur au premier siècle avant Jésus-Christ, soit de la période de la Tène final (1).

Le dégagement des fours a révélé un certain nombre de précisions sur la technique employée pour fondre le fer. Les *hommes du huitième siècle avant* notre ère utilisaient, comme matière première, un « minerai » contenant de l'oxyde de fer ; la teneur en fer de ce « minerai » ne dépassait guère 5 %, mais il ne comportait pas de soufre, ce qui permet de supposer qu'il était extrait de *dépôts* locaux. Le fer fond à 1 500 °C, et un feu de bois normal donne une chaleur maximum de 700 °C : le four devait donc comporter à sa base un conduit d'aération où l'air était pulsé, probablement par de *grands soufflets* (de cuir peut-être comme dans les petits fours utilisés encore très récemment plusieurs centimètres. Le site. plus, on devait ajouter au minerai un « fondant », du calcaire local sans doute, qui abaissait à 1 200 *ou* 1 300°C la *température* de fusion du fer.

Outre les blocs de scories, dont certains sont assez grands pour qu'on voie encore la courbure des parois internes des fours, on a retrouvé de l'argile vitrifiée provenant très probablement du revêtement intérieur du four. Ainsi peut-on penser que les fours en état de marche devaient être hauts de quelques décimètres.

Un site privilégié

La découverte de ces fours s'explique par deux sortes de raisons :

● Tout confluent de rivières est intéressant pour les archéologues, car il est forcément un *carrefour*. En outre, un *confluent* est un site facilement inondable. Or, une brusque montée des eaux oblige les occupants à une fuite précipitée qui laisse les habitats garnis des objets usuels. La crue recouvre le site d'un dépôt limoneux qui préservera les vestiges... pour les archéologues futurs. Ainsi, l'équipe qui a travaillé pendant trois mois et demi à Choisy-au-Bac, sous la direction de M. Jean-Claude Blanchet (2), a-t-elle mis au jour cinq niveaux distincts séparés par des couches de limons épaisses chacune de 15 à 20 centimètres. Le site, certes, est loin d'avoir été entièrement fouillé, mais en plus des fours on y a déjà repéré, et en partie dégagé, des sols d'habitation avec les traces des trous de poteaux, des bases de murs de pierre et des dallages ; des tessons de belle céramique qui rappelle celle que l'on faisait à la fin de l'âge du fer dans le Nord de la France et dans le Sud de la Belgique : des épingles, boutons, aiguilles, bracelets, perles de bronze ; une pointe de lance en fer ; deux meules en granite ; des silex taillés : des os d'animaux *domestiques, dont 70 % de* porc, ce qu' est en nette augmentation sur la fin de l'âge du bronze...

● Les crédits ont été en très notable augmentation : 3 000 F en 1976, ce qui avait tout juste permis de faire des sondages là où *des labours avaient* ramené en surface des mâchefers ; 53 000 F en 1977 (dont 40 000 F donnés par le fonds d'intervention pour l'archéologie de sauvetage ; 10 000 F par le département de l'Oise et 3 000 F par la ville de Compiègne). *Le ministère de l'équipement*, qui a acquis les terrains pour y creuser un grand bassin de virement indispensable à l'aménagement en grand gabarit de la liaison Seine-Est - Seine-Nord, laisse ceux-ci à la disposi*tion des archéologues jusqu'en* 1982. Comme les trouvailles préhistoriques faites l'an dernier près de Verberie (*le Monde* du 17 septembre 1976), la découverte et la fouille de Choisy-au-Bac doivent beaucoup au Centre *d'études et de recherches archéo*logiques de la moyenne vallée de l'Oise (CRAVO), qui regroupe tous les archéologues amateurs de la région, et dont le rôle est irremplaçable. Enfin, les archéologues ont bénéficié de l'aide importante et *désintéressée* de M. Jacques Acxel, l'ancien propriétaire du terrain, de l'armée et de l'institut universitaire de technologie de Compiègne.

Egalement dans la région de Compiègne, des fouilles subventionnées par le service des fouilles du ministère de la culture et dirigées par M. Jean-Louis Brunaux, ont mis au jour une grande *fosse remplie de quelque deux* mille objets métalliques et de céramique datant de la Tène II (IIe siècle avant Jésus-Christ). Objets de fer : épées, fourreaux ceintures, umbos (parties centrales des boucliers), pointes de lance, faucilles, faux, chaînes) ; petits objets de bronze. Ces objets sont disposés en couches séparées par un lit d'ossements d'animaux, et ils sont tous pliés ou cassés, et donc rendus inutilisables. Peut-être s'agit-il d'offrandes faites à un dieu. Là encore, c'est le laboratoire de l'institut universitaire de technologie de Compiègne — en particulier M. Michel Jossaud, restaurateur compétent et bénévole — qui se chargera du traitement des objets métalliques.

YVONNE REBEYROL.

(1) La civilisation de la Tène — le deuxième âge du fer, — qui est apparue en Europe au Ve siècle avant notre ère, est liée à l'arrivée des Celtes. Elle s'achève par la conquête romaine.

(2) M. Jean-Claude Blanchet est l'un des deux ingénieurs détachés par le ministère de l'équipement pour sauver, dans toute la France, les sites archéologiques révélés et... menacés par les grands chantiers.

● *Un groupement des géologues indépendants* va être créé, après les travaux du premier colloque des géologues indépendants, qui a *eu lieu les 8 et 9 octobre derniers* à Aix-en-Provence. Son secrétariat est tenu par M. Jean-Marie Deschamps, « la Farigoule », La Diote-Mimet, 13120 Gardanne.

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde du 13 octobre, nous* avions cité, parmi les personnes que Sir Nevill Mott tenait à associer à son prix Nobel de physique, le professeur Arcmueller, de l'université de Bordeaux. Il fallait lire Hagenmuller.

AÉRONAUTIQUE

ANNONCÉ IL Y A QUATRE MOIS AU BOURGET

Le projet de rapprochement Dassault-SNIAS rencontre des difficultés pratiques

Depuis plus de quatre mois maintenant, le projet d'un holding qui grouperait les activités « avions » de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et de la société privée Dassault-Breguet est au point mort. Au dernier Salon aéronautique du Bourget, en juin dernier, le premier ministre avait annoncé que les actions de l'Etat chez Dassault (détenues après constitution d'une minorité de blocage dans le capital du groupe privé) et à la SNIAS (l'Etat est déjà le principal actionnaire à raison de 93,7 % du capital de la société nationale) seraient réunies dans une seule société financière publique dont la présidence serait confiée à M. Jean Blancard, président de Gaz de France.

Or, la commission des finances à l'Assemblée nationale et celle de la défense ont, chacune pour ce qui la concerne, tenté, depuis le début du mois d'octobre, d'obtenir du gouvernement des précisions sur l'état actuel du projet. En vain. Des députés, membres de l'une et de l'autre des commissions, se sont plaints, du reste, du silence opposé par les administrations à leur demande de précisions.

Interrogés par les membres de la commission de la défense, les présidents-directeurs généraux des deux entreprises intéressées n'ont pas été plus explicites et certains des députés ont même eu l'occasion d'observer que ces deux personnalités ne parlent pas, de toute évidence, du même projet lorsqu'elles consentent à en évoquer la perspective. Chacun des deux présidents-directeurs généraux n'a retenu des propositions de M. Raymond Barre que les suggestions jugées, par lui les plus favorables à ses desseins industriels à long terme.

Le général Jacques Mitterrand, qui préside la SNIAS, a évoqué, en réponse à des questions de M. Raymond Dronne, député réformateur de la Sarthe et président de la commission de la défense, le seul aspect de la mission de M. Blancard qui consiste, dans le cadre d'un holding non encore constitué, à faciliter un rapprochement des activités de Dassault-Breguet et de la SNIAS. De son côté, M. Benno-Claude Vallières, président-directeur général du groupe privé, n'a retenu de la mission de M. Blancard que son seul rôle de coordonnateur du projet d'un nouvel avion de transport civil.

Un double monologue

Certains diront qu'il s'agit là de nuances. Le premier parle des structures industrielles à mettre en place le cas échéant, le second se contente d'insister sur le produit à lancer.

En réalité, ce double monologue — deux discours juxtaposés et parallèles n'ont jamais constitué un dialogue — illustre les difficultés pratiques que le gouvernement rencontre dans l'exécution de son projet.

En privé, le général Mitterrand remarque que *« la coopération avec les Papous est un jeu d'enfant à côté de la collaboration avec Dassault »* et que *« la coopération franco-française devra être pragmatique à défaut d'être rationnelle »*. En privé, les responsables de Dassault observent qu'ils n'ont pas eu l'initiative de ce projet de rapprochement et qu'il serait illégal qu'un pouvoir politique puisse s'approprier une société privée sans bourse délier ou sans contrepartie dûment négociée.

Les projets annoncés au Bourget achoppent donc sur des réalités juridiques et financières qui semblent avoir été sous-évaluées, en juin dernier, par les conseillers du gouvernement. Chacune des formules imaginées par eux, au départ, présente des inconvénients. Ainsi, la transformation en actions des avances consenties par l'Etat — remboursables sous certaines conditions et non remboursées dans la pratique — dépend de l'estimation, en cours, des dettes de Dassault envers la puissance publique.

A première vue, la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie aéronautique française a montré que bien d'autres sociétés, à commencer par les entreprises nationales, usaient de tels procédés dès lors que le ministre de la défense décidait, de lui-même, de ne pas récupérer ses avances pour favoriser une baisse du prix des matériels à l'exportation. Dassault-Breguet peut prétendre que serait créé un précédent et qu'elle serait la seule société exportatrice à être pénalisée si le tiers de ses actions venaient à lui échapper avec l'application d'une telle formule de remboursement.

La « filialisation »

De l'autre côté, l'achat pur et simple par l'Etat de 33,4 % des actions requiert le versement de sommes importantes, qui, dans les circonstances politiques présentes et du point de vue de la majorité actuelle, aurait l'inconvénient de donner une prime électorale à l'opposition, favorable, malgré ses divisions internes, au principe des nationalisations. Le gouvernement aurait le sentiment de reconnaître, indirectement, qu'il s'agit là, dans certains cas, de la panacée.

L'une des solutions possibles consisterait à « filialiser » la division des avions de la SNIAS — il existe d'autres divisions spécialisées dans les hélicoptères, les missiles et l'espace — en lui accordant davantage d'autonomie, sur tous les plans, par rapport à la direction générale actuelle de la société nationale. Cette filiale aéronautique, indépendante, pourrait travailler avec Dassault-Breguet sous l'égide d'une société publique de participation financière, chargée de contrôler, au nom de l'Etat, la coordination des différentes activités.

On imagine les réserves exprimées contre ce projet par l'état-major de la SNIAS, qui serait, lui-même, transformé pratiquement en un holding de surveillance et d'animation des autres activités de la société et qui aurait l'impression d'avoir été dépossédé d'une large partie de ses responsabilités actuelles. On imagine, aussi, l'opposition du personnel qui protesterait contre l'abandon du projet de participation publique au capital de Dassault, tel qu'il a été formulé au Bourget, et qui dénoncerait les risques, à terme, d'un démantèlement de la société nationale.

Dans les faits, tout se complique avec la décision de confier à la SNIAS la réalisation d'un nouveau moyen-courrier qui doit beaucoup emprunter au projet de biréacteur Mercure-200 initialement conçu par Dassault-Breguet et écarté, depuis le Salon du Bourget, parce qu'il reposait sur une formule franco-américaine de coopération.

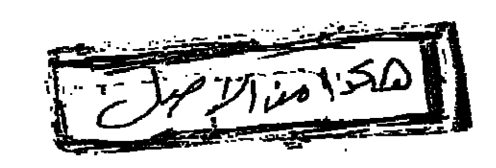
Chassés-croisés

La France exclut pour le moment l'éventualité de construire seule cet avion, et elle met tout en œuvre, malgré des discussions particulièrement délicates avec ses partenaires européens, pour qu'il soit réalisé en coopération avec les Britanniques et les Allemands de l'Ouest. Les Français affirment qu'ils fabriqueront cet appareil, en tout état de cause, avec les Allemands. Les Allemands ont fait savoir qu'ils coopéreront à la condition que les Anglais y soient également associés. Or les Britanniques ont reçu des contre-propositions d'industriels américains qu'ils considèrent avec un préjugé favorable, au détriment des intérêts européens.

De tels chassés-croisés sont classiques en la matière, et ils permettent à chacun des négociateurs de disposer d'atouts et d'arguments avant la grande confrontation finale. Dans le cas présent, le marché des compagnies aériennes n'est pas en état d'acquérir avant 1983-1984 l'avion dont les plans sont à l'étude. Une décision n'est donc pas nécessaire rapidement, et les constructeurs intéressés ne sont pas pressés de se déterminer.

Il n'en reste pas moins que le sort de ce nouvel avion dépend en dernier ressort du Royaume-Uni, au moment où, d'autre part, l'industrie aéronautique française — même si elle continue d'obtenir des résultats à l'exportation grâce à ses ventes militaires et à l'Airbus — souffre d'un handicap créé par les difficultés d'organiser sa propre cohésion interne.

JACQUES ISNARD.



LES FÉMINISTES ET LE VIOL

II. - Le temps de la méfiance

par MICHÈLE SOLAT

Le viol, après la contraception et l'avortement, est devenu le principal thème de lutte des féministes. S'agit-il d'un faux problème ou d'un fléau social ? Tout se conjugue, dans la loi et les mentalités, pour imposer le silence à celles qui, de victimes deviennent coupables. (« Le Monde » du 18 octobre.)

Selon les statistiques du ministère français de l'intérieur, les commissariats de police auraient enregistré, en 1975, mille cinq cent quatre-vingt-neuf plaintes pour viol. Or une enquête menée en 1977 auprès des services de police et des hôpitaux d'un quartier du nord de la capitale met en évidence une autre dimension du problème : tandis que les uns affirment n'être saisis d'une plainte que rarement, « *disons deux fois par an* », les autres font état, au service des urgences, d' « *une moyenne de quatre ou cinq cas par mois, soit près de cinquante par an* ».

En effet, « *une femme victime d'un viol se préoccupe d'abord de recevoir des soins et de prévenir les conséquences éventuelles de l'agression qu'elle vient de subir* », explique le docteur Brumerie, gynécologue. Le médecin prescrira donc des calmants, tentera de dépister une défloration, ainsi que les premiers signes témoignant d'une maladie vénérienne (souvent à incubation lente, telle la syphilis) et administrera une dose massive d'œstrogènes (la « pilule du lendemain matin »), au cas où un risque de grossesse serait à envisager. « *Rares sont celles qui demandent au médecin un « certificat de viol ». D'ailleurs, ce certificat qui, selon la loi, doit attester d'une intromission violente est particulièrement difficile à établir : les hématomes présents sur le corps ne préjugent pas de la pénétration, et la découverte de spermatozoïdes ne dit rien sur la violence. Il faut également compter avec la cicatrisation rapide des muqueuses, qui intervient en moins de six heures.* »

Peu importe, au demeurant, comment le magazine *Parents* a calculé qu'il se commettait, en France, un viol toutes les vingt minutes (1) : le viol est fréquent, très fréquent.

Dans une époque où il n'est apparemment question que de « libérer et promouvoir la femme », il semblerait logique que les « institutions » s'indignent. *Ce n'est pas le cas : les policiers*, les magistrats, les médecins, les éducateurs, disent : « *Attention ! la plainte est une arme. Il est des femmes qui cherchent à nuire, à se venger.* » Aucun ne peut citer le pourcentage, même approximatif, de ces plaintes abusives, mais tous ont rencontré, une fois au moins, une situation semblable, et c'est sur celle-ci qu'ils ont bâti leur certitude.

Constituer la preuve

« *Avant l'ère de la contraception et de l'avortement, la plainte pour fait de viol était le recours fréquent de l'adolescente inquiète des conséquences que pourraient avoir ses relations avec les garçons* », fait remarquer un commissaire placé à la tête d'une brigade territoriale, qui se félicite de ce que l'évolution des mœurs permette de mettre en évidence les « vrais viols ».

Sans cesse, la contraception gagne du terrain. Pourtant, quand intervient un viol, le problème de la constitution de preuve subsiste.

« *Dans le cas de l'avortement*, fait remarquer Mᵉ Gisèle Halimi, *la femme est coupable, accusée d'avoir enfreint la loi. Nous, avec les féministes, en avons fait une accusatrice. Dans le viol, nous devrions avoir le beau rôle. Nous sommes des victimes et nous avons quelquefois le courage d'être des plaignantes. Nous devrions avoir tout le monde pour nous. Eh bien, il se produit quand même ce fait extraordinaire : la victime est considérée comme coupable*, a priori *!* »

Dans un livre récent, consacré au viol, Marie-Odile Fargier recense tout ce qui a pu être reproché à des femmes victimes de viol lors de leur audition devant le tribunal (2) : leurs vêtements, leurs sous-vêtements, le fait d'être allée à une surprise-partie, d'être vierge, de ne pas être vierge, d'être une prostituée, d'être une homosexuelle, de ne pas pouvoir montrer des blessures visibles, d'avoir été trop calme « après » ou bien encore trop agitée... Dans le viol, « *tout le parcours judiciaire est centré autour de « l'aveu de la victime »*, note avec justesse la revue du Syndicat de la magistrature (3).

« *Il n'y a de bonne violée*, dit Mᵉ Halimi, *que de violée morte.* » En effet, lorsque la victime est morte, le viol devient vraisemblable, sinon probable. Quand une femme est assassinée, les policiers... et les journalistes s'enquièrent, en premier lieu, de *savoir si elle a été violée. En définitive*, ce qui fait le viol, c'est moins l'agresseur que la victime.

Si la victime est mariée à l'auteur du viol, les juges ont décidé que l'acte en question ne s'appelait plus un viol, ne tombait plus sous le coup de la loi. La jurisprudence dit qu'un mari ne saurait « violer » sa femme. Les ouvrages de droit pénal reconnaissent tous au mari le droit de recourir à la force contre une épouse qui lui refuse l'acte conjugal... auquel il a *droit* : « *Ce parce que le mariage a précisément pour but l'union de l'homme et de la femme, qu'il confère à l'époux le droit de possession, que la femme doit obéissance à son mari et qu'elle est astreinte à se prêter à l'acte qui constitue la fin légitime du mariage.* » (Manuel de droit pénal à l'usage des étudiants de doctorat.)

Cette méfiance générale devant les femmes et les sévices qu'elles sont susceptibles de subir s'alimente à la source de très vieilles idées reçues. Toutes les femmes désireraient être violées, elles n'attendraient que cela, ce serait leur « nature ». Les mêmes thèmes s'expriment vulgairement (la pornographie ne s'en prive pas) ou doctement : psychologues, analystes et sexologues font la théorie du masochisme féminin dont Freud fit l'expression la plus achevée de la sexualité féminine.

Parmi les femmes victimes de viol que nous avons rencontrées pour cette enquête, il ne s'en est trouvé aucune pour dire qu'elle y avait trouvé du plaisir. Les hommes avec lesquels nous avons parlé du viol, parmi lesquels un violeur « homologué » par les assises, nous ont dit ignorer « personnellement » ce qu'était le viol. Quelques-uns ont confié en avoir le fantasme « *de la même façon que certaines femmes peuvent avoir envie d'être prises par la force ; parce que, au fond, l'homme est un conquérant et la femme un objet à conquérir* ». Reste à savoir si le rôle de conquérant pour l'homme et la *fonction d'objet à conquérir pour* la femme résultent de la « culture » ou d'une pulsion biologique fondamentale.

Des explications insuffisantes

Les freudiens continuent à pencher pour la deuxième explication. Comment d'ailleurs expliquer autrement que par une pulsion irrépressible le fait que la possession sexuelle violente soit un phénomène connu de tous temps et dans toutes les sociétés humaines dont nous avons connaissance (à l'exception sans doute des Arapèches décrits par Margaret Mead, absolument *non violents*) : depuis les origines de l'espèce, le pénétrant s'imposerait au pénétré. « *C'est normal, c'est animal !* » disent certains. Pourtant, le viol n'a pas de réalité chez les animaux.

A interroger des « spécialistes », on n'en apprend guère plus. Le docteur André Mathé, psychiatre, le docteur Gérard Zwang, sexologue, assurent que l'homme « normal » ne viole pas, même s'il en a parfois le fantasme : il bute *sur le passage à l'acte. L'existence*, en pointillé, du fantasme prouve-t-elle que les pulsions sexuelles violentes sont farouchement enracinées dans la spécificité biologique des hommes ? Ou bien le fantasme est-il le produit d'une certaine culture ?

Peut-être la clé du viol se trouve-t-elle, au fond, chez les violeurs, ces « êtres pathologiques » souffrant d'une « distorsion de la relation sexuelle » ? Du *jeune voyou en butte à l'injustice* sociale à l'immigré de type méditerranéen, l'image misérabiliste du violeur type à la vie dure. En fait, elle ne correspond que de loin au portrait qu'en donnent les statistiques, toujours partielles de la justice et de la police. En 1974 sur deux cent quatre-vingt-onze condamnés en cour d'assises (parmi lesquelles cinq femmes accusées de complicité) pour fait de viol, on comptait soixante-sept jeunes gens âgés de moins de vingt et un ans et quarante-trois étrangers. Mais il faudrait savoir si l'on ne porte pas plus facilement plainte contre le rôdeur au teint basané ou l'adolescent oisif, que contre l'adulte au très repectable profil social.

A ce propos, il est à remarquer que, selon les statistiques de 1974, (la même tendance peut être observée pour 1973 et 1972), l'auteur d'un viol est souvent marié (143 sur 286), qu'il n'a pas d'enfant (113) ou alors qu'il en a beaucoup (93 ont quatre enfants et plus), et qu'il est de condition modeste : 152 sont ouvriers, 25 inactifs, 12 agriculteurs (un homme exerçant une profession libérale, deux instituteurs, deux « armée et police », pas un seul patron de l'industrie, professeurs, ingénieur...). Dans près du tiers des cas, l'homme est récidiviste et il s'en prend de préférence aux mineures (239 mineures et 52 majeures parmi les victimes).

> **DES CHIFFRES**
>
> Voici le nombre de plaintes pour viol enregistrées dans plusieurs pays étrangers. — Suède : 765 (1975) ; Norvège : 105 (1973) ; Danemark : 287 (1974) ; Etats-Unis : 51 002 (1973) ; Allemagne fédérale : 9 300 (1974) ; Canada : 1 583 (1973) ; Tunisie : 412 (1974) ; Espagne : 218 (1974) ; Italie : 1 041 (1975).
>
> **EN FRANCE**
>
> Les crimes et délits concernant les mœurs et la sexualité commis en France en 1975 se répartissent ainsi : viols : 1 589 ; outrages publics à la pudeur : 4 901 ; outrages publics à la pudeur par homosexuels : 316 ; homosexualité avec mineurs : 277 ; excitation de mineurs à la débauche : 381 ; proxénétisme par souteneur : 909 ; proxénétisme hôtelier : 275 ; exploitation de la pornographie : 944.

Cela ne veut pas dire que le viol ne traduise pas un état de misère sexuelle. Mais cela ne permet pas de dire non plus que le viol ne soit le fait que de quelques proscrits, privés de toute autre possibilité d'avoir des relations sexuelles. D'autre part, dire que « *de même qu'il y a des têtes à claques, il y a des femmes à viol* » paraît inexact. Ni l'extrême jeunesse, ni l'âge avancé, ni la laideur, ni la beauté, ni la virginité, ne sauraient être des garanties contre le viol.

Partant de la solidarité masculine en œuvre dans le fait qu'on minimise la réalité du viol, une « *féministe révolutionnaire* », Mme Christine Delphy, explique que « *dans une société où il y a une domination des hommes sur les femmes et où l'acte sexuel est conçu comme un rapport de forces, les violeurs agissent au nom de tous les hommes et dans leur intérêt. Ils sont les agents de l'ordre patriarcal qui soumet les femmes à une peine de viol de fait pour comportement autonome, les oblige à vivre dans la peur, et les contraint à se marier. La distinction entre « bons hommes » et « mauvais hommes » est illusoire : violeur et mari vont main dans la main. Dans les procès de viol, ce qui est jugé, c'est si le violeur a suffisamment puni la femme d'être seule et libre ou s'il a très nettement outrepassé son devoir de flic* ».

Ainsi la biologie et la maladie n'expliqueraient pas tout. Pour certaines féministes, tous les hommes sont suspects. Si l'homme *de la rue désigne le « viol collectif »* comme « une horreur », l'éducateur qui côtole presque quotidiennement ce comportement rituel n'a-t-il pas tendance à l'excuser (4) ? Dans les « viols mineurs », les femmes savent qu'elles ne doivent pas trop attendre le chevaleresque secours des spectateurs. A moins que la victime ne soit leur femme, une parente, une amie, ils ne se sentiront que très exceptionnellement tenus d'intervenir.

(1) « Les violences sexuelles ». *Parents*, mars 1976.

(2) Marie-Odile Fargier, *le Viol*, Grasset.

(3) « Le viol, un nouveau combat judiciaire ». *Justice 77*, mai 1977.

(4) Philippe Robert, Thibault Lambert, Claude Faugeron, *Image du viol collectif et reconstruction d'objet*, Masson.

Prochain article :

III. — COMMENT LUTTER ?

SOCIÉTÉ

LE SUICIDE D'UNE NOURRICE

« Ses » enfants allaient partir...

Mme Andrée Koch, cinquante-quatre ans, mère de cinq enfants, nourrice agréée par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale du Vaucluse, a mis fin à ses jours dimanche 16 octobre à Avignon parce que Isabelle (neuf ans) et Alexandre (dix ans), placés chez elle par l'Assistance publique peu après leur naissance, allaient lui être repris par leur mère légitime.

Ce sont deux des propres enfants de Mme Koch qui, inquiets de la disparition subite de leur mère dans la matinée de dimanche, ont découvert son corps immergé près de son vélomoteur, lundi matin 17 octobre vers 11 heures, en bordure du Rhône, non loin du viaduc ferroviaire qui franchit le fleuve au nord d'Avignon. D'après les premiers éléments de l'enquête, Mme Koch aurait succombé à l'absorption d'une forte dose de barbituriques. Un flacon de médicaments vide a été retrouvé sur la berge près du corps.

Mme Koch avait élevé une vingtaine d'orphelins ou d'enfants en bas âge, placés chez elle après décision de justice. Alexandre et Isabelle lui avaient été confiés de cette manière, le père et la mère n'étant pas en mesure d'assurer leur éducation à l'époque.

La mère, remariée, s'était installée non loin d'Avignon ; elle s'était mise en devoir de reprendre ses enfants et avait pris contact avec Mme Koch Mais les dix années passées avec eux avaient fait de cette dernière, plus qu'une simple nourrice, une véritable mère. D'après certains témoignages, Mme Koch semblait très affectée du probable départ de « ses » enfants.

Il semble qu'une visite de la mère, dimanche matin, au domicile de Mme Koch, eût été l'occasion d'une scène pénible, la fillette refusant d'envisager de quitter la nourrice. La mère, énervée, aurait giflé Isabelle en présence de Mme Koch. Cette dernière quittait peu après son domicile, déclarant « aller faire des courses ». *Nul ne pouvait alors parmi ses proches deviner sa détermination.*

JEAN CONTRUCCI.

Les syndicats italiens encouragent la création de coopératives agricoles

Retour à la terre pour les jeunes chômeurs

De notre correspondant

Rome. — Près de quatre cents coopératives ont été créées cette année en Italie par des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Soutenue par les confédérations syndicales et plus ou moins encouragée par les pouvoirs publics, cette expérience est aussi un « retour à la terre », puisqu'elle a lieu surtout dans les campagnes. Son intérêt tient à deux facteurs : l'Italie compte davantage de chômeurs que ses voisins et elle doit combler des retards dans l'agriculture pour équilibrer sa balance alimentaire.

« Nous avons plus de 3 millions d'hectares à l'abandon. Pourquoi ne pas les confier aux centaines de milliers de jeunes qui viennent de s'inscrire sur les listes de chômage ? » remarque M. Giovanni Lazzeri, président du Comité national pour le développement de la coopération agricole. Ce syndicaliste de la C.I.S.L. est l'un de ceux qui suivent avec le plus d'attention le nouveau « retour à la terre ».

Il faut tout de suite préciser les limites. Parmi les six cent cinquante mille jeunes qui se sont inscrits sur les « listes spéciales » de formation et d'emploi créées cette année (*le Monde* du 28 septembre), seuls 4 % ont choisi l'agriculture. Mais pas n'importe comment : la tâche de simple ouvrier agricole ne tente pas ces jeunes qui sont, pour la plupart, diplômés de l'enseignement secondaire ou de l'université.

Alors, sur le conseil des syndicats, mais parfois spontanément, ils se sont groupés. La récente loi sur le chômage des jeunes ne prévoit-elle pas la formation de coopératives pour *« exploiter les terres incultes »* ? Encore faut-il en disposer légalement. Certaines relèvent de collectivités locales, d'hôpitaux ou d'institutions diverses ; d'autres appartiennent à des particuliers qui ne les cultivent plus parce qu'ils sont partis à la ville ou préfèrent spéculer sur la plus-value des terrains.

Les deux cent huit coopératives agricoles existantes se sont installées, dans 90 % des cas, sur des terrains de la première catégorie. Souvent, les municipalités ont été d'abord réservées, mais elles ont fini par accepter, louant leurs biens pour une somme raisonnable. De leur côté, les régions se sont portées garantes auprès des banques, et des prêts à long terme ont été obtenus. Mais ce n'est pas toujours le cas : cent quatre-vingts coopératives supplémentaires se constitueraient immédiatement si elles avaient les moyens financiers qui leur manquent.

Sur les domaines privés, la chose est moins facile. Il existe bien une loi ancienne qui prévoit l'expropriation des terres non mises en valeur, mais la procédure est longue et le propriétaire ne manque pas de moyens d'obstruction.

Les coopératives agricoles existent surtout dans le Sud (notamment en Calabre et dans la Basilacate) et sont constituées de jeunes d'origine rurale. Plus on monte vers le Nord et plus les effectifs se féminisent : il s'agit d'un autre type de coopératives, « sociales » celles-là, qui ont conclu des conventions avec les collectivités locales pour prendre en charge des services précis (handicapés, gardiennage de meubles, propreté du littoral...). On en compte deux cents qui ont, comme les précédentes, un effectif moyen de vingt-cinq personnes, âgées de seize à vingt-neuf ans. La formule ne suscite pas toujours l'enthousiasme des collectivités locales, qui préfèrent gérer elles-mêmes leurs services sociaux et embaucher des jeunes en tant que salariés.

On ne s'improvise pas paysan, même si l'on a fait des études de géomètre ou d'agronome. Certains jeunes, qui se sont lancés tête baissée dans cette expérience, l'ont appris à leurs dépens. *« Ils risquent de porter un rude coup à l'institution coopérative qui est la troisième voie entre deux formules en crise, l'entreprise privée et l'entreprise d'État »*, affirme M. Lazzeri. Les syndicats tentent donc d'armer au maximum les volontaires par des cours accélérés de réorientation professionnelle qui sont prévus par la loi. Ils envisagent aussi de mettre un certain nombre de techniciens itinérants à la disposition des coopératives.

Une troisième voie

Une formule originale est expérimentée en Emilie-Romagne sur 180 hectares. Elle associe trois types de personnes : des cultivateurs qui veulent continuer à travailler la terre, à condition d'avoir de meilleurs moyens techniques ; des petits propriétaires partis à la ville, mais ayant cédé leurs terrains à la coopérative ; et des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Ce genre d'association pourrait avoir un grand succès dans le Sud où la propriété privée est une chose sacrée.

ROBERT SOLÉ.

● La *Coordination des femmes noires*, qui réunit des Africaines, des Antillaises et des Afro-Américaines, organise le samedi 29 octobre, à Paris, une Journée des femmes noires, qui aura lieu à partir de 14 heures à l'AGECA, 177, rue de Charonne (12e).

★ Coordination des femmes noires, 52, rue Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 236-09-49.

LES « MARGINAUX » NE S'Y TROUVENT PLUS EN SÉCURITÉ

L'ARDÈCHE DU SOUPÇON

De notre envoyé spécial

La Blachère (Ardèche). — La tuerie de l'Ardèche a porté un mauvais coup aux marginaux ». Et Pierre Conty court toujours. On imagine un réseau qui le protège et le cache, une solidarité de ces gens à barbe et à cheveux longs qui voudraient en remontrer aux ancêtres. Car on ne vit plus, là-bas, de chèvres, de châtaignes et de miel sans s'attirer des soupçons. Depuis l'affaire, la souche rejette la greffe. Les propos envenimés fusent. Après le drame de l'été dernier, les Ardéchois ont eu peur. Ils organisent à présent un contre-feu : *« Il n'y a plus de gibier, mais je prendrai quand même mon permis. »* A Thueyts, on montre les dents. M. Guidenfels, le retraité qui a découvert les corps abattus, le 24 août, à Pont-de-Labeaume, apprend à sa femme à tirer au Walther 765 — un souvenir de guerre. Le lendemain de l'assassinat les « hirsutes » ont été systématiquement contrôlés. Désormais on « lève le parler » à son voisin, le chevrier idéaliste avec qui jusqu'à présent on n'avait eu que de bonnes relations. A Saint-Alban, les « zippies » ont été tabassés. Enfin le député M. Pierre Cornet (app. P.R.), maire de Villeneuve-de-Berg, vient de demander au premier ministre de prendre des mesures et lui suggérer de faire encadrer *« les jeunes qui ne peuvent être laissés à leurs seules forces »*.

Dans l'espoir de mettre un terme à l'échauffement des esprits, un groupe de « marginaux » a réuni, le jeudi 13 octobre, une conférence de presse au restaurant Le Rieublanquet, non loin du village de La Blachère. Une quarantaine d'entre eux, éleveurs et agriculteurs depuis quelques années, en ont profité pour dénoncer les tracasseries dont ils sont victimes. *« Nous ne sommes plus en sécurité dans le pays. Il nous arrive d'avoir peur. Nous demandons le droit à la différence. Nous avons choisi un autre mode de vie. Nous nous refusons à sacraliser le travail. Nous restreignons volontairement nos besoins. »*

Les organisateurs de la réunion, qui ne représentaient qu'eux-mêmes, ont-ils souligné, ont ainsi tenu à affirmer leur originalité. *« Nous ne serons jamais des Ardéchois. Si les paysans savent mieux produire, nous, nous savons mieux distribuer. Nous sommes plus mobiles. Sur le plan théorique et technique nous sommes plus forts qu'eux. Il leur arrive de nous demander conseil. Nous connaissons la société de consommation. Ils peuvent nous faire confiance, cela ne vaut pas le coup. »*

Fort de ces théories — faut-il le lui reprocher, — le groupe du Rieublanquet n'a-t-il pas fait que déplorer l'inévitable ? Peu disposés à vivre en Ardèche comme des poissons dans l'eau, les « marginaux » pouvaient donner l'impression de cultiver leur différence, mieux encore que leur lopin. *« Nous avons été parfois maladroits avec les gens du pays »*, reconnaissaient cependant certain d'entre eux.

Cette intolérance que les participants dénonçaient à juste titre, on peut en entendre l'écho sur toutes les places de village. *« Depuis cinq ou six ans, je m'aperçois qu'il y a davantage de vols dans le pays »*, dit un maire du canton de Joyeuse. Les hippies, les zippies, les youpies — *cela dépend des vallées*, — sont critiqués sans indulgence. On leur mettrait sur le dos tous les délits et les crimes commis en Ardèche depuis leur « descente ». *« Mon mari n'en voudrait pas sur sa commune »*, confie la femme d'un maire. Bien des Ardéchois pensent que la terre en Ardèche ne nourrit plus son homme ; il faut donc nécessairement voler pour subsister dans ces conditions.

Un slogan qui passe mal

Cette apparente logique cache un sentiment plus profond. Pour les hommes qui sont restés au prix de grands efforts, la « *désacralisation du travail* » est un slogan qui passe mal. Les vieux qui ont vu partir leurs fils n'acceptent pas ces autres jeunes qui s'installent et démontrent — assez tapageurs — qu'après tout il est possible de rester. Pour les parents qui ne rêvaient pour leurs enfants que d'une vie de fonctionnaire en ville, cette institutrice qui démissionne et garde les chèvres, apparaît comme un cinglant défi.

Dans cette région où les particularismes sont vivaces, (on ne lie pas les foins de la même façon à Sablières et à Dompnac, à 10 kilomètres de là, le gendre venu d'un village voisin demeure un étranger), une conviction était cependant partagée : l'Ardèche, lentement, mourait. L'économie de marché avait porté un coup fatal à ces pauvres terres. Il fallait se résigner à planter du sapin là où l'on faisait paître les troupeaux. Les « marginaux » font vaciller ces certitudes. Il n'est pas étonnant qu'ils soulèvent l'hostilité de ceux qui ne veulent pas reconnaître qu'ils se sont trompés.

« Les nouveaux venus, explique M. Jacques Leynaud, agriculteur à Nieigles, *ont pourtant de nombreux avantages : ils résistent mieux à l'isolement, souvent ils viennent avec leurs femmes. Ils sont mieux armés du point de vue culturel, ce qui leur permet de mener une vie plus frugale. »* L'homme a quarante-cinq ans. Il a quitté sa terre pour une carrière de syndicaliste agricole. *« J'ai même été en mission en Guadeloupe. »* Depuis l'an dernier il est revenu cultiver ses 20 hectares, et il se donne encore une année pour redresser une exploitation tombée en friche.

« Il est possible de vivre en Cévenne, j'en suis persuadé. Ce pays n'était pas pauvre au siècle dernier ». « *C'est fou d'abandonner une belle situation* », a-t-on dit. A présent, on s'interroge. A Maisonneuve, près de Joyeuse, M. Pierre Rabhi vit depuis dix-sept ans sur une petite terre où il pratique une culture « organique ». *« Je me sens parfaitement intégré. L'Ardèche est ma patrie psychologique. »* M. Jean Hubert et sa femme se sont installés depuis quatre ans à Sablières, où ils ont une vingtaine de chèvres. Le maire, M. Couderc, a facilité leur intégration. On leur a donné les autorisations de pacage : *« Nous vivons pauvrement ici, mais à Paris c'était pareil. J'étais au SMIC, alors en Ardèche on a l'air pur en plus »*...

Aucun de ces trois militants du retour à la terre n'était présent à la réunion des « marginaux ». *« Nous ne nous sentons pas concernés,* disent-ils, *nous sommes des éleveurs, des agriculteurs, et l'idée de marginalité ne suffira pas à nous rallier. »* A ses heures, M. Jacques Leynaud écrit de « petits poèmes » :

Quant à toi qui nous aimes, cesse [donc de pleurer
La Cévenne a toujours été terre [d'accueil
Il y a des maisons vides, il y a [des hommes seuls,
Et nous saurons t'apprendre la [taille et l'élevage...

CHRISTIAN COLOMBANI.

JUSTICE

Euthanasie : parricide acquitté.

Pour éviter qu'elle ne souffre, il avait tué sa mère, à l'hôpital, d'une balle de revolver en plein front. C'était le 30 octobre 1975, M. Fernando Carillo, vingt-six ans, pompiste à Marignane (Bouches-du-Rhône), venait d'apprendre que sa mère était atteinte d'un cancer.

Accusé de parricide, M. Carillo a été acquitté, lundi 17 octobre, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Les différents témoignages, tous favorables à l'accusé, ont montré que M. Carillo était très attaché à ses parents, dont il était le fils unique, et qu'il avait été profondément choqué par la mort de son père, en avril 1975, après trois semaines de souffrances.

« Quand on voit son père qui s'étouffe devant soi et qu'on ne peut rien faire, on a envie de se jeter la tête contre les murs », a déclaré l'accusé. Pour sa part, le médecin qui avait pratiqué l'autopsie sur le corps de Mme Carillo a précisé : *« Il n'y avait aucun doute. C'était un cancer généralisé. La fin prochaine, dans les pires souffrances, était inéluctable. »*

L'avocat général avait requis une peine de cinq ans d'emprisonnement, partiellement assortie du sursis. *(Corresp.)*

● *La duchesse d'Uzès a trouvé la mort,* dimanche 16 octobre, à 7 heures du matin, en rentrant d'un bal à Saint-Mesme (Essonne) près de Rambouillet, où le promoteur Robert de Balkany avait convié quelque sept cents invités pour les dix-huit ans de sa fille.

[Américaine d'origine, âgée de 45 ans, la duchesse d'Uzès avait été mariée d'abord avec l'un de ses compatriotes, M. Gainor, dont elle avait une fille, puis avec le prince Charles d'Arenberg, à qui elle avait donné un fils. Elle avait épousé Emmanuel de Crussol d'Uzès en 1968.]

Faits et jugements

Policiers-manifestants : rendez-vous manqué.

La rencontre entre policiers et manifestants de Malville, souhaitée par le mouvement Prenons la parole (*le Monde* du 15 octobre), a tourné court. Le soir du lundi 17 octobre, dans la salle du Syndicat de l'épicerie française, à Paris, on ne comptait guère qu'un policier — un représentant de la Fédération C.G.T. de la police nationale — face à une cinquantaine d' « adversaires ».

Tout fut donc dit lorsque l'envoyé des forces de l'ordre eut avoué qu'il ne se connaissait pas d'ennemi, et qu'il ne fallait pas se tromper de cible en tirant sur la police, alors que la responsabilité première dans les opérations de maintien de l'ordre incombe au pouvoir politique. La réunion sombra ensuite souvent dans un monologue fourmillant de griefs habituels des manifestants envers la police : provocations, volonté d'isoler les contestataires et de créer un « *climat de guerre civile* »... Une nouvelle occasion de dialogue manquée.

Plainte d'un conseiller municipal contre un secrétaire fédéral du P.C.

M. Michel Falicon, conseiller municipal à Nice, directeur adjoint du cabinet de M. Jacques Médecin, secrétaire d'État au tourisme, a porté plainte pour coups et blessures volontaires contre M. Charles Caressa, conseiller général des Alpes-Maritimes, secrétaire fédéral du parti communiste.

M. Falicon affirme avoir été abordé dans la rue « *de façon provocante* » par M. Caressa, auquel il a reproché une campagne diffamatoire menée contre lui depuis plusieurs mois dans l'hebdomadaire communiste, *le Patriote Côte d'Azur*. A la suite de quoi, explique-t-il, il reçut un coup de poing dans le visage — qui lui vaut dix jours d'incapacité — avant que des témoins réussissent à maîtriser son agresseur.

● *L'enlèvement de Graziella Patino : fausse piste.* — Les deux personnes arrêtées à Zofingue, en Suisse, à propos de l'enquête sur l'enlèvement de la petite-nièce du « roi de l'étain » (*le Monde* du 18 octobre), ont été relâchées après vingt-quatre heures d'audition. Le juge d'instruction genevois chargé de l'affaire, M. Roger Mock, a estimé que les explications données par les suspects les mettaient hors de cause.

● *Les auteurs présumés du meurtre d'un caissier* de la Caisse mutuelle de dépôts et de prêts, à Lièpvre (Haut-Rhin) le 9 septembre 1975 (*le Monde* du 11 septembre 1975), ont été identifiés deux ans après les faits par les gendarmes de Nancy. Il s'agit de Roland Touzet, vingt-sept ans, et Michel Bardouil, vingt-six ans, retrouvés, le premier à la maison d'arrêt de Villeneuve-sur-Lot, le second à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré, où ils purgeaient des peines pour d'autres délits.

Un adolescent condamné pour meurtre à Miami

Le procès de la télévision

De notre correspondant

New-York. — Ronny Zamora, un garçon âgé de quinze ans, vient d'être condamné à Miami (Floride), à vingt-cinq ans de prison, après avoir été reconnu coupable, par un jury composé de neuf hommes et de trois femmes, de meurtre prémédité, de vol à main armée et de cambriolage. Il avait tué, à coups de revolver, Mme Elinor Haggart, sa voisine de palier, âgée de quatre-vingt-deux ans, qui l'avait surpris en train de cambrioler son appartement.

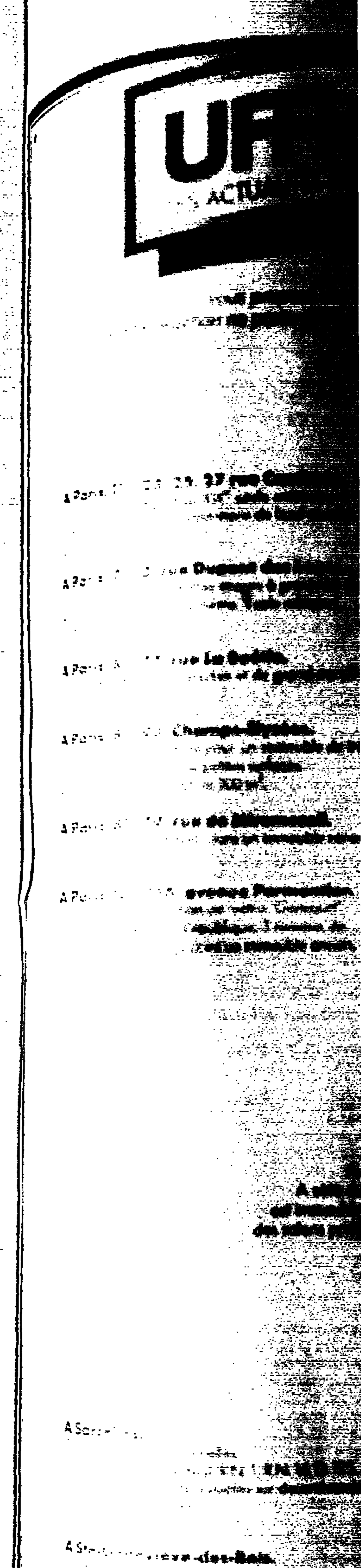
Ce procès mettait en cause, à double titre, la télévision. Pour la première fois dans les annales de la jurisprudence américaine, un avocat développa, devant un tribunal, ce qu'on appelle déjà les *mass media*, une « *télévision défense* ». Il argua que le jeune homme, saturé de violence par le petit écran, était en état d' « *intoxication involontaire* » lorsqu'il commit son crime, et ne pouvait, par conséquent, en être tenu pour responsable. Il rappela aux jurés qu'un jeune Américain moyen assistait à dix-huit mille meurtres à la télévision avant l'âge de dix-huit ans. En particulier Ronny Zamora avait voué un culte à Kojak, le héros de feuilletons policiers qu'il avait vu maintes fois utiliser son revolver.

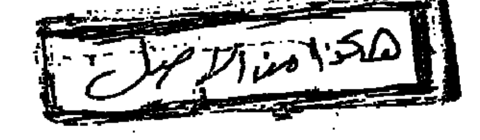
« *Si une marque commerciale dépense des millions parce qu'elle sait qu'une publicité de trente secondes est susceptible d'influencer le téléspectateur, comment ne pas s'attendre que des scènes de violence, projetées des heures durant sur le petit écran, aient un impact sérieux sur lui?* », demande l'avocat de Ronny.

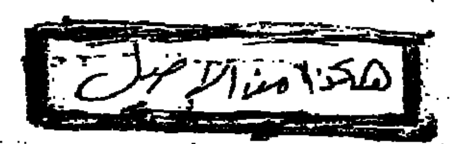
C'était aussi la première fois aux États-Unis qu'un procès se déroulait sous les caméras de la télévision. Normalement, trois cents habitants de Miami seulement auraient pu y assister. Grâce à la T.V., il fut diffusé dans des millions de foyers. Depuis à peu près dix ans les juristes et les spécialistes en droit constitutionnel débattent de cette question du droit du public à être informé et du droit de l'accusé à avoir un procès équitable. Nombre de magistrats et d'avocats affirment que la présence des caméras modifie le comportement des témoins et des jurés, et risque de fausser gravement l'équilibre judiciaire. « *Un tribunal n'est pas un cirque* », a estimé M. Joël Hirschhorn, l'un des avocats les plus respectés en Floride. Toujours est-il que la cour suprême de Floride a autorisé que, à titre « expérimental », les procès criminels soient filmés et projetés, en direct ou en différé, à la télévision pendant un an.

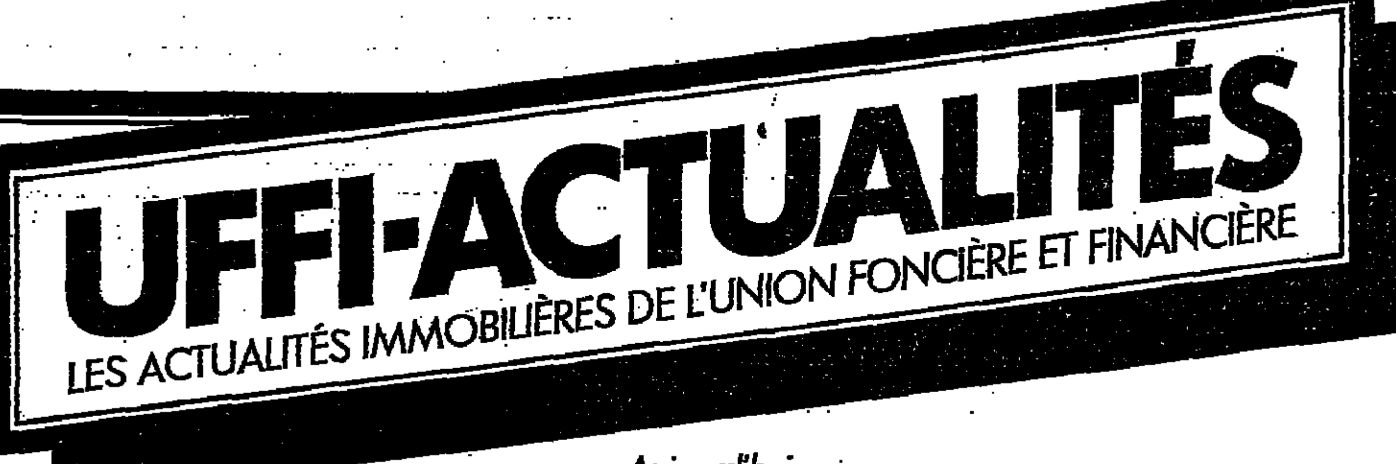
M. Ellis Rubin, l'avocat de Ronny Zamora, portera l'affaire devant la cour d'appel, mais tout indique que c'est la Cour suprême qui devra en fin de compte statuer sur ce double problème : la présence des caméras trouble-t-elle ou non le mécanisme judiciaire, en raison de l'impact psychologique qu'elle peut avoir sur les protagonistes d'un procès ? La violence à la télévision — dont les jeunes Américains sont réellement imprégnés — peut-elle être invoquée par la défense et dans quelle mesure ? Il n'existe pas encore d'études scientifiques sur ce sujet, mais l'avocat de Ronny Zamora a fait remarquer au juge que « *tout a un commencement* ».

LOUIS WIZNITZER.









Aujourd'hui,
le département "Transactions" d'Uffi-Paris
vous propose une sélection d'immeubles de bureaux et d'entrepôts en location.
Cette sélection ne porte que sur la région Parisienne, mais Uffi est présent dans plus de 30 villes en France.
A votre disposition.

BUREAUX

A Paris, 1er : 23, 25, 27 rue Cambon.
Un immeuble élégant du XIXe siècle entièrement rénové, climatisé.
Vous y trouverez des prestations de haut niveau.
250 m² à louer.

A Paris, 7e : 2, rue Dupont des Loges.
Un hôtel particulier de trois étages à proximité du Champ de Mars et situé à 500 mètres du métro "École militaire".
750 m² à louer.

A Paris, 8e : 77, rue La Boétie.
Un immeuble récent, climatisé et de grand standing. 2 niveaux disponibles.
450 m² à louer.

A Paris, 8e : 90, Champs-Élysées.
Une adresse prestigieuse pour un immeuble de très grand standing.
Possibilité de location de petites surfaces.
800 m² à louer, à partir de 100 m².

A Paris, 8e : 79, rue de Miromesnil.
Entre St-Lazare et l'Étoile, dans un immeuble rénové.
150 m² à louer.

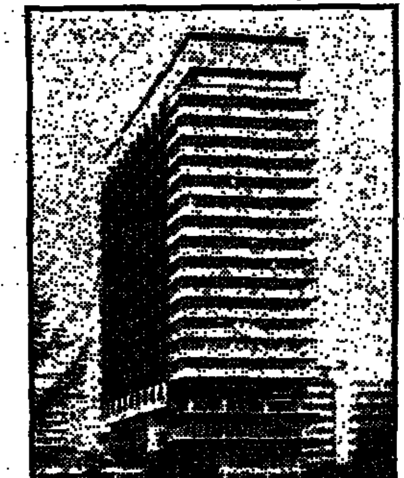
A Paris, 10e : 156, avenue Parmentier.
A 30 mètres de la station de métro "Goncourt" et à 600 mètres de la République, 3 niveaux de bureaux et 4 parkings dans un immeuble ancien.
630 m² à louer.

A Paris, 13e : 44, rue de l'Amiral Mouchez.
4 niveaux divisibles dans un immeuble ancien.
possibilité de restaurant d'entreprise.
700 m² à louer.

A Paris, 17e : "Courcellor 1", rue Curnonsky.
En bordure du périphérique, un immeuble neuf de 13.500 m².
Bureaux cloisonnés et climatisés. Hall d'accueil prestigieux.
Restaurant d'entreprise et cafétéria.
Des surfaces à partir de 400 m² sont disponibles.
2.000 m² à louer.

A Paris, 19e : "Evolution", 18, rue Goubet.
Immeuble moderne entièrement cloisonné, climatisé, divisible à partir de 140 m². Restaurant d'entreprise.
2.500 m² à louer.

A La Défense : "Tour Horizon", quai National à Puteaux.
Bureau climatisés. Restaurant d'entreprise et cafétéria.
Pont de Neuilly à 300 mètres (métro - autobus).
Location à partir de 650 m².
2.000 m² à louer.



A St-Cloud : "La Colline St-Cloud".
Immeubles de grand standing. Restaurant d'entreprise.
Lots à partir de 300 m².
5.000 m² à louer.

A Levallois : "Courcellor 2", rue d'Alsace.
A côté du périphérique (Pte d'Asnières), face au 17e arrondissement, cet immeuble de 21.000 m² de bureaux possède des salles de conférences, des salons privés pour repas d'affaires, un restaurant d'entreprise pouvant servir jusqu'à 1.200 repas, et une cafétéria.
Vous y trouverez même un tennis au 21e étage.
6.000 m² restent à louer.

ENTREPÔTS
ET ATELIERS INDUSTRIELS(*)

A Sarcelles.
Zone Industrielle de Sarcelles.
Accès A 1 (sortie St-Denis), R.N. 1, R.N. 16, D. 125.
17.000 m² d'entrepôts divisibles sur deux niveaux.
Bureaux en mezzanine.
Lots à partir de 1.400 m².

A Ste-Geneviève-des-Bois.
Zone Industrielle de la Croix-Blanche.
Accès A 6 (sortie Savigny-sur-Orge), R.N. 20, R.N. 446, D. 117.
10.000 m² d'entrepôts divisibles, bureaux en mezzanine.
Lots à partir de 750 m².

***A Cergy/St-Ouen-l'Aumône.**
Zone Industrielle de St-Ouen-l'Aumône.
Accès A 15 (sortie St-Ouen-l'Aumône) ou R.N. 14.
4.800 m² d'ateliers industriels situés dans le Parc Moderne d'Industries qui possède de nombreux services communs (restaurants, banques, etc.).
A louer, modules de 1.200 m² avec 180 m² de bureaux.

A Champigny-sur-Marne.
Zone Industrielle de Champigny.
Accès A 4 (sorties : Champigny ou Chennevières), R.N. 4.
20.000 m² d'entrepôts avec bureaux attenants.
Lots à partir de 600 m².

UFFI, LA RÉPONSE A TOUT PROBLÈME IMMOBILIER.
522.12.00

UNION FONCIÈRE ET FINANCIÈRE
37, RUE DE ROME 75008
261.80.27

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre Dintilhac et Mme, née Charlotte Didier, David et Raphaël sont heureux de faire part de la naissance de
Julien,
le 12 octobre 1977.
52, avenue Galliéni,
77590 Bois-le-Roi.

Mariages

— Renaud Saint-Girons et Patricia Boussard font part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 7 octobre 1977.

Décès

— Patricia Kinder a l'immense douleur de faire part du décès accidentel, survenu en montagne le samedi 8 octobre 1977, de son fiancé,
Robert BLANCHARD.
L'inhumation a eu lieu le 11 octobre 1977 à Virieu-le-Petit (Ain).

— Sallanches, Chambéry.
Mme Louis Bouvier, son épouse,
Me François Bouvier, son fils,
Toutes les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de quatre-vingts ans, le 19 octobre 1977, en son domicile de Sallanches, de
Me Louis BOUVIER,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire
de l'Union fédérale des A.C. et V.G. de Savoie,
ancien président
du conseil régional
des notaires
de la cour d'appel de Chambéry.
Les funérailles ont été célébrées le 12 octobre 1977 en l'église Saint-Jacques de Sallanches.
16, avenue de la Gare,
74700 Sallanches.
15, boulevard de la Colonne,
73000 Chambéry.

— Le président, le bureau, le conseil d'administration, le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ont le regret de faire part du décès de
M. Pierre CHARPENTRAT,
maître assistant,
survenu le 15 octobre 1977.

— Pour les amis de
Pierre CHEVALIER,
le message de sa mort accidentelle sur la route de Paris, samedi 8 octobre, vers 20 heures, alors qu'il était en route pour son concours de flûte.
Jésus, que Sa Joie demeure.
2, boulevard Alfred-Wallach,
Mulhouse.

— M. Maurice Franco et sa famille,
M. et Mme Albert et leurs enfants,
Mme veuve Emile Fresco,
M. et Mme Serge Fresco,
Mme Christine Fresco,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Gisors (Eure), le 15 octobre, de
Victoria FRESCO,
née Cohen,
leur mère, belle-mère et grand-mère, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Serge HEBERT,
née Jeanne Coanda,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 16 octobre, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de :
Mme Michel Hebert,
M. et Mme François Ravetou,
Du docteur et Mme Yves Le Nail,
Mme Philippe Hebert,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants,
Ses dix-huit arrière-petits-enfants,
Mme André Popovici, sa sœur,
Mme Jacques Hebert, sa belle-sœur.
Ils rappellent à votre pieux souvenir son époux
Serge HEBERT,
décédé le 1er mars 1943,
ses fils :
Michel,
décédé le 25 décembre 1975,
Philippe,
décédé le 25 janvier 1967.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Augustin, Paris (8e), le 19 octobre, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu brutalement le 7 octobre 1977, à l'âge de cinquante-quatre ans, de
Mme Daniel HERITIER,
née Marie-Antoinette Le Roy.
De la part de son mari, de ses enfants et petits-enfants.
Prise-d'Eau, 97170 Petit-Bourg.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Israël (Jerzyk) KLAJNER,
survenu le 15 octobre 1977.
De la part du :
Docteur Sarah Klajner-Diament, son épouse,
Et de toute la famille,
Et de ses très nombreux amis.
Les obsèques auront lieu le mercredi 19 octobre 1977.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
69, rue du Montparnasse,
75014 Paris.

— Marseille.
Mme Jean Martignoni, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de
M. Jean MARTIGNONI,
ingénieur civil des mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
directeur honoraire aux H.B.P.,
rappelé à Dieu le 5 octobre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
9, rue H.-Cheneaux,
13008 Marseille.

— M. et Mme Roger Picard,
Le général et la comtesse de la Feld,
M. et Mme Gérard Bondu,
ses enfants,
Mme C. Rozan,
M. et Mme Henry Saltiel,
ses sœur, frère et belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre PICARD,
née May Saltiel,
survenu à Paris, le 10 octobre 1977.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 13 octobre 1977 en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
65, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Gabriel ROTHSCHILD,
née Clairette Oved,
survenu le 15 octobre 1977, en son domicile.
De la part de :
Mme Gabriel Rothschild, son époux,
M. Albert Oved,
M. et Mme Guy Oved,
ses frères, belle-sœur,
Mme veuve Moïse Rothschild, sa belle-mère,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu le jeudi 20 octobre.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures.
Pas de couronnes, seulement des fleurs.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, villa Léandre, 75018 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui
la baronne
de WATTEVILLE-BERCKHEIM,
née Diane de Berckheim,
le 15 octobre à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Le service religieux sera célébré le mercredi 19 octobre, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert à Paris (16e).
L'inhumation aura lieu le jeudi 20 octobre, à 14 h. 30, à Jebsheim (Haut-Rhin).
De la part de :
Mme Mallet-Watteville, sa fille,
Le baron et la baronne de Watteville-Berckheim,
Le baron et la baronne Max de Watteville-Berckheim,
M. et Mme Philippe Fourastié,
M. et Mme Clinton Winant,
Mlle Isabelle Mallet,
M. et Mme Etienne Mallet,
M. et Mme Jacques Mallet,
ses petits-enfants,
De ses huit arrière-petits-enfants,
Et de Mme Schwartz.
22, avenue Robert-Schuman,
92 Boulogne-sur-Seine.

Remerciements

— Mme Emmanuel Eliakis, ses enfants,
Les familles Eliakis et Prea,
remercient sincèrement les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès du
professeur agrégé
Emmanuel ELIAKIS,
expert médecin près les tribunaux.

Anniversaires

— Pour le quatorzième anniversaire du décès de
l'amiral Jean DECOUX,
ancien gouverneur général
de l'Indochine (1940-1945),
grand officier
de la Légion d'honneur.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera dite le 20 octobre 1977, à Bordeaux, sa ville natale.

— Le 19 octobre 1963 disparaissait
André RIBARD.
Ses nombreux lecteurs et auditeurs l'ont-ils oublié ?

Souvenir

— La traditionnelle cérémonie du souvenir au monument aux morts des médaillés militaires se déroulera le dimanche 6 novembre, à 10 heures, cour Vauban, aux Invalides (heure limite d'arrivée : 9 h. 50), en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Avis de messe

— Les anciens de la jeunesse étudiante chrétienne invitent ceux et celles qui ont connu
le Père François LEPOUTRE,
ancien aumônier national
de la J.E.C.F.,
à assister à une messe célébrée à sa mémoire le samedi 28 octobre 1977, à 11 heures, à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (15e). Métro : Sèvres-Babylone.

— Les amis de Roger Paret, décédé le 5 août 1977, sont invités à se réunir le mardi 25 octobre 1977, à 11 h. 45, à l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Paris (16e), où la messe conventuelle sera célébrée à sa mémoire.
De la part de :
Eve Paret,
Inès Clément-Paret,
Mme Bouyer,
Et de Mme Paret-Guérin.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

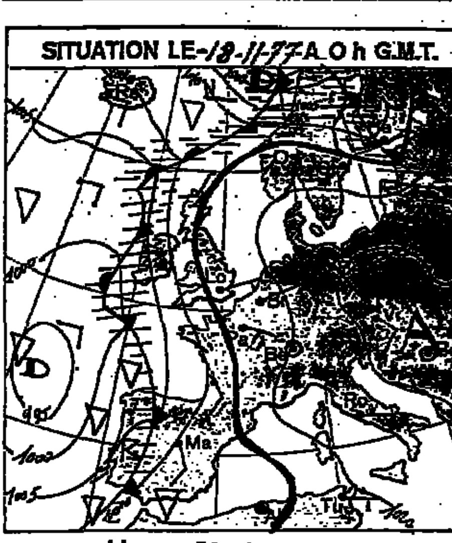
MERCREDI 19 OCTOBRE

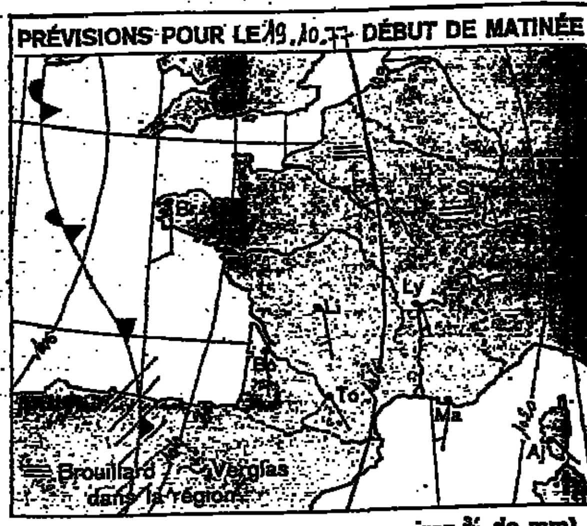
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., vestibule d'entrée du musée, Mme Oswald : « Courbet ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Guillier : « Notre-Dame de Paris ».
15 h., métro Louvre, Mme Magnani : « Le Paris de Louis XIV ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « La fontaine et Château-Thierry » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Pont-Marie : « L'hôtel de Lauzun » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).
15 h., métro Place des Fêtes : « Adieu Belleville » (Mme Hager).
15 h., 24, rue Pavée : « Le Marais » (M. de La Roche).
14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XIV » (Pour les jeunes).
15 h., musée de Cluny, place Paul-Painlevé : « L'art des sculpteurs de Notre-Dame » (Paris et son histoire).
15 h., 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 21 h., Maison de la radio, auditorium 105, MM. Denis de Rougemont et Jean Duvignaud : « Notre société peut-elle être détruite ? » (entrée libre).
13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).
18 h. 30, Centre culturel britannique, 9, rue de Constantine, MM. Maurice Cranston et Jean-Marie Benoist : « Cartésianisme et/ou empirisme » (Dialogues franco-britanniques).
20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (l'Homme et la Connaissance).
19 h., salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, Mme Florence Andrieux : « Metteurs en scène et réalisateurs de cinéma » (Société française de graphologie).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 octobre à 0 heure et le mercredi 19 octobre à 24 heures :

Le front froid, situé mardi matin sur la péninsule Ibérique, progressera très lentement vers l'est. A son approche, une tendance orageuse se manifestera sur l'ouest et le sud de la France.

Mercredi 19 octobre, si l'on excepte l'extrême nord-est du pays, où le temps restera brumeux et très nuageux, il fera généralement beau et assez chaud en France. Toutefois, les nuages seront plus abondants que les jours précédents ; ils pourront donner quelques ondées orageuses l'après-midi et le soir près de l'Atlantique et dans le Midi. Les vents, de secteur sud-est, modérés près de l'Atlantique et de la Méditerranée, seront faibles ailleurs.

Mardi 18 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 016,3 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 22 et 17 degrés ; Biarritz, 26 et 16 ; Bordeaux, 21 et 15 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 22 et 10 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 10 ; Dijon, 18 et 4 ; Grenoble, 19 et 5 ; Lille, 19 et 3 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 10 et 5 ; Nantes, 20 et 14 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 22 et 17 ; Rennes, 21 et 12 ; Strasbourg, 9 et 6 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 22 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 degrés ; Amsterdam, 12 et 6 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 16 et 2 ; Bonn, 12 et 4 ; Bruxelles, 20 et 6 ; îles Canaries, 27 et 17 ; Copenhague, 13 et 2 ; Genève, 11 et 10 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 22 et 15 ; Moscou, —1 et —6 ; Nairobi, 29 (max.) ; New-York, 10 et 6 ; Palma-de-Majorque, 23 et 19 ; Rome, 23 et 11 ; Stockholm, 9 et 7 ; Téhéran, 27 et 18.

Circulation

LA CAMPAGNE ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Plus d'un million et demi d'automobilistes sont attendus du 17 au 29 octobre dans les deux mille centres de contrôle et de vérification des projecteurs installés dans le cadre de la 23e campagne « éclairage et signalisation » lancée par la police et la gendarmerie nationale et le concours des professionnels de l'automobile (garages, stations-service, électriciens, etc.), qui ont accepté d'effectuer gratuitement les contrôles.

A Paris, trois centres de contrôle seront ouverts : sur le parking des cars du Palais des congrès place du Docteur-Yersin, dans le 12e arrondissement, et place de Montreuil.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 17 et 18 octobre 1977 :

DES DECRETS

● Relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ;

● Pris pour l'application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et concernant la liste des espèces de gibier.

Stages

● *Stages d'animateurs.* — La Recréation, atelier d'éducation créatrice destinée aux enfants, organise des stages payants à l'intention des personnes intéressées par les problèmes de créativité et d'expression et des éducateurs appelés à prendre en charge des équipes de jeunes.

Le cycle d'initiation et de formation comprend douze séances à raison de trois heures par semaine. Prochain stage : vendredi 18 novembre. Renseignements et inscriptions : la Recréation, 18, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. : 278-41-82.

● *Le Fonds d'assurance formation des journalistes parisiens* organise, les 26 et 27 novembre, pour les journalistes de la presse écrite parisienne et des agences un stage d'initiation à la correspondance radio. Cette session, animée par des journalistes professionnels de la radio, se déroulera au Centre de séjour de Choisy-le-Roi, près de Paris.

★ Renseignements et inscriptions auprès du Fafjoup, 10, rue des Pyramides, 75002 Paris. Tél. : 261-62-53.

Éducation

● *Un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) d'analyse et gestion prévisionnelle de l'emploi* est créé à l'Institut d'études politiques de Paris. Le responsable de la préparation est M. Charles Vimont, directeur de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions).

★ Renseignements au secrétariat du D.E.A. d'économie appliquée, Institut d'études politique de Paris, 27, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, tél. 260-39-60.

Concours

● *P.M.I.* — Des concours sur titre pour un poste de médecin à temps complet pour le service départemental de protection maternelle et infantile sont ouverts : — à la préfecture des Hauts-de-Seine. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (service du personnel), 141, avenue Joliot-Curie, à Nanterre ; — à la préfecture de la Haute-Loire. Les candidatures sont à adresser avant le 28 octobre à la direction de l'action sanitaire et sociale, 43011 Le Puy.

P. T. T.

● *Nouvelles liaisons automatiques.* — Les abonnés de la zone automatique de la région parisienne et de la région d'Amiens, Dijon, Limoges, Nancy, Orléans, Rennes et Rouen reliés à l'automatique international peuvent obtenir directement les abonnés du Chili, de la Hongrie, du Koweït et de la Nouvelle-Calédonie, eux-mêmes reliés à l'automatique.

Pour obtenir leur communication par voie automatique, les abonnés français concernés devront composer sur leur cadran : le « 19 » (préfixe d'accès en France à l'automatique international) puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif du pays suivi du numéro national de l'abonné demandé.

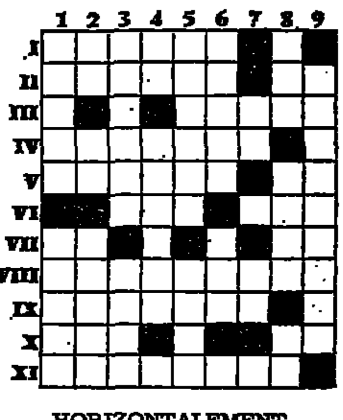
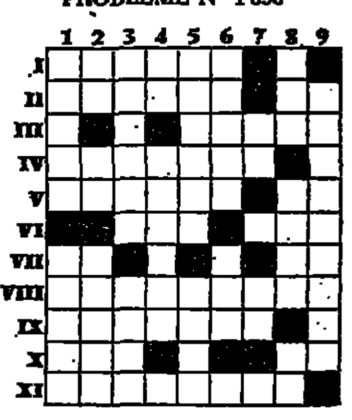
Religion

● *Conférences à Notre-Dame de Paris les dimanches.* — 23 octobre : Paul Beauchamp, jésuite, exégète, « Prière pour tous à l'école des Psaumes » ; 6 novembre : Claude Tresmontant, correspondant de l'Institut, « Le christianisme et la raison » ; 13 novembre : Gilbert Cesbron, écrivain, « Huit paroles pour l'éternité » ; 20 novembre : Régine Pernoud, historienne, « La femme au temps des cathédrales » ; 27 novembre : Lanza del Vasto, « Les dimensions de l'esprit » ; 4 décembre : Olivier Messiaen, organiste, compositeur, « Musique et textes sacrés » ; 11 décembre : Dom Jean Leclercq, bénédictin, historien, « L'appel contemplatif aujourd'hui ».

★ Les dimanches, de 16 h. 45 à 17 h. 40.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 896

HORIZONTALEMENT

I. Nous attend ailleurs. — II. Peine intérieure ; Canton. — III. Pas nécessairement agréable. — IV. Sont naturellement amères. — V. Essences ; Désaccord d'insulaires. — VI. Ponctue un message tragique ; Compagnon du clochard. — VII. Abréviation ; Trou. — VIII. Sûrs moyens d'attendrir. — IX. Supprime le pointage. — X. Asile de nuit ; Jouent dans une articulation. — XI. Mettre dans la poche.

VERTICALEMENT

1. Coupe le souffle ; Est à battre ! — 2. Se suivent en courant ; Abréviation ; Patriote italien. — 3. Une bonne farce achève de les combler ; Exigent de n'être pas bousculés (graphie admise). — 4. D'un auxiliaire ; Stupéfiants. — 5. Marchent, elles aussi, à pas feutrés ; Pieuse abréviation. — 6. Piliers ; Sur le Niger. — 7. A moitié gris ; Lettres de démission. — 8. Ne se laisse pas facilement oublier ; Expédie par voie d'eau ; Conjonction. — 9. Ne sauraient être à la fois timides et fortes.

Solution du problème n° 1 895

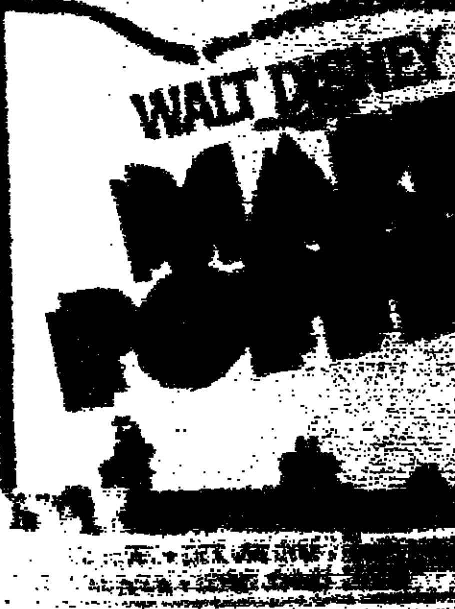
Horizontalement

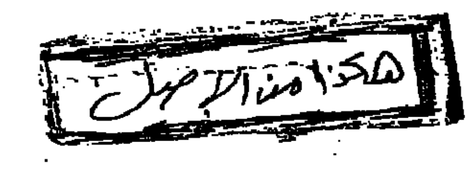
I. Carpette. — II. Heureuses. — III. Ad ; Et ; Eté. — IV. Ne ; Si ; Tic. — V. SSO ; Sot. — VI. Antan ; Ena. — VII. An. — VIII. Lanterner. — IX. Demeure. — X. Esse ; Ers. — XI. Ru ; Taré.

Verticalement

1. Chandails. — 2. Aède ; Eu. — 3. Ru ; Stands. — 4. Pressantes. — 5. Eetion ; Emet. — 6. Tu ; Ure. — 7. Tsé-tsé ; Nuer. — 8. Eetion ; Erre. — 9. Sectaires.

GUY BROUTY.





ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DE LA PHOTO

Montages politiques.

La galerie Contrejour présente une série de photo-montages politiques réalisés par Timo Huber de 1971 à 1976. Juxtaposant des morceaux d'actualité et d'imagination, des photos de journaux et des peintures, de l'exact et du fallacieux, des échelles de grandeur incompatibles, ces collages sont forcément surréalistes. Max Ernst et Jacques Prévert avaient utilisé ce procédé pour fabriquer des images fantastiques et drôles. Huber mêle ce qu'on dissocie dans les journaux, la publicité et le reportage, dynamite le rêve et le futile par l'horreur, éclabousse les images glacées et idéales de la société d'abondance américaine par un rappel à la réalité, au sang, à la misère des pays sous-développés, aux guerres, à la pollution, à la menace atomique.

Ces infiltrations d'éléments contradictoires, ces superpositions d'images sont malignes : elles agissent comme des détournements, des révélateurs, elles décrassent. Des enfants biafrais squelettiques sont transplantés dans une salle à manger occidentale ; ils attendent qu'on serve la soupe, mais les assiettes sont vides. Dans une autre image, intitulée « Our soup » (notre soupe !), ils sont justement entassés dans une soupière. Timo Huber est un vilain petit citoyen américain qui doit faire honte à sa patrie. Sa « Marilyn » est plus « explicite » que celle de Warhol, dégoulinante de spaghettis issus d'une boîte de conserve « Star ». Chacun de ces photo-montages est un choc qui n'esquive pas la facilité ni la lourdeur. Il faut parfois mettre les points sur les i.

★ Contrejour - 19, rue de l'Ouest, Paris (14e)) - Jusqu'au 30 octobre. Plaquette-catalogue : 20 francs.

De tout cœur.

On fait apprendre aux enfants cette poésie : sur un charnier, après la bataille, un soldat mourant hèle un corbeau noir. Il lui demande de lui picorer le torse, d'arracher son cœur d'entre ses côtes et d'aller le porter à sa bien-aimée, qui l'attend à la fenêtre d'un donjon. Le cœur est un emblème somptueux. Inscrit dans l'écorce des arbres, sur le parchemin des peaux, repère ou commissions amoureuse, organe rouge ailé du Sacré-Cœur ou soutien-gorge « cœur-croisé », cœur-bijou ou cœur naïf des chromos, cœur greffé ou percé de flèche, le cœur est partout, dans les mots et dans les objets. André Martin a collectionné ces cœurs moulés ou tracés, tous d'origine française, puis il les a photographiés. La somme de ses photos réunies dans un livre ou une exposition a la simplicité, la lisibilité d'un catalogue de vente. Martin s'est contenté de montrer, de désigner l'objet et de le centrer, d'accumuler les signes de cette mémoire populaire du cœur, de la constituer.

La salle d'actualité du Centre Georges - Pompidou présente, d'autre part, une exposition des dernières photographies d'André Martin, tirées de son livre les Noires Vallées du repentir *(prix Nadar 1977), paru aux éditions Entente. Un étonnant reportage sur les pratiques magiques et religieuses de l'Italie méridionale.*

★ *De tout cœur* - Photographies d'André Martin - Centre Kodak d'information, 38, avenue George-V, Paris (8e) - Jusqu'au 15 novembre. Un livre aux éditions Delpire : 50 francs.

★ *Les Noires Vallées du repentir* - Centre Georges-Pompidou, du 18 au 25 octobre. Un album aux éditions Entente : 200 francs.

Expositions

L'Aubette à Beaubourg

Si les bistrots 1900 ont été démolis pour faire place au « modernisme » — surfaces nettes, propres, standardisées, — le modernisme, le vrai, celui-là même qui a pu susciter le décor banal de bien des cafés et restaurants d'avant et d'après la dernière guerre, n'a pas eu plus de chance. L'Aubette de Strasbourg, aménagée en 1926-1928 par Théo Van Doesburg, en collaboration avec Jean Arp et Sophie Taueber, dura dix ans, puis fut « rénovés ». Aujourd'hui, place Kléber, derrière sa façade intouchable du dix-huitième siècle, due à l'architecte J.-F. Blondel, L'Aubette est devenue un restaurant bourgeois.

L'Aubette était un exemple unique en son genre des idées néo-plasticiennes appliquées à l'architecture, et à une si grande échelle. Théo Van Doesburg, le plus dynamique des fondateurs du *mouvement hollandais de* Stijl, en un complexe de salles *répondant à un programme d'architecture* publique de loisirs et de culture, y avait projeté son image utopique de la société. C'était une œuvre de pure plastique, conçue dans sa totalité. Sa « rénovation », en 1939, faisait disparaître le programme le plus ambitieux que l'avant-garde ait réalisé après 1914-1918, un des premiers essais d'« environnement » plastique.

Les salles de L'Aubette — café, bar, salon de thé, restaurant, billard, cinéma, dancing — étaient des compositions abstraites, géométriques, formaient tout un agencement de plans et de couleurs unies, au sol, sur les murs, au plafond. Compositions qui n'admettaient que l'angle droit, à l'exception du caveau-dancing et du bar américain, dans le sous-sol (où Arp avait pu laisser libre cours à sa fantaisie et développer les formes flottantes, mobiles et instables : « têtes-moustaches », « *nombril-soleil* » *et nuages*). *Pour le reste*, on avait suivi l'« esprit *de la règle* »... *Sophie Taueber* avait décoré le salon de thé de damiers et Arp *l'escalier principal*, particulièrement soigné, comme le couloir d'entrée d'ailleurs — n'avaient-ils pas pour fonction de lier les espaces ? Le restaurant, le café au rez-de-chaussée, le ciné-dancing au premier étage, étaient dus à Van Doesburg. Au ciné-dancing surtout, il avait renversé un peu la vapeur : plus d'horizontales ni de verticales, mais une grande « contre-composition » en obliques, contrecarrée cependant par l'orthogonalité de l'écran de cinéma, et des fenêtres.

La couleur était partout. « *Sans la couleur, l'architecture est inexpressive, aveugle* », déclarait Van Doesburg en 1928. Partout, mais non pas imaginée comme décor, mais comme moyen propre à définir l'espace, à faire d'une pièce un rectangle élastique. « *La couleur apporteuse d'espace* », comme le disait Le Corbusier.

Les trente projets originaux de Van Doesburg, entourés de panneaux documentaires et de photos et exposés au Centre Georges-Pompidou, esquissent ce que fut cet étonnant complexe architectural, mais ne permettent pas d'en avoir une vision complète, ce qui n'enlève rien au mérite de ce « dossier ». Les projets de composition, les plans, ne donnent pas, ne peuvent pas donner, la mesure de l'espace, ni sa couleur. Un espace qui, malgré les contraintes premières d'une architecture classique existante (donc raide et cloisonnée), devait être — c'était en tout cas la grande idée de Van Doesburg — mouvant, dynamique, ouvert, lié, et *devait avoir cette élasticité calculée* par la couleur, et aussi par *la lumière*, voire renforcée par un jeu de glaces (dans le ciné-dancing), au gré des déplacements de l'usager.

Que l'on ait ressenti cet espace comme une agression, c'est probable. L'Aubette n'était pas un lieu favorisant les confidences et le tête-à-tête. Pas d'ombres, pas de recoins — mais un éclairage calculé, — pas de lumière tamisée. Logique. Le propos initial des néo-plasticiens n'était-il pas de préparer un terrain favorable à l'épanouissement de l'homme moderne, de préparer celui-ci à la communication et le renvoyer à des activités collectives ? C'était beaucoup d'audace, et ce n'était peut-être pas ce dont cet « homme moderne » avait besoin. Toujours est-il que L'Aubette, témoin des grandes idées puristes, a disparu.

A côté de ces salles, on a regroupé des dessins de Jean Gorin. Le passage se fait sans rupture. Les suites de projets architecturaux colorés y occupent aussi une bonne place. C'est du même état d'esprit que participent ces plans et projets du peintre de tous les artistes français le plus proche de Mondrian. Intéressante confrontation, qui fait apparaître un Gorin sinon plus royaliste que le roi, néanmoins encore plus respectueux des normes que Van Doesburg.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 12 décembre.

Le dernier hommage à Dufy

Le Centre Georges-Pompidou célèbre à son tour, le centenaire de la naissance de Raoul Dufy, après les musées de Nice, du Havre et d'Orléans, l'été dernier (le Monde du 23 août).

L'œuvre du peintre avait été, après sa mort, léguée à différents musées. Dans ce partage, les collections nationales reçurent le meilleur : un riche ensemble de trois cents numéros comprenant une quarantaine de peintures, de gouaches, de dessins, de carnets de croquis, qui aurait pu donner matière à une belle exposition à Beaubourg. Le paradoxe est que l'espace du nouveau musée national d'art moderne se révèle insuffisant. On n'a pu trouver que ces quatre petites salles alignées sur un couloir périphérique du côté « aveugle » du bâtiment, rue du Renard. C'est un endroit « mort » où s'achève le jeu d'emboîtement d'espaces fermés et ouverts qui règle l'ordonnance du musée. Le pauvre Dufy a été mis en pièces dans ce dernier carré de l'étage, heureusement avec un louable souci de classement par thèmes, qui rapproche peintures et dessins d'une même période. On y trouve les Premières années *fauves, les* Cérémonies, *où ce peintre se révèle un décorateur inspiré ; les* Ateliers *dont les sereines transparences rouges ou bleues sont électrisées par un trait qui excelle à se transformer en signe ; les* Paysages, *illustrés surtout par le dessin où Dufy montre une effusion de la nature d'un crayon extraordinairement prolixe et concis ; la série des* Cavaliers au bois, *qui est du Dufy tout pur de fraîcheur et de charme ; enfin, les esquisses de la* Fée électricité, *poème de virtuose sur l'énergie.*

D'autre part, on trouvera à travers les salles du musée les toiles exposées en permanence. Cet « hommage » à un peintre est une quête : ici, plusieurs Dufy entre Derain et Matisse ; là, les monumentales Trois baigneuses *de 1919, qui vous accueillent au bas de l'escalier.*

Cependant, pour son centenaire, Dufy ne méritait-il pas une rétrospective complète, la « réévaluation » d'une œuvre dont on sait qu'elle a été sous-estimée ?

Certes, si les anniversaires devaient être les meilleurs moments pour organiser des expositions, il aurait, dans ce cas, fallu songer à Van Dongen, dont 1977 est également l'année du centenaire de sa naissance, et à Juan Gris, dont c'est le cinquantenaire de la mort. Beaubourg entre dans une période d'échéances de plusieurs centenaires de peintres fauves et cubistes. Pour ce qui la concerne, l'œuvre de Dufy s'impose en dehors de toute contrainte de calendrier. — J. M.

★ *Hommage à Raoul Dufy*, au Centre Georges-Pompidou.

Musique

Eloy, Jolas, Birtwistle par l'Ensemble intercontemporain

L'Ensemble intercontemporain nous gâte, actuellement, avec des œuvres pleines de magie sonore, roses poussées sur les épines post-sérielles, qui rendent les concerts de l'IRCAM plus confortables que ceux du Domaine musical des temps héroïques. Le Boulez du Marteau sans maître, *de* Pli selon pli, *d'*Eclat, *et aussi le Varèse des grandes fresques gorgées de couleurs, ont dissipé les brouillards du pur intellect, en même temps que les brouets grisâtres du néo-classicisme.*

En 1963, Equivalences, *de Jean-Claude Eloy signalait cette aurore d'une couleur nouvelle chez les jeunes musiciens ; sous l'étincelante direction de Michel Tabachnik, on en a retrouvé le charme intact, avec ce bondissement de chat-tigre tour à tour patte de velours et griffes dehors : frôlements, balayages légers, résonances, coups violents, silences, attentes, et puis le déchaînement d'une musique dense, brutale, frénétique, mais toujours sans sécheresse, pleine d'énergie intérieure et habitée par une présence mystérieuse, comme une divinité orientale ou un temple antique. Avec cette brève conclusion où les notes de célesta et de marimba s'échelonnent comme des troupeaux au loin.*

Nés d'hier (août 1977), les Onze Lieder pour trompette et orchestre de chambre *de Betsy Jolas ont la brièveté, la pudeur elliptique, l'apparent abandon inachevé des haïkaïs. La trompette aux ravissantes couleurs ouvertes ou bouchées de Pierre Thibaud ne joue pas les coqs de village, elle chantonne comme pour elle-même, mais chaque lied est un microcosme de sensations et de sentiments rares. L'orchestre soupire, les cordes ondulent dans le soir, les flûtes murmurent, la trompette plaisante, la percussion jette quelques lueurs ; la conversation se fait à demi-mots. Rien d'évanescent en tout cela : il y a beaucoup d'air et de silence autour de ces musiques qui se prêtent un instant et filent entre les doigts, mais laissent un souvenir doré.*

La brièveté n'est pas le fort d'Harrison Birtwistle (1934) dans Meridian. *Pourtant ce gaillard au casque de cheveux bouclés est aussi un poète. Sur des textes de Thomas Wyatt et de Christoph Logue, il a écrit une longue cantate, qui est une « chanson d'amour » et « traite, en outre, de la nature du chant et de l'activité créatrice », pour mezzo-soprano, violoncelle et trompette, et un curieux ensemble « instrumental » (deux chœurs de trois sopranos, deux harpes, trois cors anglais, trois clarinettes basses, le piano et deux percussions).*

On ne sait pas très bien par quel bout l'écouter, mais on ne peut résister à son charme un peu décadent, sauf lorsque le musicien répète un peu trop ses effets. Le mariage savoureux du cor et du violoncelle (David Wetherill et Philippe Muller) qui rêvent ou gambadent, les voix séraphiques ou méchantes du chœur agitant maracas et fouets, les fonds veloutés des clarinettes basses et les dialogues amoureux des cors anglais, le chant superbe de Sarah Walker en une sorte de discours aux vertigineux écarts, aux voluptueuses vocalises, tout cela compose une œuvre très suave, souvent lyrique, parfois agressive, trop riche peut-être dans son écriture minutieusement agencée.

L'Ensemble intercontemporain et Michel Tabachnik ont paru au meilleur de leur talent, avec un excellent ensemble vocal dirigé par Henri Farge, dans ce concert retransmis en direct par France-Musique.

JACQUES LONCHAMPT.

Peinture

Chagall, un nouveau venu au Louvre

(Suite de la première page.)

Chagall aussi refait les mêmes *images, mais depuis longtemps son* vrai territoire, solitaire et à contre-courant, est celui d'un grand « tissu » de picturalité que nul ne rend plus vibrant, plus incarné. *C'est le nœud de son œuvre : la* splendeur des images dans sa jeunesse et la splendeur de sa matière *picturale à l'heure de la vieillesse.* Aujourd'hui, c'est le « médium » — la couleur — qui dans son œuvre est le « message ». C'est elle qui fait le drame du tableau *et crée l'émotion, au-delà des* formes, au-delà des styles, au-delà même de la signification anec*dotique des images.* Mais la couleur seule placerait Chagall sur le versant d'un *art abstrait. Et il est* vrai que sa peinture en a les qualités, comme celle de Monet médi*tant sur les* « Nymphéas ».

Pour peindre, Chagall a besoin d'un monde concret et fabuleux. Il doit être *réel* et *irréel, le monde* d'où l'on vient et dont on rêve. D'où l'importance du mécanisme de la mémoire ; de cet univers de l'en*fance dans un petit village russe,* royaume inépuisable des premiers émois.

Cette mémoire qui ne lâche pas l'homme et tient le peintre debout, *la voici qui soudain s'emballe. Tout redevient clair.* Vaste rêverie sur la vie. Peinture de voyance... *Tout un monde familier* est à nouveau présent dans les tableaux de Chagall : l'écuyère du cirque qui *répond à l'appel des couleurs ;* les anges et les amants angéliques qui dansent au son des violons et des clarinettes ; les poissons d'or et les oiseaux bleus ; les ânes *rouges et les chèvres vertes ; des* lambeaux de village russe qui émergent du fond d'un paysage parisien ; les prophètes de la Bible, Moïse, le Christ, Don Quichotte et *l'enfant prodigue... Ils sont* tous là, anciens et nouveaux venus, dans la confusion du temps et de l'espace, allant et venant au gré d'une remémoration qui voyage en tous sens.

Une folie bienvenue

Chagall peint comme Joyce *écrit. Nous sommes hier et nous* sommes aujourd'hui, passé et présent confondus.

Venu à Paris en 1910, à la rencontre de la liberté de peindre, il *avait étonné les poètes qui,* avec les cubistes, cherchaient du côté des arts primitifs une nouvelle inspiration esthétique. Chagall représentait à lui seul un univers nou*veau d'émotions à l'état pur.* La folie, mais une folie bienvenue qui transcende la peinture.

Aujourd'hui, il prend davantage d'aises pour en déballer l'inventaire, tableau par tableau, lambeau par lambeau. On est assailli par un tumulte d'images que l'on croit *connaître et reconnaître mais* devant lesquelles il faut s'attarder pour s'accorder à leur dérive, à leur battement intérieur. De loin, une chèvre à l'œil en amande qui broute sa pitance dans un baquet, au milieu de la place du « Village », avec un appétit sauvage. On la croirait de 1913. Elle est de 1973.

Peinture exubérante et inquiète. L'homme se confie à son tableau et à ses grands poudroiements de couleurs : les bleus chagalliens, comme les rouges, les verts et les *jaunes auxquels il a donné sa* marque. S'y ajoutent les grandes grisailles de nacre d'aujourd'hui, *somptueuses peintures en mineur,* douces et tremblantes, qui servent de fond aux « Gens du voyage », au « Don Quichotte » et à « la Reine du cirque », tous trois en date de 1975.

Le meilleur de ce qui est exposé date de cette année-là. « Le Repos », *tableau paradisiaque* avec ses transitions nuagistes en rouge et vert ; le petit peuple du « Village bleu » et « la Chute d'Icare », œuvre monumentale qui *clôt l'exposition et illustre* tout Chagall. Dominant cette composition, près d'un soleil éclaté, l'ange *est foudroyé en plein ciel, la tête* en bas. Pour la première fois, le charme de la lévitation s'interrompt. L'année suivante, en 1976, le trait se met à trembler, les *couleurs à chanter plus fort, les* compositions à se simplifier. Ici, les tableaux deviennent plus allusifs et les images *s'arrondissent ;* là, soudain, de grandes déchirures *de couleur évoquent* les franches partitions des vitraux...

L'agitation imaginaire qui, de*puis trois quarts de siècle,* marque une œuvre *fertile* reste en éveil. A quatre-vingt-dix ans, Chagall ne cesse pas *d'inventer des tableaux.*

JACQUES MICHEL.

★ *Œuvres récentes de Marc Chagall (1967-1977)*, au Louvre, pavillon de Flore. Exposition organisée par le Centre Georges-Pompidou.

M. GISCARD D'ESTAING AU COLLOQUE SUR L'ARCHITECTURE

L'Académie d'architecture organise, jeudi 20 octobre à l'UNESCO, un colloque qui sera clos par M Giscard d'Estaing. Après une journée de débats sur les conditions de la création architecturale, le rôle de l'Etat, l'importance excessive des questions de financement et les difficlutés que posent aux architectes les dispositions du décret de l'ingeniérie, le président de la République exposera les grandes orientations gouvernementales d'une politique de l'architecture.

INSTITUT

● *L'Académie des sciences morales et politiques* a enregistré lundi une seule candidature au siège rendu vacant par la mort d'Adrien Dansette, celle de M. Roland Mousnier. Election le 14 novembre. Elle a, d'autre part, déclaré la vacance *du siège de* Martial Guéroult (section de philosophie). *Dernier délai* des lettres de candidature, le 7 novembre. Election le 28 novembre. Elle a ensuite entendu une communication de M. André Piettre, membre de la compagnie, sur « le problème des nationalisations ». *L'orateur* a analysé la situation actuelle de la France, les leçons de l'étranger et le programme commun de la gauche française.

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Le Québec à Massy

Le « Québec à Massy », affiches en bleu et blanc collées le long des murs, drapeaux qui flottent entre ciment et voiture, c'est une vaste opération, large et profonde. Ambitieuse. Massy : quarante mille habitants ballottés, répartis dans un grand ensemble désœuvré ou somnolent. Une zone d'ombre et de repli.

A l'origine du « Québec à Massy » il y avait le désir de faire connaître la lutte de cette province « colonisée » à la recherche de son identité. Ils sont venus, soixante environ, dire leur vie, leurs espoirs, tour à tour, chacun dans son domaine.

Ils présentent leur spectacle, le soir comme l'après-midi, dans les différentes maisons de quartier. Ils vont, décors sous le bras, offrir leur talent, leur envie d'aller très loin dans une rencontre. Sur la place du marché, dimanche matin, les Enfants du Paradis ont émerveillé les parents, et intrigué les enfants. Au vacarme bruissant d'une vente avait succédé le silence. Trois hommes âgés, vêtus d'un habit, chapeaux melons et parapluies distingués, invitaient acheteurs et badauds à se regrouper, à regarder. Une jeune femme avec une ombrelle souriait, le sourire du mime, et le public, enchanté, se laissait bercer. Stupéfait, il n'avait *jamais* vu, peut-être, une telle évidence.

Evidence aussi dans le théâtre de six comédiennes. Leur pièce, *Trois sept, le numéro magique*, ouvre la porte des chemins trop obscurs. Sans provocation des femmes s'adressent à des femmes. Sans juger, et sans condamner, elles retracent l'histoire, cette histoire où les femmes n'existent pas, et elles parlent d'un combat, inévitable, indispensable. D'autres femmes écoutaient, voyaient. Leurs vies étaient jouées devant elles, sous forme de contes, de chansons, d'allégories. Et dans les rires il y avait la chanson d'un départ.

Que d'efforts de la part des organisateurs, des acteurs, des techniciens de l'équipe de cinéma, pour donner un air de fête à cette fête qui s'égare ! La nostalgie, la déconvenue, émoussent ce qui aurait dû être un royaume. Tant de possibilités et tant d'erreurs. *Les Métamorphoses d'Erby*, un spectacle pas du tout pour des enfants, et donné comme tel mercredi après-midi, illustre assez bien ce malentendu né d'une impatience. Venus du Centre d'art et d'essai du Conventum de Montréal, les musiciens ont fait le voyage pour jouer. Ils sont arrivés dans une ville qui devaient, pensaient-ils, les recevoir à bras ouverts. L'accueil les a déçus. Peut-être la municipalité d'union de la gauche a-t-elle sous-estimé l'importance du mouvement amorcé. Question de budget : 120 000 F de la Délégation générale du Québec et 50 000 F de la ville de Massy (sans compter les services indirects). Le déséquilibre est là, entre des aspirations immenses et une réalité financière contraignante. La troupe continue de jouer jusqu'au 25 octobre. Il faut aller les voir, eux, tous, avant qu'ils ne repartent.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

■ **Le producteur britannique Sir Michael Balcon est mort le 17 octobre à Brighton. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait commencé sa carrière dans les années 20. Après la guerre, dans les studios de Ealing, il avait rassemblé des réalisateurs et des scénaristes et, avec eux, lancé les meilleures comédies britanniques : « Noblesse oblige », de Robert Hamer, « Whisky à gogo », « l'Homme au complet blanc », d'Alexandre Mackendrick.**

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : la Classe morte. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Marchand de plaisir, marchand d'oublies (Festival d'automne).
Odéon, 20 h. 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.
TEP, 20 h. 30 : Dorénavant 1 (Festival d'automne). — Petite salle, 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts (Festival d'automne).
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile.

Les autres salles

Aire libre - Montparnasse, 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts - Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : la Tentation de Saint-Antoine III.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.

Mardi 18 octobre

Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. : Cora Vaucaire.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : 3 lits pour 8.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Vie offerte. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Palace, 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : R'Alboum Zouc.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Chansonniers, vous avez raison.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Tristan et Yseult.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre en Rond, 21 h. : le Voyage vertical.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les concerts

Lucernaire - Forum, 21 h. : Nicole Derhille (airs d'opéra).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Eva Osinska, piano (Mozart, Chopin, Chostakovitch).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Mata (de Falla, Ginastera).
Eglise réformée de Pentemont, 20 h. 45 : Musique de chambre.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova (Mozart).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Récital Gisela Depkat, violoncelliste.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Récital de chant E. Brahammar, soprano ; J. Ake Larsson, piano (Pergament, Poulenc, Satie, Granados, Rodrigo).
Eglise Saint-Ignace, 20 h. 45 : Concert d'inauguration des grandes orgues, par J. Langlais (Bach, Franck, Tournemire, Langlais).

Jazz, pop', rock et folk

Aire Libre - Montparnasse, 18 h. 30 : Trio Claude Bolling.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Francis Tusques, Compagnie Lubat, jazz.
Théâtre Fontaine, 21 h. : Groupe Albert Marcœur, folk.
Lucernaire - Forum, 19 h. : Nicole de Vaust.
Vieille Grille, 23 h. : Michel Hanmont, folk.
Palais des Glaces, 20 h. 30 : Archie Shepp Quartet blues.
American Center, 21 h. : Shivananda, jazz-rock.

Festival d'automne

(Voir aussi les salles subventionnées.)
Musée Galliera, 20 h. 30 : Odin Teatret.
Bouffes-du-Nord : 20 h. 30 : Small Wood.

cinémas

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., le Destin fabuleux de Désiré Clary, de Sacha Guitry ; 18 h. 30, Spartakiade, Tchécoslovaquie ; Semaine du cinéma israélien : la Marche des brancards, de J. Neeman ; 22 h. 30, The Getaway, de San Peckinpah.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog-Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.-v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; mercredi, jeudi, lundi et mardi : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EL MACHO (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
EMMA (Fr., v. am.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MANQUE (Fr. (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 30).
TRANSAMERICA EXPRESS (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

LES ENFANTS DU PLACARD, film français de Benoit Jacquot. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES, film français de René Vienet. Racine, 6e (633-43-71) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN, film musical de J.-F. Roux. Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ESPION QUI M'AIMAIT, film américain de L. Gilbert. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SAMOURAI AVEUGLE, film japonais de Kazuo Ikehiro. V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE, film montage américain de G. Stevens Jr. Rex, 2e (236-83-93) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Broadway, 16e (527-41-16).
L'HOMME SANS MERCI, film américain de Daniel Vance. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mardi 18 octobre à 20 h 30 — (Valmalète.)
Récital de piano EVA OSINSKA — MOZART - CHOPIN — CHOSTAKOVITCH

EGLISE des BILLETTES — Jeudi 20 oct. à 21 heures — Loc. Durand (P.e. Kiesgen.)
Récital Huguette DREYFUS — Couperin - Bach — Scarlatti

Salle CORTOT — Jeudis 20, 27 octobre, 3 et 10 nov. Dimanches 23 octobre, 6 et 13 nov. à 20 h 30 — Loc. Salle et Durand (Valmalète.)
BEETHOVEN — Intégrale des 32 sonates en 7 concerts par Rita Bouboulidi

SALLE PLEYEL — Jeudi 20 octobre à 20 h 30 — Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)
Les Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » Concert exceptionnel — ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA — Direction : P. CALDERON — Soliste : Jessie NORMAN — ROSSINI - HAYDN — MOZART

THEATRE de la MADELEINE — Samedi 22 octobre à 17 heures (P.e. Werner.)
Amis Musique de Chambre et Radio-France — Konstanty KULKA — Jerzy MARCHWINSKI — Violon-Piano — Beethoven, Brahms, Szymanowsky, Franck

SALLE PLEYEL — Dimanche 23 octobre à 17 h 45 (P.e. Kiesgen.)
Int. des Concertos piano de BEETHOVEN — Concerts LAMOUREUX — soliste : Hans RICHTER - HAASER — Dir. : D. AGRAFIOTIS — Direction : D. AGRAFIOTIS — ouv. Léonore III — 3e, 5e Concertos

PALAIS des ARTS — 325, rue Saint-Martin Paris (3e) — Lundi 24 octobre à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)
ORCH. du CONSERVAT. de PARIS — Direction : Pierre Dervaux — avec Raphaël OLEG, violon — Prix Long-Thibaud 1977 — Kabalewski - Bartok — Takemi (1re audition) - Britten

SALLE GAVEAU — Lundi 24 octobre à 21 heures (de Saint-Ours.)
SCHUBERT — La Belle Meunière — Jo BAERT — Baryton — Roumania STANTCHEVA — Piano

EGLISE ST-SEVERIN — Mardis 18 et 25 octobre à 21 heures — Loc. Librairie Saint-Séverin et Durand (P.e. Valmalète.)
« Cycle » du quatuor VIA NOVA — 18 oct. : MOZART — intégrale quatuors avec flûte avec Christian LARDE — 25 oct. : BEETHOVEN — S. TRAUSS : Sérénade op. 7

PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 25 octobre à 18 h 30 — Location : 758-24-41 (P.e. Valmalète.)
« Concerts du Mardi » — GOUNOD : Petite Symphonie — BRAHMS : Quintette opus 34 avec P. Amoyal, M. Baroff, F. Boulanger, J. Chambon, M. Dabost, A. Denis, C. Desbruères, A. Dumay, M. Garcia-Marcos, Y. d'Hau, F. Leloug, F. Ledoux, B. Pasquier, M. Pravet, A. Roverteguy, G. Sue, R. Tassin, A. Walter.

SALLE PLEYEL — Mercredi 26 octobre à 20 h 30 (Dandelot.)
Unique Récital du Pianiste Français DUCHABLE — Beethoven, Chopin — Schumann, Prokofiev

SALLE GAVEAU — Mercredi 26 octobre à 21 heures (Valmalète.)
Hommage à M. LONG — Récital Gisèle KUHN — CHOPIN - SCHUMANN — FAURE - DEBUSSY - RAVEL

Dans l'intimité de la SALLE CORTOT — Mercr. 26 oct. à 21 heures — Loc. ouverte Tél. 924-80-16 (Kiesgen.)
Au profit de l'Association Amicale de l'Ecole Normale — Récital Wilhelm KEMPFF — Schubert - Brahms — Beethoven

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Jeudi 27 oct. Lundi 7 nov. à 20 h 30 (O.A.I.-Valmalète.)
Deux récitals Daniel BARENBOIM — 27/10 : SCHUBERT — 7/11 : BEETHOVEN

CHARTRES Cathédrale illuminée — Sam. 29 oct. à 20 h 45 — Locat. rens. Chartres S.I. tél. 21-54-03 — Paris : Durand (Kiesgen.)
Au profit des Grandes Orgues de la Cathédrale — Orgue et Trompette — Pierre Cochereau — Organiste de N.-D. de Paris — Roger Delmotte — Trompette solo de l'Opéra — Bach, Haendel, Purcell, Telemann, Improvisation

SALLE GAVEAU — Mercredi 2 novembre à 21 heures (Valmalète.)
Quatuor Gabriel Pierné — Médaille Debussy - Evian 76 — Schubert - Debussy

SALLE GAVEAU — Du 9 au 16 novembre — Location : à la Salle, Durand et Agences et RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 17 nov. à 20 h 30 — Location : Radio-France — Prix spécial : 3 FNAC, CROUS, JMF (Valmalète.)
MUSICANADA — présence de la musique canadienne contemporaine — 9 nov. : MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUEBEC dir. : S. Garand — 10 nov. : QUINTETTE A VENT DU QUEBEC — 13 nov. : CANADIAN BRASS — 15 nov. : FESTIVAL SINGERS OF CANADA dir. : Elmer ISELER — 16 nov. : QUATUOR OREORD — 17 novembre : NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE DE RADIO-FRANCE dir. : P. Hetu et G. Tremblay — sol. : V. Bouchard, R. Morisset

SALLE PLEYEL — Vendredi 4 novembre à 20 h 30 (P.e. Dandelot et de Valmalète.)
Les Concerts Barg présentent les Grands Concerts Pleyel — LES SOLISTES DE ZAGREB — Chef et Soliste Henryk Szeryng — av. Maxence LARRIEU — Bach : Conc. no 1 et Brandeb. 5 — Vivaldi : Les 4 Saisons

SALLE GAVEAU — Vendredi 4 novembre à 18 h 30 — Lundi 7 novembre à 21 heures (Kiesgen.)
2 récitals Bernard Flavigny — le 4 : SCHUBERT - WEBERN — le 7 : BEETHOVEN

SALLE PLEYEL — Lundi 7 novembre à 20 h 30 (P.e. Dandelot.)
Les Concerts Barg présentent les Grands Concerts Pleyel — LES SOLISTES DE ZAGREB — Soliste Christine Walevska (violoncelle) — Albinoni, Corelli, Haydn, Vivaldi, Mozart, Bartok

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mardi 29 oct. à 20 h 30 (Valmalète.)
Récital Gabriel TACCHINO — MOZART - PROKOFIEV — SCHUMANN - CHOPIN



NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Mardi 18 oct. à 20 h 30
Dir. E. MATA — Solistes : Rosario GOMEZ, Susana MILDONIAN — de Falla - Ginastera

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
SALLE PLEYEL — Mercredi 19 octobre à 20 h 30
Dir. Yuri Ahronovitch — Soliste : Pascal ROGE — STRAVINSKI - SAINT-SAENS — TCHAIKOVSKI

MUSIQUE AU PRÉSENT
RADIO-FRANCE Auditorium 105 — Samedi 22 octobre à 17 heures
Dallapiccola - Nono — Tavener - Amy — Sol. : E. ROSS, A. BARTELLONI — Ens. instrumental du N.O.P. — Direction : Gilbert AMY

30e ANNIVERSAIRE DE LA MAITRISE DE RADIO-FRANCE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Dim 23 oct. à 20 h 30 (Entrée libre.)
Concert de clôture des Journées Chorales d'Ile-de-France - SCHUBERT - MENDELSSOHN — SCHUMANN - M. ZBAR — G. REIBEL - KODALY - BARTOK — BRITTEN - VERDI - FAURE — Avec la participation de la Maîtrise de Radio-France

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE Auditorium 105 — Lundi 24 oct. à 20 h 30
Ens. « Pupitre 14 » — Dir. : Edmond ROSENFELD — Mozart - Bottesini - Bergueral — Debussy - Webern - Tansman

SAISON LYRIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 27 oct. à 20 heures
ROSSINI — IL SIGNOR BRUSCHINO — LA SCALA DI SETA — S. Tadilea, B. Jones, B. Brewer — NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Direction : Giacomo ZANI

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Vendr. 28 oct. à 20 h 30
Dir. E. KRIVINE — Sol. : B. Giocanna - A. Chevalat — A. Ramlen - J. Estaunset — E. Krivine - E. Pacard — STAMITZ - HAYDN - MOZART

Location : RADIO-FRANCE, Salle et Agences





SPECTACLES

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), les Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : la Clef, 5e (337-90-90), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf le 17 à 20 h. 30), le Seine, 5e (325-95-99) à 22 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), V., S. et D. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PLEASANTVILLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Secrétan, 19e (206-71-33)
WIVES (Norv.) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

RADIO-TÉLÉVISION

Polémique entre Pierre Boulez et Radio-France

Dans une lettre adressée à Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, à M. Pierre Vozlinski, directeur des services et des programmes musicaux de cette société, et à M. Jean Maheu, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère de la culture et de l'environnement, Pierre Boulez, directeur de l'IRCAM, proteste contre le refus de Radio-France de retransmettre les deux concerts qu'il a dirigés à l'Opéra de Paris les 10 et 11 octobre (*le Monde* du 12 octobre). Il précise qu'il s'opposera désormais à *« la diffusion de tout concert de l'Ensemble intercontemporain dirigé par lui »*, à *« tout projet de série documentaire sur l'IRCAM et à l'exécution de son œuvre « Visage nuptial »*, prévue par l'Union européenne de radiodiffusion.

En réponse à cette lettre, la direction des services et programmes musicaux de Radio-France rappelle qu'elle a diffusé à maintes reprises des concerts dirigés par Pierre Boulez à la tête de formations étrangères et qu'elle a passé des accords avec l'IRCAM pour une série de retransmissions (un concert de l'Ensemble intercontemporain a été diffusé en direct lundi soir). Elle ajoute qu'elle *« dépose ce différend avec Pierre Boulez, alors que le problème général et important des retransmissions de l'Opéra de Paris semble ne le concerner en rien »*. Elle conclut : *« L'impossibilité où s'est trouvée Radio-France de diffuser en stéréophonie les opéras donnés au palais Garnier et retransmis par la télévision lèse un très large public et justifie le désir de la Société nationale de radiodiffusion d'obtenir enfin le règlement global de ces retransmissions, qu'elle n'a cessé de réclamer sans succès depuis juillet 1976. »*

[La position de Radio-France résulte d'un désaccord avec les personnels de l'Opéra sur l'interprétation de l'avenant à la convention collective de la R.T.L.N. signé en juillet 1976. Cet avenant prévoit que, en cas de diffusion des spectacles de l'Opéra sur les antennes de la radio-télévision nationale, une indemnité spéciale, égale à 33 % du salaire, est versée aux chœurs et aux orchestres. En cas de diffusion par la radio seule, l'indemnité est de 20 %. Les personnels en déduisent que l'indemnité se monte à 33 % + 20 % lorsque la retransmission est à la fois télévisée et radiodiffusée. Radio-France considère que ces 20 % ne sont dus que si elle est seule à retransmettre le spectacle. Le concert de Pierre Boulez n'était pas télévisé, mais Radio-France se refuse à appliquer la deuxième clause de l'avenant tant qu'elle n'a pas satisfaction sur la première.]

FR 3 : M. GOULEY NOMMÉ DIRECTEUR RÉGIONAL DE PARIS-NORMANDIE-CENTRE

M. Bernard Gouley vient d'être nommé directeur régional de la station Paris-Normandie-Centre de FR 3, en remplacement de M. Claude Couband, qui, de son côté, reprend le poste de délégué à l'information de T.D.F. occupé par M. Bernard Gouley, depuis la réforme de l'ex-O.R.T.F. en 1975.

[Né le 13 mars 1927, M. Bernard Gouley a été journaliste à la R.T.F. en 1944, avant de travailler à Radio-Brazzaville, à l'Agence France-Presse, puis au « Monde ». Chargé de mission au cabinet du ministère de l'information de 1962 à 1964, puis délégué du directeur général de l'O.R.T.F. aux stations régionales de 1964 à 1970, il a ensuite dirigé la station régionale Rhônes-Alpes-Auvergne de 1973 à 1975.]

[Né le 11 mai 1922, M. Claude Couband, journaliste depuis 1945, a été attaché de presse du ministère de l'information de 1964 à 1966, puis chargé des relations avec la presse étrangère au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information de 1966 à 1967. C'est en 1968 qu'il est devenu rédacteur en chef adjoint à la deuxième chaîne de l'O.R.T.F. Nommé conseiller technique au cabinet du directeur général de l'Office en novembre 1969, il a été durant un an délégué permanent de l'O.R.T.F. aux Etats-Unis, avant d'assurer, de 1972 à 1974, les fonctions de chef de service des échanges internationaux de télévision à l'O.R.T.F. M. Claude Couband a été nommé, en janvier 1975 également, à la direction régionale qu'il quitte à l'occasion de cette « permutation ».]

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 18 OCTOBRE

— La tribune libre est ouverte à la *Fédération des Eglises baptistes de France* : « Qui sont les baptistes ? », sur FR 3, à 19 h. 40.

MERCREDI 19 OCTOBRE

— *L'Action républicaine indépendante et libérale* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

PRESSE

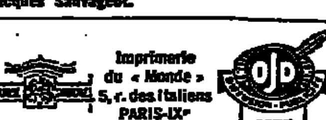
● *L'hebdomadaire* Paris-Match daté du 9 septembre a été interdit en Yougoslavie, révèle le journal officiel yougoslave publié le 17 octobre. C'est la seconde mesure d'interdiction qui frappe cet hebdomadaire en l'espace de deux semaines, le numéro du 26 août ayant été interdit, il y a une dizaine de jours.

La même mesure est appliquée, selon un arrêté du ministère de l'intérieur, à la revue ouest-allemande *Quick* des 11 et 18 août.

● *Le quotidien « Al Maghreb »* a publié son premier numéro, lundi 17 octobre, à Rabat. Edité en langue française, dirigé par M. Abdallah Stouky, proche collaborateur du premier ministre, M. Ahmed Osman, *Al Maghreb* se présente comme l'organe du courant indépendant. Ce journal porte à dix le nombre des quotidiens au Maroc (dont cinq en langue française).

● « *La Lettre de* l'Unité », éditée par le parti socialiste et que dirige M. Georges Fillioud, a fait paraître le 17 octobre son premier numéro. Cette lettre quotidienne, tirée à huit cents exemplaires, se présente comme une feuille imprimée en offset resto verso sur papie gris. Elle comporte un éditorial, ainsi que des échos sur la vie du parti. Abonnement sur demande : M. Gérard Cole, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, téléph. 551-97-53.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX
1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

VU

Petite fille nouveau modèle

Comment réagissent, contre qui, contre quoi se révoltent les enfants des révoltées des années 60, les filles et, particulièrement, les fils de celles qui, ayant milité pour le Mouvement de libération de la femme, ont commencé par appliquer chez elles les principes pour lesquels elles se battaient au dehors. C'est un peu tôt pour le savoir. Et puis l'on manque de données, de chiffres, à leur sujet. Ils représentent une fraction trop infime de la population pour avoir valeur d'exemple. D'où l'intérêt, lundi soir sur Antenne 2, dans le cadre de « Bande à part », du portrait d'une petite fille nouveau modèle élevée sur un pied de totale égalité avec un demi-frère, à moitié africain lui, par une mère célibataire, sociologue et féministe déclarée.

Intérêt, hélas ! relatif : Eléonor et Patrice sont trop jeunes (douze et quatorze ans) pour présenter les symptômes de rejet, d'opposition, au milieu familial et au modèle culturel qui caractérise tant de jeunes gens en colère. Pas tous, certes. Peut-être l'absence d'une autorité paternelle, la responsabilité complice et partagée d'un foyer entretenu par le seul travail, le seul salaire de la mère, évitent-elles bien des heurts, justement, bien des malentendus, bien des hostilités et des déchirements. Ces enfants sont-ils des mutants ? Représentent-ils l'espoir d'une nouvelle race d'hommes et de femmes plus ouverts, plus évolués ? se demandait-on à la télévision.

En ce qui concerne Eléonor, c'est possible. On ne voit pas très bien, en effet, quelles difficultés majeures peut rencontrer de nos jours une fille habituée à se comporter comme un garçon, sinon de trouver plus tard un compagnon qui réponde au même critère. Ce ne sera peut-être pas aussi facile qu'on le pense. Le peu qu'on nous ait dit de Patrice laisse entendre que ses qualités domestiques ne sont guère appréciées par ses camarades de lycée. Qu'en sera-t-il au régiment ? Dans son cas, un cas extrême, le credo maternel n'est probablement pas seul en cause. La particularité de son état civil et la couleur de sa peau doivent être pour quelque chose dans son isolement. Ce qui rend d'autant plus serrés les liens tissés à la maison.

La petite, elle, reprend entièrement à son compte les propos tenus par une mère à qui elle s'identifie totalement, c'est de son âge. Et, cependant, on sent percer par moments, à propos de ce père qu'elle aimerait rencontrer si elle ne craignait pas de l'importuner, un doute, un regret, celui de vivre un peu en marge du troupeau et d'endosser, à l'époque la plus conformiste de la vie, des options, des points de vue loin d'être admis par la plus large partie de l'opinion.

Ce qu'on aimerait maintenant, c'est faire la connaissance d'un adolescent à la personnalité bien affirmée, né dans le mariage, de parents indo-européens, l'un et l'autre partisans de l'égalité des sexes en tous lieux, en tous temps et en toutes circonstances. On serait, je crois, heureusement surpris du résultat. Encore faut-il, pour nous permettre d'en juger, nous le montrer à l'écran.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 18 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Bienvenue au cinéma, de Guy Béart et R. Grumbach (avec Rufus, Charles Vanel, Carolyn Carlson, Yves Simon) ; *21 h. 30, Série documentaire : les Provinciales* (la vigne et le vin, troisième partie : le fermier de Monbousquet), prod. J.-Cl. Bringuier, réal. H. Knapp ; 22 h. 35, Concert : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Beethoven. Avec le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction d'E. Krivine (soliste : Leonid Kogan).

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dossiers de l'écran. Téléfilm : « Une affaire de viol », de B. Segal.

La femme violée devient, pour la police et la société, une autre sorte de femme-objet. Elizabeth Montgomery est au centre du fait divers, dans ce téléfilm-choc américain.



Vers 22 h., Débat.

Avec Mme Fargier, auteur d'un ouvrage sur le viol, le docteur G. Zwang, Me G. Halimi et deux femmes qui ont été violentées.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue, La cuisine voyageuse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération des églises baptistes de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : L'HOMME AUX COLTS D'OR, d'Ed. Dmytryck (1958), avec R. Widmark, H. Fonda, A. Quinn, D. Malone, D. Michaels. (Rediffusion.)

Les habitants d'une bourgade de l'Ouest font appel à un tueur professionnel pour chasser des bandits. Un homme se fait alors être shérif pour assurer le respect de la loi. Western psychologique trop long et trop compliqué. Mais les acteurs vedettes sont sensationnels.

21 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ;

20 h., Dialogues : « Ecouter les hommes », par Pierre Desgraupes et Jean Lacouture ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Léonora Carrington ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque :

20 h. 30, Musique de chambre avec P. Fontanarosa, J. Prat, violon, B. Pasquier, alto, R. Fontanarosa, violoncelle, O. Gardon, piano, M. Nordmann : Quatuor à cordes « les Quintes » en ré mineur n° 2 (Haydn), « Nocturnes en do dièse mineur » (Chopin), « Quatuor à cordes » (A. Casanova), « Vingt regards sur l'Enfant-Jésus », extrait pour piano (Messiaen), « le Masque de la mort rouge » pour quatuor à cordes et harpe (A. Caplet) ; 22 h. 30, Ne vous retournez pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h. 15, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 5, Relais : Musique en représentation.

MERCREDI 19 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (Les paysans de la mer, de M. de Villers.)

Crime chez les ostréiculteurs. Au candidat, M. Robert Rosenmann, d'élucider l'énigme.

22 h., Archives du vingtième siècle : Gabriel Marcel (deuxième partie), de P.-A. Boutang.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Vivre libre (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; *18 h.* 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Football (sous réserves).

21 h. 30, Feuilleton : L'aigle et le vautour.

22 h. 30, Documentaire : La parole à dix-huit ans (l'avenir au féminin, réal. Cl. Robrini).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Action républicaine indépendante et libérale (A.R.I.L.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Esprit de suite, d'après le roman d'Hélène de Monaghan, réal. J. Hennin. Avec F. Brion, J. François, D. Grey, B. Le Coq, L. Seigner.

*Comment se débarrasser de sa femme quand on est avocat et un peu bricoleur. Une comédie policière traitée dans le ton d'*Arsenic et Vieilles Dentelles, *où l'on tue dans la joie.*

22 h., Journal ; 22 h. 20, Un événement : les usines vertes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Le jardin des sens », par C. Mettra et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Musicien », de Gérard Mourgue ; *15 h.* 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, La science en marche ;

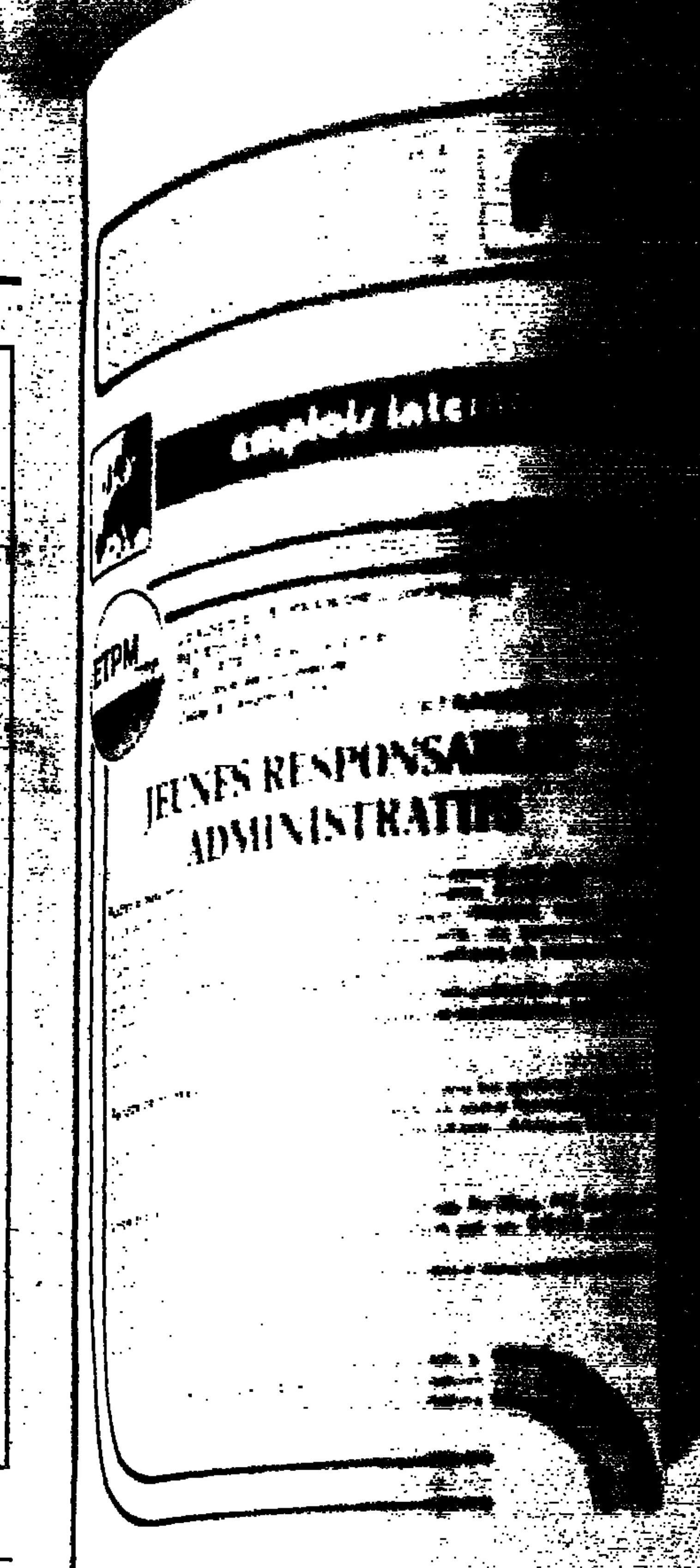
20 h., La musique voyage : Concert-hommage à Jacques Prévert (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales : les Hydiophones ; 10 h. La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : le clarinettiste A. Nicolas ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques (Dvorak, Prokofiev, Grieg, Canteloube, Villa-Lobos, Ravel) ; à 15 h., Œuvres de Schütz ; à 15 h. 32, Œuvres de Stamitz, Haydn, Beethoven, Liszt ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 30, En direct de la salle Pleyel... Orchestre national de France, dir. Y. Arhonovitch : « Deuxième suite pour petit orchestre » (Stravinski), « Deuxième concerto pour piano en sol mineur » (Saint-Saëns), avec Pascale Roge ; Symphonie « Pathétique » n° 6 en si mineur (Tchaïkovski) ; 23 h., La dernière image : « la Guerre des étoiles » (J. Williams) ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; *0 h.* 40, Petite musique de nuit.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,89
AGENDA	20,00	22,89



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

ETPM

LEADER EUROPÉEN DE L'OFFSHORE PÉTROLIER
C.A. 1976 : 1,5 milliard F.F.
Fort taux de croissance
Oscar à l'exportation

NOUS RECHERCHONS POUR L'ETRANGER DES

JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Postes à pourvoir

Vous aurez à assumer la responsabilité administrative d'une de nos nouvelles régions d'activité (Amérique du Sud, Indonésie, Australie)
Placé sous l'autorité immédiate du Directeur résident, vous serez responsable de la comptabilité, de la trésorerie, du personnel, des questions juridiques et fiscales, etc... Vous travaillerez en liaison fonctionnelle avec les services centraux de PARIS.
Ces postes à l'étranger comportent, en sus d'une rémunération attrayante, de nombreux avantages (statut familial, indemnité de résidence, logement etc...)

Période de formation

Vous travaillerez quelques mois au siège à Paris dans les services comptabilité, finances, juridique etc... Vous poursuivrez votre formation dans une de nos actuelles régions d'activité (Moyen-Orient, Afrique, Mer du Nord, U.S.A)

Votre profil

Vous êtes jeune diplômé HEC-ESSEC - Sciences Po (Eco. Fi) ou équivalent et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business School.
Vous avez déjà acquis quelques années d'expérience dans une entreprise à vocation internationale.
Anglais indispensable - Espagnol souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf 5575 à
P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois
75063 Paris Cédex 02 qui transmettra

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour son
COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL en AFRIQUE FRANCOPHONE
SES

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Chargé des problèmes de :
Sélection, Recrutement et Gestion de l'Encadrement et du Personnel du Complexe (2.000 personnes)

DIRECTEUR DE LA FORMATION

Chargé des problèmes de :
Mise en place, Coordination, suivi et contrôle de la Formation grâce à son équipe de formateurs spécialisés qu'il aura à diriger et animer dans les domaines de l'agriculture, de l'usine et de la maintenance.

Une première mission de 2 années couvrant l'implantation et le démarrage du complexe, devrait permettre la mise en place de l'encadrement autochtone

FORMATION SUPÉRIEURE OU ÉQUIVALENTE
CONNAISSANCE DE L'AFRIQUE ET EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE TRÈS APPRÉCIÉES

ÉCRIVEZ D'URGENCE A :
M.P.V. - Référence A 101
Boîte Postale 20 - 78150 LE CHESNAY

qui au vu de votre C.V. complet (lettre manuscrite, photo, prétentions obligatoires) vous convoquera rapidement. Discrétion totale assurée

bleu

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

ALGERIE

Dans le cadre de la construction d'une usine Electronique Grand Public à Sidi Bel Abbès, GTE International doit assurer la formation de plusieurs milliers d'ouvriers, techniciens et personnel administratif. Elle désire renforcer son équipe de formateurs et propose des emplois intéressants à des candidats ayant la formation et l'expérience demandées. Pour réussir dans notre Société, il est indispensable que les candidats fassent preuve d'esprit d'équipe et de qualité d'adaptation à une vie professionnelle et privée comportant certains aléas. Nous offrons une rémunération et des conditions tenant compte de la situation d'expatriés, dont un logement confortable gratuit. Ils sont détachés de la filiale française du groupe GTE avec tous les avantages sociaux que cela comporte. Nous recrutons dans l'immédiat :

FORMATEURS

Dans les disciplines suivantes :

ELECTROTECHNICIENS (réf.100/576 A)
dont la fonction principale sera la formation en atelier sur les lignes de production.

ELECTRO - MECANICIENS (réf.100/576 B)
spécialisés en mécanique AUTOMATISMES

ELECTRO - MECANICIENS (réf.100/576 C)
qualifiés en fabrication mécanique

ELECTRONICIENS (réf.100/576 D)
spécialisés en radio-télévision couleur, noir et blanc

ELECTRONICIENS - TELEVISION (réf.100/576 E)
possédant une expérience pratique de la réparation et du dépannage de téléviseurs couleur et monochrome.

Pour tous ces postes, le niveau BTS ou équivalent est souhaité, ainsi qu'une expérience de 3 ans minimum dans l'emploi convoité.

Une expérience de formateur ou d'animateur de formation n'est pas exigée mais constitue un atout supplémentaire.

Une expérience des pays d'Afrique du Nord constitue aussi un avantage.

Envoyez votre C.V. dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions en précisant la référence du poste demandé à :

Jean LAURAIN - GTE International - Centre de Formation - Europe
Grand Parc - 2, rue de la Moselle - 54100 NANCY

Société belge du secteur électrotechnique renommée dans des secteurs de pointe, possédant plusieurs usines à l'étranger, constituant un groupe dynamique en expansion

recherche

Directeur commercial

La **fonction** consiste en la prise en charge pour la société belge de l'ensemble des responsabilités de vente et de marketing pour un secteur important d'équipements industriels.

Nous cherchons un collaborateur de 35 à 42 ans, de formation universitaire (électricité-électronique) connaissant les langues étrangères, disposé à effectuer des déplacements fréquents à l'étranger.

Nous lui offrons une fonction passionnante au sein d'une équipe soudée de direction, lui permettant de participer à l'élaboration de la stratégie de sa division, d'en évaluer les résultats.

Env. curriculum vitae détaillé sous le n° 5722 de l'Agence Havas, 13-17, bd Adolphe-Max, 1000 Bruxelles.

OFFRES D'EMPLOIS OUTRE-MER, ETRANGER par répertoire hebdomad. Ecr. Outre-Mer Mutations, B. P. 141-09 Paris.

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN)
recherche
pour siège à BRUXELLES

TRADUCTEURS D'ANGL. en FRANÇAIS, possédant hautes qualifications et plusieurs années expérience de la traduction professionnelle, de préférence dans organisation internationale. Ne seront admis à concourir que les candidats répondant à ces exigences : ressortissants d'un pays membre de l'O T A N et n'ayant pas atteint quarante-cinq ans.
Adresser C.V. détaillé à :
Chef du recrutement, OTAN, 1110 BRUXELLES,
avant le 30 novembre 1977.

Pour déplacements étrangers

SPÉCIALISTE
en système de navigation et armement Mirage III-E

Notions d'anglais souhaitées

Envoyer C.V. n° 36867 à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS [illegible] transmettra

---

[illegible] INGENIERIE
à [illegible] internationale, rech.

[illegible]ÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Diplômé d'une Grande Ecole (+ CHEBAP ou CHEM) cet ingénieur a acquis une large expérience professionnelle pour partie à l'étranger, sa disponibilité personnelle lui permettra de travailler tant à l'étranger qu'en France.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire.
Veuillez prendre un 1er contact (dont la discrétion vous est assurée) en envoyant votre C.V. et ind. votre actuelle rémunération sous REFER. 758 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

Pour assistance technique MOYEN ORIENT
SOCIETE D'INGENIERIE à vocation internationale rech. disponibles rapidement

SPÉCIALISTES MATÉRIELS TRAVAUX PUBLICS

(organisation de parcs de matériels, entretien, gestion de stocks de pièces détachées, spécifications). Formation supérieure, solide expérience, anglais nécessaire.
Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (joindre C.V. et ind. dernière rémunération) sous REFER. 895 à CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01

STE INGENIEURS-CONSEILS recherche pour séjour en PAYS ANGLOPHONE

INGÉNIEUR

expérimenté en travaux et supervision TERRASSEMENT ainsi qu'en pose de canalisation ASSAINISSEMENT et petits ouvrages de Génie civil.
Cet ingénieur diplômé, célibat., s'exprimant couramment en anglais, aura de préférence une expérience des pays en voie de développement et sera libre sous peu.
Les ingénieurs intéressés voudront bien adresser une lettre (joindre C.V. et ind. dernière rémunération annuelle) sous REFER. 901 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.





LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES EAUX MINÉRALES ALGÉRIENNES

RECHERCHE POUR SES BRASSERIES

Ingénieurs électro-mécaniciens

Possédant au mininmum 5 (cinq) années d'expérience dans l'entretien général des Brasseries

Situation stable et de nombreux avantages sociaux

SN. E.M.A.
21, rue Bellouchat-Mouloud-H.-Dey
Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
(ex-Victor-Hugo)
Service Sélection/Recrutement

Important Bureau d'Etudes Société d'Economie Mixte rech. pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR ROUTIER (VOIES URBAINES)

Cet ingénieur diplômé a acquis une bonne expérience des études d'aménagement des voies urbaines.

Veuillez écr. (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) sous REFER. 916 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01

Important chantier AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE recherche

CHEF BRIGADE TOPOGRAPHE ou GÉOMÈTRE

très expérimenté, capable de coordonner travaux équipes topo avec le bureau d'études et d'effectuer sur terrain certains relevés difficiles tels que : réimplantations polygonales, axes, etc.

POSTE A POURVOIR AU 1er DECEMBRE 1977

Ecrire avec C.V. détaillé copie certificats et photo (non retournée) n° 48.243 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi, mercredi).

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Un organisme français de coopération
recherche
pour l'Institut de Technologie agricole de
MOSTAGANEM - ALGÉRIE

UN INGÉNIEUR AGRONOME

spécialiste en cultures maraîchères pour encadrer la formation dans cette spécialité.

LE CONTRAT ETABLI PAR LE MINISTERE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES EST DE 2 ANS, RENOUVELABLE

Les candidatures accompagnées d'un C.V. et d'une photo, doivent être adressées à :

quaternaire éducation

34, rue de Liège - 75008 PARIS
qui est chargé de la sélection des candidats.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour son
COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL en AFRIQUE FRANCOPHONE

INGÉNIEUR AGRICULTURE TROPICALE

et

TECHNICIENS-FORMATEURS

ou pouvant le devenir

en :
- *Travaux agricoles Tropicaux*
- *Irrigation - Pompage*
- *Conduite et maintenance d'Engins agricoles*
- *Maintenance Unité Industrielle*
- *Gestion et Comptabilité*

CONNAISSANCE DE L'AFRIQUE ET EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE TRÈS APPRÉCIÉES

ÉCRIVEZ D'URGENCE A :
M.P.V. - référence A 102
Boîte Postale 20 - 78150 LE CHESNAY

qui au vu de votre C.V. complet (lettre manuscrite, photo, prétentions obligatoires) vous convoquera rapidement. Discrétion totale assurée

bleu

---

offres premier emploi

VOUS AVEZ MOINS DE 25 ANS
êtes titulaire d'un baccalauréat, d'un DEUG, d'une licence ou d'un niveau équivalent.

VOUS RECHERCHEZ UN PREMIER EMPLOI, *mais vous souhaitez, auparavant,*

UN STAGE DE FORMATION PRÉPARATOIRE A LA VIE PROFESSIONNELLE

4 cycles de 800 heures, rémunérés, vous sont offerts

A CRETEIL et EVRY

- ADAPTATION A L'ENTREPRISE
  3 options : techniques de commercialisation ; gestion de la production.
- COMPTABILITE DES SALAIRES - GESTION DU PERSONNEL
- GESTION - ECONOMIE - FINANCES
- COMPTABILITE PRATIQUE P.M.E.

Renseignements et inscriptions :

A.I.F.C. CRÉTEIL 377-12-51 ÉVRY 078-09-18

A.N.P.E. CRÉTEIL 207-02-91 ÉVRY 077-92-60

ou toutes agences locales pour l'emploi du Val-de-Marne et de l'Essonne.

SOCIETE D'AUXILIAIRE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche pour l'Etranger

chefs comptables expérimentés

- DECS, BTS ou niveau
- Anglais ou Italien courant indispensable.

en vue de pourvoir :
- postes sédentaires Italie, Afrique Noire et Moyen-Orient
- postes en Afrique Noire comportant des déplacements périodiques.

Avantages sociaux et matériels propres au statut des expatriés.

Adresser lettre manuscrite, cv et photo sous réf. 12.763 M à Havas Contact, 156 bd Haussmann - 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Recherchons pour démarrage
USINE ÉLÉMENTS INDUSTRIALISÉS BÉTON AU QATAR

UN INGÉNIEUR DIRECTEUR TECHNIQUE

LIBRE DE SUITE
LANGUE ANGLAISE ou ARABE souhaitée
Ecrire d'urgence à GIBAT, B.P. 51, 55102 Verdun.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CONCEPTEUR REDACTEUR

Un Groupe important de publicité recherche pour sa nouvelle Agence-Conseil dans le Sud-Ouest de la France, un concepteur-rédacteur qui sera responsable de la création. Le candidat aura déjà une première expérience de la fonction, de l'animation d'une équipe et un sens commercial certain. Homme de contact, il aura à travailler sur des budgets variés déjà existants ainsi que sur des budgets en prospection.

La rémunération correspondra au niveau de la fonction exercée.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
HAVAS CONTACT -
156, bd Haussmann, 75008 Paris,
sous référence 36551.

HAVAS CONTACT

SECTEUR DU BATIMENT

Entreprise de second-œuvre

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE GROUPE

Important groupe européen engagé notamment dans la production et la distribution de matériaux de construction ainsi que dans l'entreprise « second-œuvre ».

LA FILIALE FRANÇAISE

Siège situé dans une grande métropole de province. Effectifs : 150 personnes. Chiffre d'affaires hors taxes : F.F. 20 millions. Activités intervenant dans le « second-œuvre » d'immeubles résidentiels et collectifs et bâtiments industriels. Chantiers dans un rayon de 200 km du siège. Développements prévus vers la distribution de matériaux de construction.

LE POSTE

Responsabilité globale des résultats de la filiale française vis-à-vis de la maison mère. Gestion générale, animation et supervision de l'équipe de responsables administratifs, commerciaux et techniques. Ultérieurement, développement des activités du groupe en France.

L'HOMME

Formation supérieure type Ingénieur. Si possible, formation complémentaire à la gestion. Environ 10 ans d'expérience du bâtiment gros-œuvre ou second-œuvre. Responsabilités antérieures en gestion technique et financière de chantiers ou d'entreprises. Capacité de conduire les hommes et gérer une entreprise moyenne autonome.

Ecrire avec C.V., à D.S.P. Management Consultants S.A., 244, avenue F.-D.-Roosevelt, Bât. 12, à 1050 BRUXELLES, ou téléphoner au 19-32-2-680-30-07.

INGENIEUR Grande Ecole

(SUP-AERO, CENTRALE, ETC...) **SUD FRANCE**

Nous sommes un important groupe industriel international dont l'activité implique, au sein de nos Services Techniques, l'existence d'un centre d'essais et d'expérimentation.

Nous proposons à un INGENIEUR DE HAUT NIVEAU, âgé d'au moins 35 ans,

LA DIRECTION DE CE CENTRE D'ESSAIS

Le poste comporte notamment :
- La responsabilité et l'animation d'équipes d'ingénieurs et de techniciens chargés de concevoir et d'exécuter des essais sur le terrain faisant appel à des disciplines variées (Mécanique, Electronique, Métrologie, etc...)
- La gestion d'une unité décentralisée, ce qui nécessite le goût de l'initiative et des responsabilités, ainsi qu'une participation active à des relations extérieures.

Nous prévoyons une période de formation d'environ 1 an en région parisienne comprenant une prise de responsabilité effective.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures avec CV, photo et prétentions sous réf 4632 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

CETELEM

Leader dans le domaine des services financiers aux particuliers :
- Crédit à la consommation et prêt personnel,
- Diffusion de produits d'épargne et de placement,

recherche un

jeune commercial

REIMS

Débutant ou presque avec un niveau d'Études Supérieures. Il sera responsable des contacts avec la clientèle, de la gestion complète d'un portefeuille et de son développement (poste sédentaire).
Une évolution vers des fonctions de Directeur d'Agence est accessible à un candidat efficient.

Envoyer C.V. et photo à :
Compagnie BANCAIRE -
Service Orientation Recrutement -
25, avenue Kléber, 75116 PARIS,
sous référence 464.

HAVAS CONTACT



ORGANISME PUBLIQUE
recherche

PUPITREUR

2 a. expér. IBM - DOS/VS sous Power. Disponibilité immédiate. Adres. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions. Ecr. G 9889 Havas Bordeaux.

Société STANLEY-MABO
BESANÇON

Usine française d'outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affil. à groupe mondial recherche pour BESANÇON

UN CHEF DE PRODUITS
(Service Marketing)

Expérience souhaitée.
Nous offrons :
- Rémunération intéressante dans une situation d'avenir.
- Position cadre.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions : Sté STANLEY-MABO, direction du personnel, B.P. 1579, 25009 BESANÇON CEDEX. Discrétion assurée.

Important Constructeur Francais d'installations pour le FROID INDUSTRIEL poursuivant son expansion, recherche pour son siège de STRASBOURG

UN INGÉNIEUR DE RÉALISATION

E.C.P., A.M., E.N.S.I. ou simpl.
3 à 8 ans d'expérience.
Anglais ou allemand couramment parlé.
MISSION :
Réalisations d'installations frigorifiques industrielles chez nos clients : industries alimentaires, chimiques, Engineering (mise au point de dossiers techniques, gestion générale d'affaires, suivi de fabrications, montage et mise en route, réceptions).
Une expérience du FROID industriel ou du génie chimique, pétrochimique, alimentaire, ou de chauffage industriel, de la climatisation, des connaissances de mécanique des fluides et de thermodynamique sont souhaitées. Déplacem. : envir. 25 % du temps du travail.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous la référ. 642 bis.

Société industrielle

ALENÇON

pour intégration dans équipe jeune et dynamique

COMPTABLE ANALYTIQUE

DECS ou équivalent
3 ans expérience analytique ou budgétaire (contrôle imputations, tableau de bord, CEG, contrôle budgétaire). Adresser C.V. détaillé et prétentions à Publi-Inter 75, rue Voltaire, 92300 Levallois Référ. 20603, qui transmettra.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tours recherche pour la création et la direction de son centre de gestion un

RESPONSABLE COMPTABLE

de haut niveau
(D.E.C.S., certificat supérieur, expérience de cabinet).
Ecrire à la C.C.I., B.P. 69, 37010 TOURS CEDEX.

Cabinet d'études recherche CHARGE D'ETUDES ECONOMIQUES ASPECTS MARCHES EN PRODUITS DE LA MER. Lieu de résidence : NANTES. Formation supérieure. Double formation très appréciée, expérience et connaissance du milieu si possible. — Envoyer C.V. et prétentions à :
PIERRE-YVES MOSSE,
31, quai Arloing, 69009 LYON.

URGENT
L'Office municipal social et culturel de Mayenne recrute
DEUX ANIMATEURS
Expér. exigée. Ecr. avec C.V., photo, référence, à O.M.S.C., 10, pl. de Herce, 53100 Mayenne.

SG2

l'un des premiers groupes français de Services en Informatique

recrute pour ses filiales de LYON et de LILLE

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Expérimentés dans la vente d'ordinateurs (expérience constructeur appréciée) ou de services.

Intérêt des postes à pourvoir :
- appartenance à un groupe d'importance internationale,
- gamme très étendue de services,
- produits télégestion élaborés,
- très large champ d'activité.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence M.B.

SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

bleu

SOCIETE ORLEANAISE
C.A. 200.000 F
recherche

CHEF COMPTABLE

Envoyer C.V. précisant disponibilité et prétentions et joindre photo à HAVAS ORLEANS, nº 104.747.

Importante Usine Moderne Sud Bas-Rhin recherche

JEUNE CHEF DE DÉPARTEMENT
TECHNICO-COMMERCIAL

Formation d'ingénieur (ENSI-ETP ou Sim) ou Supérieure Commerciale (ESC ou Sim.). 3 à 5 ans d'expérience de vente ou d'organisation technico-commerciale.
MISSION :
Responsabilité globale (Ventes, développement, gestion) d'une ligne de produits techniques intéressant la signalisation routière, étude de marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-commerciaux, contacts de vente à niveau élevé (administration, grandes entreprises).
Déplacements : 30 % du temps. (Pays de la C.E.E.)
Allemand courant indispensable.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous la référ. 714

Polyclinique rég. lyonnaise rech. MEDECIN RADIOLOGUE pour assurer un remplacement de six mois.
Ecr. nº 7.824, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Filature Coton et Synthétique EN ALSACE (68)

recherche

JEUNE ADJOINT AU DIRECTEUR
DE FILATURE

ENSAIT - ESFTE - ESI TM - ITR 2 à 3 années expérience filature. Poste d'avenir stable.

Adress. C.V. détaillé à B. WINCK, 7, rue d'Oslo, 67000 STRASBOURG

CENTRE HOSPITALIER DE
CHATEAUROUX
recrute
- Une ou un infirmier(e) aide-anesthésiste D.E. ;
- Une assistante sociale D.E. ;
- Un(e) orthoptiste, titulaire du certificat de capacité.

Env. C.V. aux services du personnel du Centre hospitalier, B. P. 589, CHATEAUROUX.

Polyclinique mutualiste rech. MEDECINS RADIOLOGUES pour poste à temps plein région lyonnaise.
Ecr. nº 7.825, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

UNIECO
Enseignement privé par correspondance recherche

PROFESSIONNELS EN EXERCICE

pour rédaction de cours dans les domaines suivants :
VENTE
REPRESENTATION
COMMERCE
PUBLICITE
Tél. au (35) 88-60-32 et demander M. Von Lennep, UNIECO, 24, rue des Champs-Maillets, 76000 ROUEN.

QUELLE S.A.

Vente par correspondance.
1500 personnes - 600 millions C.A.
recherche pour

ORLEANS

adjoint au directeur des achats chargé de la gestion

Mission : au sein de la Direction de la centrale d'achats et dans le cadre d'une gestion fortement automatisée, il affinera et développera les systèmes de prévision des ventes et de gestion des approvisionnements. Également responsable des études économiques, il animera une équipe de 10 personnes.

Profil : • formation supérieure (ingénieur + IAE ou HEC ou équivalent) • solide formation en mathématiques et statistiques • expérience du dialogue informatique • expérience de plusieurs années dans la gestion des approvisionnements.

Écrire avec C.V. et prétentions
sous réf. 7103 à QUELLE
Direction du Personnel
125, rue de Montaran
SARAN 45400
FLEURY-les-AUBRAIS

LE HAVRE

Importante Société de CONSTRUCTIONS MECANIQUES, filiale d'un groupe international

ADJOINT AU RESPONSABLE DES MÉTHODES

Ce poste évolutif conviendrait à un homme jeune, ayant une solide formation technique (B.T.S. minimum) et quelques années d'expérience en Atelier ou au Service « Méthodes » d'une industrie mécanique (Usinage et Chaudronnerie).

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 386 M au



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre 75017 PARIS

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

recherche pour son usine de LAUTERBOURG (Bas-Rhin)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

- 2 ou 3 années d'expérience ou débutant ;
- anglais souhaité.

Envoyer curriculum vitae au Chef du Personnel :
ROHM AND HAAS FRANCE S.A.,
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy,
75579 PARIS - Cedex 12.

INGENIEUR

Recherche, Conception, Développement des produits nouveaux

Nous sommes une Moyenne Entreprise de Construction Mécanique prospère, très ambitieuse, définitivement tournée vers les marchés extérieurs (70%).
Nous devons compléter notre équipe de Direction avec celui qui deviendra rapidement le

directeur des études et du développement

C'est un jeune Ingénieur Mécanicien mais il a une sérieuse expérience, de haut niveau de la mécanique, de l'hydraulique, de la Recherche et B.E., du genre : automobiles, engins TP, véhicules spéciaux, matériels ferroviaires etc... Une pratique courante de l'anglais est indispensable.
Enfin et, surtout il a l'envergure et l'ambition nécessaires à la prise en charge de cette responsabilité dont le niveau politique et prospectif est essentiel pour notre avenir.

Adresser votre CV détaillé accompagné d'une photo sous réf. 14.253 à SNPM
100, avenue Charles de Gaulle
92522 NEUILLY Cedex

QUELLE S.A.

Vente par correspondance
1500 personnes - 30.000 colis par jour
recherche pour

ORLEANS

cadre exploitation administrative

Au sein de la Direction exploitation il aura la responsabilité totale de l'

ADMINISTRATION COMMERCIALE

Ce cadre devra animer plusieurs services (entrée des commandes, saisie informatique, contrôle : 200 personnes environ) dont il aura à faire évoluer les méthodes dans le cadre d'une gestion automatisée. De formation supérieure (ESC ou équivalent), cet homme de 30 ans minimum sera doté d'une forte personnalité et devra pouvoir s'intégrer dans une équipe dynamique. L'expérience d'une fonction similaire est nécessaire.

Écrire avec C.V. et prétentions
sous réf. 7101 à QUELLE
Direction du Personnel
125, rue de Montaran
SARAN 45400
FLEURY-les-AUBRAIS

SOCIÉTÉ région NORD-EST

recherche

AGENT ADMINISTRATIF

POUR SON SERVICE DU PERSONNEL

Le candidat, niveau IV, sera chargé des activités de gestion technique du service (dossiers, effectifs, etc.).

La connaissance de la législation sociale et des conventions collectives métallurgiques est souhaitable.

Une expérience d'atelier serait un atout supplémentaire.

Env. C.V. et prétentions à nº 32.665 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Région SUD-OUEST

recherche

CADRE

Spécialiste problèmes COMMERCE EXTERIEUR

Pour :
- Conseils organisation aux entreprises industrielles.
- Actions de formation et de promotion.

L'intéressé devra avoir :
- une formation supérieure (E.S.C.A.E. ou assimilée) ;
- une expérience des problèmes d'exportation en P.M.I.

Par ailleurs, il devra faire preuve d'une bonne connaissance
- pratique de l'anglais ou de l'allemand, et si possible de l'espagnol ;
- des problèmes d'organisation et de gestion administrative et commerciale des entreprises et notamment des P.M.I. ;
- des procédures administratives et douanières export-import.

Adr. les candidatures sous le numéro 16.157 B, à BLEU, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui tr.

cadre juridique Lyon

Le responsable juridique d'un groupe industriel et commercial, siège social à Lyon, 500 MF, plusieurs filiales en France et à l'étranger, cherche son adjoint. Il intervient principalement dans la vie des sociétés — assemblées et conseils — ou pour leur création et restructuration. Il étudie et rédige des contrats commerciaux, de licence, suit les dossiers de brevets et marques, d'immobilier, d'assurances.
Licencié en droit, il a 28 ans minimum et une expérience de 3 à 5 ans au sein du service juridique d'une entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil. Bonne pratique de l'anglais souhaitée.
Écrire à Mme G. DILL, ss réf. 422 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

offres d'emploi

Consultant Service Software

3, RUE LE CORBUSIER - SILIC 254
94568 RUNGIS CEDEX - TEL. : 686-50-28

recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Expérience FORTRAN.
— Libres très rapidement.
— Anglais.
— Expérience mini-ordinateurs (HP-DEC).

Téléphoner pour rendez-vous.



emplois régionaux



ingénieurs
▸instrumentiste
▸mécanicien

NORMANDIE

Nous sommes une société pétrochimique de dimension internationale. Notre usine (1000 personnes) située en Normandie recherche deux ingénieurs.

Sortant d'une grande école, vous aimez votre spécialité mais vous souhaitez élargir votre domaine d'intervention, car la technique dans sa diversité est avant tout votre passion. L'activité que nous vous proposons permettra d'acquérir la maîtrise de la plupart des techniques courantes de l'industrie pétrolière.

Vous participerez à l'élaboration des projets de modernisation soit en modifiant les unités existantes soit en construisant des unités nouvelles.

Par la suite, la responsabilité d'importants projets pourra vous être confiée. Des perspectives pourront vous être ouvertes également dans les domaines de l'entretien ou de l'exploitation.

Une première expérience en raffinerie et la connaissance de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

Ecrire sous référence 7093-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

(2.200 personnes, 450 millions de C.A., filiale d'un groupe international de 120.000 personnes. Stable dans son organisation et ses résultats bénéficiaires)

recherche, dans le cadre de son développement, pour son Usine LE MANS

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Formation type A.M., ayant quelques années d'expérience et destiné à devenir dans les meilleurs délais :

CHEF D'UNITÉ DE FABRICATION

(300 personnes). Usinage moyennes et grandes séries et traitements thermiques.
Ce poste est prévu avec une large autonomie de gestion : économique, technique et humaine.
Larges possibilités de perfectionnement et de promotion au sein de la Société et du groupe.

Très bon niveau de rémunération

Adr. C.V. man., prét. et photo ss le nº 32.505, à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Discrétion absolue assurée.

DIRECTEUR D'USINE

NORMANDIE F 180 à 200 000

est recherché par un groupe français pour prendre la direction de son usine de produits chimiques (synthèse organique fine).

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Centrale ou l'équivalent, âgé de 35 ans environ et ayant déjà acquis l'expérience de la direction d'une usine.

La fonction consiste à : faire fonctionner l'usine en animant et coordonnant le personnel de la fabrication et celui des services fonctionnels dans le meilleur climat possible.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 40.45-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE VENTE D'ENGRAIS

recherche

UN INGÉNIEUR AGRONOME

pour sa délégation régionale de TOURS

Cette activité convient à un Ingénieur déjà expérimenté, apte à établir d'excellents contacts avec les agriculteurs, les organisations professionnelles agricoles, les services officiels de l'agriculture, les coopératives agricoles et les négociants en produits du sol.

Résidence : TOURS.
Statut cadre.

Adresser curriculum vitae à S.N.S.T., 60-62, rue de Ponthieu, 75008 PARIS. Discrétion assurée.

INSTITUT DE RECHERCHE

recrute

PSYCHO-SOCIOLOGUE

CONFIRMÉ

pour mener à MONTPELLIER (Languedoc) ETUDES SUR LA SOCIOLOGIE de la communication, dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires.

Ecrire avec C.V. détaillé HAVAS Nº 15 259 MONTPELLIER.

etap

LOGABAX
RECHERCHE SON

DIRECTEUR RÉGIONAL PARIS

POSTE DE HAUT NIVEAU POUVANT CONVENIR A

un candidat formation supérieure (grande école commerciale ou d'ingénieur) ayant une très solide expérience du marché de l'informatique et des qualités marquées d'animateur et de gestionnaire. Il sera responsable :
- du développement d'un chiffre d'affaires important et des marges dégagées,
- de l'animation d'une équipe étoffée (50 personnes) représentant la force de vente et le service logiciel.

Ecrire sous référence HR 192 AM.

GROUPE PHARMACEUTIQUE SPÉCIALISÉ PRODUITS COSMÉTOLOGIQUES MARQUE RÉPUTÉE - PARIS - RECHERCHE

DIRECTEUR DES VENTES

Ce poste peut convenir à HEC, ESSEC, ESCP ou formation équivalente, ayant acquis solide expérience pratique de la distribution de produits de qualité dans branche similaire.

Capable animer et gérer réseau de vente et promotion des ventes.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS FIRME BIEN IMPLANTÉE POUR CANDIDAT QUALIFIÉ AYANT QUALITÉS MARQUÉES D'ANIMATEUR

Rémunération : **110.000 F +**

Ecrire sous référence FP 191 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS SECTEUR SERVICES DESTINÉS AU GRAND PUBLIC EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT RECHERCHE POUR UNE DE SES DIVISIONS

CHEF DE SERVICE MARKETING

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE il aura la responsabilité d'animer et coordonner des études et des réalisations concrètes.

Ce poste peut convenir à un candidat HEC, ESSEC, ESC ou formation supérieure équivalente, ayant une solide expérience en marketing, acquise dans une entreprise et témoignant de qualités de contact et de réalisateur.

Poste : ville OUEST FRANCE.

Ordre de grandeur de rémunération : **120.000 F**

Ecrire sous référence YS 193 CM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE RECHERCHE

CHEF D'EXPLOITATION

capable animer un effectif de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de production et d'entretien.

Poste pouvant convenir à ingénieur, ayant l'habitude du commandement et de l'organisation.
Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste : ville province.

Ecrire sous référence JT 194 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

SIEMENS

recherche

dans le cadre du lancement de son activité traitement de texte

1°) UN AGENT COMMERCIAL

Ayant déjà donné la preuve de ses qualités de dynamisme et de négociateur dans la vente d'équipements de bureaux.
Sa rémunération sera directement liée à la réalisation des objectifs.

2°) UN INGENIEUR technico-commercial

- Le candidat retenu sera chargé d'apporter son assistance aux agents commerciaux, de surveiller et suivre la réalisation des commandes.
- Connaissant la langue allemande, il assurera les relations avec la maison-mère.
- Compétent en organisation de bureau et en équipements correspondants, sa formation sera complétée par des stages à MUNICH (R.F.A.)

Ces 2 postes étant à pourvoir à PARIS, nous remercions les candidats d'envoyer leur C.V. sous référence A-COM pour le 1er poste, et sous référence ITC pour le 2e poste, à
SIEMENS S.A.
Département du Personnel
B.P. 109 - 93204 SAINT-DENIS



GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
région de POISSY (Yvelines)
Filiale d'un important groupe international
propose à

CADRE COMPTABLE

POSSEDANT LE DECS

La responsabilité d'une section de comptabilité générale.

Ce poste évolutif s'adresse à un candidat connaissant l'anglais, âgé de 30 ans minimum et intéressé par les techniques comptables internationales.

L'expérience professionnelle exigée (5 ans minimum) aura été acquise dans des entreprises industrielles, éventuellement dans des cabinets d'expertise comptable.

Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Adresser C.V. avec photo et prétentions au : Chef du Personnel - BP 60 - 78301 POISSY.

GESTION ET METHODES
Cabinet d'organisation
recherche

UN INGÉNIEUR

EN ORGANISATION
ayant de bonnes connaissances en comptabilité.

UN INGÉNIEUR CCIAL

pouvant justifier d'une solide expérience dans la vente de contrats d'organisation.

Adresser curriculum vitae à nº T. 000.343 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

GRANDE BANQUE
recherche
pour son service informatique

ANALYSTE DEBUTANT

Ingénieur Grande Ecole

•

PROGRAMMEUR DEBUTANT

Niveau D.U.T.

dégagés des obligations militaires
Lieu de travail : PARIS

Ecrire HAVAS CONTACT
156 Bd Haussmann 75008 PARIS
sous référ. 36598

HAVAS CONTACT

PS Conseil

Un groupe chimique international d'origine britannique recherche un ingénieur de

VENTE PRODUITS CHIMIQUES

75.000 F

pour sa filiale française de distribution. Basé à Paris, sa mission consistera à développer les ventes de produits chimiques très élaborés auprès d'une vaste clientèle industrielle. Ce poste convient à un ingénieur chimiste âgé de 25 ans minimum, possédant au moins deux années d'expérience de vente d'intermédiaires et additifs chimiques de préférence destinés à la transformation des plastiques. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Le salaire annuel pourra atteindre 75.000 francs. La qualité des produits et le renom de la société permettent d'espérer un développement de carrière intéressant.

Adresser C.V. sous référence 225M à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

MEDECIN DU TRAVAIL (à temps partiel)

Nous recherchons pour le service médical de notre siège social un Médecin du Travail.

Il devra assumer les responsabilités suivantes :
- examens cliniques approfondis
- *interprétation de radiophotographies*, d'électrocardiogrammes et éventuellement d'examens biologiques.

Lieu de l'activité Boulogne (92) mais le poste implique quelques déplacements dans la région parisienne.

Ce poste devrait intéresser un
DIPLOMÉ DE MEDECINE DU TRAVAIL
ayant quelques années de pratique; nous n'excluons pas toutefois un débutant.

Adressez votre C.V. avec lettre manuscrite en indiquant la rémunération escomptée pour une activité à mi-temps
L.M.T. Direction Encadrement
BP 402 - 92103 Boulogne.

CHEMINÉES
RICHARD LE DROFF
MAITRE-ATRIER

RESPONSABLE DE LA REGION PARISIENNE

Notre Société, membre du club des entreprises performantes, est la première en Europe dans sa spécialité.

Dépendant du Directeur des Ventes France, l'homme recherché est responsable, avec une très large autonomie, de la gestion d'une unité, de son développement commercial et de l'après-vente.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'Enseignement Supérieur ou équivalent, ayant une solide expérience de la gestion et de l'animation d'une équipe de vente, de préférence dans le secteur bâtiment.

Le salaire ne sera pas inférieur à 90.000 frs par an, dont une partie liée aux résultats.

Le lieu de travail est au siège de la Société à EVRY (91).

Si vous êtes intéressé par ce poste, écrivez aux Consultants de SERIFO (Réf. 3574 X) à qui nous avons confié cette recherche.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
organisera à Paris
les 5, 6, 7 Décembre 1977 un

concours

pour le recrutement d'

ADMINISTRATEURS FINANCIERS

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
- être de nationalité française
- être âgés de 27 ans au — et 35 ans au +
- être titulaires d'un des diplômes exigés des candidats au 1er concours d'entrée à l'ENA
- avoir assumé pendant une durée minimum de 3 ans des fonctions d'analyse ou de contrôle dans un ou plusieurs établissements de caractère financier.

Les candidatures doivent être adressées à la C.N.C.A. avant le 14 Novembre 1977.

Pour tous renseignements concernant le programme du Concours et les conditions d'inscription, écrire ou téléphoner au :
Service du Personnel de la C.N.C.A.
90 Bd Pasteur - 75015 PARIS
Tél. : 538.52.02 - poste 5640

MANAGEMENT CONSULTANTS

Cabinet International de Management Consultants employant 1200 personnes dans le monde recherche, pour compléter son équipe, deux consultants basés à Paris ou à Bruxelles, âgés de 28 ans environ et pratiquant l'anglais :

* Un ingénieur diplômé X, ECP, avec de préférence un M.B.A.. Il aura 3 ou 4 ans d'expérience dans la conception et la mise en place de systèmes importants dans un ou plusieurs des domaines suivants : gestion de production, logistique, recherche opérationnelle et gestion comptable. Cette expérience devra être acquise au sein de sociétés utilisant du matériel informatique de moyenne et grande taille.

* Un diplômé de grande école commerciale. Il aura 3 ou 4 ans d'expérience dans la conception et la mise en place sur ordinateur des systèmes de gestion, y compris dans les domaines financiers. Une connaissance des techniques de temps réel et de la comptabilité industrielle serait appréciée.

Il est offert la possibilité d'élargir leur expérience et de travailler dans un contexte national et international. L'opportunité est offerte d'intervenir dans d'autres pays d'Europe et aux Etats-Unis. Rémunération intéressante.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 10.55-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

ORGANISME FINANCIER
recherche

INGENIEUR SYSTEME

- de formation supérieure (Université ou Grande Ecole)
- ayant 5 ans d'expérience au cours de laquelle il aura acquis la maîtrise de l'OS IBM.

Le titulaire du poste dépendra directement de la Direction Informatique. Il aura la responsabilité de l'ensemble de l'équipe Système et disposera d'une très grande autonomie d'action.

Il sera chargé de mettre en œuvre et de faire évoluer les systèmes informatiques ainsi que les outils "système" destinés à faciliter et améliorer l'utilisation des machines (158 bi-processeur, TP, base de données, etc...).

Il devra avoir l'esprit d'initiative et le sens des besoins réels des Etudes et de l'Exploitation.

La rémunération sera importante pour un candidat de valeur et de haut niveau.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à l'attention de Madame Martine BELKHEIR, 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

SLIGOS

offres d'emploi

Cabinet Claude Vitet

recherche

comptable

CHEF DE GROUPE
6 000+

(Comptabilité Générale).
Le poste est à pourvoir à Trappes
Réf. 7728-FF

comptable analytique

2ème ÉCHELON
5 000+

Usine près de Vernon
- Suivi système Gestion par coûts standards.
- Calcul prix de revient prévisionnels.
- Animation petite équipe.
- Exp. C.A.E. Usine de plus de 2 ans.
- Assimilé Cadre.
- 25 ans minimum.
- Disponible de suite. Réf. 1212-CF

secrétaires de direction

TRILINGUES Français-Anglais-Italien et Anglais - Allemand - Italien.
50 000 / 60 000

Collaboratrices de Haut Niveau, disponibles, acceptant les tâches de secrétariat classique. Libres rapidement.
Lieu de travail : La Défense.
Réf. 7729-FF

secrétaire

ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE
50 000 / 60 000

parlant Italien.
Familiarisée avec les problèmes de gestion du personnel français et expatrié. Libre rapidement.
Lieu de travail : La Défense.
Réf. 7730-FF

Envoyer C.V., photo et salaire actuel à Joëlle DUJOUR
Cabinet Claude VITET — 30, rue Croix des Petits-Champs - 75001 PARIS

---

juristes

La Compagnie Internationale pour l'Informatique
CII HONEYWELL BULL
recrute pour renforcer sa Direction Juridique Centrale

juriste

Droit des Affaires ou Droit Commercial
(niveau Doctorat souhaité)

Ayant acquis 2 à 3 années d'expérience dans l'industrie, de préférence informatique, les fonctions de ce collaborateur s'étendront à l'étude, la rédaction et la négociation des contrats (achat, etudes, licences, etc.).

La pratique de l'Anglais est indispensable.

juriste

Droit Civil et Droit des Sociétés

Justifiant de quelques années d'expérience notariale ou dans des activités similaires, ce collaborateur sera chargé des affaires contentieuses ainsi que de la préparation des documents relatifs aux assemblées d'actionnaires.

Anglais souhaitable.

Lieu de travail : PARIS 20e.

Envoyer CV et prétentions à la Direction du Personnel du Siège Social M. SANSON - 94, avenue Gambetta, 75020 Paris, sous réf. 1 G 017.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Débutants
T.P. - Génie Civil -

Vous êtes Technicien Supérieur, diplômé d'un I.U.T., B.T.S (Génie Civil) ou d'une école équivalente de T.P.
Nous sommes une entreprise de T.P. spécialisée dans la mise en œuvre de canalisations de toute nature. Nous vous intégrerons à une équipe chargée d'analyser l'avancement des travaux sur nos chantiers et d'en tirer les conclusions pour améliorer la productivité.
Vous travaillerez de manière très indépendante et aurez à vous déplacer souvent.
Ces postes offrent d'intéressantes possibilités d'avenir. Ils sont à pourvoir à Paris/banlieue Ouest, à Nantes et en Bretagne.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 801/M à E. de CABROL - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

---

2 DIRECTEURS D'USINE DE CONFECTION

Pour deux unités de même groupe, en pleine expansion grâce à l'exportation dans des pays industrialisés...

Vous avez déjà dirigé une usine (75 à 400 personnes) de fabrication de vêtements féminins de qualité, vous maîtrisez bien les problèmes de respect des délais, de prix de revient usine. Vous avez crée dans votre unité un climat de travail efficace et confiant et coopéré avec les services d'un siège social.

Une implantation en Pays de Loire ou en Poitou-Charentes ne vous déplairait pas. Vous pouvez vous rendre libre rapidement. Ecrivez sous référence 77443 M au cabinet de recrutement SIRCA auquel nous avons confié le soin d'étudier les candidatures.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Recherchons J. Femme
SECRETAIRE de REDACTION JOURNALISTE.
— Rubrique féminine.
— Activités camping caravaning souhaitées.
Adresser C.V. et prétentions à :
EDIREGIE
3, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.

Etablissement secondaire dem. professeur pour enseignement médico-social, 2e T 4, 1re F 8, niveau : assistante sociale, infirmière, D.U.T. carrières sociales, médecine fin de premier cycle.
Ecr. N° 7 819 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing.
Ecr. N° 3 085 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Recherchons
Ingénieurs ou Docteurs
pour travaux de laboratoire spécial. mesures sous pression et électrochimie.
Envoyer C. V. à M. REMON, Ecole des Mines de Paris, 60, bd St-Michel, 75006 PARIS.

CENTRAL INTERIM
engage immédiatement

ÉTUDES 1-2

— études, implantation en partant d'un schéma de circuits imprimés digitaux.

Se prés. avec références
54, boulevard Jean-Jaurès
Bus : 52, 72, 123.
Métro Marcel-Sembat
BOULOGNE

26, av. Aristide-Briand
Métro Gare d'Antony
Bus : Mounié-Leclerc
ANTONY

VILLE D'ARGENTEUIL (95100)
recherche :
rédacteurs niv. ou si poss. lic. en droit. Adr. cand. M. le Maire, Service du Personnel, en mairie.

IMPORTANT GROUPE PEINTURE ET REVÊTEMENTS MURAUX

recherche

5 JEUNES INGÉNIEURS ou TECHNICIENS SUPÉRIEURS DU BATIMENT

Cette offre s'adresse à des jeunes sortant de l'école. Après une formation appropriée, ils devront assurer la diffusion technique et commerciale de produits de haute technicité auprès des prescripteurs, des entrepreneurs et industriels du second œuvre, en s'appuyant sur leurs connaissances techniques pour en montrer l'intérêt.

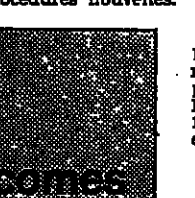
(Référence 2237)

2 JEUNES CADRES COMMERCIAUX

ayant quelques années d'expérience.

Ils devront être des animateurs de vente auprès du réseau des prescripteurs et des utilisateurs des produits du groupe, en mettant en avant des procédures nouvelles.

(Référence 2238)



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence.

Discrétion absolue et réponse assurées.

CHEF DE PRODUIT PARIS

90.000 F.

Chantelle la plus importante société française de CORSETERIE recherche UNE FEMME capable de prendre en charge le suivi et le développement de certaines lignes de produit. Rattachée au Directeur Commercial International, elle est en liaison avec les services études, création, production et commerciaux (France et Etranger).
Une formation commerciale supérieure, une expérience analogue de 3 à 5 ans acquise dans une industrie du type habillement, cosmétique, etc..., le sens de la méthode et des aptitudes pour la négociation seront appréciés.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 71007 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA - Responsable Secteur Habillement.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
quartier OPERA,
équipée d'un ordinateur IBM 370/DOS/VS

recherche :

ANALYSTE - PROGRAMMEUR SYSTÈME

Au sein de l'équipe système, il sera plus particulièrement chargé de l'assistance technique de l'équipe analyse et programmation.

Il sera responsable :
- du développement et de l'application de méthodologies avancées, d'analyse et de programmation,

ainsi que
- de la formation de personnel à ces techniques.

Le candidat devra avoir une solide formation théorique — niveau maîtrise — et sera motivé par une évolution système. Il aura une bonne expérience de la mise en place de projets informatiques, une excellente pratique de PL 1 et une bonne connaissance de DOS/VS.

Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite et prétentions, sous référence M 32, à STRUCTURES. 31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

BANQUE

Filiale d'un des plus puissants Groupes bancaires européens, recherche

Collaborateur forte personnalité

Possédant goût et expérience des contacts et de la négociation pour assurer, au sein de son DEPARTEMENT GRANDES ENTREPRISES à PARIS, des relations avec une clientèle commerciale de haut niveau.

Une solide expérience bancaire (5 ans), une bonne connaissance des financements internationaux et du commerce extérieur, une formation supérieure et une bonne maîtrise de la langue anglaise sont indispensables pour la réussite dans cette fonction.

Le poste offert serait de niveau « Cadre classe VI ou VII » pour débuter.

Développement de carrière assuré au sein de notre Etablissement et possibilités dans le cadre du Groupe.

Adresser dossier de candidature à n° 32.381 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr. DISCRETION ASSUREE.

---

teci

INFORMATICIENS HAUT NIVEAU

Société de conseil en informatique, filiale d'un groupe français très important, présente dans tous les secteurs d'application de pointe, notre croissance nous conduit à intégrer dans nos équipes plusieurs consultants confirmés.

Ils assureront auprès de nos clients la responsabilité de projets logiciels ou même matériels-logiciels. Cette responsabilité englobe la définition de l'architecture et la conception des systèmes, le suivi des relations avec le client et l'animation de l'équipe affectée au projet.

Nous proposons ces postes à de jeunes ingénieurs ayant complété leur formation d'informaticien aux Etats Unis, à des praticiens qui par leur expérience en entreprise ou dans des sociétés de service connaissent bien les techniques de base et les matériels du marché, en particulier dans le domaine de la mini et de la micro-informatique.

Nous avons confié au cabinet de recrutement SIRCA le soin de nous présenter les candidats. Vous pouvez compter sur la discrétion de ses consultants. Ecrivez-leur sous référence 77244 M

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

INFORMATIQUE
INGÉNIEUR D'AFFAIRES CONFIRMÉ

ayant plusieurs années d'expérience de la négociation à haut niveau pour l'équipement informatique de sociétés importantes, peut utiliser cette expérience, tout en élargissant le champ de ses activités, EN PRENANT LA RESPONSABILITE D'UN NOUVEAU POSTE au sein d'un groupe de sociétés de services (à l'échelle internationale).

INTERET :
- Négocier des contrats d'équipement informatique en offrant une large gamme de solutions.
- Mener des négociations passionnantes, puisque, pour répondre aux besoins des entreprises, vous pourrez jouer sur toutes les formules financières et sur la fourniture de tous les matériels du marché.

DONC ÊTRE SUR D'AVOIR DES ÉCHANGES OBJECTIFS AVEC LES DIRIGEANTS RENCONTRÉS

et analyser avec eux LUCIDEMENT la meilleure solution possible.

Si vous êtes Ingénieur, avec plusieurs années de vente d'ensembles informatiques importants, vous pouvez étudier cette proposition AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT en demandant une documentation sous référence 488 à F. Dozol. DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

SAINT-LAZARE
Entreprise pianos et clavecins cherche
COLLABORATRICE EXPERIMENTEE
pour gestion poste comptable à responsabilités, bonne dactylo, excellente présentation, contacts clients.
Se prés. 15 h./18 h. mardi au vendredi av. photo et références PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, Paris-8e, métro Europe.

Importante société (Paris La Défense) recherche pour son Informatique de Gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (D.U.T. ou équivalent).
Ecrire M. CHARPENTIER Boîte Postale 97
92405 - COURBEVOIE CEDEX

Filiale important groupe industriel européen recherche pour son siège proche banlieue sud

TROIS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant acquis une solide expérience de la vente dans l'un des secteurs suivants :
— machines-outils et spéciales ;
— biens d'équipement pour collectivités (grand ménager) ;
— pièces détachées pour les secteurs automobiles et électroménager.

Ces postes nécessitent de fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à n° T. 00.381 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

HAVAS

ANALYSTE FINANCIER

L'Agence HAVAS recherche, pour sa Direction Financière, un Cadre chargé d'Etudes. Outre des qualités d'organisation et de rigueur intellectuelle, le candidat devra pouvoir s'adapter facilement aux problèmes liés aux exploitations du Groupe et faire preuve de qualités de contact, pour pouvoir, le cas échéant, participer aux négociations. Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation économique (Grande Ecole, Doctorat) et une solide expérience de l'analyse financière, acquise dans une banque, par exemple. La rémunération, en fonction de l'expérience, sera de l'ordre de 100.000 francs.
Adresser curriculum vitae à : Marc SIBOLD Direction des Relations Humaines 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'INFORMATIQUE
en expansion très rapide recherche

ingénieurs grandes écoles

INGENIEURS COMMERCIAUX DEBUTANTS OU CONFIRMES
(réf.5569 M)
chargés :
- de la commercialisation de systèmes de mini-informatique
- Formation assurée pour les débutants

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
(réf.5570 M)
3 à 5 ans d'expérience dans systèmes informatiques, chargés :
- De l'assistance technique aux services commerciaux.
- De la mise en service de systèmes informatiques décentralisés et de réseaux de télé - informatique

INGENIEURS MARKETING
(réf.5571 M)
3 à 5 ans expérience, chargés :
- De la définition de produits de mini-informatique adaptés aux besoins réels du marché.
- *Du suivi de la conception, de la mise en oeuvre et de la diffusion.*
- Anglais indispensable.

Le taux d'expansion et la taille de l'entreprise autorisent de réelles perspectives d'évolution pour l'ensemble des postes.
Les postes sont à pourvoir en banlieue ouest de Paris et en province.
Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en rappelant la référence à : PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 PARIS CEDEX 02 - qui transmettra -



Le dynamisme de notre politique en matière sociale nous impose de suivre toutes les carrières individuelles, d'avoir un rôle de conseil et d'assistance auprès de nos lignes hiérarchiques.

Le personnel techniciens et collaborateurs représente un pourcentage important de l'effectif de notre Société spécialisée dans l'ingénierie et la construction nucléaire. Aussi, recherchons-nous un cadre qui, issu de la technique ait évolué vers le recrutement ou un psychologue connaissant bien cette population.

Celui-ci sera intégré au sein d'une jeune équipe de spécialistes de la fonction personnel pratiquant le dialogue et le travail de groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature s/réf.5577 à : P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 - qui transmettra -

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE - PARIS

recrute

DANS LE CADRE D'UN PREMIER EMPLOI :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POUR

AUTOMATISME ET GESTION INFORMATIQUE EN MILIEU INDUSTRIEL

- Très bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
- Ce poste implique des déplacements en France et à l'étranger de longues et courtes durées.

Adresser candidature, C.V., photo sous référence n° 2.371, à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES DU SECTEUR PRIVÉ - RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

Dans un premier temps, le candidat devra s'initier à la gestion du département et se former aux particularités propres aux assurances et à notre Société.

Dans une seconde phase, il se verra confier progressivement des responsabilités au sein du département (fiscalité, relations avec la direction des assurances, des commissaires aux comptes ou des contrôleurs, planification du département).

Ce poste s'adresse à un homme expérimenté de 35 ans minimum, du niveau expertise comptable, titulaire du certificat supérieur de révision comptable et si possible du certificat supérieur juridique et fiscal ou d'une licence en droit.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle ss la référence 573 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Entreprise banlieue Sud Paris

C.A. H.T. 100 MILLIONS DE FRANCS faisant partie d'un groupe international, vendant des produits de consommation à industriels, recherche

CADRE COMMERCIAL

Cet homme, de 35 ans environ, a nécessairement une formation supérieure pour s'intégrer à l'équipe commerciale, gérer les ventes et pénétrer dans la clientèle.

Il participe à l'élaboration de la politique commerciale, dans une perspective dynamique de développement.

Le poste doit normalement conduire, après quelques années, à une fonction de Direction.

Adresser curr. vitae détaillé, photo et prétentions,

N° 3.291 - PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.



Une nouvelle conception en matière *de communications téléphoniques internationales*

RECHERCHE pour son bureau de PARIS

COMMERCIAUX DYNAMIQUES

— Nationalité française
— Anglais courant
— Expérience de la vente de Services
— Excellente opportunité de carrière

Prière de répondre avec CV (en anglais + photo) à GROUP 800 SALES, 18, rue du Pont-Neuf 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

chargé d'industrialisation d'un procédé dépôt en phase gazeuse.

28 ans minimum.
Formation ingénieur physique, chimie.
Anglais courant.

Basé : **PARIS.**

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé sous réf. 28.515 à Havas Contact, 49, rue du Président Herriot 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

STEELCASE-STRAFOR

Nouvelle Société Franco-Américaine, l'un des leaders Européens du SIEGE de BUREAU recherche un

Ingénieur d'Etudes nouveaux produits

qui sera responsable de la conception des gammes futures en liaison avec le Bureau d'Etudes de notre maison-mère Américaine.

Ce poste conviendrait à

A&M, INSA, INSAIS, Ecole Boule

ou équivalent âgé de 30 ans au moins, ayant une bonne pratique de l'Anglais.
Il aura 5 années d'expérience minimum dans un Bureau d'Etude structuré, acquise dans l'Industrie du Siège ou dans l'Automobile.
Il possédera le sens des formes, le goût de la création et un bon esprit pratique.
Ce poste pourra évoluer vers la Direction du Bureau d'Etudes et Méthodes de la Société.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1384 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

PARIS
UNE DES GRANDES IMPRIMERIES FRANCAISES

propose le poste de

cadre commercial

- à un jeune diplômé de l'Enseignement Commercial Supérieur (E.S.C ou équivalent) ayant déjà une première expérience (2/5 ans) de la vente de produits industriels de consommation (emballages, matières premières semi-techniques, etc.).
- à un technicien de l'imprimerie ayant une expérience commerciale.

Il visitera une clientèle d'éditeurs bien définie et développera avec celle-ci le volume d'affaires existant.

Une formation technique spécifique sera assurée.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence 4135 E.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

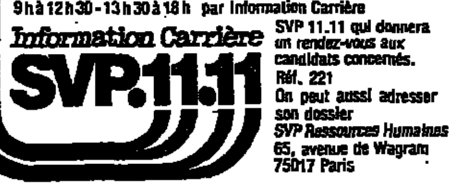
STRUTHERS WELLS
Engineering spécialisé récupération de chaleur et cristallisation
chimie - pétrochimie.

jeune ingénieur d'affaires

anglais indispensable.

Débutant ou presque et diplômé d'une école telle que A.M., INSA, ENSM ou équivalent.
Il aura, après stage de formation, un double rôle de suivi *technique et commercial de projets.*

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière



SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Réf. 221
On peut aussi adresser son dossier
SVP Ressources Humaines
65, avenue de Wagram
75017 Paris

BANLIEUE SUD
Importante Société spécialisée dans le marquage des chaussées et les revêtements de sol

directeur technique

Il est demandé :
— Une formation supérieure en chimie.
— Des connaissances de base dans les domaines des peintures ou des matières plastiques.
— Une expérience industrielle de quelques années (Recherche appliquée - Conception des produits).
Le candidat engagé se verra confier la responsabilité directe du laboratoire de recherches.
Il devra également assurer le suivi et la coordination des fabrications.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 389 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

SONY FRANCE S.A.
HI-FI et VIDEO

cherche pour son siège à Clichy (92) un.

ingénieur électronicien chef du service pièces détachées

A la tête d'un service de 12 personnes, il assure la fourniture des pièces détachées aux revendeurs, particuliers, services techniques de la société. Ses responsabilités couvrent : la gestion des stocks, l'établissement des commandes, la réception des P.D. et leur expédition.
Cet électronicien de 32 ans minimum a l'expérience de ces fonctions dans les composants, l'appareillage électrique, l'automobile ou le ménager. **La pratique de l'anglais courant et des connaissances en informatique sont indispensables.**
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3245 M

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

---

chef du service contrôle crédit clients

Importante filiale groupe international spécialisée dans le secteur grande distribution crée le poste de Chef du Service Contrôle Crédit-Clients.

MISSION :
- développer et faire appliquer les procédures en matière de recouvrement des créances commerciales
- assurer traitement des litiges
- participer activement à la gestion financière et au planning de la société.

PROFIL :
- Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent (option finances-comptabilité)
- connaissances informatique indispensables
- bon niveau anglais
- minimum 5 ans expérience dont 3, soit comme responsable d'un service contrôle crédit-clients-contentieux, soit relance clients, soit comptabilité clients.

Envoyer C.V et prétentions sous référence 204 à : MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.



Constructeur de périphériques pour systèmes informatiques leader dans sa branche

recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant expérience de la Vente
- Rémunération : fixe + prime liée aux résultats
- Lieu de travail : Région Parisienne.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, dans société en expansion, écrivez-nous avec C.V. manuscrit et prétentions :
I.E.R. 12, rue de Sébastopol
92400 COURBEVOIE

P.R.B.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son Département ETUDES

CHEF DE PROJET
Système Télécommunications

30 ans minimum.
Formation E.S.C., C.E.P. Télécom.
Anglais courant.
Basé : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, sous référence 28514, à Havas Contact - 49, rue du Pdt-Herriot, 69002 Lyon.

Administration recherche

ingénieur thermicien

Connaissant également les problèmes de gestion.
Ecrire avec C.V. et prétentions de rémunération s/réf. 1 712 à :

MEDIA PA
9, bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

et s'engage à répondre à toutes les candidatures.

TRÈS IMPORTANT GROUPE *PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS* demande

pour son Département Recherche

LE RESPONSABLE DE SON UNITÉ INFORMATIQUE

(HARDWARE - SOFTWARE - MÉTHODES - TEMPS RÉEL)

Le candidat devra obligatoirement :
— être ingénieur d'une grande école ou être du niveau Ph D ;
— avoir une expérience d'ingénieur système d'au moins 3 ans dans un centre informatique ;
— avoir une bonne connaissance des matériels Digital ;
— avoir la pratique de l'utilisation en temps réel ;
— être à même de développer une banque de données ;
— parler couramment l'anglais ;
— avoir un excellent contact et être à même de diriger les activités de plusieurs collaborateurs.

Adr. C.V., photo (ret.), prét. no 32.561 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

PS Conseil

AT 3 ELECTRONIQUE
65.000 F

Banlieue Sud — Une société en forte expansion, partenaire du Groupe RENAULT, et fabriquant des biens d'équipement type machine-outil, recherche, pour compléter son bureau d'études, un Agent Technique 3 en électronique. Il s'intégrera à une petite équipe chargée de tout ce qui concerne « l'animation » de la mécanique et s'occupera de la partie électronique, numérique et analogique des machines. Ce poste conviendrait à un jeune électronicien, âgé d'au moins *25 ans, du niveau BTS ou équivalent, sachant lire* l'anglais, et ayant une première expérience industrielle dans le domaine de l'électronique associée à la mécanique. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 65.000 francs, sera déterminée en fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V. et prétentions sous référence A/2492 BM à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

CENTRE D'ÉTUDES
(2.000 personnes) Banlieue Ouest
recherche
pour son service médico-social

UNE CONSEILLÈRE DU TRAVAIL

qui devra également assurer les tâches d'ordre social qui lui seront dévolues par la Direction.

Ce poste conviendrait à une conseillère du travail (ou, à défaut, à une assistante sociale) ayant une expérience de 5 à 8 ans acquise en entreprise.

Horaire : 8 h. × 5 - Avantages sociaux.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prét. n° 31.999, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

TELEDIFFUSION DE FRANCE
Etablissement public de l'Etat
recherche
pour ses services parisiens

INGÉNIEURS

DIPLOMES de l'E.N.S.T. ou de l'E.S.E.
Adresser candidature : Division du Personnel, pièce 618, B.P. 518, 92542 MONTROUGE CEDEX

GROUPE DE PRESSE
recherche
pour son département d'études et d'informations sur les structures et les activités des sociétés financières et industrielles

RÉDACTEURS ANALYSTES FINANCIERS

avec sérieuse formation économique complétée par expérience professionnelle dans secteurs bancaires, organismes financiers, service d'analyse financière, etc...

Adresser candidature avec références à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS

offres d'emploi

S. S. C. I. recherche

INGENIEURS

ayant quelques années d'expérience et aussi **INGENIEURS DEBUTANTS**
dans le développement et la mise en oeuvre de systèmes informatiques et téléinformatiques, sur les matériels suivants :
— microprocesseurs (INTEL ; MOTOROLA)
— mini-ordinateurs (SOLAR ; MITRA)
— ordinateurs (IRIS ; niveau 64, 66)

Adresser C.V. + prétentions s/réf. 917, à Agence BRIO 5, Pl. des Victoires PARIS 75001

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche un

DIRECTEUR DU MARKETING

pour assister la Direction Générale dans l'élaboration et la mise en place de la politique commerciale

- *28 ans minimum.*
- *Excellents contacts humains.*
- *Expérience professionnelle dans le Marketing.*
- *Diplômes souhaités - Anglais courant.*
- *Compétence dans l'utilisation de l'Informatique.*

Adr. C.V., photo et rémunération actuelle à 2.339.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

SOCIETE FRANÇAISE 30 personnes filiale d'un Groupe Américain International très important, spécialisé dans la vente de matériel de mine
recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER A PARIS

Le poste pourrait convenir à un homme de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce française, ayant en outre une très bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. Une expérience comptable et financière de quelques années soit aux Etats-Unis, soit en Angleterre, serait très appréciée, ainsi qu'une connaissance en informatique de bureau type I.B.M. 32.
Anglais parlé et écrit absolument indispensable. La rémunération sera fonction de la valeur et de l'expérience du candidat.

Adresser C.V., photo et prétentions, N° T 00346 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE EN FRANCE
recherche
pour son centre informatique à Paris

PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR

Les candidats devront posséder une formation **D.U.T. INFORMATIQUE** et quelques années d'expérience Langage COBOL — équipement IBM 370.

Adr. C.V., photo, prétent., sous le n° 32.382 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Important Constructeur Electrique HT pour son Agence de PARIS recherche :

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Age minimum : 30 ans
- Formation Ingénieur Electrotechnique (ou niveau équivalent)
- Bonne pratique des milieux Engineering.

Adresser CV détaillé et photo sous référence 72013 H

ORES S.E.C.E. 11, allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG
GROUPE BOSSARD

Sté Cciale à Corbeil-Essonnes-91 recherche
pour assurer les fonctions D'ADJOINT DIRECT A SON CHEF DE DEPARTEMENT Gaz liquéfiés et G.E.M.

UN COLLABORATEUR HME

minimum 35 ans.
— Dynamique, sens des contacts Cciaux et de la vente, de l'encadrem. et du command.
— Capable d'assurer responsabilités et de s'engager.
- Capables d'adaptation rapide ; que Cciale et de rédiger.
Expérience professionnelle comparable exigée.

Ecr. avec C.V. manuscr., photo et prét. sous le n° 72.102, à : J.R.P. 3°, rue de l'Arcade, Paris 8°, qui trans.

CALCOMP
LEADER MONDIAL DES PERIPHERIQUES GRAPHIQUES
recherche pour la diffusion des nouveaux produits

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Expérience vente dans domaine informatique requise. Connaissance de la langue anglaise.

Ecrire avec C.V. et prétentions, CALCOMP, serv. du Personnel, 43, rue de la Brèche-aux-Loups, 75012 PARIS

Jeune mécanicien pour rénovat. voitures anciennes. Formal. par spécialiste Bugatti, aven. assuré chez collectionn. Tr. ht salaire après formation si sérieux. Lib. de ste, lib. O. M. T. 491-82-86 ou écr. n° 6584, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE (Activités internationales) recherche :

CADRE

POUR ASSISTER CHEF du SERVICE ADMINISTRATION DES CONTRATS

Pratique du Droit des Affaires nécessaire.

Langues anglaise et/ou espagnole appréciées.

Quelques années d'expérience indispensables.

Avantages sociaux importants. Horaire flexible. Parkings proximité métro et périphérique.

Ecr. à n° 32464 avec C.V., photo et prétent. à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

ORGANISME de FORMATION (secteur distribution)
recherche

2 FORMATEURS (TRICES)

- Possédant une expérience de la formation d'adulte dans la distribution alimentaire ou dans l'administratif (comptabilité, secrétariat, droit) :
- Capable d'adaptation rapide ;
- Aimant les déplacements (Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est).

Libre rapidement

Désirant exercer un métier vivant dans une équipe jeune.

Téléphone : 828-10-13
9 h à 12 h, 14 h à 18 h, pr r.-vs.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue NORD DE PARIS
recherche pour son département Traitement de l'Information

UN INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

Ayant :
— Quelques années d'expérience d'un système d'exploitation en particulier CDC 7600.
— La connaissance d'un langage ASSEMBLEUR (si possible COMPAS).
— Une bonne pratique de la programmation scientifique.

Il deviendra le Conseil Informatique des utilisateurs pour les guider dans les procédures de programmation présentant un rapport performances/prix maximum.

Anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétent., n° 32.190, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS PDP 11

Temps réel - langage assembleur Niveau maîtrise.
Possibilité carrière au sein du groupe.

Si libres rapidement : Tél. 526-82-09

SOCIETE 11e arrondissement équipée d'un IBM 370/DOSVS recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS

confirmés, connaissant COBOL et Ass.

UN PUPITREUR

Adress. C.V. détaillé, photo et prétent. à C.D.C. CUSENIER 226, bd Voltaire, PARIS-11e.

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER NATION recherche

EMPLOYÉS AUX ÉCRITURES

pour comptabilité clients

AIDES-COMPTABLES et COMPTABLES 1er ÉCH.

pour comptabilité :
— FOURNISSEURS.
— TRESORERIE.
— CLIENTS.

Adress. C.V. et prétentions à C.D.C. CUSENIER 226, bd Voltaire, PARIS-11e.

---

2 P2 tuyauterie pétrole (Conn. allemand technique)
5 - E1 E2 CATALOGUE
5 - E2 P1 méc. génér. moules
Ecrire : SOPRAS 100, bd Voltaire, Paris (11e)

EU SELEC

Travail Temporaire recrute pour groupe bancaire très important

UN CHEF COMPTABLE

en compte bancaire classe 7, DECS nécessaire.
Se prés. : 63, av. F.-Roosevelt-8e 225-61-10 + 256-37-20 +

SOCIETE DE SERVICE SPECIAL. en INFORMATIQUE TECHNIQUE recherche

INGÉNIEUR CALCULS DE STRUCTURES

Le poste à pourvoir peut convenir à un Ingénieur grande école ayant acquis un minim. de 5 an. d'expérience en calculs de structures dans des domaines divers : off-shore, aéronautique, nucléaire, automobile ou construction navale, et maîtrisant les techniques modernes d'analyse numérique. Cet Ingénieur devra avoir le goût du contact commercial et la volonté de dynamiser une équipe. Il pourra être rapidement mené à prendre en charge la coordination des travaux, la gestion des affaires et l'animation d'une équipe déjà fortement implantée sur le marché.

Envoyer C.V. dét. s/réf. 1029, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Editeur recrute d'urgence

PUPITREUR

sur I.B.M. 360/40 sous DOS.
Env. C.V. et prétentions à Librairie Armand Colin, M. Verneuil, 148, rue d'Alésia, 75014 Paris

---

RIBERMAG
Société en pleine expansion RUEIL-MALMAISON
Proximité R.E.R.

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

— Responsable de produit, 5 ans d'expérience en spectrométrie de masse.
— Responsable EXPORTATION, chimiste, expérience chromatographie ou instrumentation. Anglais impératif.
— Responsable administratif, comptabilité, importation, achats, ayant expérience moyenne entreprise.

ENVOYER C.V. à RIBERMAG 47, quai du Halage 92502 RUEIL-MALMAISON

LOTO

Le jeu du Loto engage immédiatement

HÔTESSE D'ACCUEIL
TEMPS PARTIEL

pour Paris, région parisienne et déplacements en province.

Il est demandé :
— Niveau Bac
— Sens des contacts
— Excellente présentation.

Adresser C.V. et photo à : Mme Gournay - PRELO Domaine des Gueules Cassées, 77230 MOUSSY-LE-VIEUX.

URGENT
Agence Publicité recherche

JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

3-4 ans expérience tous médias, excellent contact humain, désirant s'intégrer à équipe dynamique. Libre rapidement. — Envoyer C.V. et prétentions à Plantart, 46, r. Lille, PARIS-7e.

Sté parfums de luxe George V recherche

UN HOMME JEUNE

28 a.,.min., pour animer achats, relations humaines, production. Lieu de travail banlieue Sud. Tél. pr rendez-vous le 19-10-77, de 9 h. à 12 h., au 723-68-05.

FIRME FRANÇAISE
TAILLE EUROPÉENNE
11 USINES - 8.000 pers.
2 MILLIARDS DE F (+)
rech. à PARIS (proche banl. O.)

INFORMATICIEN « temps réel »

POUR PARTICIPER A LA CONCEPTION ET A LA REALISATION D'UN SYSTEME DE GESTION EN TEMPS REEL SUR I.B.M. 370/128 POSTE EVOLUTIF.

INDISPENSABLE
— Formation : INSTITUT DE PROGRAMMATION OU Universitaire.
— 1re EXPERIENCE Analyse-Programmation, bases de données et GESTION EN TEMPS REEL (sinon s'abst.)
— COBOL et ASSEMBLEUR.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire et photo ss réf. 3707 à

SC sélection conseil 6, place Maréchal Juin 75017 Paris

SOCIETE DE SERVICES proche banlieue Ouest recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

LICENCIE EN DROIT PRIVE 2 à 3 ans d'expérience.

Adr. C.V., lettre manuscrite à N° 32.052 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Importante Société d'Expertise Comptable spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Libres rapidement.
— Formation H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC.
Condition impérative : D.E.C.S. complet
— Libérés O.M.
— Une année d'expér. confirmée dans firme d'AUDIT ou entreprise (direction comptable ou AUDIT interne).
Les candidatures ne remplissant pas ces conditions ne seront pas examinées.

Postes à pourvoir : FRANCE et ETRANGER

Ecrire avec C.V. et photo à : BEFEC, 12, rue Marguerite, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Pour réalisation de contrats de construction usines à l'étranger.
— Formation Grande Ecole ou similaire ;
— Anglais indispensable ;
— Une expérience d'une dizaine d'années au moins dans un poste analogue sera appréciée ;
— Lieu de travail à Paris, mais fréquents déplacements à l'étranger.

Ecr. avec C.V., prét. et photo à n° 48.266 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Administrateur Scientifique

Organisation internation. non gouvernementale ayt actuellem. son siège à Paris ch. un adjoint au Secrétaire exécutif pour le seconder dans l'administration, les finances, la préparation des rapports d'activité et des réunions et les contrats avec d'autres organisations. Le candidat doit avoir une formation scientifique, une excellente connaiss. de l'anglais et être capable de parler et écrire en français. La connaiss. d'autres langues sera à son avantage. Répondre avec C.V., indication du salaire actuel et le nom de deux référ. au Secrétaire général du Conseil International des Unions Scientifiques, 51, bd de Montmorency, 75016 PARIS.

---

représent. offre

STE VETEMENTS DE SPORT
GRANDE MARQUE
cherche

REPRÉSENTANTS

SUD-OUEST, CENTRE, OUEST, ALPES, NORD, EST, SUISSE.

Ecr. n° T 0390 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manuscrits sur I.B.M. à sphère, rapide. Téléphone : 926-95-00.

traductions

Offre

EUROLINGUA
SOCIETE DE TRADUCTEURS RECHERCHE

TRADUCTEURS TECHNIQUES

DE POINTE ALLEMAND
NE PAS TELEPHONER.
Env. C.V. à EUROLINGUA, 30, r. St-Roch, 75001 PARIS.

Demande

Docteur en Sc. économiques se charge de traduire textes économiques et financ. de l'angl., allem. et néerland. en français ainsi que du français en néerlandais.
Qualité et discrétion assurées.
Ecr. n° 7822, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

capitaux ou proposit. com.

Organisme de placements et d'études de crédits offre en franchise pour Paris ou provinces une direction agence autonome par département. Nécessité de prévoir un investissement d'env. 25.000 F. et bureau-tél. Ecrire OREC, 8, rue Dupont-des-Loges, 75007 Paris, qui transmettra.

Rech. capitaux pr dével. chaîne grills bd rte. Ec. Michel Charles, La Grillade, R.N. 10 86530 Naintré.

cours et leçons

J.F. étudi., nation. espagnole, donn. cours esp. de ts niveaux. Ecr. n° 6580, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

MATH Rattrapage par Prof. expérimenté
Tél. : 278-77-71

Américaine donne cours privé en anglais.
Pour renseign., tél. au 325-23-47

enseignem.

LANGUES tous niveaux tous diplômes
Particuliers et entreprises
Petits groupes et individuels
LÆTITIA, Ecole des Langues
1, carrefour de l'Odéon, Paris-6e
633-37-85 - 033-99-48

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

secrétaires

Secrétaires de direction

SIEGE PARISIEN d'un GROUPE INTERNATIONAL recherche pour compléter le SECRETARIAT de sa DIRECTION GENERALE, au niveau supérieur :

Secrétaire bilingue

anglais - français
(parfaitement sténo anglaise et française).
- *connaissances souhaitées en comptabilité ou dans le domaine financier,*
- *expérience pratique nécessaire d'au moins 2 années.*

Adresser C.V., photo et prét. ss réf. 3682/O à MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

Important fabricant de meubles PARIS (20e) recherche pour Directeur exportation

SECRÉTAIRE TRILINGUE

allemand, anglais.
Ecrire sous référence 1.100 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

Banque étrangère à Paris recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION expérimentée, parfaitement bilingue français-espagnol, connaissances anglais souhait.
Adresser candidature avec C.V. n° 7.811, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire

URGENT

SECRÉTAIRE

trilingue ITALIEN, ANGLAIS, FRANÇAIS.

Téléph. Mlle DURAND, 256-29-22 - 256-29-43.

demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

52 ans - Formation technique.
Directeur de différentes exploitations automobiles en Afrique et en France pour le compte d'une grande Société multinationale.
Ces postes comprenaient :
— gestion de 60 à 150 personnes ;
— vente et SAV de marques automobiles réputées ;
— établissement et suivi des budgets ;
— supervision de la comptabilité.
Recherche à Paris ou banlieue proche un emploi de CADRE dans la

GESTION ADMINISTRATIVE et/ou FINANCIÈRE D'UNE P.M.E.

Disponibilité immédiate - Polyvalence.

Faire offre à n° 32.115 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

HOMME DE PUBLICITÉ ET DE MARKETING

Très solide expérience de tous les problèmes de publicité : gestion de budget, conception rédactionnelle et graphique, édition, presse, radio, promotions, relations publiques, etc.
Actuellement Directeur en Agence Conseil

cherche poste de

RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ
chez un Annonceur

Ecrire s/n° 710 M. À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CADRE ETP + IAE

9 ans d'expérience en :
- Ordonnancement d'opérations immobilières.
- Etudes de prix.
- Négociations de marchés et contrats.
- Gestion informatique des marchés.
- Gestion budgétaire et contrôle de gestion.
- Anglais courant.

Etudierait toute proposition émanant d'une entreprise ou d'un groupe immobilier.

Ecrire n° 1.786 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

CADRE ADMINISTRATIF et GESTIONNAIRE

(44 ans)

Formation supérieure - Expert judiciaire
Comptabilité - Fiscalité - Droit des affaires gestion.

Expérience de formation et de conseil, recherche fonctions administratives et de gestion.

Ecrire HAVAS 02 SAINT-QUENTIN N° 5.838.

DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE

35 ans

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant beaucoup d'affinité pour les problèmes d'organisation et des contacts humains.
Considérant l'ordinateur comme un outil devant s'adapter aux besoins de chaque service.
Attaché à la participation et à l'information du personnel de l'entreprise.
Dirigeant actuellement un service de 40 personnes avec un ordinateur UNIVAC, série 1100.

Recherche
POSTE A RESPONSABILITE
NIVEAU DIRECTION SERVICE,
ORGANISATION ET INFORMATIQUE
ou DIRECTION GENERALE P.M.E.

Ecrire n° T 00309 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR E.C.P., 32 ans

— 7 ans expérience dans un groupe industriel multinational.
— Organisateur et gestionnaire.
— Rompu aux techniques de transport, d'exportation de gestions de stocks, appliqués à des produits de grande consommation et biens d'équipement.

souhaite
élargir le champ d'application de ses connaissances
Ecrire n° T 00360 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE 39 ans
(Ecole Nationale de la Marine Marchande)
Important Groupe multinational composants hydrauliques et pneumatiques LEADER dans la profession
RECHERCHE
DIRECTION USINE ou GÉRANCE PMI

Ecrire INTERPLANS, M. Prince, 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF

MBA - Sciences Economiques bilingue anglais 51 a.
Création et gestion réseaux France et export.
Organisation services commerciaux, administration, vente.

Grande expérience gestion informatique, contrôle stocks, ordonnancement, distribution physique, transit international, produits industriels et de grande consommation, parfaite connaissance tous circuits de distribution.

recherche son quatrième employeur P.M.E.-P.M.I. filiale multinationale, poste d'assistant au D.G. ou du directeur commercial.

Etudie toutes propositions région Paris.
Tél. : 328-07-66.

Ecrire n° 1.808 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

J.F. CADRE, 35 ans, cherche POSTE

ATTACHÉE DIRECTION COMMERCIALE ou équivalent

Sens des responsabilités, de l'organisation et des contacts.
Expérience P.M.E.-P.M.I., animation, équipes de vente, fonctionnement et planification.
Anglais courant. Libre rapidement.

Ecrire n° 32.712 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

RÉDACTEUR PRESSE

HEC, spécialisé économie internationale, industrie, commerce, articles synthèse, enquêtes, reportages, cherche activité temps partiel.
Ecr. n° 1.701, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR A.M. 34 ANS

Conseiller informatique près grande administration.
Expérience passée dans SSCI.
Etudie toutes propositions.
HAUTE RESPONSABILITE.
Ecr. n° 7.798, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GESTION CCILE, VENTES

Contrat 1 a., assist. direct. ciale, market., 30 a., 8 a. exp. indust., lic. sc. éco., doct. gest. (mark.), dom. électron., distribut., autres. Tél. 869-05-64, de 17 à 21 heures.

Spécialiste COMPTA-GESTION

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

(programmant) cherche poste

AFRIQUE NOIRE

Lallier, 96, bd. Barrès, Neuilly.

Homme de communication

Formation supérieure, ancien collaborateur d'un grand quotidien parisien, parfaite expression écrite et orale.
Relations au niveau le plus élevé, en Europe, dans milieux politiques et avec partenaires sociaux.
Actuellement collaborateur d'un grand mensuel européen, connaît parfaitement la Communauté et surtout l'Allemagne : recherche poste avec larges initiatives dans une entreprise de presse ou dans service d'information d'une société industrielle ou commerciale. — Ecrire à : n° 6.581, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN

40 ans, 10 années d'expérience en organisation de services sur divers matériels de gestion cherche emploi de chef de service auprès d'une entreprise désirant utiliser un système conversationnel.
ECRIRE : André NICOLAS, 91, rue Damrémont, 75018 PARIS, ou téléphoner au : 255-30-27.

INGENIEUR
2 a. expér., anglais-allem. parlé, lic. Sc. Eco. aptitude commandement, gde expér. méthodes de réduction de coût (rech. opérat., statistique), spéc. informatique, mini et time sharing, cherche poste industriel à responsabilité. Apprécier. partic., PME dynam. Ecr. n° T 000.345 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

DOCUMENTALISTE
Free Lance tous travaux de recherches. Français, anglais et russe - TEL. : 256-35-04

J. Fille 22 a., BTS Secrétariat, trilingue (anglais, italien), rech. emploi. - Lydie Pedron, 20, rue P.-Le Tuiller, 35100 Rennes

---

28 ans, dégagé O.M. Bonne connaissance langue anglaise, expér. bancaire et commerciale, cherche situation d'avenir. Sal. mensuel demandé : 2.700 F. Ecrire : M. B. DEMANGEOT, 58, r. St-Dominique, 75007 Paris

---

Etudiante sociol., 24 ans, tbl. maîtrise droit des affaires, anglais, espagnol courant. Bonne dactylo, recherche emploi MI-TEMPS, TEMPS COMPLET. Ecrire : Mlle Hami Vivianne, 27, r. Vauvenargues, 75018 Paris ou téléph. tous les jours entre 9 h et 13 h au 627-11-52

MAITRISE en DROIT PRIVE
24 ans, intéressé par la fonction PERSONNEL, ch. emploi Paris ou province en rapport avec formation. Ecr. J.-Y. Cera, 16, rue de l'Orangerie 93250 Villemomble

---

MARKETING MGR EXPORT
H. 39 ans, Français, célib., bil. anglais (résident Canada), souple et accrocheur. Rompu export à partir Canada mat. TP/mines en Europe, Moy.-Orient, Afrique. Mise en place/animation réseau distribut. Vente package deals. Expér. France. Expér. côté distributeur. Cherche poste équivalent Paris ou Canada. Sal. annuel : 6 chiffres minimum ou autre formule et grande autonomie ; objectif, budget, résultats. Ecr. n° 1817, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

EMPLOYE de BANQUE, 32 a. Maîtrise Droit, ch. travail sur Paris, Banque ou Etablissement financier.
Ecr. n° 77436 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

INGENIEUR THERMICIEN
35 a., autodidacte, chauff., vent., climatisat. Expér. chantier, bur. étude, exportation. Libre de ste, ch. emploi pour l'étranger. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° T 000.348 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

STENODACTYLO
C.A.P., B.E.P. Libre de suite. Téléph. : 726-03-87

Secrétaire sténodactylo, 15 ans expér., ch. place stable Gennevilliers et alentours. Ecrire : Jacqueline DAMASKA, 14, bd Marcel-Cachin 92230 GENNEVILLIERS

Jeune couple cherche Gérance, appointé, Bar. Téléph. : 797-78-43

INGENIEUR
« Recherche-Développement » débutant, dipl. I.N.P. Grenoble en Génie physique, ch. emploi ds rég. quelconq. J.-L. Desvesa, 22, r. H.-Boucher, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. (35) 66-69-91

American B.A., English/Speech seeks position teaching, literature, editting, mass media. R. Sauve Villa David, 94300 Vincennes, or teleph. : 700-13-30, 3-5 PM.

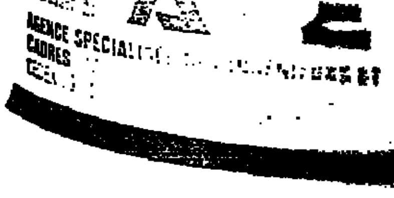
J'ai 29 a., parle anglais courant, une formation d'architecte intérieur E.N.S.A.D., mes bonnes relations humaines m'aident dans l'agencement (3 ans d'expérience études, commercial et chantiers). Je cherche un emploi stable, si possible avec contacts ETRANGER. Ecr. : JOLY, 41, rue Auguste-Poilissard, 93140 BONDY ou téléph. : 847-02-15, le soir.

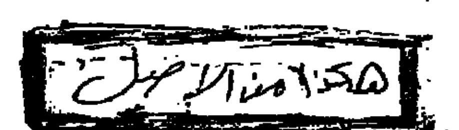
J. F. allemande, 23 ans, cherche garde d'enfants ou donnerait cours allem. Logée au nourrie ds famille. Tél., tous les jours de 9 à 12 heures : 370-34-97.

J. F., 24 ans, maîtrise psycho, I.A.E. Lille, recherche premier emploi dans service du personnel moderne de métropole Nord. D. LAMOITIER, 13, place Verte, 59300 VALENCIENNES.

J. FME, 32 a., excell. présent., éducat., relat. publiq., expér. direction Hôtel-Club, connaiss. accueil, gestion et direct. personnel, parlant anglais, notions allem., ital., recherche poste de responsabilit. Club, Association, Voyages, Horaire indiffér. Libre rapidem. Ecr. Orbis KT, 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

PSYCHOLOGUE F., 28 a., lic. maîtr., DESS, 1 a. expér. Etud. tt. prop. Paris pr. banl. ouest. Ecr. n° 77.410 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi — demandes d'emploi

E.S.C.P., 39 ans, Finances Comptabilité

CADRE DIRECTION GÉNÉRALE

ayant goût et aptitude et expérience

DIRECTION ET LIAISONS

grande société multinationale et grosse P.M.E. domaine commercial, administratif, financier et relations humaines,

recherche

direction générale filiale ou P.M.E. ou poste fonctionnel haut niveau grande société France et étranger. anglais, allemand.

Ecrire n° 1.818 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE DIRIGEANT

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

Docteur en Droit, 40 ans. Expérience relations humaines, niveau international et direction commerciale recherche poste équivalent.

Ecrire n° 1.777 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE GESTION J.H. 25 a. diplômé ESSEC, 2 a. expérience bnes connaiss. compt., finances et gestion commerciale. Anglais, espagnol, cherche poste à respons. région Paris, libre de suite. Ecr. n° T 000344 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

CADRE ADMINISTRATIF COMMERCIAL P.M.E.

Format. supér., référ. 1er ordre

— Longue expér. Import-Export textile, alim., élém. cuisine.
— Gestion du personnel et Direction financière.
— Contentieux clientèle.
— Allem., angl., holland. cour.

CHERCHE POSTE STABLE. LIBRE DE SUITE.

Ecr. n° T 00361 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

J.F. 34 a., bil. angl., alm. chiff. ch. poste stable collaboratrice, 10 a. expérience société améric., doc. stat. contrôle de gestion, direction générale. Ecr. n° 6 585, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme, 24 ans, ch. poste stable sténodactylo - secrétariat. Ecr. n° 6 573, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE PROFESSION., 20 a. exp., agce, quot. au serv. polit. ou ccial rewriter, anglais courant, étud. ttes propositions. Ecr. n° 1 805, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur lic. ès scien., licencié en droit et en sc. économ., spécialiste de la ppté industrielle et des accords internat. de transfert de technologie et autres. Parle et écrit angl., alle., esp., ital. et russe. Cherche emploi de préfér. ds ingénierie, industrie chimique, électrotechnique. Ecr. n° 7 801, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT

H.E.C. + Univ. améric., cathol., 45 a., 3 enfts, au chômage dep. 10 mois, cherche, base Paris, empl. ou situat. Parle couram. allemand, anglais, espagnol. Expérience : 5 a. étud. de marché en Europe, 7 a. expert marketing ONU en Afrique, 4 a. étud. économiq. Afrique, Moyen-Orient et Amérique du Sud. Ecr. n° 1.809, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Journaliste, 35 a., spécial monde arabe rech. tte proposit. intéres. Tél. : 742-38-15, de 9 à 11 h.

J. Fme, DEA de lettr. modern., prépar. une thèse sur Sembène Ousmane, ch. emploi et serait intéress. par div. propositions. Mme Sabine Sala Orsini, 45, rue des Tournelles - 75003 PARIS. Téléphone : 271-70-41.

SECRETAIRE, 10 a. expérience, cherche emploi avec responsabilité et initiatives, Paris ou proche banlieue Sud. Prétent. : 70.000 F/an. Libre sous 1 mois. Ecr. n° 32.673, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H., 30 a., ch. ds lab. pharm. délégué information médicale, poste volant France, exclusiv., fixe, frais + véhicule fourni. Ecr. n° 1.811, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR GRANDE ECOLE Français 36 ans Spécialisé métallurgie, traitement de surface + I.A.E. recherche poste

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

expérience gestion, ... dans entreprise internationale. Parfait bilingue angl.-français. Solides connaissances espagnol. Ecr. 32 611 Cont. Publ, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

STATISTICIEN

spécialiste enquêtes et expérimentation programmation cherche poste à temps partiel. E. CAMHAJI, 2, allée du Midi, 94310 ORLY. Tél. : 700-78-47 (H. B.).

H., 37 a., BEI, DECS + format. économ. et financ. CNAM (niv. C 1), exp. industr. compt., banq., enseignem. (F.P.C.), étud. toute proposit. France, Afrique. Ecr. n° 77.337 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre compt., plusieurs années expérience, cherche poste avec respons. Ecrire Cohen, 60, av. G.-Clemenceau, 94 - Mais.-Alfort.

34 ans, Sciences Po, études juridiques, format. Ecole Estienne, 9 ans expérience à un très haut niveau dans un important groupe de presse spécialisée, connaissant bien les problèmes propres à l'édition de revues (conception du produit, animation du personnel, diffusion, promotion, réglementation, relat. avec les imprimeurs, etc.).

recherche un poste de :

DIRECTEUR DE REVUE (S)

France ou Etranger. Mode de collaboration à définir (emploi à temps complet ou partiel, honoraires, intéressement aux résultats, etc.).

Ecr. n° 1.806, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 25 ans, recherche poste concepteur graphique, diplômé Ecole Sup. Estienne, arts, industrie graph., B.T.S., expression visuelle. — Ecrire à Christian Beneyton, 8, rue des Mûriers, 75020 Paris. Téléphone 366-72-71.

Cadre, 35 ans, responsable marketing, cherche poste similaire, à mi-temps dans PME - PMI. Ecr. n° 1.807, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable, près gare de Lyon ou banlieue S.-E. Ecr. n° 6.581, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 26 a., Docteur 3e cycle, Sc. Eco., option économie du développem. relations extér. et internation., projet ind., angl., expérience enseignem., cherche place stable Paris ou région. Etudie ttes propos. T. 893-35-88.

J. H 36 a., excell. présentation, maît. dr. et lett., Sc. Po, école cinéma, exp. tourisme., rel. internat., journal., radio., fr., angl., esp., ital., cherche sit. à Paris. Etudierais toutes propositions. TEL. : 705-78-08, H.B.

JEUNE HOMME 30 ans, licencié en anglo-américain cherche situation - Tél. 782-48-29.

ANIMATRICE TELEX

grande expér., sans des responsabilités ch. poste stable Paris. Ecr. n° T 000 265 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Homme, 35 ans

SPECIALISTE VENTE et MONTAGE pneus tourisme et poids lourds, freins, amortisseurs. Aimant les responsabilités 20 ans d'expérience. Salaire brut : 4.500 F. Ecr. n° 77.332 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

E.C. STAGIAIRE 26 ANS D.E.C.S. compl., maîtrise gestion ANGLAIS - ESPAGNOL cherche

STAGE 2e ANNEE

Sud-Ouest de préférence Ecr. n° T 000.068 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G., 15 ans expér. urbanisme, chantiers, promotion, ch. situation Paris. D. NORYCH, à SIPEP, réf. 864, 3, rue de Choiseul, Paris 2e.

Jeune Femme 37 ans

SECRETAIRE DACTYLO expér. service après vente, facturation, recherche poste stable de préférence Boulogne, 15e, 16e. Ecr. n° 00.365 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

JEUNE HOMME 26 ANS diplômé de l'ECCIP, probatoire du DECS, licencié en droit (par la promotion professionnelle), 3 ans d'expérience de direction d'une agence commerciale rech. emploi de CADRE ADMINIST. de direction de service du personnel. DUHEM, 9, rue de la Pellerine, 45000 ORLEANS.

TECHNICIEN SUPERIEUR DESSINATEUR Sens commercial, cherche contrat étranger. Préférence : QUEBEC-ONTARIO 30 ans, marié, sans enfant. ECRIRE HAVAS MARSEILLE 32 436.

HOMME 43 ANS CHIMISTE. Très sérieuses références, ch. pl. stable en prov. Ecrire n° 1.804 « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e q. tr.

CADRE CCIAL EXPORT très introduit auprès importateurs mat. indust. et entrp. bât. T.P. aux pays arabes et Afriq. Tél. : 656-81-38 de 8 h. à 13 h.

Collaborateur de gestion 36 a., bilingue français-tchèque cherche situation stable. Ecrire : LALOUI, 87, bd Mansard, 21000 DIJON.

DIRECTEUR CCIAL PME 31 a., marié, expér. commerce international, contacts clientèle haut niveau, cherche poste à responsabilités en rapport. Ecr. ss n° 68 260 Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Collaboratrice administrative, bonnes conn. anglais et espagnol étudierait toutes propositions sur Paris. Mme GIELEN, 47, bd J.-Jaurès 78800 HOUILLES.

Ingén. ECP + Sc. Po, 42 ans, 5 ans marketing international 11 ans développement technique et commercial, sect. parachimie et mécanique. Etudie toute proposition. Ecr. n° 1.784, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre commercial (33 ans) spécialiste foires expositions, manifestations commerciales. Depuis 9 ans : organisation salons professionnels, directeur d'un service foire, expo. (organisation, coordin., animation, réseau vte, gestion adm., resp. C.A.) cherche poste responsable Comité organis. ou équivalent. Etudie toute proposition. Ecrire HAVAS BESANÇON N° 4604.

DOCTORAT 3e CYCLE ECONOMIE PETROLIERE + stage ds un inst. rech. pétrol. + expérience bancaire. Formation H.E.C. Anglais courant. Ch. 1er poste en Fr. ou à l'étr. Ecrire à M. J.-M. CAZENAVES (DPC), 5, sq. Corot (appt 42), 77100 MEAUX Beauval.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE. — Licence + DES Dt privé, diplôme Inst. DT des affaires. Bonnes connaiss. anglais + comptable. Grande expérience : contentieux, avoués avocats. RECHERCHE : situation similaire, secrétariat général ou autre poste responsab. (Section B).

DIRECTEUR DE VENTE. — H., 45 ans, 20 ans d'expérience de cadre commercial, dont 10 ans dans la fonction de direction, d'animation et de gestion d'une importante force de vente. Homme de contact et de terrain. Très grande disponibilité.

ETUDIE toutes propositions (Section F).

CHEF DE PUBLICITE. — 43 ans. Très qualifié : 10 années expérience graphisme création et commercial. RECHERCHE : poste à responsabilités chez annonceur (Section F).

CADRE SUPERIEUR EXPORTATION. — 50 a. Longue expérience marchés asiatiques et africains produits industriels, biens d'équipement, organisation réseaux de distribution. Parfaite connaissance technique exportation (COFACE, transit, shipping, etc...). Très bien introduit sur l'Afrique. RECHERCHE : société désirant développer ses exportations. (Section B).

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

autos-vente

5 à 7 C.V.

PART. A PART. COUPE FIAT 128 1300 SL 1973. Très bon état. Avec 2.500 F. Tél. : 820-72-64.

PART. vend Wolkswagen - 1303, 60 000 km, 1973. Prix à débattre. Tél. 785-25-57. Après 19 heures.

Person. usine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix intéress. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 kilom. à cette date. Téléphone : Bureau 609-94-56, poste 415. Domicile 237-34-54.

8 à 11 C.V.

A vendre 404 PEUGEOT, année 1966, puiss. 9 CV, amortisseurs refaits, parfait état carrosserie et intérieur. Prix 2.500 F. — Téléph. 028-85-46, à partir 18 h.

DATSUN 260 Z 2 + 2, gris métallisé, 1977, 23.000 km., vraiment exceptionnelle. M. VERMONT, 524-57-70, 9 h. 30 à 12 h.

+ de 16 C.V.

ROLLS-ROYCE SILVER SHADOW, 30.000 km., 1974, état nf. BARAL S.A., téléph. 781-94-98.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI ... 11, rue Mirbel - Paris 5e 336.38.35 +

B.M.W. OCCASIONS

316, 420, 520, 525, 528 export 77, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

bateaux

PPTAIRE. Part. vds Vedette Baglietto 16.50 m, état neuf. Visible Port St-Laurent-du-Var, NICE. (93) 81-46-93.

L'immobilier

appartements vente — appartements vente — appartements vente

Paris Rive droite

Le Marais Thorigny

13, RUE DE THORIGNY (3e)

IMMEUBLE NEUF

LIVRAISON IMMEDIATE

— 4 P. 96 m2 + balcon 9 m2, double séjour, 2 ch. + 2 s. bns + cave + park. ss-sol

900.000 F - FERME ET DEFINITIF

— 4 P. duplex 104 m2 + terrasse 11 m2, dble séj. + 2 ch. + cave + park. ss-sol

946.000 F - FERME ET DEFINITIF

Visites sur place tous les jours de 11 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. - TEL. 277-72-34 ou

COGEDIM - 266-36-36

AVENUE JUNOT 4 P., TT CFT, REFAIT NEUF, 129 M2. 520.000 F. — 280-26-23.

SQUARE CARPEAUX LUXUEUX 5 P., cuis. équipée, tt cft. très bel imm. PROFES. LIBERALE. VERNEL, 526-01-50.

TROCADÉRO PRIX INTERESSANT 315 m². Services. 2 boxes. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) Studio neuf avec vraie cuisine, 33 m² + 7 m² de balcon. Sur place, de 14 h. à 18 h. Téléph. VIP, 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) 2 pièces, neuf, plein Sud, 46 m² + grand balcon. Sur place, de 14 h. à 18 h. Téléph. VIP, 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) 3 pièces, neuf, 66 m² + 12 m² de balcon. Cuisine Siemens, haute qualité. Sur place, de 14 h. à 18 h. Téléph. VIP, 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) 4 pièces, neuf, 104 m² + très grand balcon. Double exposition, entièrement sur jardin, très calme. Cuisine et dressing équipés. Sur place, de 14 h. à 18 h. Téléph. VIP, 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR (Métro Parmentier) Studio à 5 pièces, neuf, grands jardins intérieurs, habitables immédiatement. Demande location élevée. Bonne rentabilité. Un excellent rapport qualité/prix. Sur place, de 14 h. à 18 h. Téléph. VIP, 567-54-56.

RUE VILLEBOIS-MAREUIL Dans très bel imm. P. de T. 1er ét. 150 m2. 6 PCES. Possib. profession libérale, chbre serv. Téléphone. 750.000 F. - 434-81-93.

Mo RANELAGH IMM. PIERRE DE TAILLE **5 PIECES** Entrée, cuis., salle de bains, office + cabinet de toil., asc., chff. cent., chbre serv. Px intéressant. Tél. 2, RUE GUSTAVE-ZEDE (angle 74, rue du Ranelagh) mercredi, jeudi, 13 h. 30-17 h.

ILE SAINT-LOUIS LUXUEUX 100 m2 Grande allure - Asc. - Jolie vue Plein sud - Elégance - Prix élevé justifié. - Tél. DAN. 22-63.

17e MONCEAU Part. à part. 8 p., 243 m2+2 ch. serv. 1er ét. Asc. Imm. P. de T. - Convenant profession libérale. - Soleil. Tél. : 227-64-79 matin

BEAUJON DERN. ETAGE EN DUPLEX **4 P.** Réceptions, 2 chbres, bns. Décoration raffinée + terrasses PLEIN SUD Garages - Caves JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann **766-04-66 - 924-28-44**

SAINT-PAUL - Dble séjour + chambre. Tout confort. Tél. 325.000 F. — Tél. 326-47-02.

16e SUR AV. KLEBER PROCHE ETOILE Beau 7 pces, tt cft + atelier en duplex, soit 240 m2. Possib. profession libérale. - 522-48-55.

ÉPARGNANTS INQUIETS DEVENEZ **INVESTISSEURS HEUREUX**

de 35.000 à 300.000 F cpt. PLAN EPARGNE LOGEMENT POSSIBLE

A PARIS

PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN.

Sélect. de program. d'investissem.

— Accroissem. rapide du capital.
— Rentabilité immédiate.
— Fiscalité avantageuse.
— Gestion assurée.

Check-up financier et fiscal gratuit.

C. F. L. Pierre 8, avenue Hoche, 75008 PARIS. Tél. 758-68-80 ts les jours et samedi 8 à 20 h.

AV. KLÉBER A rééquiper, appt. 400 m² R.-de-C. très clair, gar., bel immeuble. PRIX INTERESSANT.

WEATHERALLS, 225-79-00.

VILLIERS - MALESHERBES Soleil, verdure, 85 m2, caractère, en duplex, état exceptionnel, 580.000 F. Jour : 567-72-11 - Soir : 755-93-08.

Palais Congrès (face). Pptaire vd appt 140 m2, gd stand., 2 bns, asc., chff. cl, 5e ét. ensoleil., tél. 2, pl. de la Pte-d.-Ternes, 11-19 h.

Dans cadre de verdure et de charme

Libres à la Vente, quelques appts de 2 et 3 pièces.

Visites demain, de 15 heures à 20 heures, 12, BOUL. FLANDRIN, PARIS-16e.

MARAIS : Magnifique gd studio refait neuf, tt cft, poutres pierre apparentes, ht plafond, sur cour pavée. Tél. 033-36-76, 326-14-63.

17e. Résidentiel, imm. bourgeois, 52, r. Guy-Môquet, propriét. vd tout le 6e étg., escalier princip., 6 logts libres et occupés, 160 m², grenier à ameng. 130m², duplex poss., calme, sol. Px tr. intér. Urgent. Renseign. : 520-13-57.

RUE GRENETA. Appt de caract., gd livg, chbre, s. bs. Prix 340.000 F. - Tél. 278-77-07.

IENA-TROCADERO Immeuble ancien VRAIMENT EXCEPTIONN. 5e étage, balcon, appt 280 m² DONT RECEPTION 70 m², clair, calme, 3 chambres service, bon état. DIVISIBLE. Adapt. usage mixte. Prix intéressant - 227-22-62.

AVENUE DU BEL-AIR Bel immeuble P. de T., 6e asc., séjour double+2 chambres 92 m² + chambre de bonne. 885-65-29.

18e - Rue Maurice-UTRILLO Idéal pour sculpteur, rez-de-ch. + sous-sol, 85 m² + jardin 25 m² - 250.000 F. NEVEU & Cie - 527-51-84.

R. DES FRANCS-BOURGEOIS studio tt cft, kitchen., douches, tél., bon état. Tél. matin seulement au 325-82-66.

149, av. de Wagram (17e), 4 p., duplex 182 m²+110 m² terrasse. Immeuble neuf - Standing. J.T. GAMPERT - 567-55-25.

Près METRO, dans immeuble moderne, discret., beau studio impeccable, kitchen., s. bains, confort, 35 m² environ, 5e etg., asc. Exposition Sud. Vue splendide. VIDAL. Téléph. 758-12-40.

GENERAL APPERT. R.-de-ch., cour 150m² env., 4 p., 2 ch. serv. Possibil. libérale - PAS. 34-80.

Av. JUNOT. Tr. b. livg+3 chb., parfait état, verdure, plein soleil. 076-02-63, de 9 à 12 heures.

MOULIN DE LA GALETTE Petit imm. réc., tr. beau livg+chbre, tt cft, s/jard, pl. soleil, charme. 420.000. 076-02-63, 9-12 h.

17e - Beaux 2 p., refait neuf, salle d'eau, wc, chff. moquette et autres, à refaire imm. ravalé. Pptaire 324-32-16 le matin.

EUROPE IMMEUBLE Pierre de taille, standing. 200 m², possibilité professionnel service, tél. - 874-70-47.

Sq. Moncey. 5 p., 2 chbres, 2 serv., 5e ét., asc., tt cft, 165 m², balcon, vue, soleil, état imp., belle cuisine. - 073-31-88.

149, avenue de Wagram (17e) 5 pièces, 153 m² Immeuble neuf. - Standing. J.-T. GAMPERT - 567-55-25.

Place des Etats-Unis (même) appartement 140 m², standing. F.I.M. - 633-38-80.

FRANK ARTHUR S.A. propose 3 appts très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :

RUE BARBET-DE-JOUY ces appts ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en

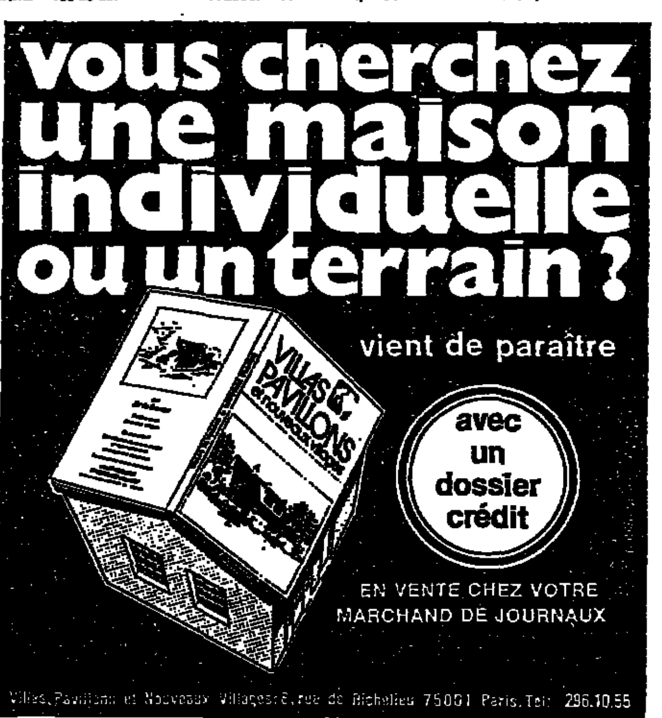
4 et 5 PIÈCES avec chambre de service et park., ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de belle hauteur sous plafond. Pr tous renseignements s'adres. à FRANK ARTHUR 134, boulevard Haussmann 766-01-69

7e RUE DE BOURGOGNE GD LIV. + CHBRE 60 m2 Conft. TEL. 2.700 F. - 577-96-85.

PASTEUR 3 PIECES Cause départ Imm. pierre de t. Conft - 298.000 F. 734-36-17

6e Ds HOTEL PARTICULIER 18e siècle, calme absolu, dble liv. + 1 chbre, tt cft, part. état, 70 m2. - 325-82-66, matin.

13e - Maison avec atelier d'artiste, surface 230 m², garage, terrasse. ALGRAIN, 285-00-59.



R. DAMREMONT. Living s/rue, 2 chambres s/jardin, gde cuis., entrée, wc, bains, penderie, chauff. centr., asc. - 370.000 F. 255-66-18.

XIe - Faubourg DU TEMPLE Appartement 2 p., 40 m²+jardin privatif 56 m². Dans immeuble entièrement restauré, occupé 1 personne 74 ans, 100.000 F - 227-22-62.

AVENUE R.-POINCARE-FOCH Exceptionnel. Magnifique appt d'angle, 420 m² dont 150 de réception, 1 bureau, 4 chambres, 2.800.000 F - Tél. : 727-89-39.

Paris Rive gauche

3 PIÈCES dans petit immeuble très calme 117, rue de l'Abbé-Groult LIVRAISON AUTOMNE 1977 Visite pour appartement témoin sur place de 14 h. 30 à 18 h. 30 sauf mardi et dimanche. 828-75-64 et 256-37-70

GOBELINS. Calme, soleil, grand cachet, pleine vue sur Panthéon, Part. vd libre ou avec locataire (2.100 F mens.) 3 pièces, 60 m² environ, séjour avec cheminée et balc, bureau-bibl., chbre, cuis. équip., s. de bs, wc, cave, tél. Le tout rénové et meublé par architecte, chff. indiv. gaz, 5e étg. sans asc. Prix 310.000 F. Tél. 487-41-46.

6e Ds HOTEL PARTICULIER 18e siècle, plein soleil, calme absolu, dble living + 2 chbres, tt cft, parf. état, 110 m2. 325-82-66.

VIe Elégant 7 pièces, boiseries, sur rue et jolie cour, 2 bains, park. BURON, 742-02-44.

6e DUPLEX plein ciel, calme, 135 m2, appt + jardin, cft absolu, - ODE. 73-37.

STUDIOS - 2 PIECES Poutres apparentes, confort, calme. - 331-81-11.

BOSQUET-ALMA. Double livg, galerie, 3 ch., c., s. de bs, serv. tt cft, refait nf, imm. ancien, gd standg, 900.000 F - 325-34-50.

JASMIN, bel immeuble pierre de T., 5 P., tt cft, impeccable, chbre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

TOLBIAC. 4 p., 84 m², cuisine équip., cave, parkg, sol., calme, 335.000 F+30.000 C.F. 583-94-68 après 19 heures.

7e. Part. vd charmant 3 pieces, calme et ensoleillé. Mo Ecole-Militaire. Tél. ts les jrs 705-44-68.

TRES PARTICULIERE ET EXCEPTIONNEL RESIDENCE style et ATELIER d'artiste avec 2 chambres, 2 bains, jardinet 240 m² env., prix élevé. EXCLUSIVITE P. BIDAUT. 633-08-11.

R. VANEAU. Imm. Directoire 208 m² : ravissante réception. 3 chb., 2 bains, soleil, chambre de serv., 3e ét., asc., exclusivité. MONTESFORT - 544-13-34.

DANS COUR-PATIO 2 beaux DUPLEX et appart. décorés. S/pl., 13, rue Brancion. 532-83-10 - 206-15-30.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER 3 P. SUPER CONFT, 100 m², gar. Prix 1.200.000 F. 734-73-88.

PRES QUARTIER-LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F. 542-73-85, le matin.

7e. R.-de-ch., 3 p., 75 m² à rénover, possibilité professionnel. 11, rue Chomel, 14 à 18 heures, les 18 et 19 octobre.

Front de Seine. Part vd dans immeuble moderne appt grand standg, livg dble+chbre, s. de bs, cuis., terrasse 50 m², vue superbe au 10e étage. Téléph. : 527-79-24.

MAZARINE - Plein ciel - Séjour double, 3 chbres caract., soleil - ODE. 42-70.

Grand livg + chbre, 55 m² tt confort, imm. réc. Balcon. Tél. Poss. parkg 280.000 F. 580-01-20.

Région parisienne

BOULOGNE - ÉGLISE Séjour, 2 chambres, cuis., w.-c., bains, balcon, 70 m², parking, immeuble récent. — 825-60-40.

LE VÉSINET - CENTRE petit immeuble bon standing 17 STUDIOS de 24 à 30 m2 parkings, garages, chff. électrique, parfaite isolation, cuisine équip. PX fermes et définitifs LIVRAISON, 2e TRIMESTRE 78 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

NEUILLY - Près BOIS BL APPT STANDING, 3 Pces ELEGANT, CHARME. - 266-92-15

ST-MAUR-DES-FOSSÉS Petite résidence calme 5 Pces, cft. 2.400 F le m2. SEGECO. - 522-43-20

NEUILLY Porte CHAMPERRET Ancien Hôtel partic. Beau studio avec TERRASSE de 72 m2. — Tél. : 266-92-15.

MEUDON-LA-FORET Etage élevé, studio tout conft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

EXCEPTIONNEL HAUTS DE RUEIL Particulier à particulier vend ds petit immeuble sur 3.000 m2, quartier tr. calme, très bel appt **125 M²** orienté sud et ouest, très ensoleillé, vue, gd séjour avec cheminée, 4 chambres, balcons, 2 parkings sous-sol. PRIX 700.000 F Téléphone après 18 heures : 967-41-81 ou 967-42-93

A VENDRE APPT 2 PIECES 57 m². Résidence Le France. Téléph. H. Repas : 253-23-96.

AV. HENRI-MARTIN Direct. propr. DUPLEX 200 m2. Px très intér. Tél. matin ou soir : 604-16-38.

BOULOGNE Marcel-Sembat Séjour, chbre, cuis., entrée, wc, bains, penderies, balcon. Imm. récent. - 825-60-40.

COURBEVOIE. Luxueux appt, 2 chb., livg, cuis., bs, parkg, soleil, 365.000 F - 522-62-14.

NEUILLY. Bd Maillot, Sur Bois, Imm. de très gd luxe, 100 m² + balc., décoration exceptionnelle. Studio, service+parkg 651-32-20.

St-Germain-Le Pecq, 4 p., 93 m², loggia 33 m² ds parc boisé, gar. RER. 565.000 F. T. 973-43-65 dom.

Appartem. à Pavillons-ss-Bois, plein centre, pr. ttes commodités

— Ds imm. 1974, appt de 3 p., cuis., s. de bs, placards et débarr. Balc., parkg. Px : 272.800 F avec facilités.
— Ds imm. réc., bel appt près ttes commodités, 4 p., 116 m², gd cft, état nf, px intéress. 390.000 F. Visit. et rens. Sté Miamid et Cie, 6, bd Chanzy, 93190 LIVRY-GARGAN. Téléph. : 927-57-27 ou 10-37. SOCAF, 32 T et 17 G.

Province

NICE Quartier résid. Cimiez Luxueux 2 pièces dans petit immeuble neuf Terrasse - Jardin privatif Garage - Cause départ Prix : 275.000 F Cabinet J. PERDU, Nice (06), 11, rue Halevy. - Tél. : 87-10-59.

EXCEPTIONNEL Près SAINTE-MAXIME hameau provençal, site enchanteur, 2 à 4 P., mezzanine loggia. TERI, 3, RUE VEZELAY, Paris-8e. Tél. : 522-92-10.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio 120.000 avec 24.000 cpt, 2-3 pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

Immobilier (information)

bureaux

Les Halles, 5 bureaux dont 3, exposition plein Sud. Bail neuf. 924-92-45.

SAINT-AUGUSTIN
8 burx ds imm. anc. gd stand. 156 m² sans pas-de-porte, 4e ét. 567-22-88.

A LOUER
21, rue Cambon - 75001 PARIS
60 m² BUREAUX en REZ-DE-CHAUSSEE
CONVIENT POUR Architecte, Bureau d'étude, Salle d'exposition, etc.
Tél : 504-08-50

1 à 20 BURX ts quartiers. Locations Sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

fonds de commerce

Recherchons Paris tous fonds de commerce 200-300 m² dans quart. très passant. Tél. 325-95-77.

Cause retraite - Part. vend CREIL Emplacement 1er ordre Rue principale CHEMISERIE, bout. mod. 41 m2 + sous-sol + logt 3 p., cuis., toil. 230.000 F - (15-4) 455-02-24.

locaux commerciaux

MADELEINE
Beau local ccial 120 m² environ tte ppté, libre. Rez-jardin, calme. VIDAL, 758-12-40.

Achète ARGENTEUIL, Asnières ou Levallois, locaux cciaux très bon stdg 600 à 700 m² environ. M. MARTIN, 17, r. Godot-Mauroy 75009 PARIS. 742-99-09.

locaux indust.

19e Particulier loue locaux pour USINE - ATELIER ENTREPOT 900 M2 sur 4 NIVEAUX
Téléphone : 681-74-05 le soir

usines

SAINT-OUEN A vendre IMM. INDUSTR.
2.000 m2 utiles, laboratoire, entrepôt, bureaux, park. 3 monte-charges - Force SEGECO 522-43-20

Boutiques

MARCHE DES NOTAIRES
Rue des Prouvaires (1er), 57 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. 260-31-12, Me Bellargent

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES.
18, rue La Michodière, Me Opéra
64, rue d'Alésia, Me Alésia.
Frais abonn. 310 F. 266-52-04.

appartem. achat

Achète directement COMPTANT URGENT, 2 à 4 pièces Paris, avec ou sans travx, préférence près FACULTE - 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 pièces, tout conft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT CPT.

appartements occupés

12e prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 pierre de t. Propriétaire vd PETITS 2 PCES cuis., wc, loués à personnes âgées PRIX MOYEN 1.900 F le m2 Excellent plac. différé. 325-66-72.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
30, rue des Saints-Pères, dans bel immeuble 18e siècle, tapis escal., 3 Pces, wc, 73 m2, s/cour, jard., ensoleillé, occupé par couple. Droit de reprise. Prix : 265.000 F, crédit possib. Vis. mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30.

locations non meublées Offre

Paris

PEREIRE
GD 2 P. environ 80 m2. Imm. standg. R.-de-Ch. Idéal Profess. libérale. Tél. 1.700. - 704-88-18

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 Pièces standing. 43, rue Saint-Charles 75015 Paris. Tél. 577-54-04

AV BRETEUIL Studio, cuisine, bains, tél., tout confort. 1 350 F net. 566-80-31.

7e AV. DE BRETEUIL. IMM. NEUF TR. GD STANDING Reste quelques 4 pièces, 125 m2. 6 000 F charges et parkings compris. - 522-01-74.

PROX. PARC MONCEAU. 8 P. Imm. standg. 3e étage, PROF. LIB. AUTORISEE. Tél. 734-73 97

16e - SECTEUR CHARDON-LAGACHE-EXELMANS
très agréable studio confort très bon état. Tél. 1.000 F+ch Tel. matin Ségéco, 522-69-92.

Région parisienne

La DEFENSE R.E.R. Nanterre préfecture à 50 m., sur parc boisé, part. loue 4 p. nt, jamais habité gd balc., parkg couvert. 1.600 F + ch. Tél. : 906-44-08.

locations meublées Demande

Paris

locations non meublées Demande

Région parisienne

propriétés

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Très BELLE DEMEURE GERS 17.500 m² parc, gds arbres, point de vue, parf. état, tt cft., cuis., séjours, salon, 4 ch., dressing, mais. gardien, gar. 550.000 F. Cabinet MAGNE. 32800 EAUZE.

CANNES. Super propté gd luxe, imm. living, 6 chambres, piscine, log. gardiens, vue mer extra, photo sur demande. Propriétaire : 45-70-61.

LIVRY-GARGAN.
Belle propriété ds sect. pav. près ttes commodités sur terr., jard. décoré, mais. de 6 P., 3 s. d'eau, 2 gar. Tt cft. Poss. d'agrandir sur une aile. Px just. 630.500 F. Pour ts rens. et vis. s'adr. Sté MLAMID et Cie, 6, bd Chanzy, 93190 Livry-Gargan. Tél. 927-57-27 ou 10-37. SOCAF. 32 T et 17 G.

PROPRIETES
1) Est-Varois, 40 km Cannes, 43 ha, bordure rivière, pinède-chênes-vergers, source eau de ville. 1.300.000 F. (Viager partiel poss.)
2) 6 km A-8, 20 km St-Raphaël, 17 ha dont 11 vignes V.D.Q.S., rapport maison 4 P., 2 cabanons, 1.100.000 F.
AGENCE TALON, 10, boul. Marx-Dormoy, 93300 DRAGUIGNAN. Tél. (94) 68-45-10.

LARGIER
AGENCE DES AMBASSADES 32, bd Malesherbes. ANJ. 02-49. Rech. PPTES de CAMPAGNE jusqu'à 80 KM DE PARIS. OUEST-SUD et NORD.

TOURAINE 190 km PARIS Sortie localité Plais. DEMEURE impecc. 10 P., cft, gd gar., joli jard. ombragé clos. CHATET, 37150 Francueil.

Près ST-NOM-LA-BRETECHE. Belle maison récente, 145 m² habitab. sur 600 m² terrain clos. Gd sél., chemin., 5 ch. possibles. 560.000 F. 460-31-22.

TARN Carte Michelin 83, 6 ha boisés, landes, prairies, sources, maison caractère, gros-œuvre, toiture parfait état, intérieur à restaurer, plein sud, vue sur lac La Salvetat. Prix 280.000 F. AGIMO 81430 BELLEGARDE

villas

SAINT-RAPHAEL
Part. vend belle villa neuve 7 P. Garage. Vue mer, sur 1.300 m2. Px à débattre. Tél. (94) 68-02-51

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC

terrains

MESNIL-LE-ROI

constructions neuves

La Résidence Le Clos des Vignes Petit immeuble pierre de taille massive, au calme du 20e, sur une petite place
3-4-5 P et quelques STUDIOS
PRIX FERMES et DEFINITIFS LIVRAISON en NOVEMBRE 77 Visite ts les jrs de 14 à 19 h., fermé le mardi et le mercredi, 75-77, rue des Vignoles, Paris-20e TREVAL, 277-62-23 - 278-53-52

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
Construct. d'un petit immeuble, 5 appartem., ATELIERS d'artistes de 100 à 110 m², terrasse. Livraison OCTOBRE 1978. Téléph. le matin 589-20-97.

UN GRAND CHOIX d'appartements Paris et banlieue, dans immeubles neufs

HABITABLES IMMÉDIATEM.
12e, r. de la Voûte, 2 p., av. terr.
15e, Félix-Faure, studio, 2 et 3 p.
18e, Mairie, 2 et 3 pièces
93 - Bobigny, 2 pièces

LIVRAISON FIN 1977
8e, Hoche, studio à 5 pièces
14e, Montparnasse, studio et 2 p.
15e, Cambronne, 4 pièces
19e, Buttes-Chaumont, st. et 2 p.
78 Maisons-Laffitte, studios

Renseignem. sur simple appel au
766-23-87 - 766-25-32

chalets chalets

A VENDRE AUX
« PACCOTS sur CHATEL-ST-DENIS »
Région MONTREUX
CHALET NEUF
tout confort, comprenant : 2 APPARTEMENTS. Autorisation d'achat pour tout étranger résidant ou non en Suisse.
Prix : 330.000 francs suisses.
André JEANNIN, 14, Camille-Martin. CH-1203 GENEVE - Tél. : 96-24-24 ou 96-50-85.

immeubles

BD DIDEROT - Imm. d'angle R + 4 900 m2. - Libre. - Prix intéressant. - 526-04-30.

manoirs

Exclusivité
PRES AVALLON MANOIR XVIIe INVENTAIRE M.H., Caractère, 9 P., boiseries, cheminée, belles pierres, gdes dépendances, 37 ha parc, prés, bois, étangs. MICHEL ET REYL, 6, rue Greffulhe-8e - 265-90-05.

domaines

A VENDRE

fermettes

EN BERRY

PRIX 90.000 F
CREDIT 80 %

LIMITE PERIGORD

hôtels-partic.

MOULIN DE LA GALETTE
Voie privée ds la verd. Charm. hôt. part. 175 m² + terr. Vue Paris, parf. ét. 076-02-63, 9 à 12 h.

TRES URGENT ch. hôtel part. ccial, en tte ppté centre Paris, 500 m² environ + jardin. Tél. : 076-02-63, de 9 à 12 h.

VERSAILLES SUR AVENUE DES ETATS-UNIS
Gde maison 10 pièces tt confort. 522-45-52.

viagers

LIBRE LE PERREUX bd Marne appt. 3 P. tt cft., asc., balc., calme, ensoleillé. 85.000 + 1.450 rente. LODEL. 355-61-58.

F. CRUZ

LES MEILLEURS CONDIT.
FONCIAL - VIAGER

R AUGUSTE-VACQUERIE 16e

chasse-pêche

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

APRÈS LA DÉCISION FAVORABLE DE LA COUR SUPRÊME

Concorde en service régulier sur New-York à partir du 22 novembre

Concorde décollera, le mercredi matin 19 octobre, de Toulouse-Blagnac à destination de Kennedy Airport. Maintenant que la Cour suprême des Etats-Unis a levé l'interdiction de séjour à New-York de l'avion supersonique, Air France et British Airways veulent procéder sans délais aux premiers vols de reconnaissance. M. Hugh Carey, gouverneur de l'Etat de New-York, a, pour sa part, déclaré qu'il ferait respecter la loi. Mais les riverains en colère entendent organiser une « manifestation monstre » aux abords des pistes.

Par la voix de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, « le gouvernement français a rendu hommage à l'impartialité et à l'équité de la justice américaine ». De son côté, M. Alan Sagner, président du Port de New-York, a déploré le « pas arrière » de la Cour suprême et annoncé son intention de requérir devant celle-ci afin qu'elle se prononce sur le fond de l'affaire.

Le Port de New-York envisage d'établir de nouvelles normes de bruit. Comme nous l'indique notre correspondant à New-York, les autorités portuaires pourraient promulguer cette réglementation dans deux semaines à l'issue des audiences publiques qui ont commencé le lundi 18 octobre.

Pour satisfaire aux vœux de la cour d'appel de New-York, ces normes devront s'appliquer à tous les avions. Au cas où elles seraient discriminatoires à l'égard de Concorde, la question reste posée de savoir s'il appartiendrait à Air France et à British Airways de prouver qu'elles sont effectivement déraisonnables et d'engager une nouvelle procédure devant les tribunaux, qui risquerait alors de retarder l'ouverture des vols commerciaux prévus pour le 22 novembre.

Un premier round

Des vols de reconnaissance dès le mercredi 19 octobre, une mise en ligne commerciale le mardi 22 novembre (et non pas le 22 octobre comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions du 18 octobre), l'ouverture de la réservation dans deux ou trois jours : « *Concorde à New-York, c'est gagné* », assure Air France. Ses dirigeants « *veulent croire que la décision de la Cour suprême — la plus haute instance judiciaire des Etats-Unis — met un point final au long calvaire de l'avion supersonique* ».

La confirmation par le Port de New-York de la venue de Concorde à Kennedy Airport semble lever la dernière incertitude. « *C'est un grand jour*, affirme M. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale. *L'aboutissement de quinze ans d'efforts pour les constructeurs, le redémarrage de l'exploitation supersonique pour les transporteurs.* »

A attendre indéfiniment le feu vert du Port de New-York, Air France et British Airways ont perdu chacune des millions de dollars de recettes. Elles seraient, dit-on, en droit d'intenter aux autorités portuaires un procès en dommages et intérêts. Peut-être auraient-elles de bonnes chances de le gagner puisque les tribunaux américains ont jugé « *discriminatoire* » l'attitude des gestionnaires de Kennedy Airport.

Maintenant qu'au-dessus de Manhattan le ciel paraît se dégager pour Concorde, les deux compagnies européennes veulent se montrer belles joueuses, ne rien faire qui puisse compromettre cette victoire à l'arraché. « *Une telle action serait inopportune*, indique M. Giraudet, *inutile d'envenimer la situation.* »

Au début, Air France et British Airways exploiteront chacune un vol quotidien. « *Nous proposerons à notre clientèle un horaire commercialement très fort* », précise M. Gilbert Pérol, directeur général de la Compagnie nationale. Départ de Roissy à 11 heures, arrivée à Kennedy à 8 h. 30 pour l'ouverture des bureaux ; et dans l'autre sens, décollage de New-York à 10 h. 30, atterrissage à Paris à 20 heures, à temps pour le dîner. 4 164 francs l'aller simple, soit plus 20 % par rapport au barème de la première classe normale.

Sur la ligne Paris-Washington, Air France diminuera le nombre de ses liaisons supersoniques, d'un service par jour à trois *fréquences par semaine*. Sur la ligne Paris-New-York elle supprimera le vol quotidien en Boeing-707 qu'elle réservait, vu la commodité de ses horaires, à la clientèle à hauts revenus. Dès l'été prochain, la compagnie nationale envisage de poser deux fois par jour ses Concorde à Kennedy Airport.

Deux mille deux cents heures de vol par an

Actuellement, les quatre Concorde d'Air France volent chacun 1 100 heures par an. La desserte de New-York, à raison d'un vol quotidien, portera leur « cadence de travail » à environ 1 600 heures, puis, à raison de deux vols quotidiens, à quelque 2 200 heures. Pour sortir du rouge, un double impératif : un coefficient de remplissage de 65 % et 2 750 heures de vol par an et par appareil. Le compte n'y est pas.

L'activité supersonique d'Air France s'était soldée l'an dernier par un déficit de 220 millions de francs après amortissement. « *Il faut s'attendre, en 1977, à un solde négatif de l'ordre de 300 millions* », annonce M. Giraudet. Concorde ne sera pas une bonne affaire avant longtemps.

« *New-York est la pièce maîtresse de notre réseau supersonique* », souligne M. Pérol. Pour Air France, l'ouverture de Kennedy-Airport est donc « *une date* ». Mais il y a eu, de part et d'autre de l'Atlantique, tant d'erreurs et de naïvetés dans la conduite de cette bataille que, après avoir crié *justice*, beaucoup hésitent, *aujourd'hui*, à chanter victoire.

JACQUES DE BARRIN.

DEUX ANS DE PÉRIPÉTIES

1975

14 et 19 FEVRIER : Air France et British Airways déposent auprès de l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) leur demande pour exploiter Concorde entre l'Europe et les Etats-Unis, à partir du 1er janvier 1976.

1976

4 FEVRIER : M. Coleman, secrétaire américain aux transports, autorise Concorde à desservir New-York et Washington pour une période probatoire de seize mois.

23 FEVRIER : la Chambre et le Sénat de l'Etat de New-York adoptent une proposition de loi visant à interdire l'atterrissage de Concorde *sur l'aéroport Kennedy*.

5 MARS : M. Hugh Carey, gouverneur de l'Etat de New-York ratifie la proposition de loi adoptée par le Parlement de cet Etat.

11 MARS : le « Port of New-York and New-Jersey Authority » (PONYA) interdit l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport pendant au moins six mois.

1977

11 MAI : M. Milton Pollack, juge à la cour du Southern District of New-York, décide que le refus du PONYA de laisser Concorde atterrir à Kennedy Airport est « tout à fait incompatible avec la décision *fédérale à ce propos* ».

6 JUIN : Dans un « témoignage » remis à la cour d'appel de New-York, le gouvernement fédéral estime que l'action du PONYA est « injuste, dilatoire, déraisonnable et arbitraire ».

14 JUIN : La cour d'appel demande au juge Pollack de réexaminer le dossier au fond, afin d'apprécier si les autorités du port de New-York ont été « déraisonnables et discriminatoires ».

17 AOUT : Le juge Pollack considère que l'interdiction dont est frappé Concorde à New-York est « discriminatoire, arbitraire et déraisonnable ».

23 AOUT : M. Brock Adams, secrétaire américain aux transports, confirme, dans une déclaration gouvernementale faite à l'issue de la période d'essai de seize mois de Concorde à Washington-Dulles : « Le gouvernement continue d'être en faveur d'une *période* d'essai permettant jusqu'à quatre vols quotidiens de Concorde à l'aéroport Kennedy, en attendant une décision sur les normes finales de bruit des avions supersoniques (et compte tenu des actions en justice). »

29 SEPTEMBRE : La cour d'appel de New-York confirme la décision du juge Pollack. « Les tergiversations de l'autorité portuaire, indique-t-elle, ne peuvent être considérées que comme un abdication de ses responsabilités. » Le PONYA fait appel de ce jugement devant la Cour suprême des Etats-Unis.

7 OCTOBRE : Le juge Thurgood Marshall, de la Cour suprême, prolonge d'une semaine l'interdiction de Concorde à Kennedy Airport.

18 OCTOBRE : La Cour suprême autorise Concorde à desservir immédiatement New-York.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *Sauver le Rhône.* — Un plan d'action qui pourrait permettre, en cinq ans, de sauver le Rhône de la pollution, ou au moins d'atténuer sensiblement ses effets, a été proposé par l'Association pour la défense de l'environnement, la lutte contre les pollutions et la sauvegarde de la vallée du Rhône.

Les membres de cette association, délégués de trente et une communes situées en aval de Valence (*Drôme*) et réunis sous la présidence de M. Vincent Porelli, député et maire communiste de Port-Saint-Louis-du-Rhône, ont proposé un programme en cinq points prévoyant notamment la construction de stations d'épuration dans le plus grand nombre possible de communes, l'Etat couvrant 50 % de la dépense.

● *Minamata dépolluée.* — Les autorités locales ont entrepris d'enlever du fond de la baie de Minamata quelque 1 500 000 mètres cubes de vase contenant du mercure ; ce mercure qui fut à l'origine de la « maladie de Minamata ». Celle-ci a provoqué la mort de près de deux cents personnes depuis vingt ans. Il en coûtera l'équivalent de 400 millions de francs dont un peu plus de la moitié sera versée par le pollueur, la société Chisso. — (*A.P.*)

CIRCULATION

● *Les conséquences financières des accidents.* — La Fédération nationale des syndicats d'agents d'assurances (F.N.S.A.G.A.) a organisé, les 13 et 14 octobre à Paris, des journées d'études sur les accidents de la circulation.

L'accent a été mis sur les difficultés que soulève l'indemnisation des victimes de la route. En 1976, trois cent mille personnes ont été indemnisées, ce qui a représenté un coût global de 7,6 milliards de francs dont 5,9 milliards versés aux victimes et 1,7 milliard à la Sécurité sociale ou autres organismes.

Selon les participants à ces « journées » la collectivité devrait prendre en charge une indemnité minimum versée aux victimes. Au-delà, celles-ci n'obtiendraient une réparation financière que s'il était prouvé qu'elles n'ont pas commis de faute.

LE « FRANCE » AU LARGE DE TOULON ?

(*De notre correspondant.*)

Toulon. — Le *France* sera-t-il racheté par le producteur varois Simon Waintrop et ancré définitivement en rade de Toulon ou de La Seyne ? Ce projet audacieux a reçu un commencement d'exécution avec la création de la société Pan-France, qui s'est donné pour but l'exploitation du navire, et dont M. Waintrop détient 80 % des actions. Des négociations ont été entamées avec les dirigeants de la Compagnie générale transatlantique, et le prix du paquebot désarmé a été fixé à 26 millions de dollars, soit 130 millions de francs, payables en francs français.

Dans son rapport d'étude d'exploitation, la Pan-France prévoit la transformation complète du navire, ce qui donnerait du travail pendant plusieurs mois à dix mille personnes environ, une priorité d'embauche étant donnée aux chômeurs varois, aux jeunes arrivant sur le marché du travail et aux personnes ayant travaillé sur le paquebot et n'ayant pas été reclassées. Des contacts ont été pris au plus haut niveau, notamment avec M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports. M. Maurice Arreckx, maire de Toulon, doit entretenir ce vendredi M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, de ce projet, qui a déjà reçu l'agrément de M. Giovannini, maire communiste de La Seyne. Sous peu, M. Waintrop devrait commander un sondage déterminant *l'intérêt* que portent les Français au navire, s'ils désirent qu'il reste français et s'il doit être un centre culturel de loisirs ou rester un vestige du passé.

RÉGIONS

Ile-de-France

AU CONSEIL DE PARIS

• La restauration de l'ancien village de Charonne
• Deux programmes de logement pour les jeunes ménages

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a notamment fait approuver par le conseil municipal, réuni lundi 17 octobre, une opération de restauration et de rénovation de l'ancien village de Charonne et le lancement de deux programmes de construction de logements pour les « jeunes ménages ».

M. Lionel Jospin (P.S.) a, une nouvelle fois, critiqué les conditions dans lesquelles travaillent les commissions et les élus. Les mémoires étant transmis tardivement, ni les unes ni les autres ne sont à même de jouer leur rôle. M. Chirac a réaffirmé que des modifications sont en cours d'examen.

Il a évoqué la possibilité de réduire la fréquence des séances de l'assemblée de la capitale, car le rythme de travail adopté (deux séances par mois) « soumet l'administration et les élus à des contraintes qui ne seront peut-être pas longtemps supportables ».

A l'ouverture de la séance, Mlle Durand (P.C.), a évoqué la réunion de la commission du 19e arrondissement au cours de laquelle le président de cet organisme a fait appel aux forces de police pour expulser deux représentants du mouvement Paris Ecologie (*le Monde* du 18 octobre). Elle s'est élevée contre cette pratique « *anti-démocratique* ». M. Jacques Chirac a donné acte à Mlle Durand de sa déclaration et a promis qu'une enquête serait faite. M. Henri Meillat, président du groupe communiste, a exprimé sa surprise de ne pas voir figurer à l'ordre du jour le problème des expulsions de locataires. M. Maurice Berlemont (P.C.) a rappelé, de son côté, qu'à la suite d'un incendie criminel qui, le 15 octobre dernier, a détruit un foyer de travailleurs immigrés, le groupe communiste a déposé un projet de délibération tendant à la reconstruction de ce foyer. Il a demandé l'inscription à l'ordre du jour de ce projet de délibération. M. Chirac a précisé qu'il se refuse à accepter, « *par un biais ou par un autre* », que soient débattues des questions qui n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour. Mais il a assuré M. Berlemont que son projet est en cours d'examen.

Entamant l'ordre du jour, les conseillers approuvent une communication de M. Paul Pernin *(C.D.S.) sur l'organisation* de transports en commun gratuits dans trois cimetières (Thiais, Pantin et Bagneux, *le Monde* du 15 octobre). A la demande des groupes de l'opposition, M. Jacques Chirac précise qu'il fera étudier la possibilité d'étendre cette expérience aux cimetières d'Ivry et de Saint-Ouen.

Puis, le Conseil de Paris autorise le maire à signer un avenant à la convention liant la Société du parking des Invalides à la Ville. Cet avenant prévoit la suppression progressive du *stationnement de surface sur* l'esplanade des Invalides, deux cents places supplémentaires étant construites en sous-sol. M. Voguet rappelle que le groupe communiste est hostile à toute concession de l'espace souterrain *au secteur privé et constate* que la Ville prend à son compte une partie des charges de l'opération. Ces arguments motivent également l'opposition du groupe socialiste. M. Daniel Benassaya précise que, aux yeux du P.S., *la maîtrise du stationnement* dans la capitale passe par la gestion en régie municipale des parcs de stationnement. Il regrette qu'aucune politique cohérente n'ait été élaborée en matière de stationnement. L'opposition vote contre ce texte, qui est adopté. M. Chirac précise que la décision prise « *n'indique en rien une orientation de la politique du stationnement qui sera élaborée et rendue publique à la fin de l'année* ».

Les conseillers votent ensuite à l'unanimité un crédit de 1 200 000 francs destinés à l'octroi de subventions aux associations privées de commerçants qui participeront à l'organisation *des fêtes de fin d'année*. L'assemblée parisienne autorise également le maire à signer deux conventions, l'une avec la Société d'aménagement de la région parisienne (SAERP), l'autre avec l'Agence nationale pour l'a*mélioration de l'habitat* (ANAH), en vue d'une première tranche de travaux de restauration de l'ancien village de Charonne, dans le vingtième arrondissement.

Il s'agit d'une opération de restauration combinée avec une rénovation conçue dans le souci de maintenir sur place les occupants et qui doit être réalisée, *dans toute la mesure du possible*, par les propriétaires actuels. La charge incombant à la Ville s'élève à 2 600 000 francs. Mme Christiane Schwartzbart (P.C.) demande que, dans le cadre de cette opération, quatre-vingt-dix logements H.L.M. soient restaurés. Cette proposition ayant été repoussée, le projet du maire est *adopté*, l'opposition s'abstenant. Celle-ci s'abstient également lors du vote de la délibération prévoyant le financement de stages de formation à l'intention du personnel d'encadrement des cantines scolaires. Au cours de la *discussion*, M. Benassaya demande la mise en place d'une politique globale des restaurants scolaires.

L'assemblée de la capitale approuve également une délibération concernant la rénovation de l'îlot Riquet dans le dix-neuvième arrondissement (rue de Flandre, rue Riquet et rue Mathis). M. Chirac précise qu'il a constaté sur place des retards importants dans les équipements publics qui doivent suivre les opérations de logement. Cette délibération a pour objet de combler ces retards. M. Diard (P.C.) rappelle que « *les habitants attendent depuis cinq ans les équipements en cause* ». M. Benassaya critique la réévaluation financière d' « *une opération qui remonte à 1972, dont le coût a augmenté de 40 %* ». Il demande que désormais les équipements et les logements voient le jour en même temps.

Puis le conseil désigne ses représentants aux conseils d'établissements des lycées et collèges. Enfin, l'assemblée municipale approuve la réalisation par la Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.) de deux programmes de logements « *réservés à de jeunes ménages* » (rue de la Villette et rue Fessart, dans le dix-neuvième arrondissement et rue François-Miron, dans le quatrième arrondissement.

La prochaine séance a été fixée *au lundi 7 novembre prochain*. Le projet de budget pour 1978 sera présenté au cours de la séance du lundi 12 décembre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'ENA FORMERA LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DE LA CAPITALE

Le maire de la capitale, M. Jacques Chirac, *signera dans les* prochains jours une convention avec l'Ecole nationale d'administration pour assurer la *formation* des futurs administrateurs de la commune de Paris : c'est une mesure salutaire.

En effet, de 1947 à 1965, il n'y a pas eu de recrutement. Une des conséquences de cet état de fait est de perturber gravement la vie administrative de la capitale : aujourd'hui, le manque d'administrateurs communaux est d'une dizaine; dans deux ans, compte tenu des départs à la retraite, il sera de vingt-cinq. Il est donc vital pour le service public de la Ville d'assurer le recrutement d'un premier contingent de jeunes administrateurs le plus rapidement possible et de poursuivre cet effort.

Les délais nécessaires à l'organisation des premiers concours ne permettent pas *d'espérer que* les nouveaux élèves entameront leur scolarité en janvier 1978. Cependant, l'ENA s'est montrée disposée à les admettre l'année prochaine, compte tenu des adaptations rendues nécessaires par la spécificité de l'administration de la capitale. Le premier concours devrait avoir lieu au début de l'année 1978.

Les élèves administrateurs, nommés par arrêté du maire, percevront, dès leur entrée en scolarité, une rémunération supportée par le budget communal et identique à celle des élèves de l'ENA.

Les quatre régions de l'Ouest mettent la priorité sur la route Caen-Nantes-La Rochelle

De notre correspondant

Angers. — « *Nous voulons présenter à l'Etat un programme commun.* » Clin d'œil mis à part, cette formule de M. Olivier Guichard résume très justement l'objectif que se sont fixé les quatre régions composant la conférence interrégionale de l'Ouest, réunie pour la deuxième fois, samedi 15 octobre, à l'abbaye de Fontevraud. Ces quatre régions sont la Basse-Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire et Poitou-Charentes. La première session avait eu lieu en mai 1976 au Mont-Saint-Michel et elle avait abouti à la conclusion d'une convention pour la réalisation d'un programme — un « schéma interrégional » — couvrant trois domaines : l'exploitation de la mer, l'assainissement du littoral et la coordination de la politique routière. La conférence de Fontevraud avait pour objet de faire le point des résultats obtenus, et, si possible, d'aller plus loin.

Que retenir de ces travaux ? Par exemple, à propos de l'exploitation de la mer, l'organisation, à l'automne 1978, par l'université de Nantes d'un colloque international visant notamment à faciliter « *le transfert des technologies de la mer vers le tiers-monde africain et les pays arabes* » ? Pour ce qui concerne l'assainissement du littoral, l'Etat a consenti à engager un programme spécial de 757 millions de francs, avec le concours des quatre régions, en 1978, 1979 et 1980.

La politique routière posait des problèmes délicats, les intérêts et aspirations des quatre *régions* n'étant pas toujours concordants. On s'est mis d'accord sur un projet d'aménagement, au moins en voie express d'ici à 1985, de la route des estuaires : Caen-Avranches (avec raccordement vers Cherbourg), Rennes, Nantes et La Rochelle. Les représentants de la région Poitou-Charentes ont accepté de considérer le prolongement de ce tracé jusqu'à Saintes comme une amorce de l'axe Centre-Europe-Atlantique auquel ils sont toujours fermement attachés et pour lequel ils vont prendre contact prochainement avec les autres régions intéressées : Limousin et Aquitaine. Mais on reparlera plus tard de l'axe « Nord-Sud » Rouen-Le Mans-Tours.

D'autre part, deux autres initiatives ont été retenues pour une *action commune* : le développement industriel et la recherche.

Enfin, un problème d'actualité a été évoqué, celui des ressources fiscales des régions. L'accord s'est fait pour dénoncer « l'absurde système du plafonnement » qui, dans la conjoncture actuelle, aboutit en fait à interdire toute programmation, même à moyen terme.

CHARLES DUTEYEULLE.

Aux portes des usines Renault de Billancourt

Une partie de l'île Saint-Germain sera aménagée en « espace de loisirs »

Grâce à un accord de rachat conclu récemment entre le Port autonome de Paris et le syndicat mixte pour l'aménagement de l'île Saint-Germain, un terrain de 20 hectares situé sur cette île toute proche des usines Renault de Boulogne-Billancourt va pouvoir être aménagé en espace vert et en zone de loisirs.

L'île Saint-Germain, située sur la commune d'Issy-les-Moulineaux, s'étend sur 40 hectares de part et d'autre du pont de Billancourt ; *20 hectares environ* appartiennent à des propriétaires privés : l'autre moitié, située entre le pont d'Issy-les-Moulineaux et le pont de Billancourt, sera aménagée en espace vert et en zone de loisirs.

Pendant longtemps, cette partie de l'île a appartenu à l'armée, qui l'utilisait comme dépôt. Puis, en 1973, le Port autonome de Paris en acquit 10 hectares, dans le but d'aménager un port sablier. Ce *projet* souleva immédiatement l'opposition des élus locaux, qui, avec l'appui des pouvoirs publics, fondèrent, le 16 octobre 1973, un syndicat mixte pour l'aménagement de l'île Saint-Germain, présidé par M. Georges Gorse, maire (R.P.R.) de Boulogne-Billancourt. Ce syndicat regroupe les trois communes concernées (Issy-les-Moulineaux, Boulogne - Billancourt et Meudon), et le département des Hauts-de-Seine.

L'obstination des élus a été récompensée, puisque, en décembre 1975, le gouvernement décida qu'un espace de loisirs serait aménagé sur l'île. Décision aussitôt inscrite dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France.

12 millions de francs

Où en est-on ? Le syndicat vient de signer un protocole de rachat des 10 hectares du Port autonome de Paris pour une somme de 26 700 000 F payables en trois annuités (de 1977 à 1979). L'Etat, la région, le département et les communes se cotiseront pour réunir cette somme. Ensuite, le syndicat envisage d'acheter la partie de l'île qui appartient toujours à l'armée. Les bâtiments militaires seraient *détruits, excepté deux pavillons* (l'un sera transformé en locaux administratifs, l'autre en salle de réunions pour les clubs) et un vaste immeuble datant du siècle dernier, pour l'aménagement duquel les promoteurs de l'opération cherchent des idées... et des moyens financiers.

Un secteur boisé sera créé sur l'île et des équipements installés : un petit théâtre de verdure, une ferme pour les enfants, une guinguette, un échiquier géant dessiné sur le sol, des jeux d'enfants. Coût total de l'opération : 12 millions de francs. La région a voté une subvention de 1 602 000 F. Une première tranche de 3 hectares, située à la pointe amont de l'île, devrait être ouverte au public au printemps 1979. Les habitants y trouveront notamment un square, une plaine de jeux et la ferme. La deuxième tranche est prévue pour le printemps 1980.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

RÉGIONS

SAUMUR, BESANÇON, CHATEAU-CHALON...

Les architectes réapprennent la réalité au contact des habitants

De notre correspondant

Besançon. — *Vernaculaire ! Non, mais est-ce que j'ai une tête de vernaculaire ?* » On imagine l'artisan de Saint-Omer, le paysan franc-comtois ou le petit propriétaire de la « Mouffe », apprenant que sa maison, semblable à celle qu'avait construite son père et le père de son père, procédait d'une « architecture vernaculaire ». De ce point de vue, le colloque sur l'architecture, organisé il y a quelques jours aux salines royales d'Arc-et-Senans, dans le Doubs, aura mis en évidence la difficulté pour l'homme de la rue de comprendre le langage vu de la terre des constructeurs et des architectes.

L'usager exprime des besoins, besoins de surface, de volume, d'ouvertures. Il parle aussi de gros sous. On lui répond en terme de plastique. De quelle méthode, de quel matériel disposent les architectes lorsqu'ils présentent un projet pour conforter une démonstration abstraite, projection vers l'extérieur d'une musique intérieure dont la partition reste évidemment indéchiffrable pour qui n'a pas appris le même solfège. Le croquis est insuffisant et, a-t-on dit encore, à Arc-et-Senans, *« il n'y a rien de plus trompeur qu'une maquette »*. Faudrait-il construire les projets en grandeur réelle à la manière des pavillons-témoins proposés par les industriels de la maison clés en main ? Cette suggestion n'a pas été avancée sous la forme d'une boutade, contrairement à ce que l'on pourrait croire. Elle illustre assez bien le désarroi des architectes devant la difficulté de communiquer et la suspicion dont est l'objet toute tentative de création.

A cet égard, le débat qui oppose l'architecture moderniste aux tenants de l'architecture traditionnelle laisse la part belle aux seconds qui trouvent facilement des alliés dans le public. L'exemple donné par M. Maurice Culot, directeur des archives d'architecture moderne à Bruxelles, est assez significatif. En réaction à la construction d'autoroutes et de « zones » de bureaux au centre de Bruxelles s'est créé, après 1968, dans la capitale belge, un Atelier de recherche et d'action urbaine qui, lorsqu'un projet est annoncé, intervient pour proposer un contre-projet à la population : *« L'ARAU*, dit M. Culot, *veut mettre fin à l'urbanisme du fait accompli et opposer à l'urbanisme capitaliste un idéal socialiste de la ville.* » Contre les tours agressives, contre les *« espaces-déchets »* que sont les *« espaces verts qui n'ont pas de fonction »*, une centaine de comités d'habitants groupés en fédération militent aux côtés de l'ARAU pour des *« modèles urbains européens traditionnels »*.

Ecouter ou convaincre

Au début de son action, l'ARAU cherchait à innover, aujourd'hui, il prend ses références dans le passé architectural de la ville. Pour lui l'urbanisme traditionnel est source de liberté pour l'habitant. Mais l'image de la ville traditionnelle n'est-elle pas aussi celle qui peut davantage mobiliser les populations ? On devait retrouver à plusieurs reprises, au fil des interventions, ce souci de faire participer le public aux projets collectifs.

Quel architecte chargé d'un projet de rénovation d'un quartier comme l'îlot Suger à Saint-Omer, le Coteau à Saumur, la Balance à Avignon, ne serait tenté, non pas de suivre le goût, les habitudes de la population, mais plutôt de chercher à convaincre sous couleur d'engager à la participation ? Il en est cependant, comme M. Lucien Kroll, lauréat du concours Maisons de ville à Cergy-Pontoise (une ville nouvelle), qui ne craignent pas d'affirmer que *« le fait de s'appuyer sur les utilisateurs est générateur de pouvoir pour l'architecte »*. L'utilisateur est, dans une certaine mesure, fournisseur d'idées. Les banlieues pavillonnaires en recèlent, a-t-on dit, de très intéressantes. A l'architecte de les développer ; mais à l'administration d'y mettre un frein par sa réglementation.

Et c'est là un autre volet du débat. Les normes esthétiques et plus souvent financières qu'imposent l'Etat et les collectivités ont vite raison des meilleures intentions. C'est ainsi que la création architecturale devient timide quand on supprime ici un local pour le bricolage parce que les pompiers y voient des risques d'incendie, quand on retire ailleurs le jardin d'hiver sur la rue parce qu'il grève le coût de la construction.

« Vous auriez pu proposer une autre plastique. Pourquoi cette référence passéiste, et pour dire le mot, ce pastiche ? » s'indignait à Arc-et-Senans un architecte devant le projet de Saumur présenté par un de ses confrères. L'auteur du projet répondit simplement : *« On a fait ça parce que ça nous plaisait.* » Et il ajoutait : *« Tout bêtement.* » L'instant d'avant il expliquait que la maquette avait été conçue *« petit à petit avec les gens de Saumur »*. Sans doute arrive-t-il parfois que l'architecte, les élus, les « décideurs », les financiers et les usagers se trouvent en parfaite communion et que le projet plaise à tous. Force est de constater que ces cas sont moins rares lorsqu'il s'agit de faire du pastiche (et ce n'est pas forcément de Saumur que l'on parle) que lorsqu'il est question d'utiliser de la matière plastique sur une vieille ferme.

Les projets « fous », en échange des satisfactions qu'ils procurent à leurs auteurs, sont plus souvent condamnés à rester dans les cartons que les projets « faisables ». A cet égard, les architectes qui interviennent dans les secteurs sauvegardés sont dispensés d'avoir des états d'âme.

Les architectes francs-comtois qui ont en charge deux opérations de remise en état, l'une urbaine dans le quartier de Battant, à Besançon, l'autre à Château-Chalon, village du Jura, se sont efforcés de démontrer que leur tâche n'était pas celle du pasticheur et même qu'ils pouvaient y apporter une certaine note créatrice. Mais l'équipe de l'Assistance architecturale qui intervient à Château-Chalon pour *« limiter les dégâts et éviter les erreurs »* ne réussit pas pour autant à convaincre les militants de la « nouvelle architecture » dont, à l'heure de la conclusion, M. Dominique Druenne sembla se faire le porte-parole : *« Si je mets une verrière sur une grange, est-ce que je fais une « erreur » ? »*

Il n'eut point de réponse. Mais qui peut se vanter de savoir ce qui est bon et ce qui n'est pas bon dans un domaine aussi personnel que le plaisir de vivre.

CLAUDE FABERT.

CORRESPONDANCE

Les projets d'Osse-en-Aspe

Où installer les centres psychiatriques ?

« Le Monde » du 14 septembre a publié un reportage sur la vallée d'Aspe dans lequel Robert Escarpit rapportait les inquiétudes des habitants d'Osse-en-Aspe (Pyrénées-Atlantiques). Un aérium moderne avait été édifié dans la commune ; il a été fermé ; on cherche, sans y parvenir, à le convertir.

« Un projet, écrivait Robert Escarpit, consistait à créer un centre destiné aux débiles profonds et dépendant de l'hôpital psychiatrique de Pau. L'opposition de certains psychiatres influents le fit échouer. »

Le docteur René Heurtier, conseiller général du syndicat des psychiatres des hôpitaux, a réagi à cette affirmation ainsi que M. Pierre Langlatte, maire d'Osse-en-Aspe.

Notre opposition à la transformation de l'aérium d'Osse-en-Aspe en internat pour débiles profonds ou pour inadaptés caractériels, *nous écrit notamment le docteur Heurtier*, n'est que l'application à ce cas précis de la politique générale de santé mentale qui a été élaborée depuis plusieurs dizaines d'années par les psychiatres avec toutes les autres personnes qui travaillent dans le cadre de la santé mentale ; politique d'ailleurs réaffirmée dans toutes les circulaires ministérielles qui traitent de ce problème depuis 1960.

L'organisation préconisée consiste simplement à ce que les soins et la réadaptation soient faits autant que possible au domicile du malade ou à proximité, en préférant l'externat à l'internat, cela dans un double but : assurer une continuité de la prise en charge et du traitement, conserver des liens avec la famille et le milieu de vie. Le simple bon sens arrive d'ailleurs aux mêmes conclusions, surtout dans le cas des enfants...

Il est clair que ce que vous dites des projets de transformation de l'aérium montre qu'ils vont à l'encontre de tout ce que nous essayons de mettre en place actuellement. Il est tout à fait regrettable que cet établissement ne puisse être reconverti de cette façon, compte tenu des problèmes d'emploi de cette région.

Mais pourquoi, comme au XIXe siècle, pense-t-on toujours à mettre les malades mentaux ou les handicapés le plus loin possible de leur lieu de vie et de leurs proches ? Pourquoi pense-t-on souvent aux exclus de toutes sortes pour résoudre les problèmes économiques créés par l'imprévoyance des bien portants ?

Croyez bien que nous sommes ici, psychiatres ou non, attachés à la survie de la vallée d'Aspe et de ses habitants, mais il n'est pas possible que ce problème soit résolu par la déportation de quelques caractériels ou autres...

« Il est vrai, écrit en réponse M. Pierre Langlatte, *que l'opposition des psychiatres à la reconversion de l'aérium d'Osse-en-Aspe en tant que CAT ou centre d'enfants ou adultes inadaptés résulte de la stricte application de la politique générale de santé mentale élaborée par les psychiatres. »*

Je pense cependant qu'il est des cas particuliers sur lesquels les psychiatres ont soigneusement omis de se pencher. Il existe certaines catégories d'enfants ou adultes inadaptés et même débiles profonds qui, à l'heure actuelle, séjournent en permanence au milieu des aliénés dans les locaux de l'hôpital psychiatrique de Pau et certainement aussi d'ailleurs. Ce sont les débiles dont la famille se désintéresse et ceux aussi dont les parents ont, hélas ! disparu.

Aussi, parce que nous sommes bien portants et que nous voulons être prévoyants, nous avons jugé qu'il était de notre devoir de leur venir en aide...

Est-ce donc vouloir que les exclus restent dans leur rôle que de tenter de les arracher à une promiscuité malsaine ? Est-ce aussi se livrer à leur déportation que d'essayer d'obtenir pour les plus abandonnés d'entre eux un cadre de vie plus agréable que celui qui leur a été jusqu'ici réservé ?

A PROPOS DE...

LE CONGRÈS DES ÉCONOMIES RÉGIONALES

L'ÉTAT, CE PELÉ, CE GALEUX...

Le congrès des économies régionales s'est réuni à la fin de la semaine dernière à Rouen. Des débats, des accusations.

On eut beau, pendant deux jours, à Rouen, au congrès des économies régionales, ausculter sous toutes leurs formes la commune, le département et la région, prendre note des expériences de MM. Jean-Marie Rausch, maire de Metz, André Chandernagor, président du conseil général de la Creuse, et Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, partager les souvenirs de trois anciens ministres de l'aménagement du territoire et, enfin, retenir les orientations annoncées par le tout nouveau responsable de cette charge : au terme de ces travaux, si l'échange, le dialogue et l'information ont beaucoup gagné, en revanche, ceux qui cherchent à y voir un peu plus clair sur les rapports entre l'Etat, les collectivités locales et le cadre de vie resteront quelque peu sur leur... cécité.

Mais comment demander à des responsables si différents les uns des autres que les maires, les animateurs d'associations ou de comités d'expansion, les responsables de chambres consulaires, les leaders politiques, les parlementaires, les fonctionnaires, les architectes, les ministres, d'élaborer une doctrine claire et des propositions opérationnelles, alors que ni dans les états-majors politiques — de gauche ou de la majorité — ni au gouvernement on n'a une vue claire de la question ?

Sur une évidence et sur une requête, toutefois, l'unanimité a été facile à trouver. L'évidence : la décentralisation doit être la grande affaire de cette fin de siècle. La requête : la tutelle administrative sur les élus est excessive et il faut sans tarder la desserrer. *« Le système des subventions par secteur est un corset qui conduit au gaspillage de l'argent public »*, a déclaré M. Marcel Lucotte, président du conseil national des économies régionales, avant de réclamer l'institution d'une procédure de subvention globale. *« Il n'est pas acceptable que les mêmes fonctionnaires élaborent, conseillent, contrôlent, exécutent, financent nos projets... et aussi en profitent »*, a ajouté le sénateur (P.R.) et maire d'Autun. M. Rausch (Union centriste) a renchéri, mettant en cause la pernicieuse tutelle de l'équipement en donnant cet exemple : *« En 1971, a été approuvé le schéma d'urbanisme de Metz, fondé sur des « créneaux » de croissance, et l'on parlait de « pôles restructurateurs », de villes-relais, de ZUP, de pénétrantes. Aujourd'hui, toutes les données statistiques ont changé, en baisse. Mais les fonctionnaires continuent à se référer au SDAU pour imposer leur loi. Ce schéma est un « alibi-carcan ».*

Et M. André Chandernagor (socialiste) n'a pas mâché ses mots. *« Le président du conseil général de la Creuse n'a pas les moyens de surveiller les dépenses que fait le directeur départemental de l'équipement. Et le trésorier-payeur général ne le peut pas davantage que moi. Ce n'est pas admissible ! »*

Mais c'est autour du rôle de la région qu'on a relevé les interventions les plus intéressantes. Le « terrain » était propice et le moment favorable. En effet, personne n'ignore la très vive hostilité de M. Giscard d'Estaing à l'égard de tout renforcement des compétences des assemblées régionales. Mais, en même temps, tout le monde constate le flou de la doctrine présidentielle à propos des collectivités locales et de la décentralisation. Quant à la lourde procédure de consultation des maires, ouverte jusqu'au 3 novembre, elle est déjà qualifiée par les observateurs les plus indulgents d' *« inopérante broutille »*.

Des pouvoirs et de l'argent

On a apprécié le langage direct et pugnace de M. Olivier Guichard (R.P.R.). *« Le plafonnement des ressources fiscales régionales à 35 francs est aberrant, discriminatoire, stérilisant. Ce blocage est lourd de conséquences de toutes sortes, surtout lorsque la région a pris, sur les routes, la mer, les P.T.T., des engagements contractuels avec l'Etat.* » Autres revendications de M. Guichard :

— Il faut que les régions soient habilitées à négocier périodiquement avec la DATAR le réajustement de la carte des aides et des primes ;

— Il est nécessaire que les établissements publics régionaux soient représentés dans le capital et dans les conseils d'administration des sociétés de développement régional (S.D.R.).

Pour sa part, M. Michel Giraud (R.P.R.), qui préside le conseil d'Ile-de-France, a dénoncé avec vigueur le mode d'élection de ces assemblées sans cesse renouvelées au gré des élections nationales ou locales. *« Cette instabilité, cette « volatilité », n'a qu'un résultat : elle fait le jeu de l'administration. »*

L'administration, c'était vraiment à Rouen la « bête noire » de tous les élus et de tous les responsables économiques régionaux. Et, à travers elle, l'Etat comme toujours était au banc des accusés. Mais personne ne s'est posé publiquement la question : « L'Etat et son administration sont-ils autre chose que le reflet des forces et des partis au pouvoir ? » Les élus de la majorité sont-ils fondés à critiquer aujourd'hui ce qu'ils ont approuvé hier ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

De nos correspondants

Ilot piéton à Marseille

Une zone piétonne de 2 hectares située à deux pas du Vieux-Port de Marseille, l'îlot Thiars, vient d'être inaugurée.

La zone réservée aux piétons et aux cyclistes représente un quadrilatère de 190 mètres de long sur 97 mètres de large et abrite de nombreux ateliers de peintres, des galeries, des restaurants et des cabarets.

La municipalité, qui a déjà créé deux autres zones piétonnes dans le centre ville, a voulu rendre aux promeneurs un lieu menacé par une intense circulation automobile.

La Picardie sur la route des estuaires

Est-il possible de créer un grand axe routier qui ne commence ou n'aboutisse à Paris ? Les membres du consortium de la rocade Nord-Manche-Atlantique, dite route des estuaires, ne désespèrent pas d'y parvenir.

Cet itinéraire relierait la frontière espagnole à la frontière belge en passant par Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Rennes, Caen, Amiens, les autoroutes A-1 et A-2. Sur son parcours, l'Etat, les régions, les départements, concourent de plus ou moins bon gré à l'édification de la route des estuaires, qui bien souvent ne fera qu'emprunter des voies existantes. Si, dans le reste de la France, le dessin se précise, en Picardie, en revanche, aucun des travaux en cours ou prévus ne va dans le sens souhaité par le consortium. Les services de l'équipement ont bien étudié, sur le parcours envisagé, la mise à deux fois deux voies de la RN 29 (de la Seine-Maritime à Amiens) et de la RN 336 (d'Amiens à l'autoroute A-1), mais cette étude n'a jamais été programmée ni par l'Etat ni par la région, cette dernière donnant la priorité à l'autoroute A-26, à l'amélioration de la RN 31 (Gournay-en-Bray-Beauvais - Clermont-de-l'Oise - Compiègne - Soissons) et à la mise à grand gabarit des canaux Seine-Est-Nord.

Abbaye ouverte à Auxerre

Du 8 octobre au 30 novembre, les expositions d'automne d'Auxerre sont l'occasion de plusieurs manifestations présentées dans le cadre de l'abbaye Saint-Germain.

Les thèmes ont été choisis cette année par M. F. Pavy, conservateur des collections d'histoire naturelle d'Auxerre : Du minéral à l'homme dans l'Yvonne ; La flore de l'Yonne ; La mare aux canards (un diorama géant peuplé de près de deux cents animaux naturalisés) ; un Salon du champignon...

Ces expositions sont placées sous le patronage de la ville d'Auxerre et du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Cholet retrouve ses trains

Figurant parmi les six régions pilotes pour l'application de la politique des schémas de transports collectifs lancée en 1974, les pays de la Loire ont mis en service, ces jours derniers, une liaison ferroviaire Nantes-Cholet (quatre aller-retour quotidiens), première réalisation de ce schéma.

D'autres opérations allant dans le même sens sont prévues : développement des dessertes Cholet - Angers, Nantes - Saint-Nazaire, Nantes-Rennes. Le financement de cette opération — son déficit est évalué à 3 millions de francs jusqu'en juin prochain — est assuré à 30 % par l'Etat et à 35 % par le conseil régional. Une contribution du même ordre est, d'autre part, demandée aux collectivités locales et aux chambres de commerce et d'industrie concernées.

★ Service des publications de l'université de Toulouse - Le Mirail, 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.

Perpignan partagé

A l'heure où la Généralité de Catalogne obtient de Madrid sa reconnaissance, la *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* consacre un de ses fascicules au Pays catalan et l'une de ses chroniques à Perpignan.

Capitale du Roussillon, autrement dit de la Catalogne du Nord, à l'exception de l'enclave occitane de Fenouillet, Perpignan, selon les termes de MM. Michel Vigouroux et Robert Farras, est un point géographique privilégié entre Aude et Pyrénées, mais qui reste isolé, à l'extrême sud-ouest de l'Hexagone, à un millier de kilomètres de Paris.

Ses deux pôles d'attraction pourraient être Toulouse l'Occitane ou Barcelone la Catalane, toutes deux distantes de 200 kilomètres, avec un léger avantage pour cette dernière ville, à laquelle elle est directement reliée par autoroute. C'est cependant Montpellier qui reste la capitale officielle mais discutée d'une région elle-même discutable.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	256 F	365 F	486 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

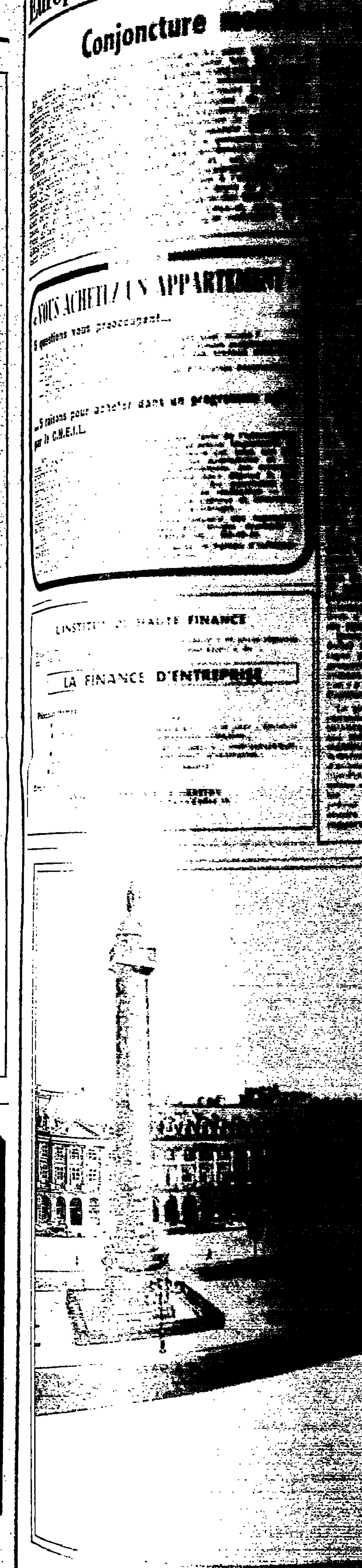
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

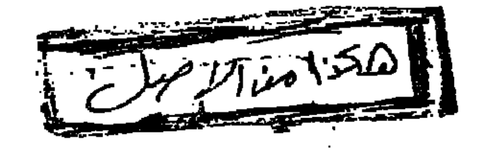
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Europa Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT

Conjoncture monétaire et financière : L'HYPOTHÈQUE AMÉRICAINE

Le calme qui était revenu sur les marchés des changes en septembre, après les orages monétaires de l'été, paraît à nouveau menacé. En effet, le dollar a encore une fois sensiblement fléchi ces derniers temps contre toutes les autres monnaies.

Certes les Banques centrales ont acquis une certaine maîtrise dans le contrôle de la situation. N'ont-elles pas réussi à maintenir, après *quelques ajustements* dont celui de la monnaie japonaise, et en achetant parfois force dollars comme la Banque d'Angleterre, des taux relativement stables ? 266 yens et 2,32 deutschemarks pour un dollar ; 1,74 dollar pour une livre.

Mais elles n'ont pas pour autant désamorcé les tensions qui continuent à accumuler leurs effets, jusqu'à provoquer de temps à autre des explosions.

En particulier le grand mouvement de bascule qui a commencé il y a quelques mois dans les pays occidentaux entre les Etats-Unis et ses partenaires continue inexorablement. D'un côté, il pousse à l'affaiblissement du dollar, en dépit de la remontée continuelle des taux d'intérêt *américains. Ceux-ci, sous l'effet* de la politique restrictive de la Réserve fédérale, maintenant de 6 1/2 % pour le jour le jour et de 7 1/2 % pour le prime rate, alors qu'à 11 % le rythme de la masse monétaire américaine reste deutschemarks pour un dollar : l'objectif de 6,5 %.

En sens inverse les monnaies européennes sont poussées vers le haut, ce qui permet à la détente des taux d'intérêt de continuer.

Dans ce mouvement, la livre reste toujours très largement à l'avant-garde, car, dans son cas, aux causes communes à toutes les *monnaies s'en* ajoutent d'autres qui sont spécifiques, telles que les perspectives des recettes pétrolières de la mer du Nord, et des taux d'intérêt à long terme qui restent élevés à 12 %.

Cette évolution divergente finit par provoquer des résultats étonnants puisque, après une nouvelle *baisse du M.L.R. à 5 %, les taux* anglais, à court terme du moins, sont maintenant inférieurs à leurs homologues américains, que ce soit pour l'argent au jour le jour, 6 contre 6 1/2, ou pour le prime rate de 7 contre 7 1/2. Et le déport sur le cours à terme de la livre s'est transformé en report, signe que les opérateurs s'attendent maintenant à une hausse systématique de la monnaie anglaise.

Qui eût cru, il y a dix mois à peine, surtout au moment de la crise de la livre en décembre 1976, qu'on puisse arriver à une telle situation ?

Mais les excès sont gênants, quel que soit leur sens. Ainsi en Grande-Bretagne, la préoccupation reste toujours de les limiter en canalisant le flot un peu artificiel de capitaux, et en conservant un taux de change réaliste et supportable pour les exportations et l'activité. *Malheureusement* et en dépit des taux bas, eu égard à une inflation qui reste encore de 8 %, de l'accumula*tion de réserves* qui, avec plus de 17 milliards de dollars, se rapprochent de celles des leaders, Allemagne et Arabie Saoudite, la livre a encore une fois été poussée plus haut : à près de 1,77.

Seule une reprise en main du dollar de l'autre côté de l'Atlantique permettrait de limiter ces pressions en atténuant le mouvement de bascule, sinon en le renversant légèrement. Comment ?

Le problème de fond reste sans conteste celui du déficit de la balance commerciale américaine, qui menace de plus en plus la stabilité des monnaies et des économies occidentales. Moins d'ailleurs par ses effets directs, monétaires et financiers, car même si ce déficit est considérable — environ 30 milliards prévus pour 1977 (1) — il reste encore limité en pourcentage par rapport au produit intérieur brut : 2,4 %, c'est-à-dire à peu près le même taux que celui de la France.

Par ailleurs, si on tient compte des recettes invisibles, il est nettement plus réduit et revient à une fourchette de 16 à 20 milliards.

Le côté préoccupant est que ce déficit a tendance à se gonfler continuellement et inexorablement, ce qui amène d'ailleurs la Morgan Guaranty Trust à prévoir pour 1978 un déficit commercial encore plus massif de 35 milliards.

Dès lors ce sont les effets indirects, en l'occurrence les réactions du gouvernement américain, qui interviennent, avec ses préoccupations de lutte contre le chômage et de défense des secteurs menacés.

C'est la guerre commerciale qui, par la force des choses, se double nécessairement aussi d'une guerre monétaire, et d'une baisse du dollar. Principal accusé : le Japon. L'Allemagne, malgré son excédent considérable n'est plus visée comme elle l'avait été en juillet.

Il est peu probable que des ajustements, comme celui du yen, qui est passé de 266 à 254 yens pour un dollar, suffiront. Une remise en phase des activités occidentales paraît nécessaire, l'américaine ralentissant un peu, et les autres accélérant. De plus, il faut que les Etats-Unis ralentissent leurs importations de pétrole.

Même ainsi ce ne sera peut-être pas encore suffisant, compte tenu de la supercompétitivité et de l'agressivité japonaise. Il faudra alors se rabattre sur cette nouvelle liberté organisée des échanges mondiaux, dont il est question dans les instances internationales.

MAURICE BOMMENSATH.

(1) Evalué en FOB-FOB.

LES CHIFFRES MONÉTAIRES ET FINANCIERS

	MASSE monétaire Taux (1) de croissance annuelle	TAUX D'INTERET		POSITIONS DE CHANGE par rapport		BOURSE : tendance mensuelle (écart douze mois)
		Jour le jour	« prime rate » (2)	au dollar (3)	à un panier de monnaies (4)	
Dollar	11 (8)	6 1/2	7,50	—	100 (108,9)	— 3 (— 13)
Deutschemark	14 (8)	4	6	2,28 (+ 1,5)	114,5 (113,7)	+ 1 (+ 14)
Franc français	4 (6)	8 3/8	9,30	4,86 (+ 1)	92,2 (91,9)	+ 6 (+ 2)
Livre	16 (12)	6	7	1,76 (+ 0,8)	86,6 (86,5)	— 2 (+ 80)
Lire	(20)	12	17	881 (0)	77,5 (78,1)	— 4 (— 4)

(1) Il s'agit de la masse monétaire au sens strict, dite M1, corrigée des variations saisonnières, croissance sur trois mois ramenée en rythme annuel (et entre parenthèses sur douze mois).
(2) Le « prime rate » est le taux à court terme consenti aux meilleurs clients.
(3) Position récente et tendance mensuelle en %.
(4) Le panier comprend les cinq monnaies plus le yen. L'indice 100 correspond à fin décembre 1975. Entre parenthèses : valeurs du mois précédent.

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

	CROISSANCE (1)		RESPECT DES EQUILIBRES ECONOMIQUES			TAUX D'INFLATION
	Taux industriels	Investissements	Hausse des salaires (1)	Déficit budget (2)	Solde balance commerciale (2)	
Etats-Unis	+ 5 %	+ 8 %	8 %	— 2,5 % (— 45 Md)	— 2,4 % (— 3,6 Md)	5,5 %
Allemagne fédérale	+ 2 %	+ 4 %	7 %	— 2,9 % (— 35 Md)	+ 2,9 % (+ 2,9 Md)	0 %
France	— 3 %	+ 1 %	10 %	— 0,8 % (— 12 Md)	— 2,7 % (— 3,8 Md)	8,5 %
Grande-Bretagne	— 3 %	+ 3 %	6 %	— 5,5 % (— 7 Md)	— 1,9 % (— 0,2 Md)	8 %
Italie	0 %	+ 3 %	30 %	— 9 % (— 1 300 Md)	— 0,6 % (— 80 Md)	9 %

(1) Exprimés en rythmes annuels : croissance industrielle et investissements en volume, salaires horaires nominaux.
(2) Exprimés en valeurs nationales (milliards de dollars, de DM...) et en pourcentage du produit national brut. Pour le solde balance commerciale, nous avons indiqué entre parenthèses le chiffre mensuel moyen des trois derniers mois, calculés FOB-CAF.

ÉCONOMIE - SOCIAL

AGRICULTURE

APRÈS LES VENDANGES

Un goût de vinaigre

Les vendanges se terminent ; sonne l'heure des bilans. Pour les professionnels, ils sont, dans l'ensemble, favorables. Comités, offices et syndicats diffusent à l'envi des communiqués alléchants : les crus 1977 seront, selon les régions ou les cépages, peu ou pas abondants, mais gorgés de soleil, de sucs, de saveur, riches en degré, forts en couleur, etc., le vocabulaire vinicole ne manque ni de métaphores ni de poésie et on s'en donne à cœur joie. Il faut vendre la bouteille avant de l'avoir remplie.

Dans cette euphorie, la voix ténue mais grinçante des salariés agricoles, et plus spécialement des saisonniers qui ont assuré les vendanges, s'entend à peine. C'est qu'elle dérange. A l'entendre, le vin pourrait prendre un goût de vinaigre.

Pour l'union départementale C.F.D.T. du Gard, « *il y a un très important travail au noir, c'est-à-dire des travailleurs sans contrat, non déclarés à la Mutualité sociale agricole et payés en dessous du SMIC, des accords de salaires et des lois sociales. Les logements sont en grande majorité des taudis, les travailleurs sont entassés dans des salles sans aération suffisante, ou sans plafond, dans des hangars, la literie est sale et insuffisante, le sanitaire est incomplet, souvent à l'extérieur, toujours insuffisant, les couples n'ont pas de chambre individuelle, il n'y a pas de possibilité de séparer hommes et femmes. Les règles et précautions minimales de sécurité ne sont pas respectées : il faut faire vite, toujours plus vite, dans n'importe quelle condition* ».

Dramatisation excessive ? Tous les exploitants ne sont certes pas des « négriers », mais cette année, dans le Gard, une de ces travailleuses occasionnelles de la vigne est morte. Les multiples versions ayant circulé pour expliquer cet « accident du travail » montrent assez l'embarras dans lequel cette affaire a plongé l'employeur. Outre le fait que les conditions de sécurité étaient à tout le moins douteuses, la jeune femme, âgée de vingt et un ans, de nationalité espagnole, n'avait, comme toute l'équipe dont elle faisait partie, aucun contrat de travail (donc aucune protection, aucune garantie, etc.). Cette affaire — hélas exemplaire — ayant provoqué un vif émoi dans la région, les salariés agricoles ont réussi à obtenir la réunion d'une commission paritaire, le 18 octobre, qui examinera les conditions de travail et de sécurité. La fête est finie, les bilans ne sont pas toujours roses.

V. M.

Les communistes et l'avenir de l'agriculture

La décrispation ne serait-elle plus à l'ordre du jour du gouvernement ? Invité à participer au colloque « L'agriculture et son avenir », organisé par le groupe parlementaire communiste et le journal *la Terre* les 14 et 15 octobre, M. Jacques Poly, directeur général adjoint de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), s'est vu vivement déconseiller de s'y rendre par ses autorités de tutelle (le ministre de l'agriculture et même, croit-on savoir, le cabinet de M. Barre).

Il n'empêche que, au troisième sous-sol du moderne immeuble de l'Assemblée nationale, les fauteuils étaient occupés en majorité par des sociologues, des économistes, des chercheurs de l'INRA, studieux, intéressés, peu contestataires, mais pas nécessairement sympathisants du P.C. « *Je suis membre du P.S. depuis Epinay* », a cru bon de préciser d'entrée de jeu M. Guy Fauconneau, inspecteur général de l'Institut. Pratiquement pas de représentants des organisations syndicales paysannes, si ce n'est des agriculteurs acquis aux idées du parti communiste, comme M. Paul Le Saulx, secrétaire général de la section nationale des fermiers et métayers, et M. Raymond Mineau, secrétaire général du MODEF.

Sans présenter de caractère novateur, l'analyse de la situation actuelle de l'agriculture faite par M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C. et directeur de *la Terre*, a marqué par sa clarté et sa précision. Pourquoi le pouvoir a-t-il maintenu les exploitations individuelles ? « *Parce que cela permet au paysan d'intensifier de lui-même son travail et de se serrer la ceinture sans avoir besoin de placer derrière lui un contremaître pour l'y contraindre.* » Pourquoi y a-t-il une « *grave crise* » de l'agriculture ? Car il existe une situation nouvelle jamais connue dans le passé, « *avec un vieillissement accentué des exploitants et l'absence de jeunes successeurs en nombre suffisant pour assurer la production* ».

Une sorte de compromis

C'est la conséquence du changement de cap du gouvernement français en matière agricole qui est surprenante, a estimé pour sa part M. Marcel Mazoyer, maître de recherche à l'INRA : « *A une volonté d'expansion affirmée dans le VIIe Plan, succède une politique très louvoyante.* » Une sorte de compromis entre le maintien des prix agricoles à un certain niveau pour des raisons de politique intérieure et la volonté de faire baisser à long terme les prix alimentaires comme dans l'ensemble des pays du Marché commun.

Depuis la « *volte-face idéologique* » de 1968, les vrais problèmes agricoles ne sont plus économiques, mais sociologiques, a affirmé pour sa part M. Henri Mendras, directeur de recherche au C.N.R.S. Et l'auteur de *la Fin des paysans* de mettre l'accent sur trois types d'agriculture plus importants pour l'avenir que l'« industrielle » ou l'« artisanale productiviste » qui savent maintenant se défendre : la néo-paysanne (production de qualité directement pour le consommateur), l'agriculture de subsistance (jardin potager et congélateur) et enfin l'agriculture dite de décor (l'entretien du paysage).

Utopique, idyllique, ont aussitôt riposté quasi unanimement les participants à ce colloque. « *C'est une vie à la Marie-Antoinette* », a même lancé un intervenant.

Quant à M. Michel Cépède, professeur à l'Institut national d'agronomie, il devait souligner combien l'agriculteur se satisfait finalement d'un revenu inférieur à celui d'un salarié. « *Mieux vaut être, comme disait mon grand-père, petit maître que grand valet.* »

L'ANNIVERSAIRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

UNE ASSEMBLÉE TRENTENAIRE

par GABRIEL VENTEJOL (*)

En 1947, le Conseil économique était installé au Palais-Royal par le président de l'Assemblée nationale et le président du conseil des ministres. Trente années se sont écoulées depuis lors et, si la Constitution de 1958 a complété sa dénomination en l'appelant Conseil économique et social, ni le rôle ni la composition de l'assemblée qui, aujourd'hui, siège au palais d'Iéna n'ont été profondément modifiés.

Comme le Conseil économique de 1947, le Conseil économique et social de 1977 se veut tout à la fois lieu de concertation permanente entre les forces économiques et sociales et instrument de leur participation à l'élaboration des décisions politiques qui les concernent.

Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre qu'il représente le succès d'une revendication syndicale exprimée dès 1919 : une revendication que Léon Jouhaux fait immédiatement passer dans les faits, l'année suivante, en créant de toutes pièces, avec sa Confédération, un Conseil économique du travail.

* * *

En 1925, la signature par Edouard Herriot, alors président du conseil d'un décret créant un Conseil national économique pour aider le gouvernement dans la préparation de ses réformes économiques constitue une étape timide et prometteuse de la reconnaissance officielle du projet syndical.

Bien que l'idée soit revenue en 1936 au niveau des débats parlementaires, ce n'est qu'avec la Constitution de 1946 qu'elle reçut la consécration constitutionnelle avec la création du Conseil économique, assemblée consultative dont « *le statut est réglé par la loi* », chargée « *d'examiner pour avis les projets et propositions de loi de sa compétence* ».

Trente ans déjà : trente années au cours desquelles les représentants des activités économiques et des forces sociales de notre pays se sont régulièrement réunis pour discuter des principaux problèmes économiques et sociaux qui se sont posés à nous, jour après jour, année après année, pour donner leur avis sur les solutions proposées, voire suggérer leurs propres solutions.

Depuis trente ans, ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « *les partenaires sociaux* » appelés à travailler ensemble ont ainsi appris à se mieux connaître, souvent à se comprendre, toujours, je crois pouvoir le dire, à s'estimer, en dépit des *inéluctables divergences doctrinales* ou d'intérêts. Avec le Conseil économique et social ils disposent d'une assemblée constitutionnelle qui garantit, dans le strict respect de leur personnalité, comme de leur indépendance à l'égard du pouvoir politique, leur libre expression sur les sujets d'ordre économique et social qui les concernent.

Un climat irremplaçable de concertation s'est trouvé confirmé en toutes circonstances, ce qui constitue un phénomène assez singulier pour mériter une particulière attention.

Nombre de pays étrangers s'en aperçoivent d'ailleurs qui, prenant modèle sur nous, se dotent à leur tour d'une institution similaire.

* * *

Maintenant plus que jamais, on ne saurait trop insister sur le problème de la participation des « forces vives » du pays aux décisions économiques. Il est la clef de la « démocratie économique » sans laquelle il ne saurait y avoir de démocratie authentique.

Comment réellement parler de liberté et de dignité de l'homme tant que chacun ne sera pas mis en mesure de peser lui-même sur les décisions qui déterminent ses conditions d'une vie pleine et épanouie dans le travail, dans la famille et dans la cité... donc d'abord d'être informé pour pouvoir comprendre et agir ?

Que le trentième anniversaire de notre Conseil donne l'occasion de rappeler sa vocation et de souligner la valeur de sa contribution spécifique au développement social et au progrès de la démocratie, c'est mon vœu le plus cher.

(*) Président du Conseil économique et social.

SOCIAL

Un conseil ambig[...]

SYNDICATS

M. André Bergeron (F.O.) : un accord sur une cinquième semaine de congé pourrait être conclu pour 1978

ÉCONOMIE - SOCIAL

ET SOCIAL

BILLET

Un conseil ambigu

Dans ce palais aux colonnes en forme de palmiers, construit juste avant la guerre par un des pionniers du béton armé, l'architecte Auguste Perret, deux cents personnages sont en quête d'authenticité. Le Conseil économique et social a trente ans, dit-on. En fait, il a eu plusieurs naissances.

En 1925 est institué un Conseil national économique, dans le souci « d'unir dans une solidarité étroite toutes les forces productives et sociales de la France ». *En 1947, le Conseil économique nouvelle manière est conçu comme le conseiller du Parlement ; il doit s'affirmer comme un organisme de concertation entre les pouvoirs publics et les* « activités profondes de la nation ». *Le Conseil économique et social, troisième formule, régi par l'ordonnance du 29 décembre 1958, lui succède, avant de s'installer, en 1959, au palais d'Iéna, qui abrita d'abord le Musée des travaux publics, puis l'éphémère Assemblée de l'Union française.*

Sur le lieu où s'élevait autrefois le Dépôt des phares, « le soleil filtre à travers les alvéoles du béton », *comme le faisait remarquer, en 1973, M. Giscard d'Estaing qui y préside, ce mardi 18 octobre, le trentième anniversaire. En 1974, devenu président de la République, il soulignait que le Conseil économique et social devait jouer* « le rôle d'un révélateur des convergences et des divergences de la société française », *mais aussi* « faire apparaître la zone de consensus profond » *du pays. En fait, l'institution du palais d'Iéna, qui ne joue qu'un rôle consultatif auprès du gouvernement, est le lieu où s'élaborent de savants compromis et de subtils dosages à propos des votes qu'il est appelé à émettre.*

Entre le corporatisme et la politisation, le Conseil évolue dans l'ambiguïté. Aux termes de ses statuts, il est chargé d'émettre des avis et d'effectuer des études. La consultation est obligatoire pour « tout plan ou projet de loi de programme à caractère économique et social », *à l'exception des lois de finances, puisque le Conseil ne vote pas les impôts. Il doit, en outre, élaborer un rapport semestriel sur la conjoncture et un rapport annuel d'exécution sur le Plan et les investissements dans les régions. Enfin, il peut se saisir de tout sujet de sa compétence, y compris les affaires culturelles. Toutefois, comme ces pierres jetées dans un étang, son influence se diffuse en ondes de plus en plus éloignées.*

Dans l'atmosphère feutrée et quelque peu abstraite de ces locaux, où un escalier en forme de cœur déroule sa double révolution, des techniciens délibèrent à l'abri des rumeurs de la ville et monologuent des interventions parallèles. Le vice vient-il de la composition même du Conseil ? Cent quarante membres désignés par les organisations socio-professionnelles et soixante nommés par le gouvernement ; des groupes aux dénominations surannées, qui abritent quelques amis du pouvoir, comme les vingt-cinq « personnalités qualifiées pour leur connaissance des problèmes économiques et sociaux d'outre-mer ou ayant des activités se rapportant à l'expansion dans la zone franc ».

Le palais d'Iéna n'est plus à l'image démographique et économique du pays : l'agriculture, en particulier y est sur-représentée.

Les syndicats s'en émeuvent. La C.F.D.T. proteste, à l'occasion du trentième anniversaire, contre l'impossibilité d'expression des groupes représentatifs. La C.G.T., quant à elle, estime « paradoxal et inadmissible que le contenu politique de cet organisme se résume en un discours [celui de M. Valéry Giscard d'Estaing] unanimiste et partisan ». *Elle déplore l'absence de poids réel du Conseil, en dénonce la composition* « profondément anti-démocratique » *et souhaite une réforme des structures. Rappelant les travaux de son colloque du printemps à Nanterre, la C.G.T. demande que la représentation des organisations syndicales soit globalement accrue et répartie en fonction de leur influence réelle, que celle du patronat soit restreinte ainsi que le nombre des personnalités qualifiées. Elle demande aussi que le conseil soit doté* « d'un pouvoir d'investigation étendu, brisant le secret de l'administration » *et qu'il joue* « un rôle central dans la phase d'élaboration du Plan et le contrôle de son exécution ». *Aucune proposition chiffrée n'est toutefois faite de façon publique, le secret demeurant aussi l'apanage des bureaucraties.*

Le Conseil abrite, il est vrai, des rentes de situation, même si les conseillers ne touchent que le tiers de l'indemnité parlementaire. Sept femmes seulement en sont membres et sept conseillers ont moins de quarante ans, la moyenne d'âge étant de cinquante-six ans. Le Conseil a perdu, en partie, son caractère représentatif. Entre les murs du palais d'Iéna, le rite l'emporte sur l'élan.

MICHEL BOYER.

PATRONAT

LA CONCLUSION DES ASSISES DU C.N.P.F.

« Les patrons ne sont pas fatigués »

déclare M. Dalle

M. François Ceyrac devait tirer, mardi 18 octobre après-midi, les conclusions des quatrièmes assises nationales du C.N.P.F. qui se sont tenues à Paris, au Palais des congrès. Auparavant, trois dirigeants d'entreprise, MM. Dalle, Chenevier et Chavanes, avaient dans des rapports faisant la synthèse des travaux de groupe de lundi mis l'accent sur les transformations nécessaires de l'entreprise. Tous ont insisté sur le dynamisme et la capacité de mobilisation des employeurs et des cadres — « les patrons ne sont pas fatigués », a dit M. Dalle, — en vue d'assurer une « meilleure qualité de vie » à tous ceux qui travaillent.

C'est à un vigoureux plaidoyer en faveur de l'entreprise qu'a prononcé, mardi matin, M. François Dalle, P.-D.G. de l'Oréal. L'orateur a tout d'abord dénoncé les *« rhéteurs qui se complaisent à cultiver la désespérance »* et fustigé ceux qui critiquent la société de consommation, oubliant *« ce que fut la pénurie et ce que fut le désir d'abondance des Français »*. Il s'est ensuite livré à une *« défense et illustration »* de l'entreprise, lieu de *« brassage des caractères et des compétences »*, d'initiatives, d'efficacité économique. *« Nous nous sommes ouverts sur les problèmes de l'environnement ; nous avons accepté le fait syndical ; nous nous sommes efforcés de prendre en compte le social, dans tous ses aspects ; nous avons accepté les contraintes de l'écologie ; chaque fois que les dégâts du progrès apparaissent, nous sommes toujours dans la disposition d'esprit de les réparer par de nouveaux progrès technologiques plutôt que par des discussions stériles.*

» Car nous sommes des hommes de double appartenance : nous appartenons au monde de l'efficacité et au monde de la solidarité humaine. »

M. Dalle a ensuite expliqué *« l'éthique de l'action »* des chefs d'entreprise. *« Nous vivons dans le risque et nous l'acceptons. Les idéologues partent, eux, d'un point de vue dogmatique, ils veulent que la réalité corresponde à leurs idées. Au contraire, nous, nous sommes des tâtonneurs, des essayeurs, des expérimentateurs. »*

» Nous portons l'espoir dans nos cœurs, a encore dit M. Dalle. *Bien sûr, nous connaissons des échecs. Nous connaissons peut-être même plus d'échecs que de réussites. Mais les réussites sont toujours là pour relayer les échecs et nous permettre de créer constamment de nouveaux outils, de nouveaux procédés, de nouvelles molécules, de nouveaux processus industriels, de nouvelles méthodes d'administration. »*

Le P.-D.G. de l'Oréal a terminé son exposé par un appel à *« une transformation profonde des moyens d'organisation de l'entreprise »* préconisant une *« décentralisation authentique des structures »* des grandes firmes et le développement d'un *« nouvel artisanat technologique »* pour les petites et moyennes entreprises.

» Chefs d'entreprise et cadres, nous sommes tout d'abord des réducteurs de tension, a conclu M. Dalle. *Nous sommes ensuite des rassureurs, des réducteurs d'incertitude parce que nous vivons dans l'anticipation. C'est là notre rôle et c'est dans la mesure où nous continuerons à l'exercer que nous serons des agents efficaces de transformation de la société. »*

« Vivre et travailler au pays »

Président du directoire de Leroy-Somer, partisan convaincu de la décentralisation qu'il a mise en pratique dans le groupe qu'il dirige, M. Georges Chavanes a présenté un long rapport sur ce sujet.

Après avoir rappelé l'évolution de ces vingt dernières années qui a abouti au gigantisme urbain, à l'urbanisation sauvage et au déclin du milieu rural en raison *« d'une convergence de comportements »* de l'Etat, de certaines villes et de certaines entreprises, M. Chavanes a poursuivi :

« Il ne s'agit pas de renoncer au développement économique et social, mais de lui donner une dimension plus humaine, pour prendre en compte les aspirations profondes des Français.

» On doit s'efforcer de créer du travail à proximité de la population au lieu de condamner celle-ci à « monter » à la ville.

» Au lieu de faire venir les hommes vers les usines, faisons venir les usines vers les hommes. Il vaut mieux transporter des produits que d'imposer à des familles de déménager.

» Vivre et travailler au pays sera souvent possible si nous changeons de cap et développons l'investissement dans les zones rurales. Dans les prochaines années ce sera la tâche de l'Etat, des élus, des entreprises. »

« Nous avons l'espace, qui est notre richesse et notre chance. Mieux répartir le travail pour améliorer les conditions de vie des hommes et des familles, tel est notre but. Pour y parvenir, et pour ne pas décevoir les jeunes, il est urgent de repenser notre développement, en ayant pour objectif la création d'entreprises nouvelles de taille humaine et l'implantation d'établissements décentralisés dans des villes petites et moyennes. C'est d'un véritable redéploiement qu'il s'agit... »

M. Chavanes a ensuite abordé le problème de l'insertion de l'entreprise dans la cité. Il est nécessaire qu'un dialogue s'instaure et se développe entre les pouvoirs publics, les élus locaux et les chefs d'entreprise, a affirmé le rapporteur. *« Ce dialogue sera parfois obscurci par les idéologies et les a priori, mais il entraînera toujours des économies d'erreurs »*.

Après avoir rappelé les efforts déjà accomplis M. Chavanes a conclu :

« Dans notre position de chefs d'entreprise ou cadres décideurs, notre mission est de veiller à ce que notre développement se fasse au bénéfice de tous, vers une meilleure qualité de vie pour tous.

» C'est un problème de solidarité et de générosité. C'est aussi un problème de civilisation. Si tous les ches d'entreprises le voulaient, le visage de la France pourrait changer plus vite qu'on ne l'imagine. Nous avons trop longtemps sous-estimé nos possibilités.

» Il n'est sûrement pas trop tard. »

● ERRATUM. — Dans l'article intitulé Un contrat pour la France publié dans nos éditions datées du 18 octobre, page 28, une erreur de transmission nous a fait écorcher le nom du P.-D.G de la société Thomson-C.S.F. C'est Jean-Pierre Bouyssonnie qu'il fallait lire et non Jean - Pierre Bouissoni comme il était écrit par erreur.

CORRESPONDANCE

À propos de « Banque à part »

M. Paolo Bernasconi, procureur général de la juridiction de Sotto-cénevi (Lugano - Chiasso), en Suisse, nous a adressé la lettre suivante :

Dans le deuxième article de la série parue dans *le Monde* en septembre 1977, sous le titre « Banque à part », l'auteur se réfère à une information d'après laquelle le soussigné, procureur public à Lugano, dans le canton suisse du Tessin, serait *« membre d'une organisation progressiste de la magistrature, le POCH »*. Il s'agit d'une information dénuée de tout fondement : *« Je n'ai jamais adhéré au POCH, avec lequel je n'ai jamais eu aucune relation, pas plus qu'avec des organisations similaires. Il est notoire que le POCH, qui est une organisation politique et non de la magistrature, n'existe pas au Tessin.*

AUTOMOBILE

SUCCÈS POUR LE SALON DE GRENOBLE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le premier Salon de l'automobile de Grenoble a connu, notent ses promoteurs, un *« succès inespéré »*. L'absence des constructeurs français — ils ont unanimement boudé cette manifestation pour des raisons de politique commerciale — n'a pas, semble-t-il, découragé les visiteurs. En quatre jours, quarante-cinq mille personnes se sont rendues à Alpexpo, ont parcouru les 36 000 mètres carrés de l'exposition. *« En décidant la suppression du Salon de Paris les années impaires, les constructeurs français ont peut-être rendu un grand service à la province ainsi qu'à leurs concurrents étrangers »*, déclarent les responsables du Salon, qui envisagent déjà de renouveler cette expérience l'année prochaine.

Alors qu'on se pressait, samedi 15 octobre, autour des stands, mille cinq cents personnes ont défilé dans les rues de Grenoble, à l'appel de l'Association pour le développement des transports en commun (A.D.T.C.) et de la Fédération Rhône-Alpes de protection de al nature (FRAPNA), afin de dénoncer *« les dangers de la circulation et toutes les contraintes d'une voirie conçue sans qu'on pense aux cyclistes »*. — C. F.

● *Le Salon du cycle et de la moto*, qui vient de fermer ses portes à Paris, a reçu deux cent mille visiteurs.

MONNAIES ET CHANGES

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Le léger redressement du dollar, qui s'était amorcé lundi 17 octobre, dans l'après-midi, après que la Bundesbank fut intervenue pour freiner sa chute, s'est poursuivi mardi matin sur la plupart des places financières. C'est ainsi que la devise américaine s'échangeait à 4,8465 francs à Paris (contre 4,84 francs), à 2,2665 deutschemarks à Francfort (contre 2,2630 deutschemarks) et à 2,2670 francs suisses à Zurich (contre 2,2640 francs suisses). A Tokyo, cependant, le dollar était inchangé à 252,50 yens.

Ce léger mieux était attribué par les spécialistes aux déclarations de M. Joseph Laitin, secrétaire adjoint au Trésor. Celui-ci a, en effet, affirmé que M. Blumenthal, le secrétaire au Trésor, n'avait jamais dit que le Deutschemark et le yen étaient sous-évalués. Ces propos, prêtés au secrétaire d'Etat, avaient été à l'origine de la baisse du dollar à la fin de la semaine dernière.

Ce démenti tardif, qui traduit la gêne du gouvernement américain, a sans doute incité certains opérateurs à prendre leur bénéfice en rachetant des dollars vendus précédemment, et ce d'autant que l'écart entre les taux d'intérêt s'est creusé de part et d'autre de l'Atlantique.

La situation n'en reste pas moins précaire sur les marchés des changes. Le redressement du dollar constaté depuis vingt-quatre heures n'a pas convaincu, loin de là, les cambistes : beaucoup d'entre eux pensent qu'il s'agit-là d'une technique qui pourrait faire place dans les jours prochains à une rechute. Bref, les déclarations américaines, c'est le moins qu'on puisse dire, n'apparaissent pas totalement convaincantes...

Le dollar canadien, de son côté, a continué de baisser, son cours revenant, lundi, à 90.35 cents pour 1 dollar, son plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale. Tout laisse supposer que son recul va se poursuivre. Le ministre canadien des finances a, en effet, déclaré, lundi au Parlement, à Ottawa, que le gouvernement ne soutiendrait pas sa monnaie, en faisant valoir que cette baisse serait bénéfique aux exportations canadiennes.

(Sur le marché de l'or, les cours ont peu varié. Le prix de l'once de métal précieux a été fixé à Londres à 160.60 dollars (contre 160.20 dollars lundi en clôture).

SYNDICATS

M. André Bergeron (F.O.) : un accord sur une cinquième semaine de congé pourrait être conclu pour 1978

La revendication d'une cinquième semaine de congés payés est *« une question prématurée »*, a dit, le 17 octobre, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., en réponse aux déclarations qu'avait faites le matin même M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière.

Celui-ci avait annoncé que des négociations nationales portant de quatre à cinq semaines la durée des congés payés, à compter de 1978, pourraient s'ouvrir d'ici la fin de l'année, entre le patronat et l'ensemble des centrales syndicales (*le Monde* des 15 et 18 octobre). La date en serait fixée lorsque F.O. (après avoir vu le 4 novembre le premier ministre et le 17, le président de la République) sera reçue par le C.N.P.F.

M. Bergeron, qui tenait une conférence de presse à l'issue de la réunion de la commission exécutive de F.O., a laissé entendre à mots couverts que des contacts préalables avec les milieux patronaux lui permettaient d'avoir de bonnes raisons d'espérer qu'un accord soit conclu pour être applicable l'année prochaine. Il a fait état d'un certain nombre d'accords sur la cinquième semaine de congés payés existant déjà dans les banques, les services, l'imprimerie, les arts graphiques, la presse, etc. M. Bergeron a estimé qu'il faudrait, notamment, obtenir des billets de chemin de fer à tarif réduit pour le second départ. M. Bergeron s'est également prononcé pour la réduction de la durée hebdomadaire du travail, mais il faudrait commencer, a-t-il dit, par supprimer toutes les dérogations qui autorisent encore des semaines de travail de cinquante heures.

Confirmant les positions de F.O., notamment son refus de s'engager sur le programme de la gauche, le syndicaliste a dressé le bilan des accords signés dans le secteur public par F.O. Il a ajouté : *« Il est vrai que la C.G.T. ne signe pas les accords et qu'elle porte des jugements sévères sur notre collaboration de classe. Tout le monde sait que les cégétistes sont plus grands et plus puissants, alors que nous sommes faibles et petits. Pourtant, ils n'ont rien fait de plus que nous, sinon des déclarations. Or, personne ne les a empêchés de faire ce qu'ils pouvaient projeter. Ils ne l'ont pas fait. »*

EMPLOI

En 1978

LE CHOMAGE TOUCHERA PLUS DE SIX MILLIONS DE PERSONNES DANS LA C.E.E.

Luxembourg (Communautés européennes). — Le chômage qui atteint actuellement près de 6 millions de travailleurs dans la C.E.E., dont 400 de moins de vingt-cinq ans, va encore augmenter en 1978. Pour améliorer la situation de l'emploi, il faudrait, l'année prochaine, une croissance moyenne de 4,50 %, alors que celle-ci se situera plutôt aux alentours de 3,5 %.

En revanche, le déficit commercial de la Communauté (1,9 milliard de dollars en 1977) devrait faire place à un excédent (2,8 milliards de dollars) et le taux d'inflation revenu de 10 % à 7 ou 8 %. Tel est le tableau de la situation économique dans la C.E.E. en 1978 qu'a dressé M. François-Xavier Ortoli, vice-président de la Commission européenne, devant les ministres des finances des Neuf, réunis lundi 17 octobre à Luxembourg. Pour sortir de la crise, les ministres sont tombés d'accord sur la nécessité de pratiquer une politique « *volontariste* » impliquant un soutien accru de la demande intérieure.

Ph. L.

● *Dans la Loire*, la direction des établissements Lewinger, bonneterie roannaise spécialisée dans la confection de survêtements, a annoncé, le 17 octobre, la fermeture de son atelier de Saint-Germain Lespinasse et le licenciement de deux cent trois salariés. Cette entreprise avait déposé son bilan, mais avait été admise par le tribunal de commerce à bénéficier du règlement judiciaire. — (*Corresp.*)

Licenciements dans deux entreprises à Beauvais

De notre correspondant

Beauvais. — Deux entreprises de l'Oise, la Sopac (fabrique de thermostats) et Biocodex (laboratoire pharmaceutique), viennent d'annoncer le licenciement d'une partie de leur personnel. L'une et l'autre invoquent de récentes mesures gouvernementales qui, affirment-elles, portent *préjudice à leur activité*.

La Sopac, dont la production est destinée, pour 60 %, au chauffage électrique, estime que la taxation des installations « tout électrique » décidée par le gouvernement pour inciter aux économies d'énergie va entraîner une baisse de sa production qu'elle évalue entre 14 et 18 %. Cent quarante-cinq suppressions d'emplois ont été décidées par la direction de la fabrique de thermostats, qui emploie au total sept cent cinquante-cinq personnes dans ses deux usines implantées à Beauvais et Chartres et à son siège social à Levallois (Hauts-de-Seine), où le bureau d'étude doit être supprimé.

Les sections C.F.D.T., C.G.T. et C.G.C., qui se sont constituées en intersyndicale, relèvent la contradiction entre la nature des activités de la Sopac produisant des appareils qui régulent la consommation d'énergie et les raisons du licenciement invoquées par la direction.

De son côté, la direction de Biocodex vient d'annoncer quatre-vingts suppressions d'emplois (dix-sept à Beauvais, soixante-trois à Paris) au comité central d'entreprise. Le directeur de l'usine de Beauvais a expliqué cette décision par « la baisse des ventes de deux produits destinés à la protection de la flore intestinale, du fait de la diminution de leur taux de remboursement par la Sécurité sociale passé de 70 à 40 %.

La C.G.T., qui a déclenché des mouvements de débrayage, affirme que cette décision entre *« dans un vaste programme de concentrations et de restructuration de toute l'industrie pharmaceutique qui tend à livrer les laboratoires aux mains de quelques grands trusts »*.

MAURICE LUBATTI.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société autrichienne Atomic*, spécialisée dans la fabrications de skis, vient d'acquérir 80 % des actions de la firme *Dynamic*, jusque-là détenue par le groupe Empain-Schneider. La direction d'Atomic (400 000 paires de skis par an) entend porter la production de Dynamic de 80 000 à 150 000 paires.

● *La S.N.R. (Société nouvelle de roulements)*, filiale de la régie Renault, vient de conclure deux contrats avec l'Inde et la Turquie. En Inde, la S.N.R. a signé avec la Metal Box of India, qui produit des emballages et des conteneurs et emploie huit mille salariés, un contrat pour la construction à Calcutta d'une usine produisant trente mille roulements par jour. En Turquie, la filiale de la régie Renault a conclu un contret avec l'entreprise d'Etat Mkek, spécialisée dans les machines-outils, les engins militaires et de travaux publics, qui emploie seize mille personnes. Aux termes de ce second accord, la S.N.R. participera à la construction de deux usines de roulements dont le coût s'élèverait à 400 millions de francs. — (*A.F.P.*)

Emploi

● *A Paris*, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise T.N.E.E., installation de chauffage et de conditionnement d'air, filiale du groupe Saint-Gobain Pont-à-Mousson, fait état d'un projet de deux cent quatre-vingt-quatorze licenciements prévus pour le début de l'année 1978.

● *Dans les mines de fer de Lorraine*, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures pour le vendredi 21 octobre afin de protester contre *« le plan de restructuration »* qui prévoit la suppression de deux mille huit cents emplois en six ans.

ÉCONOMIE - SOCIAL

RETRAITES

Le régime des cadres n'est pas en péril

« *Le régime de retraites des cadres est-il en péril ? Pas du tout !* Il y a des difficultés mais celles-ci vont se résoudre », a déclaré, lundi 17 octobre, à Paris, M. Emile Boursier, président de l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC). A l'occasion du trentième anniversaire de cette institution et de son assemblée générale annuelle, M. Boursier a analysé les raisons des difficultés de l'AGIRC (dont « le Monde » du 12 juillet 1977 a fait état) et présenté les mesures qui seront prises.

L'annonce, au printemps dernier, par l'AGIRC elle-même que *« le régime de retraites des cadres* [était] *à l'épreuve »* et que pour la première fois l'évolution des retraites était, en 1977, inférieure à l'évolution du coût de la vie, avait jeté le trouble chez les adhérents et ravivé une querelle ancienne : celle qui oppose le patronat et la C.G.C. (1), d'une part, qui entendent préserver l'institution en la réservant à l'encadrement, et la C.G.T. et la C.F.D.T., d'autre part, qui chacune proposent des réformes d'ampleur inégale.

L'âge d'or qu'a connu le régime de retraites complémentaires est certes terminé. Le déséquilibre démographique entre actifs et retraités qui interviendra en 1985 et dont l'A.G.I.R.C. tient compte dès maintenant est en partie la cause de l'accroissement des dépenses ; la crise économique et la possibilité pour certains anciens combattants de quitter la vie active à partir de soixante ans ont incité les cadres à prendre en plus grand nombre leur retraite avant soixante-cinq ans (33 % en 1975, par exemple, au lieu de 24 % avant) et ont également accru les charges de 3 %. L'évolution du plafond de la Sécurité sociale a provoqué d'autre part un freinage des ressources : de 1970 à 1976, le plafond a augmenté de 111 % alors que le salaire total des cadres s'accroissait de 87 % et le salaire moyen soumis à cotisation de 75 % ; ces divergences d'évolution sont à l'origine, *« depuis 1970, d'une réduction de l'assiette des cotisations de 12 % »*.

« Le fait d'avoir mis à nu nos problèmes aura permis au gouvernement de comprendre qu'il n'était plus possible de maintenir le système de calcul du plafond », a déclaré M. Boursier en faisant allusion au décret que le gouvernement va adopter. Désormais le plafond évoluera en fonction de l'accroissement de la rémunération moyenne et annuelle de tous les salariés et non plus du salaire horaire des ouvriers ; cette mesure garantira beaucoup mieux l'augmentation des ressources du régime des cadres. En outre, un accord doit intervenir avec l'UNEDIC (caisses de chômage complémentaires) ; celle-ci versera à l'AGIRC les cotisations — au taux de 8 % — pour les cadres en chômage à qui l'AGIRC attribuait jusqu'à présent des « points gratuits » pour leur future retraite. Enfin, l'AGIRC a décidé d'exercer une *« gestion plus rigoureuse des œuvres sociales »* et le principe a été voté, à l'assemblée générale du 17 octobre, de *« relever éventuellement le taux d'appel des cotisations »* de 5 %, cette augmentation ne donnant pas lieu à l'attribution de « points » pour le calcul de leur retraite.

Toutes ces mesures expliquent la satisfaction des gestionnaires de l'AGIRC : la noble demeure n'est pas menacée. Le premier régime de retraites complémentaires par répatittion connaît un équilibre démographique encore satisfaisant : un million six cent mille cotisants et quatre cent quatre-vingt-deux mille allocataires, soit 3,92 cotisants pour un retraité. Les difficultés actuelles sont *« transitoires »*. Et l'année prochaine le pouvoir d'achat des retraités sera assuré ; mieux : un petit coup de pouce sera donné, au 1er janvier, pour compenser la perte d'environ 1 % du pouvoir d'achat en 1977.

Incident avec la C.G.T.

« La seule menace, aujourd'hui, a déclaré le président de l'AGIRC, *est d'ordre politique »*, allusion directe aux propositions de la gauche de créer un système qui, progressivement, réunirait les régimes de retraites des cadres et des non-cadres et supprimerait le plafond. Adoptée à la quasi-unanimité, une motion prévoit que *« les délégués de l'AGIRC sont prêts à se mobiliser et à réagir avec la dernière énergie contre toute tentative qui porterait atteinte à leur autonomie »*. Et lorsqu'en conférence de presse un représentant des cadres C.G.T. a lu lundi une longue déclaration sur les projets de son organisation, le président de l'AGIRC a vivement réagi, reprochant au cégétiste *« une série de contre-vérités »* venant d'un syndicat *« prisonnier d'une certaine idéologie politique »*. — J.-P. D.

(1) La C.G.C. dispose au conseil d'admbinistration de l'AGIRC de 95 % des postes salorés.

ACTION SOCIALE

Une initiative de la C.S.C.V.

« SIX HEURES DU CADRE DE VIE »

La Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) (1), ex-Confédération nationale des associations populaires familiales (C.N.A.P.F.), organise, vendredi 21 octobre, de 17 heures à 23 heures, les Six Heures du cadre de vie (2). Au programme, des stands illustrant l'action des syndicats locaux de l'organisation, dans la région parisienne et en province, dans les divers secteurs d'activité : questions scolaires, problèmes de santé, action sociale, logement, urbanisme, questions de consommation ; des sketches, un montage audio-visuel et un débat sur la place et le rôle du syndicalisme dans le cadre de vie, avec Robert Chapuis, membre du comité directeur du P.S., Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U., et François Asher pour le parti communiste.

Cette initiative est destinée à faire connaître l'action de la C.S.C.V. dans de nombreux domaines, ainsi qu'à permettre un dialogue public sur la façon dont les partis de gauche envisagent la transformation du cadre de vie. La C.S.C.V. revendique aujourd'hui cinquante mille adhérents.

Elle a, en effet, vu venir à elle, depuis son changement de sigle, des *groupements locaux divers* : des associations syndicales familiales, qui ont quitté la C.S.F., leur confédération d'origine, notamment à Angers, Caen, Nice, Niort, Paris-13e et Trélazé ; des amicales de locataires ; des groupes d'action municipale, des groupes de la Confédération nationale du logement, des comités de quartiers (par exemple, à Châtenay-Malabry, Hérouville-Saint-Clair, Meudon, Paris-15e, Maisons-Alfort).

Cette évolution est *« significative*, selon les dirigeants de la Confédération, *du développement des mouvements sociaux, de la conscience plus évidente de la lutte collective hors de la production, de la nécessaire structuration des luttes hors de l'entreprise et de leur coordination avec celles du travail »*.

(1) 28, boulevard Sébastopol, 75004 Paris.
(2) Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 75007 Paris (métro Sèvres-Babylone).

TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

ALGER CRITIQUE LES MESURES FRANÇAISES

Les dernières mesures du gouvernement français concernant les travailleurs immigrés ont été à nouveaux condamnées par les représentants de trois centrales syndicales françaises — C.G.T., C.F.D.T., Fédération de l'éducation nationale — au cours d'une « table ronde » à Alger avec l'Union générale des travailleurs algériens, retransmise par la télévision le lundi 17 octobre à l'occasion de la Journée nationale de l'immigration. La veille, au cours d'une conférence syndicale arabo-africaine, M. Mohamed Amir, ministre algérien du travail et de la formation, avait souligné que ces mesures lésaient les travailleurs concernés, dont les droits n'étaient pas reconnus.

A L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement engage *la bataille des salaires*

De notre correspondant

Londres. — Malgré les dernières statistiques confirmant l'amélioration de la conjoncture, le gouvernement travailliste se garde de pavoiser. Dans leurs derniers discours, le premier ministre, M. Callaghan, et le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, ont souligné, une fois encore, que le redressement économique dépendait essentiellement de la *« bataille des salaires »*. M. Healey, constatant la faible reprise des investissements, a déploré que les industriels britanniques aient *« moins de confiance dans la Grande-Bretagne que leurs collègues américains ou allemands »*.

Les craquements se multiplient dans le *« plafond »* d'augmentation officielle des salaires de 10 % imposé par le gouvernement au secteur public et recommandé au secteur privé. Le danger le plus sérieux vient des mineurs, dont les revendications salariales sont de l'ordre de 90 %. Mais, à la différence de M. Heath qui, en 1974, sortit vaincu de son affrontement avec les mineurs, M. Callaghan a des alliés au sein du syndicat, à commencer par MM. Gormley et Daly, respectivement président et secrétaire général de l'organisation. Ces derniers sont prêts à conclure un accord de productivité qui aboutirait à une augmentation immédiate des salaires, dans des limites voisines du plafond de 10 %. Les mineurs voteront cette semaine sur cette formule qui permettrait d'ajourner leurs revendications, mais à laquelle s'opposent vigoureusement les éléments extrémistes.

Dans le secteur public, le gouvernement doit faire face aux revendications de la police, encouragée par le soutien que vient de lui apporter le parti conservateur à Blackpool. Menacé d'une grève embarrassante, le gouvernement fera très probablement une exception en faveur des policiers, dont les revendications seront considérées comme un « cas spécial ».

Dans le secteur privé, la menace vient de Ford dont les délégués ont refusé une augmentation de 12 % qu'ils jugent insuffisante. M. Callaghan a reconnu son impuissance à imposer des sanctions à la firme, dont les propositions dépassent la norme officielle. En fait, le gouvernement peut difficilement pénaliser Ford, après avoir sollicité et obtenu de la société américaine qu'elle investisse largement au Pays de Galles. Sur la base des premiers votes, le gouvernement escompte qu'une majorité des syndicats de Ford se prononcera contre la grève et acceptera les propositions patronales, créant ainsi un précédent qui devrait encourager, dans l'industrie de l'automobile et dans d'autres secteurs industriels, des règlements de salaires modérés, compatibles avec les objectifs du gouvernement.

Chez Leyland, les délégués d'ateliers et éventuellement les cent trente mille travailleurs de cette entreprise nationalisée, devaient se prononcer, mardi 18 octobre, sur une réforme qui a pour objet de réduire les risques de grève par une unification des salaires, dont la négociation sera menée, non plus localement dans chaque usine, mais par un organisme central.

Le gouvernement escompte une réaction favorable, sinon une révolte, de la « base » devant la perspective de nouvelles grèves, et peut-être de démantèlement de cet énorme empire industriel. Il est apparemment décidé à refuser toute nouvelle attribution de crédits à Leyland et à envisager une restructuration de l'entreprise impliquant la fermeture définitive d'un certain nombre d'usines. A un moment où les producteurs de camions présentent des revendications de l'ordre de 15 %, la crise, chez Leyland, risque d'affecter les relations entre le gouvernement et les puissants syndicats des transporteurs, principal bailleur de fonds du parti travailliste.

HENRI PIERRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8430	4,8470	+ 50	+ 80	+ 120	+ 150	+ 260	+ 330
$ can.	4,3470	4,3540	+ 20	+ 40	+ 30	+ 75	+ 100	+ 170
Yen (100)	1,9170	1,9210	+ 80	+ 110	+ 180	+ 210	+ 390	+ 450
D.M.	2,1370	2,1395	+ 70	+ 100	+ 240	+ 260	+ 500	+ 550
Florin	1,9940	1,9980	+ 50	+ 70	+ 170	+ 190	+ 350	+ 390
F.B. (100)	13,7040	13,7230	+ 210	+ 330	+ 700	+ 860	+1400	+1720
F.S.	2,1360	2,1380	+ 120	+ 140	+ 330	+ 380	+ 670	+ 710
L. (1 000)	5,5010	5,5100	— 300	— 200	— 800	— 650	—1400	—1200
£	8,5840	8,5940	+ 230	+ 310	+ 720	+ 800	+1300	+1420

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4	3 1/2	4	3 1/2	4
$ E.-U.	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4
Florin	4 3/4	5 1/2	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4	5	5 1/2
F.B.	5	7	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7
F.S.	0 1/4	0 3/4	1	1 1/2	2	2 1/2	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)	14	20	12	14	13	16	13	16
£	4 1/2	5 1/4	4 1/2	5 1/4	4 3/4	5 1/2	5 1/2	6
F. français	8	8 1/2	8 1/2	9 1/4	9 1/4	9 3/4	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE TRANSATLANTIQUE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE

L'offre publique d'achat lancée par la Banque transatlantique sur une quantité minimum de 14 000 actions de la Société française de banque comporte une suite positive.

En effet 16 331 actions, soit 17 % du capital de la Société française de banque, ont été présentées à l'offre de la Banque transatlantique qui s'en est portée acquéreur.

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

Pour l'exercice 1976-1977 (1er octobre 1976 au 30 septembre 1977) le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité radio du groupe s'élève à 270 330 000 F contre 232 697 000 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 16,17 %.

La progression de l'exercice 1975-1976 par rapport à 1974-1975 avait été de 11,44 %.

L.M. ERICSSON (Suède)

La société communique :

A propos des commentaires qui, de temps en temps, apparaissent dans la presse au sujet de l'enquête faite par la Commission des opérations de Bourse concernant la Société française des téléphones Ericsson, la direction de la société L.M. Ericsson (Suède) fait savoir qu'elle a toujours eu des contacts étroits avec la S.F.T.E., et qu'elle conserve aux anciens dirigeants de la société, notamment son ancien président, M. Marcel Cazes, son entière et amicale confiance.

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS A AMSTERDAM

M. Pierre Ledoux, président, et M. Jacques Calvet, directeur général de la Banque nationale de Paris, ont procédé, le 13 octobre, à l'inauguration officielle de la nouvelle succursale d'Amsterdam, en présence de S.E. M. Robert de Souza, ambassadeur de France, et de nombreuses personnalités néerlandaises dont M. Willem Polak, maire d'Amsterdam.

La nouvelle succursale de la B.N.P., qui a ouvert ses portes le 8 août dernier, est habilitée à traiter toutes les opérations classiques de banque. Ses activités seront particulièrement axées sur le financement des échanges franco-néerlandais et le concours au développement et à l'implantation des sociétés françaises aux Pays-Bas. Elle se propose, également, de faciliter les opérations des sociétés néerlandaises faisant appel à son réseau international.

Cette nouvelle implantation complète, en effet, le réseau que le groupe B.N.P. entretient dans les pays du Benelux, de la C.E.E., et dans le monde.

Moulinex

CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS TAXES) DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES DE 1977

Les ventes totales consolidées des trois premiers trimestres de 1977 se sont élevées à 1 137,1 millions contre 1 011,5 millions pour les neuf premiers mois de 1976, soit un accroissement de 12,40 %.

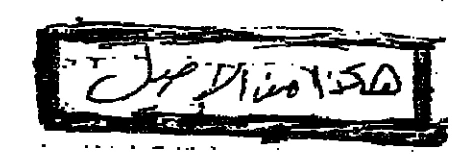
Les ventes à l'étranger sont de 690,2 millions, en augmentation de 23,63 %.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires non consolidé s'est élevé à 1 034,2 millions de francs.

RÉPARTITION GRATUITE D'ACTIONS AUX ACTIONNAIRES

La répartition annoncée à l'assemblée générale de mai dernier, sur la base d'une action gratuite (jouissance du 1er janvier 1977) pour dix actions anciennes, a dû être reportée à janvier prochain, en raison des recommandations gouvernementales.

Un communiqué paraîtra ultérieurement annonçant le début de la distribution dans les banques.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Nouvelle hausse de l'or
Marché faible et délaissé

Le métal jaune a une nouvelle fois tenu la vedette de la séance, ce lundi, à la Bourse de Paris, où les actions françaises sont restées délaissées.

En liaison avec le cours de l'once d'or à Londres, qui a gagné 3 dollars, à 160,80 dollars, le lingot s'est adjugé 215 francs à Paris, pour s'établir à son plus haut niveau depuis plus d'une trentaine de mois : 25 260 francs. Malgré cette performance, l'activité est restée très faible, le volume des transactions atteignant péniblement 4,37 millions de francs, contre 4,56 millions de francs. De fait, après l'échange de 2 000 unités seulement, le napoléon valait 247,30 francs, contre 247,10 francs la veille.

Même absence d'affaires sur le marché des actions françaises où le nombre de baisses l'a assez nettement emporté sur celui des hausses. Toutefois, l'indicateur instantané n'enregistrait, en fin de séance, qu'un repli insignifiant (0,12), qui traduisait assez mal la tendance réelle du marché. En effet, à l'intérieur de compartiments aussi importants que les pétroles, la métallurgie, la chimie et surtout l'alimentation, la baisse était quasi-générale. Seuls quelques points de résistance étaient observés au bâtiment, à la construction électrique et mécanique.

Labo-Bellon, Kléber et Locafrance ont pu tirer leur épingle du jeu (+ 3 %), tandis que Signaux (— 6 %) et Marine-Wendel (— 4,7 %) subissaient les pertes les plus sévères.

Un peu inquiets du manque d'affaires qui caractérise le marché depuis plusieurs séances, les opérateurs se montraient également déçus de la tendance en ce début de semaine. Entre les sondage d'opinion favorables à la majorité en place, et l'annonce, pour la première fois depuis août 1975, d'un excédent de la balance commerciale en septembre, beaucoup s'attendaient à mieux. Les remous persistants sur les marchés des changes, avec la baisse continue du dollar, en ont décidé autrement...

LONDRES

Dans l'attente du résultat de la consultation organisée chez Ford pour ou contre la grève, le marché progresse légèrement mais avec peu d'affaires. Les industrielles sont plutôt soutenues. Les fonds d'État ne varient guère. Les mines d'or reperdent leurs gains initiaux.

OR (ouverture) (dollars) : 160 60 contre 160 20

VALEURS	CLOTURE 17/10	COURS 18/10
Beecham	642 1/2	648 ...
British Petroleum	886 ...	884 ...
Courtaulds	118	121 ...
De Beers	303 1/2	310 ...
Imperial Chemical	411 1/2	415 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	198 ...	196 ...
Shell	574 1/2	576 ...
Vickers	199 ...	201 ...
War Loan 3 1/2 %	35 3/4	35 3/4
*West Driefontein	30 3/8	30 7/8
*Western Holdings	21 1/2	21 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	14 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	94,5	94,7
Valeurs étrangères	101,8	102,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62	61,9

NOUVELLES DES SOCIETES

MARTELL. — Les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 77, comportant, pour la première fois les filiales étrangères, font ressortir un bénéfice net de 23,3 millions de francs, dont 6 millions pour les intérêts « hors groupe ». Le bénéfice d'exploitation de la société s'est élevé à 39,2 millions de francs contre 33,3 millions. Dividende global : 17,10 F contre 15,975 F.

DUQUESNE - PURINA. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 1,83 million de francs contre 10,34 millions auparavant. Dividende global inchangé de 34,50 francs.

LA RUCHE PICARDE. — Bénéfice d'exploitation avant amortissement et provisions au 30 juin 1976 : 22,654 millions de francs, contre 19,322 millions un an plus tôt.

Résultats nets du premier semestre 1977

FERODO : 40,85 millions de francs contre 35,27 millions.

ROUGIER ET FILS : 9,92 millions de francs contre 0,52 million.

SITA : 2,95 millions de francs contre 1,03 million.

SACER : perte de 3,08 millions de francs contre un bénéfice net de 3,84 millions.

NEW-YORK

Plus résistant

Les cours se sont derechef inscrits en baisse lundi à Wall Street. Mais la tendance est apparue plus résistante, l'indice Dow Jones, après avoir perdu plus de 4 points en séance, s'établissait finalement à 820,34, en recul de 1,30 point. Le rythme des échanges s'est assez sensiblement ralenti, le volume des transactions atteignant 17,34 millions de titres contre 20,41 millions à la veille du week-end.

Sur 1 858 valeurs traitées, 849 se sont repliées, 531 parvenant à progresser dans de bien faibles proportions. Seuls les titres liés à l'industrie cinématographique (20th Century Fox, Columbia), qui connaissent un succès grandissant à la faveur de grandes productions, telles « Jaws » ou « Stars War », ont poursuivi leur mouvement de hausse.

Mais l'atmosphère générale reste empreinte de prudence autour du Big Board, où l'on s'attend à une nouvelle poussée des taux d'intérêts nouvelle poussée des taux d'intérêt mentation de la masse monétaire jeudi dernier..

L'incertitude qui entoure la politique — notamment énergétique — du président Carter, n'est pas, non plus, de nature à dégeler les initiatives.

VALEURS	COURS 14 10	COURS 17 10
Alcoa	42 1/2	42 4/3
A.T.T.	60 7/8	60 3/4
Boeing	25 4/5	25 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	109 1/8	109 3/8
Eastman Kodak	58 1/8	57 3/8
Exxon	46 3/8	46 7/8
Ford	44 1/4	44 3/8
General Electric	50 3/8	50 5/8
General Foods	30 5/8	30 ...
General Motors	69 7/8	69 7/8
Goodyear	18 1/8	18 ...
I.B.M.	257 7/8	258 3/4
I.T.T.	30 3/4	30 3/8
Kennecott	22 7/8	22 5/8
Mobil Oil	61 ...	60 7/8
Pfizer	25 1/2	25 7/8
Schlumberger	66 5/8	66 1/4
Texaco	27 7/8	27 5/8
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 ..
Union Carbide	42 3/4	42 1/2
U.S. Steel	29 7/8	29 7/8
Westinghouse	17 1/2	16 3/4
Xerox	51 7/8	52 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/10	18/10
1 dollar (en yens)	253 ..	252 ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 17 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 20	0 140	France I.A.R.D.	170	173	Locabail Immob.	187 ..	186 90	Immlnvest	86 80	86 80
5 %	51 60	3 548	France (La)	340	348 80	Locafinancière	124 50	124 50	Cie Lyon. Imm.	83 20	83 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	580 ..	580
E.D.F. parts 1959	..	482 20
Ch. France 3 %	140 ..	138 50
Abeille I.G.A.R.D.	..	..
Abeille (Vie)	202 ..	201 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	373	368
Ass. Gr. Paris-Vie	1340 d.	1340
Concorde	295	295
Epargne France	..	291
Financ. Victoire	186 ..	184 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	89	88 30

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973	658 80	650	658 70	658 80
1980	C.N.E. 3 %	1959 80	1954	1950 50	1952
330	Afrique Occ.	363 50	368 50	369 50	368 50
280	Air liquide	281	276 50	278	276 10
57	Als. Part Ind.	57 60	57 10	57 10	56 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
180	E.I. Lefebvre	181 ..	174 20	178	176 ..
69	Esso S.A.F.	66 80	66 30	66 50	64 10
173	Eurafrance	176 50	175 20	175 20	177 90
366	Europe no 1	374	373	373	367 ..
380	Ferodo	394	392 50	392 50	384 70
..	— obl. conv.	445 10	446 ..	446 ..	446
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
118	Olida-Caby	146	144 90	144 50	142 80
90	Opfi-Paribas	90 20	90 50	90 50	90 ..
84	Paris-France	86	82	82	80 50
64	Pechelbronn	65 20	65	65	64
88	P.O.K.	83 ..	83	83	81 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
165	Tél. Ericsson	189 50	192	206 50	200 ..
60	Terres Roug.	60 50	60 90	60 90	61 50
182	Thomson-Br.	182	180 50	181 ..	181 10
215	— (obl.)	219	224	224	221 50
205	U.I.S.	220	221 50	221 10	221 10
168	U.C.B.	182	182 ..	182 90	178 40
220	Un. F. Bques	216	217 ..	217	214 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
310	Amer-Tel.	293 50	292 ..	292 ..	292 ..
20 50	Ang. Am. C.	19 75	20 45	20 50	20 10
103	Amgold	108 60	113	113 ..	112 ..
300	B. Ottomane	299	298	299 ..	295 ..
315	BASF (Akt.)	323	324	324 ..	320
280	Bayer	296	299 ..	299 ..	296 80
65	Buffelsfont.	65 95	68	67 80	68 ..
11 50	Charter	12 20	12 50	12 80	12 70
147	Chase Manh.	141 50	142 20	142 20	141 10
81	Cie Pét. Imp.	83 20	82 80	82 80	81 10
360	C.F. Fr.-Can.	342 50	344 50	345 50	345 10
20 50	De Beers (S.)	19 80	20 35	20 45	20 20
610	Deuts. Bank	642	647	647	646
270	Dome Mines	281	287 50	291 70	286
515	Du Pont Nem	528 ..	533	533	528
290	East Kodak	286 50	282 10	279 50	283 30
16 50	East Rand	25 10	28 80	29 90	30 10
115	Ericsson	121	121 ..	128 50	128 ..
240	Exxon Corp.	226	226 ..	224 50	223 10
215	Ford Motor	212 ..	215	218 ..	211 ..
88	Free State	90 50	92 30	92 90	92
355	Gen. Electric	248 10	242 50	242 50	242 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
306	Philip Morris	298 40	294 20	296 ..	294 90
52	Philips	53 10	52 40	52 40	52 05
68	Prés. Brand.	68	69 20	69 70	68 20
270	Quilmès	268 50	268 ..	266 ..	263 ..
193	Randfontein	197 60	202 20	202 ..	205 ..
275	Royal Dutch	270 10	269	268 60	268 10
17 50	RioTinto Zinc	18 80	16 50	16 45	18 45
57	St-Helena Co	67 90	71 20	71 80	70 90
335	Schlumberg.	321 ..	c319 ..	319 90	318
52	Shell Tr. (S.)	49 40	49	49 10	48 60
570	Siemens A.G.	604	604	604 ..	594
42	Sony	38 20	38 10	38 20	33 60
12 50	Tanganyika	11 15	11 40	11 40	11 60
245	Unilever	249 90	249 60	249 60	248 40
19	Union Corp.	18 75	19 25	19 25	19 25
119	U. Min. 1/10	109 50	109 ..	109	111 10
127	West Driel.	139 ..	145	146 50	145 ..
47	West Deep	52 ..	54	54 40	53 60
108	West Hold.	107 90	111 ..	111	109 10
255	Xerox Corp.	254 ..	252 60	252 50	254
0 97	Zambia Cop.	0 91	0 90	0 90	0 89

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 850	4 832	4 815
Allemagne (100 DM)	212 900	213 600	213 ...
Belgique (100 F.)	13 697	13 693	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	199 380	199 400	199 ...
Danemark (100 krd)	79 550	79 400	79 250
Suède (100 krs)	101 280	101 280	100 750
Norvège (100 k.)	88 500	88 460	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 573	8 568	8 570
Italie (1 000 lires)	5 545	5 493	5 525
Suisse (100 fr.)	212 490	213 490	213 ...
Autriche (100 sch.)	29 875	29 930	29 800
Espagne (100 pes.)	5 772	5 765	5 850
Portugal (100 esc.)	11 960	11 960	11 350
Canada ($ can. 1)	4 401	4 372	4 355

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17 10
Or fin (kilo en barre)	25050	25280
Or fin (kilo en lingot)	25045	25260
Pièce française (20 fr.)	247 10	247 20
Pièce française (10 fr.)	220	220 ..
Pièce suisse (20 fr.)	221 50	225
Union latine (20 fr.)	216 50	220
Souverain	230 10	234 20
Pièce de 20 dollars	1149 60	1150
Pièce de 10 dollars	579	578
Pièce de 5 dollars	355	...
Pièce de 50 pesos	1023 50	1030
Pièce de 10 florins	219 ..	217 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1977 a été tiré à 580 243 exemplaires.

L'ÉPILOGUE DU DÉTOURNEMENT DU BOEING DE LA LUFTHANSA

Dans un message à M. Schmidt

VOTRE VICTOIRE EST UNE VICTOIRE DE LA DÉMOCRATIE écrit M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a adressé, mardi matin 18 octobre, au chancelier Helmut Schmidt le télégramme suivant : « *M. le chancelier, mon cher Helmut, c'est avec un immense soulagement que j'ai appris la nouvelle de l'heureuse libération des otages du Boeing de la Lufthansa. Je veux exprimer mes vives félicitations à tous ceux qui ont assuré le succès de l'opération et en premier lieu à vous-même, qui avez porté le poids principal de ces angoissantes journées. La France partage avec moi la joie des familles dont le cauchemar vient de prendre fin. Votre victoire n'est pas seulement une victoire sur le terrorisme et ses méthodes inhumaines. Elle est, pour tous les hommes libres, une victoire de la démocratie.* »

Lundi matin, à 8 heures, indique-t-on à l'Elysée, le chancelier Schmidt avait téléphoné à M. Giscard d'Estaing pour lui demander si l'avion transportant les commandos chargés de l'opération de libération des otages pourrait faire escale à Djibouti. M. Hassan Gouled, président de la République de Djibouti, aussitôt contacté, avait donné son accord. M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, est resté toute la journée en rapport avec le gouvernement fédéral pour le cas où cette possibilité serait utilisée.

LES RÉACTIONS DE L'EXTRÊME GAUCHE FRANÇAISE

LA L.C.R. (trotskiste) : la R.A.F. s'était enfermée dans une impasse.

Le triomphe du chancelier Schmidt se célèbre dans l'horreur et dans le sang : les membres des commandos exécutés, Baader et Gudrun Ensslin suicidés ou exécutés, Schleyer sacrifié sur l'autel de la raison d'Etat. Nous ne joignons pas notre voix au concert des louanges adressées à la sagesse de Schmidt, au concert des soupirs de soulagement. L' « ordre » qu'a défendu Schmidt « aux moindres frais » n'est pas le nôtre. Nous savons ce que cette victoire va signifier en Allemagne, va coûter à tous ceux qui, militants syndicaux, révolutionnaires, luttent contre le capitalisme dans ce pays : isolement, répression accrue. Nous allons savoir précisément dans les jours qui viennent ce que signifie la formule du chancelier Schmidt : Agir jusqu'aux limites de l'ordre constitutionnel. » Nous savons ce que va coûter à la classe ouvrière allemande, qui se bat contre le chômage et l'austérité elle aussi, l'union sacrée sans faille reconstituée autour de Schmidt. Nous avons dits tout ce qui nous sépare de la politique et des méthodes de la R.A.F., qui ne pouvait que s'éloigner de plus en plus du combat des travailleurs. L'holocauste tragique auquel nous assistons aujourd'hui témoigne de l'impasse dans laquelle ce mouvement s'est inexorablement enfermé. Mais une nouvelle fois nous ne joignons pas notre voix au concert des acclamations. »

« LE QUOTIDIEN DU PEUPLE » (organe du parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (pro-chinois) : un processus inquiétant.

« A l'heure où toute la presse célèbre avec ostentation la conclusion du raid de la brigade anti-gang allemande à Mogadiscio, « mieux qu'Entebbe », la mort de Baader et d'Ensslin vient rappeler où sont les véritables responsables du développement de ce que cette presse appelle le « terrorisme international ». Le processus extrêmement inquiétant dans lequel est engagé la bourgeoisie allemande depuis plusieurs années d'édification d'un pouvoir fort qui, à coup d'informatique, de brigades spéciales et de pressions sensorielles, en vient à supprimer les libertés démocratiques les plus élémentaires de l'autre côté du Rhin.

» C'est bien ce processus qui engendre la révolte légitime de nombreux militants, révolte détournée dans certains cas, vers des actions violentes minoritaires et sans issue. En même temps que nous nous sommes solidarisés dès la première heure avec le combat que menaient dans les prisons les militants de la R.A.F. pour faire respecter leurs droits les plus élémentaires, nous avons dit ici même ce que nous pensions des pratiques de ces militants, qui érigent en moyens presque essentiels l'utilisation de la violence individuelle coupée de l'action des masses. L'impasse inévitable à laquelle conduisent ces pratiques a été encore une fois démontrée par les actes insensés du commando preneur d'otages de la Lufthansa. Mais cela ne saurait en rien faire oublier l'essentiel, que la mort de Baader et d'Ensslin vient nous rappeler : l'existence outre-Rhin d'un vaste complot contre les droits démocratiques des travailleurs. La concertation de Barre et des autres gouvernements européens avec Schmidt pour « sauvegarder les libertés » n'en est que plus inquiétante. »

« LUTTE OUVRIÈRE » (trotskiste) : les terroristes ne sont pas dans le camp des travailleurs.

« Le gouvernement de Helmut Schmidt peut être satisfait. La même nuit il a remporté deux victoires. Contre les terroristes du Boeing de la Lufthansa, d'une part. Contre Andreas Baader et Gudrun Ensslin, d'autre part.

» L'Allemagne bien pensante peut respirer, l'Etat est ferme et il est fort, et il sait mettre à la raison ses adversaires.

» La peine de mort n'existant pas en Allemagne, Andreas Baader et ses camarades n'avaient pas été condamnés à mort. Mais le système carcéral mis au point spécialement pour eux a corrigé aux yeux des dirigeants allemands, et certainement d'une partie de l'opinion publique, ce qui ne pouvait être à leurs yeux qu'une lacune de la Constitution.

» Ces suicides étaient prévus, annoncés par tous ceux qui connaissaient les conditions de détention des prisonniers. On ne peut donc nier le fait qu'ils aient été voulus.

» Le terrorisme des membres du groupe Baader, les enlèvements, tel celui de M. Schleyer, les détournements d'avions, les prises d'otages, même et surtout lorsqu'ils sont le fait de gens qui se disent dans le camp des opprimés, ne servent ni la cause de la classe ouvrière ni celle des opprimés en général. La violence, on le voit tous les jours, ce sont les appareils d'Etat des classes au pouvoir qui savent et peuvent l'utiliser... »

» La seule force qui peut venir à bout de l'exploitation, c'est la force collective de millions d'hommes consciemment en mouvement pour leur affranchissement.

» Les terroristes comme Baader, comme les divers détourneurs d'avions, ne sont pas dans le camp du prolétariat. Ils manifestent vis-à-vis des travailleurs comme de leurs otages le même mépris que les gouvernants. Mais les Helmut Schmidt, ces juges, ces policiers, ces soldats sont non seulement dans le camp des oppreseurs mais ils en sont les instruments. »

● *Un journaliste de radio suisse*, M. Richard Schwetfaer, a été refoulé lundi à son arrivée en Yougoslavie, où il devait faire des reportages sur les activités de la délégation helvétique à la conférence de Belgrade et sur le fonctionnement de l'ambassade suisse à Belgrade. Les sept autres membres de l'équipe de Radio-Berne ont refusé de débarquer et sont repartis avec leur confrère. — *(A.P.)*

« A MOGAMACHIN »

« Patronne, deux cafés, et plus vite que ça.

— Non, mais ça va pas, on est pas des otages », répond la tenancière en épluchant ses patates. Et de montrer un écriteau au-dessus du comptoir de ce bar d'habitués de la rue Le Peletier : « *N'engueulez pas le patron. La patronne s'en charge.* »

« *Vous avez vu, ils les ont libérés.*

— Et les autres ?

— Ils ont été tués.

— Y en a une qui y a réchappé.

— Ils auraient mérité d'être tous tués. Après, « ils » les envoient en prison et ils recommencent. »

La porte s'ouvre. Deux dames entrent.

« *On vous a pas vues hier, on a cru que vous étiez dans l'avion.*

— Eh bien ! si c'est tout le bonheur que vous me souhaitez. »

La conversation reprend. Chacun dit son petit mot. Ceux qui savent informent les autres, fournissent des détails. Et tout le monde y va de son petit commentaire.

« *C'est toujours les innocents qui payent. Ils n'ont qu'à s'en prendre aux grosses têtes. Si c'était le fils de Giscard d'Estaing qui était otage, ça se passerait autrement. Les grosses têtes, ils sont dans les bureaux.*

— Ils ont quand même pris Schleyer. A tous les coups, ils vont se venger sur lui. »

Inévitablement, on évoque la peine de mort, l'affaire Patrick Henry. La conversation roule sur autre chose, et revient sur l'événement du jour.

« *C'est tout de même une honte. Des gens qui n'y sont pour rien* », s'exclame un client.

Et la patronne, qui sait tout, reprend :

« *Ils sont quand même forTiches, les flics. Ce matin, j'ai entendu au poste que c'était mieux que des vedettes, des artistes. Il faut pas qu'ils aient la trouille. En sept minutes, tout a été fait.*

— C'est la police des polices, l'I.G.S., je crois, répond une dame en distillant un petit blanc. *C'est les plus forts.* »

Un jeune homme évoque la situation des pilotes de ligne, pense qu'ils vont pouvoir demander une augmentation. On évoque le sort du commandant de bord : « *Un homme courageux.* »

La patronne interpelle : « *Vous cassez pas la tête pour eux. Ils sont plus payés que vous. Vous aussi, vous risquez la mort tous les jours.* »

« *Moi, je comprends pas qu'ils ne ferment pas la cabine de pilotage* », s'interroge un ouvrier en bleu de travail.

Deux garçons rigolards qui viennent d'entrer dans le bar lancent, goguenards : « *Quand je pense que le pape voulait y aller.*

— Ils n'auraient rien osé lui faire, répond la patronne.

— D'abord, là-bas, ils sont même pas catholiques.

— Où est-ce que c'était ?

— A Magomachin, chez les Arabes... »

MICHEL BOLE-RICHARD.

UN RÉSEAU D'ESPIONNAGE DÉMANTELÉ PAR LA D.S.T.

Cinq personnes ayant opéré en France pour le compte des services de renseignements d'une puissance étrangère depuis 1965 ou 1966 ont été déférés à la Cour de sûreté de l'Etat et inculpés, lundi 17 octobre, d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère pouvant nuire à la situation militaire, diplomatique ou économique de la France, en application de l'article 80-3 du code pénal.

Ces cinq personnes, MM. Georges Beaufils, Lucien Bernard, Yves Boudigou, Georges Marteau et Georges Vercoutre, ont été arrêtées, le 11 octobre dernier, par des fonctionnaires de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.).

Les inculpés ont été laissés en liberté, M. Beaufils étant toutefois placé sous contrôle judiciaire.

LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE PLONGÉE DE JANUS-4 A EU LIEU

Retardée de vingt-quatre heures par des incidents mécaniques survenus le 17 octobre, la première plongée de l'expérience Janus-4 a eu lieu ce 18 octobre dans la matinée.

Janus-4, expérience de plongée profonde, a commencé le 15 octobre à 9 h. 45 à bord du navire de forage *Pétrel*.

Le lieu choisi pour Janus-4 est situé à 5,55 kilomètres au côtes méditerranéennes atteignant de telles profondeurs si près du rivage.

Janus-4 est la première expérience de plongée réelle aussi profonde. Elle est organisée conjointement par la COMEX (Compagnie maritime d'expertises) de Marseille, le CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans), le GISMER (Groupe d'intervention sous la mer) de la marine nationale et le groupe Elf-Aquitaine.

A B C D E F G

